This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

192

4 2. 75
10

Per 3011 e 61
10

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

FOREIGN
BODLEIAN
PERIODICAL

TOME DIXIÈME

1er Fascicule — Juillet 1877

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE

1877

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOITRE SANT-ÉTIENNE, 4.

LA LÉGENDE DU JUIF-ERRANT

(Suite et fin.)

V

La démonstration que le Juif-Errant revient au Chasseur éternel, et que, par celui-ci, il remonte à travers les mythes météorologiques de Wodan et de Rudra, à une légende que nous a révélée son nom de Laquédem, et dont la parabole de Caïn et Abel nous dira, je crois, le dernier mot ; cette démonstration nous rend curieux de savoir si, sous une forme ou sous une autre, il n'y aurait pas quelque chose d'analogue à notre sujet chez les Grecs et les Romains. Nous y avons déjà touché par un mot, mais il faut voir la chose de près.

A un premier examen, on est tenté de retrouver notre légende dans le mythe de la terrible Hécate, Ἑκάτα δασπλῆτι (1), archère, comme son nom le dit (2), toujours par voie et par chemin, protectrice des chiens, et accompagnée d'eux, comme il est dit aussi du chasseur Wodan (3), identifiée

(1) Theocriti *Idyllion*, II, 15.

(2) V. Preller, *Griechische Mythologie*, p. 259, 3e éd.

(3) Alb. Hœfer, *Zur Myth. und Sittenkunde aus Pommern*, dans *Germania*, I, 104. — Les chiens, en Allemagne, portent souvent le nom de Wodan. (*Germania*, VIII, 380.)

192

Per 3011 e 61/10

thokkvan, de Widar passé dans les attributions du Juif-Errant. Si, ce qui est mythologiquement probable, ces deux chaussures sont les mêmes, Persée (1) et Widar personnifiant également le renouveau, le renouvellement du monde, puisqu'ils tuent, l'un les forces hostiles et les ténèbres, dans la personne de la Gorgone Méduse (2), et l'autre dans celle du loup Fenris; le dieu Mars, qui, en sa qualité de démon du printemps, n'est qu'un autre Persée ou un autre Widar, nous conduit, par la cour des cordonniers du Palatin, à lui identifier le cordonnier Ahasvérus qui, sous le nom de Buttadeus, dieu poisson, peut passer, d'un côté, pour le patron du mois où la nature entre en plein travail de renouvellement, le mois d'avril, et de l'autre, comme nous le verrons, pour la figure équivalente du poisson mystique, ἰχθύς, le Rénovateur par excellence, le soleil idéal, le Christ.

(1) C'était la croyance des Égyptiens, nous dit Hérodote (II, 91), que lorsque la chaussure de Persée avait paru quelque part, la fertilité et l'abondance allaient régner dans toute l'Égypte : Τὸ επεὰν φανῇ, εὐθενέειν ἅπασαν Αἴγυπτον. Pour les Égyptiens, Persée était un des aspects du dieu Ra, le soleil; et la *Théogonie* d'Hésiode nous apprend que, Titan chez les Grecs, Persée dans la mythologie grecque, personnifie également la lumière du jour. Il est le fils du soleil, Hélios. (Hésiode, *Théog.*, v. 956.) Le sang de Persée, dit Jupiter, le père du jour (*Diespiter*) et le soleil même (*eundem esse Jovem ac solem*. Macrobe, *Sat.*, I, 23), est mon sang, *quis sanguinis auctor ipse ego*. (Stace, *Thébaïde*, I, v. 224.)

(2) Il n'y avait qu'une seule Gorgone, bien qu'Hésiode en nomme trois, ce qui paraît inutile. On voit, en effet, que Méduse étant tuée, il n'est plus question de Stheno et d'Euryale. Du reste, Homère, les tragiques, Apollonius et autres, ne parlent jamais que d'une seule Gorgone. C'est toujours Γοργώ, Γοργοῦς, Γοργείη, Γοργείων. (*Ilias*, V, 741; VIII, 349; XI, 36; *Odyss.*, XI, 634; Apollonii *Argonautica*, IV, v. 1515.)

Personne ne nous accusera, je pense, de donner par ces explications un poisson d'avril ; la vérité est qu'elles ouvrent une échappée de vue non encore ouverte dans l'interprétation de notre légende. Nous y reviendrons. En attendant, mentionnons, pour ne rien négliger, quelques fables arabes auxquelles on pourra trouver un air de famille avec le Juif-Errant. On lit dans le Qorân (1) qu'un certain Samari, c'est-à-dire un Samaritain, car le nom ne veut pas dire autre chose, avait fabriqué le Veau-d'or, et, en punition de ce crime, il se serait vu condamner par Moïse à errer perpétuellement sur la surface de la terre. « Éloigne-toi d'ici », lui aurait dit le législateur courroucé. « Ton châtiment dans ce monde sera celui-ci ; tu diras à quiconque te rencontrera : Ne me touchez pas ». Samari va donc, et son mouvement perpétuel lui a valu le surnom de tourneur, *al kharaïthi* (2).

Ce qui est fâcheux, c'est que, de tout cela, il n'y ait pas un mot dans l'Exode (3). On peut donc soupçonner Mahomet ou son secrétaire d'avoir inventé ce récit. Quant à une autre légende qu'Herbelot rapporte, d'après l'auteur du Nighiaristan, d'un certain Fadhilah qui vit un jour, dans une vallée de Syrie, un vieillard à tête chauve, tenant un bâton à la main et ayant l'air d'un derviche qui, sur la demande qui il était, lui répondit : « Je suis ici par l'ordre du Seigneur Jésus ; il m'a laissé en ce monde pour y vivre jusqu'à ce qu'il vienne une seconde fois en terre, etc. (4) » ; quant à cette légende,

(1) *Sur.*, XX, 90, 96 sq.
(2) Herbelot, *Bibliothèque orientale*, III, p. 197.
(3) V. le récit de l'*Exode*, ch. XXXII, consacré au fait du Veau-d'or.
(4) Herbelot, *loc. c. sub voce, Zérib.*, III, 607.

elle rentre trop évidemment dans le cycle légendaire d'Élie et de saint Jean, pour qu'il soit besoin d'insister là-dessus. Et pour ce qui est du vieux Juif qui, au rapport d'Al Kazwini (1), se montre la nuit sur la surface de la mer où il erre et suit les navires, il se termine trop en poisson pour le regarder sans rire. C'est le rêve d'une imagination malade, où il n'y a même pas un grain de cette naïveté dont ailleurs les contes de poissons ne sont pas dépourvus (2).

VI

Mais puisque nous voilà revenu en Orient, où nous avait conduit d'abord le nom de Laquédem, restons-y. Les mythes cosmiques de Rudra, avec lequel Indra s'identifie parfois (3), et de Wodan, équivalant à Mars, nous ont permis de saisir la filiation qu'a avec eux la légende du Chasseur sauvage qui mène la chasse de Caïn, et se confond, dans le sentiment populaire, avec le Juif-Errant. Laquédem serait-il donc identique avec Caïn? Certaines

(1) Ap. Bochart, *Hierozoicon*, II, col. 858 sq.

(2) V. quelques-uns de ces contes chez Birlinger, *Volksthümliches aus Schwaben*, I, 132.

(3) Cela résulte de ce qu'Indra est invoqué avec les Maruts (V. *R. Véda*, h. 100, st. 1-15), et que les Maruts ou Rudras composent son entourage et lui montrent en quelque sorte le chemin où il doit marcher. (*Ib.*, h. 101, st. 4, 7.)

inductions nous l'ont fait affirmer déjà, mais il faut justifier davantage cette affirmation.

Il n'est pas admissible d'interpréter, avec Goldziher et d'autres, la légende de Caïn et d'Abel au sens atmosphérique du mythe d'Indra et d'Ahi ; encore moins de n'y voir que la relation du premier meurtre qui ait affligé l'humanité. Nous ne pouvons admettre l'interprétation de Goldziher (1), et ne voir en Caïn qu'un héros solaire (2) à la manière de Persée ou d'Indra, et, dans Abel, l'obscurité que répandent les nuages personnifiés en la Gorgone et en Ahi, parce qu'il est abondamment prouvé que les Hébreux et leurs congénères n'avaient pas du tout le sens mythique développé dans la direction où il se manifeste chez les Indo-Européens. Il leur arrivait sans doute d'exalter ou de diviniser le soleil et les autres phénomènes cosmiques ; mais la chose, qu'on me permette de le dire, ne se passait pas avec la naïveté et l'innocence qu'y mettaient les ancêtres de notre race, à nous. Chez ceux-ci, on restait dans le domaine d'un vague polythéisme ; chez ceux-là, on tombait tout de suite dans l'idolâtrie la plus prononcée.

Maintenant, quant à l'autre interprétation du récit biblique, nous ne pouvons l'admettre, par la raison fort simple qu'un meurtre particulier, quelque grave que le

(1) V. *Der mythos bei den Hebræern*, p. 129 sqq.

(2) Tout aussi peu, pour le dire en passant, que dans le Buddha-Çâkya. C'est une explication fantastique, et M. Renan a eu raison de s'inscrire en faux contre une pareille interprétation. (V. *Journ. As.*, juillet 1876, p. 32.) Nous avons d'ailleurs démontré la réalité ethnographique de Çâkya dans notre ouvrage : *Le Buddhisme, le Nirvâna*, etc., 1873.

fait soit en lui-même, est de trop mince importance dans l'histoire générale du genre humain pour fixer l'attention des peuples, et, par suite, celle de l'historien. Si donc les faits et gestes de Caïn et d'Abel ont trouvé un écho dans les annales primitives, il faut que la crise où ils aboutissent se rapporte, non pas à un simple meurtre commis par un particulier sur un autre particulier, mais au plus grand crime qu'il soit possible de commettre contre l'humanité. Or, je n'en sais et personne n'en sait de plus grand que la guerre.

L'histoire de Caïn et d'Abel est une parabole, et ni Caïn ni Abel ne sont des personnes réelles. Le premier représente les peuples qui s'adonnent à l'agriculture ; l'autre, les peuples pasteurs. Mais la culture de la terre, quoiqu'elle soit l'art par excellence de la paix, est néanmoins ce dur et servile travail qui nous fait manger notre pain à la sueur de notre front. C'est vraiment le *labor improbus*, labeur rude et vil, labeur aléatoire, labeur qui excite et nourrit dans l'homme une foule de basses passions ; entre autres, la crainte, l'envie, la haine et surtout cette manie de s'arrondir, comme on dit, dont l'âpreté dépasse parfois l'imagination. C'est un fait, que le paysan vit dans des transes perpétuelles, et, vienne une occasion où ce qui l'oppresse pourra éclater, il donnera un libre cours à ses rancunes et aux penchants de violence que l'implacable servitude du sol a nourris en lui. Alors, c'est la guerre des paysans, la guerre féroce et impitoyable contre un voisin favorisé d'occupations plus faciles et plus agréables (1). Ce voisin,

(1) Les conditions de la vie pastorale, dit le voyageur russe

à l'origine de la société, est possesseur et gardien de troupeaux. Les poètes, d'accord avec les observateurs, l'ont toujours chanté, et toujours aussi ils ont poussé des lamentations sur le sort du laboureur.

Mais les occupations relativement paisibles et peu aléatoires du pasteur le rendent aussi plus faible que son rude et grossier voisin, et de la sorte si, poussé par ses basses passions, Caïn, la manie de la propriété terrienne personnifiée, *der Eigenthumssüchtige*, comme son nom l'indique très-bien (1) ; si, dis-je, Caïn s'élève contre son frère, le doux gardien de moutons, il le vaincra, l'abattra à ses pieds et volontiers le tuera.

Alors, qu'arrivera-t-il ? La Némésis se dressera devant le meurtrier, et les furies le saisiront. Il voudrait se vomir lui-même, et, dévoré par d'invincibles remords, il se verra forcé de quitter le sol qu'il a souillé ; désormais il mènera une vie vagabonde, une existence maudite, juste comme la légende le dit du chasseur damné, *dammjäger*, et du

Juif qui est errant
Parmy le monde, pleurant et souspirant.

Cette interprétation de la parabole de Caïn et d'Abel n'est pas arbitraire ; elle trouve sa confirmation dans les commencements des diverses sociétés où les peuples, aussi longtemps qu'ils restent barbares ou sauvages,

Prshewalski à l'occasion des Mongoles, ne favorisent que trop l'oisiveté. Les soins à donner aux troupeaux n'exigent absolument aucun travail fatigant. (Ap. Bastian, *Zeitsch. für Ethnologie*, VII, p. 361.)

(1) R. Hirsch, *Der Pentateuch*, I, p. 93.

subissent la malédiction que leur penchant pour la guerre entraîne avec lui. Et pour ne pas sortir du domaine de la légende, on dirait que la parabole biblique se reflète dans le mythe eddaïque des Ases et des Vanes, présentés comme les fauteurs de la première guerre qui eut lieu dans le monde. Le nom même des Vanes invite à la comparaison, car le sens étymologique en correspond à celui d'Abel. Le nom d'Hébel, הֶבֶל s'explique par הָבַל, *vane egit,* et la Bible emploie le mot dans le sens de *res vana, vanitas,* néant (1). De son côté *van,* d'où dérive *Vanir,* signifie « être privé de », et, comme substantif, « illusion » ou « vanité ».

Nous voyons ainsi dans les Vanes de véritables Abéliens. Les Eddas et l'Ynglinsaga en parlent longuement (2). Cette dernière les montre doux et paisibles, demeurant dans l'origine en Orient, côte à côte avec les Ases, leurs alliés. Néanmoins, ces alliés par le sang leur étaient étrangers par les dispositions morales: les Ases étaient d'une nature rude, violente et surtout cupide. L'envie qu'ils portaient à leurs voisins dans l'aisance, l'*auri sacra fames* (3), les poussa à leur faire une guerre d'extermination. L'infâme Loki, *Loka ótheckan,* chef des Ases, tua Baldr, chef des Vanes, par la main de l'aveugle Hödhr. Mais Hödhr est la personnification de la guerre, comme

(1) Jérémie, X, 3.

(2) V. *Voluspâ, Gylfaginning; Ynglinsaga,* chapp. I, V, dans *Heimskringla edr Noregs konunga Sögor,* par Snorra Sturlusyni, I, pp. 5, 9; éd. 1777, par Schöning, Kopenhague.

(3) Cela est énigmatiquement exprimé dans la *Voluspâ* par le mot *gullveig,* breuvage d'or, qui paraît avoir été la cause de la première guerre.

Mars qui engendre la terreur et la peur, et marche de concert avec cette engeance à la destruction de la société (1). Et c'est ainsi, dit l'Edda, que s'accomplit dans le monde le fait lamentable, *harmslaug,* du premier meurtre : *that var enn fólevig fyrst í heimi* (2).

Dès lors, les Ases ont couru le monde entier, et on dirait qu'agités et fugitifs sur la terre, c'est d'eux que leurs descendants, les Germains, tiennent ce penchant irrésistible qui les pousse à quitter sans esprit de retour le sol natal, pour se répandre dans tous les pays du globe. Il est du moins certain que la légende du Chasseur perpétuellement errant a été toujours cultivée avec prédilection par les Allemands ; dans aucun pays, elle n'a pris tant de formes et d'aspects divers qu'en Allemagne (3), et il s'ensuit qu'on est fondé à soutenir que c'est une création véritablement allemande. C'est donc aussi un symbole national, car tout ce que nous créons est à notre image, à notre ressemblance et nous représente.

Cependant, le fond de la légende ne cesse pas pour cela d'être un fait historique primordial. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que l'Allemagne, en s'appropriant ce fond, l'a frappé à son type, même sous la forme que le Chasseur a prise dans la légende du Juif-Errant. Le Juif-Errant allemand a changé sa constitution exotique

(1) Hesiod., *Theog.,* 933 sqq., Φόβον καὶ Δεῖμον σὺν Ἄρηϊ πτολιπόρθῳ.

(2) *Voluspá,* st. 1-22, dans l'*Edda* de Saemund, III, p. 35; Hafniæ, 1828; st. 25-37, chez Holtzmann, *Die ältere Edda.* Cf. Ferd. Vetter. *Freyr und Baldr,* dans *Germania,* XIX, 204; Karl Meyer, *Germania,* XVII, p. 198 sqq.; Holtzmann, *Deutsche Myth.,* p. 48, 268.

(3) Voy. les collections de légendes de Kuhn, Meier, Rochholz, Pröhle, Müllenhoff, ouv. c., p. 360 sqq.

primitive, à l'instar de ce qui se passe sur le sol allemand à l'égard de ses congénères vivants, dont un grand nombre présente le phénomène étrange de Juifs à cheveux blonds (1).

VII

Il nous semble que la filiation du Juif-Errant se trouve maintenant suffisamment élucidée, et que l'étude des mythes parallèles nous a éclairés aussi sur le sens originel du légendaire vagabond. Caïn fut le premier qui fit la guerre et qui tua son frère, le doux et paisible Abel ; le premier, Ahasvérus-Laquédem, demanda la mort du Juste : *primus Christum cruci suffigendum exclamaverit* (2). Le châtiment de Caïn est d'errer agité sur la terre ; une légende du XIIIe siècle nous le montre qui roule jusqu'à la fin du monde, renfermé dans un tonneau, autour d'une vaste et stérile plaine qu'elle nomme le désert d'Abillant (3). L'expression est peut-être symbolique, et signifie le pays d'Abel, la terre que le meurtrier a ensanglantée et rendue stérile. Le châtiment de Laquédem ne manque pas non plus de grandeur tragique.

(1) Le dernier recensement l'a constaté, et Virchow a porté le fait à la connaissance du Congrès anthropologique qui s'est tenu à Iéna au mois d'août de cette année, 1876. On a trouvé plus de 11 p. 100 de juifs blonds.

(2) Boulenger, *loc. c.*

(3) V. *Huon de Bordeaux*, ch. XXXIV, dans la Biblothèque bleue.

« Je suis, dit-il, de ceux qui, par leur arrogance, crucifièrent le Sauveur des humains (1) », et de même que l'Éternel mit un signe sur Caïn afin que personne ne le tuât, le Christ détourne la mort de la tête de Laquédem. « La mort ne me peut rien », dit-il,

Chacun meurt à son tour,
Et moi je vis toujours.

On n'a guère compris ce que signifie la sentence que Jésus renouvelle en punition de la « cruelle audace » du Juif. Des poètes ont voulu faire mourir le « cruel et rebelle » ; Ed. Grenier a imaginé « la mort du Juif-Errant », et Schubart le fait s'endormir d'un sommeil qui ressemble au sommeil éternel (2). La légende, d'ailleurs, n'a pas été plus intelligente à l'égard du Chasseur, dont le Juif est la forme renouvelée ; dans la Westphalie, on montre la tombe du Chasseur sauvage sur le Hainberg, près de Bockenem (3). Cependant le Chasseur, pas plus que le Juif, ne saurait mourir, car Caïn, son ancêtre, ne meurt pas ; personne ne le tuera. La chasse est synonyme de guerre ; l'une comme l'autre « dresse des piéges dans le sang (4) ». Si jamais on voit la fin de la guerre, ce sera quand il n'y aura plus de com-

(1) V. tome IX, p. 316, *Complainte d'un Juif encore vivant, errant par le monde*, st. 5.

(2) En 1834, un poète dramatique a montré, à la Porte-Saint-Martin, le Juif-Errant prenant son vol vers le ciel en compagnie de Franklin et de Napoléon.

(3) Kuhn, *Sagen*, etc., *aus Westfalen*, I, 315.

(4) Michée, VII, 2.

battants. La guerre seule pourra tuer la guerre, et c'est ce que la vieille Voluspâ nous fait entendre, quand elle dit que Vali, à qui appartient le champ de bataille jonché de cadavres, brûle l'aveugle Hödhr (1). Mais cela n'arrivera qu'à la fin du monde actuel, qui périra, comme Ilion, jusque dans ses ruines : *etiam periere ruinæ* (2).

Toutefois, c'est pour renaître sous une autre forme, et je ne sais si, par une sorte d'intuition prophétique, comme on en rencontre tant dans les dépositaires inconscients des mystères de l'humanité, la légende n'a pas voulu indiquer ce renouvellement par le nom de *Buttadeus,* qu'elle attribue au Juif-Errant qui, d'abord et avant tout, est le symbole de l'état discordant actuel du genre humain, et par conséquent celui de l'obscurité. Ce nom singulier, avec lequel nous avons déjà fait connaissance, se trouve mentionné, pour la première fois et comme au hasard, dans la *Praxis Alchymiæ,* imprimée à Francfort en 1604, de Libavius (3), savant médecin oublié aujourd'hui, injustement sans doute, car, le premier, il eut la grande et salutaire idée de la transfusion du sang. Mais que signifie le nom de Buttadeus? Nous n'hésitons pas à l'interpréter par « poisson-dieu ». En effet, quand on le décompose, on a *butta*

(1) *Voluspâ,* st. 37. Cf. Karl Weinhold, *Die Sagen von Loki,* dans *Zeitsch. für D. A.,* VII.

(2) Lucain, *Pharsale,* IX, 969. Je marque l'endroit de ce passage, parce que plus d'une fois j'ai pu voir que des professeurs même de l'Université ne savent pas où il se trouve.

(3) Libavii *Praxis Alchymiæ,* p. 637, in-8°. Habituellement on le trouve cité fautivement sous le nom de Libarius et de Liberius.

et *deus* (1). Or *butta*, en tant que mot de provenance allemande et, par conséquent, allemand, *butta* désigne un des poissons les plus estimés du genre *rhombus* (2), auquel appartient aussi ce turbot de Domitien, au sujet duquel le sénat romain ne crut pas déroger, en délibérant à quelle sauce il fallait le manger, ou du moins comment il convenait de le préparer (3). Martial nous dit que, pour ne pas se rendre à un repas où on servait un turbot, il ne pouvait y avoir qu'un seul motif : avoir la certitude d'entendre lire à table de mauvais vers (4). C'était donc et c'est encore, on peut le dire, le poisson par excellence. Aussi, une de ses variétés est-elle nommée *heiligbutt*, rhombe sacré.

Ne sait-on pas que la primitive Église aimait, en vue du déluge de nos péchés, à désigner le Christ par le mot ἰχθύς, parce que le Sauveur demeure comme un « poisson » vivant au milieu des abîmes d'eau, où nous autres nous périssons ? Plus tard, le symbolisme passable-

(1) Libavius, et tous ceux qui reproduisent le nom (Schudt, *Compend. hist. jud.*, III, 8, p. 461 ; Martin Dröscher, *Dissertatio theol. de duobus testibus vivis*, c. II, § 1 sqq., et autres) écrivent *dæus*, mot qui n'en est pas un, car il n'a pas de sens. C'est donc chez Libavius un *lapsus calami* ou une faute d'impression ; les autres l'ont copié sans inquiétude. On retrouve, estropié quant à la première partie, mais correctement quant à la seconde, le nom de *Buttadeus* chez les Saxons de la Transylvanie sous la forme de *Bedeus*.

(2) Cela n'empêche que, étymologiquement, le mot ne soit synonyme de « *bout* d'homme » ou de « nain. » Les lutins ou farfadets (*kobolde*) sont des *butte*. (Simrock, *Handb. der D. M.*, p. 472.) D'un autre côté, Förstemann (*Altdeutsches Namenbuch*, v. *Bud*) interprète *Butte* par « seigneur. »

(3) Juvenal, *Satire* IV.

(4) Martial, *Epigram.*, III, 45.

ment raffiné des Alexandrins trouvait dans ce mot, indiqués initialement, les mots d'une phrase que saint Augustin nous a conservée (1), et qui est Ιησοῦς Χριστὸς, Θεοῦ, Υἱὸς Σωτήρ, Jésus-Christ, fils de Dieu sauveur. De ce *Piscis,* les païens ont ensuite fait le sobriquet de *pisciculi* (2), donné aux chrétiens.

Or, quand on réfléchit que, comme Jésus-Christ, le Juif Buttadeus est toujours par voie et par chemin, qu'il n'a pas de lieu où reposer sa tête, sinon nuitamment, sur une sorte de croix improvisée avec un arbre ou avec des instruments aratoires (3), qu'on le voit assister dévotement aux sermons et donner le bon exemple d'un pécheur qui veut expier son crime (4); qu'il gémit de ne trouver à ses différentes visites que des juifs dans la ville chrétienne de Hambourg (5); qu'il exhorte les gens (6)

(1) August., *De civitate Dei,* XVIII, 23.

(2) Tertullian., *De Baptismo,* I : « Sed nos pisciculi secundum ἰχθὺν nostrum Jesum Christum, etc. »

(3) V. Kuhn, *Sagen aus Westfalen*, I, p. 115; II, p. 33. Müllenhoff, *Sagen*, etc., *aus Holstein,* etc., 160, 547.

(4) « Je fay, dit-il, icy bas pénitence, etc. » V. tome IX, l'avant-dernière strophe, p. 318. Dans l'*Histoire admirable,* etc., de Bruges, il dit qu'il n'a pas voulu se laisser baptiser, et il ajoute : « Et m'en ai repenti (p. 26). »

(5) C'est un trait rapporté par Pierre Dupont.

(6) Dans le cantique, l'œuvre d'un romancier moderne d'Épinal ou de Montbéliard, qui suit la complainte, le Juif-Errant s'écrie :

Amendez-vous, pécheurs, amendez-vous ;
Songez à l'état de vos consciences;
Afin d'apaiser de Dieu le courroux,
Disposez-vous à faire pénitence!

(V. le cantique, st. 13, dans la *Légende du Juif-Errant,* par P. Dupont, p. 5.)

et les convertit en tous pays, grâce à la faculté qu'il a de comprendre et de parler, comme les apôtres, toujours la langue du pays qu'il traverse (1); qu'il accepte l'aumône sans en avoir besoin pour lui-même et seulement pour la distribuer aux pauvres (2), qu'il fait des miracles (3) et se montre cependant constamment doux et humble, qu'il n'est sévère qu'aux impies et aux blasphémateurs; je dis que lorsqu'on réfléchit à tous ces traits auxquels on trouvera à en ajouter d'autres également édifiants, il est difficile de se refuser à la pensée que la légende, par l'attribution du nom de « dieu-poisson », a eu en vue l'identification finale du Juif criminel et sombre d'allures avec le Juif pur et lumineux, le Christ, rénovateur et vivificateur comme le soleil, le soleil levant (4).

Maintenant, on voit distinctement aussi le joint déjà indiqué de notre légende avec les mythes de Persée, de Widar et de Mars. Le *punctum saliens,* la victoire du soleil sur les ténèbres, est le même chez tous; seulement les procédés diffèrent. Ce que le mythe réalise par un acte dramatique, la légende l'opère par une transforma-

(1) *Discours véritable,* etc., p. 7: « Aussitôt qu'il entre en une terre, il entend la langue. »

(2) « Si on luy bailloit quelqu'argent, il ne prenoit pas plus de deux ou trois sols, et tout à l'heure les donnoit aux pauvres. » (V. *Discours véritable*, etc., p. 5.) Ces deux ou trois sols deviennent deux schillings ou un groschen dans les récits allemands, et cinq sous dans la complainte d'Épinal, et dans le cantique.

(3) V. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible,* s. v. Juif-Errant.

(4) On sait que l'Église appelle le Christ: *O Oriens, splendor lucis æternæ, et Sol.* (V. les Antiennes qui annoncent la fête de la naissance du Sauveur.)

tion morale. Persée, Bellérophon, Widar, Mars entrent en lutte ouverte contre un monstre, qui vit d'une existence séparée de la leur; Laquédem n'accomplit qu'un combat tout intérieur. La légende a christianisé le mythe. Pour elle, la Gorgone, la Chimère, le Loup est le péché mortel qu'a commis Ahasvérus et qu'il expie par ses courses forcées et par les œuvres de charité, dont son existence ambulatoire lui fournit fréquemment les occasions. Au surplus, l'intention de la légende se manifeste déjà, nous l'avons vu plus haut, dans le conte du Chasseur, l'ancêtre immédiat d'Ahasvérus. Il apparaît même avec la qualification de *butta,* et cela surtout dans des pays foncièrement catholiques, comme par exemple la Westphalie. Il y porte le nom de *buddejäger* (1). La christianisation de notre héros est donc fort ancienne, relativement parlant, et ainsi nous sommes assurés que Libavius (+ 1616) n'a pas inventé l'épithète de *buttadeus*. Il l'a trouvée établie dans la tradition populaire, comme, du reste, il est aisé de le voir à la manière dont il cite le mot (2).

Mais cette hardiesse de la légende qui ramène Wodan, c'est-à-dire le diable (3), et le Christ, c'est-à-dire le prince de la paix, à l'unité personnelle de Laquédem-Buttadeus, ne saurait étonner ; le peuple, tout comme le génie, est

(1) Kuhn, *Sagen aus Westf.*, II, 12.

(2) « Alius ipsum (sc. *Ahasverum Judæum*) appellat Buttadæum, alius aliter (*loc. c.*). »

(3) Nous avons déjà indiqué l'identification de Wodan avec le diable. Aussi le Chasseur, qui est Wodan, ne craint-il rien tant que la figure de la croix. Quand il passe et qu'on se croise les bras, ou qu'on se place à un endroit où les chemins se croisent, on n'a rien à

un grand philosophe; ses créations, si divergentes qu'elles soient, aboutissent toujours à une synthèse quelconque. La seule condition pour cela, c'est qu'elles soient inconscientes. L'inconscience est la loi de toute véritable création. Si celui qu'on peut appeler le *Chrétien errant,* François d'Assise, n'est point parvenu à s'identifier avec le Christ, c'est uniquement parce que la condition d'inconscience a manqué aux créateurs de sa légende. Pour y mettre trop de *voulu,* ils ont été faiseurs plutôt que créateurs. La légende du chef de l'ordre ambulant par excellence (1) présente son héros toujours en fuite devant le diable dans les gorges de la Verna (2), et recevant la promesse que cette existence inquiète et vagabonde, si elle était correctement suivie, ne finirait qu'avec le monde. Mais on n'a pu faire qu'elle le fût longtemps; la décadence des religieux mendiants s'accuse visiblement déjà, alors qu'ils n'ont pas encore traversé un seul siècle; la polémique de John Wiclef, curé de Lutterworth (3), et les satires de Chaucer en font foi (4),

craindre de lui. (V. Hœfer, dans *Germania,* I, 103; Birlinger, *Aus Schwaben,* p. 84.) L'identification de Wodan et du Chasseur avec le diable s'étend aussi au Juif. Un proverbe frison appelle le diable *de olle Jöd,* le vieux Juif. (Kern, *Ostfriesland wie es denkt und spricht,* 122, 3e éd.)

(1) Sa marche fut si rapide, qu'après vingt-cinq ans d'existence on trouve les Franciscains déjà au cœur de la Russie, et au-delà de l'Asie, parmi les Tatars.

(2) « Crudo sasso infra'l Tevere et l'Arno. » (Dante, *D. C.,* Parad., XI, 106.)

(3) *Nomen omen,* c'est le cas de le dire. Le précurseur de Luther, curé d'un endroit qui *vaut Lutter* ou en a la vertu; car c'est ainsi qu'on peut traduire le nom de Lutterworth.

(4) V. *The Sompnoures Tale,* v. 7348 sqq., et *The Prologue,* dans

et le Christ d'Assise s'en est allé à vau-l'eau, malgré les auto-da-fé avec lesquels ses indignes disciples prétendaient le glorifier (1).

Peut-être aussi que la légende de saint Christophe a fait tort à celle de saint François. Déjà un chrétien errant ou du moins intrépide marcheur se trouvait *ab antiquo* identifié avec le Christ. Saint Christophe portait le Sauveur à cheval sur ses épaules, *puerum sibi in humeris elevans, Christum portavit* (2), et ainsi il se présentait au peuple comme un autre Hercule (3). Impossible de lutter victorieusement avec un symbole aussi populaire. Mais la tentative du génie poétique le plus inconscient qui fût, au moins dans sa première période, la tentative que Gœthe a faite, dans la pièce déjà mentionnée, en nous présentant le Juif-Errant sous un point de vue renouvelé du moyen âge, à la manière satirique et goguenarde de Hans Sachs, aurait pu peut-être, à cause du talent du poète, rajeunir la conception qui se révèle dans le nom de Buttadeus. Autant, du moins, que nous en pouvons juger par l'état fragmentaire où est restée

les Contes de Canterbury, v. 209-272. Cf. R. Pauli, *Bilder aus Alt-England,* p. 45 sqq.

(1) Le premier bûcher, sur lequel ils eurent la satisfaction de brûler vif un wiclefite, date du 26 février 1400.

(2) Jacobus de Voragine, *Legenda aurea,* XCV. Le peuple et l'Église même n'ont pas cessé d'ajouter foi à cette légende créée par la primitive Église. Luther voyait en saint Christophe l'exemple et l'image de la vie chrétienne : « Exempel und Ebenbild eines christlichen Lebens. Daher heisst auch ein ieglicher Christ Christoferus, das ist, ein Christtreger. » (Ap. Joh. And. Tafinger, *Dissertatio theologica de invocatione S. Christophori,* etc. Tubingæ, 1748, p. 15 sq.)

(3) Sur une métope retrouvée dans les fouilles d'Olympie, Hercule porte en effet la charge habituellement dévolue à Atlas.

cette pièce, Gœthe, sans connaître d'ailleurs, à ce qu'il paraît, le nom fatidique de Buttadeus, songeait à l'assimilation finale du Juif-Errant et du Christ. Les allures du Christ gœthéen ressemblent à s'y méprendre à celles de Buttadeus. Il erre au loin et arrive, sur l'appel du Père, en bronchant tout à travers les étoiles, pour recevoir une mission de charité relativement à la planète terrestre, déjà visitée par lui. L'état où il la trouve lui ôte, dit-il, le repos dans le sein de Dieu. Il la parcourt, et, tout à ses investigations et informations, il passe par les campagnes et les villes, paraissant aux gens un étranger pauvrement vêtu. Ils disent : Cet homme arrive de bien loin. Où qu'il s'informe, il en entend de belles sur la manière dont on pratique la religion ; et si, intrigué par ses allures, on lui demande qui il est, il répond, en s'éloignant d'un pas tranquille : « Enfants, je suis le fils de l'homme ». Fils de l'homme ? On ne sait ce que cela veut dire, mais la forte tête de l'endroit explique que le père de ce fils s'appelle Homme.

VIII

Il est temps de nous résumer.

Le Juif-Errant finit, sous le nom de Buttadeus, par s'identifier avec le Christ, et cette transformation laborieuse part d'une base fort compliquée. L'origine de notre héros est, en effet, dans une triple filiation. La légende a

réuni en lui le Cartaphilus arménien, toujours en visites de bon voisinage et en goguette chez les gens d'église ; le charpentier au pied léger, né dans cette tribu que la Genèse compare à une biche libre (1), et le Chasseur sauvage qui ne dort jamais, comme le « veilleur éternel », *ewiger nachtwœchter*, avec lequel le peuple l'identifie dans quelques pays (2). Par Cartaphilus, notre héros se rattache à ce jeune Juif bien-aimé qui était censé devoir rester sur la terre jusqu'à la seconde venue du Christ ; il est judéo-chrétien. Par le portier de Ponce-Pilate, il devient une « âme criminelle », condamnée à quelque grande peine ; par le Chasseur, cette peine se réalise sous la forme d'une existence perpétuellement errante. Le coupable est « en marche jour et nuit » ; il ne peut s'arrêter ni s'asseoir : *nec stare nec sedere potuit* (3). « Quand je m'arrête, dit-il (4), je suis dessus des charbons ardens ; encore bien que je suis assis, mes jambes remuent ». En effet, le Christ lui avait dit :

Ich zwar gehe bald zur Ruh,
Aber wandern sollst nun du
Und warten, bis ich komme (5).

De ces trois éléments, le dernier est le plus important ; s'il n'était venu se joindre aux autres, nous n'aurions eu qu'un Juif localisé, mais le Juif *errant*

(1) La tribu de Nephtali. V. *Genèse*, XLIX, 21.
(2) V. Kuhn, *Sagen*, etc., *aus Westf.*, II, 33.
(3) Hadeck, *loc. c.*, § IX. L'ouvrage est de 1681.
(4) *Histoire admirable*, etc., p. 40.
(5) W. Schlegel, *Die Warnung*, st. 18.

n'existerait pas, et l'étude comparative qu'on ferait à son sujet des mythes d'Indra, de Rudra, de Persée, de Mars, de Wodan serait sans but ni raison. Le Chasseur seul s'identifie intimement avec le Juif-Errant, et la preuve c'est que souvent le peuple les confond l'un avec l'autre, qu'il nomme l'un pour l'autre (1). Mais par le Chasseur, nous remontons aisément à Widar et à Wodan; puis de là à Indra, à Rudra, à Persée, à Jason, à Mars, à Bellérophon, qui, tous, personnifications du vent ou démons de l'orage, vont, cavaliers ou voituriers consommés (2), à la poursuite de quelque ennemi voisin ou du moins localisé. Le Chasseur seul, et plus encore à son imitation le Juif, courent indéfiniment dans l'espace, sans but précis, à l'instar des âmes en peine, et c'est en

(1) Meier, *Schwäbische Sagen*, I, 116; Simrock, *Handb. der D. M.*, p. 226.

(2) Partout, dans le Véda, Indra apparaît à cheval ou monté en voiture traînée rapidement par deux chevaux jaunes d'or, *hari*. V. *R. V.*, m. I, h. 82, dont presque toutes les strophes se terminent par la phrase: « *Yojá nv Indra te hari*, attelle maintenant, ô Indra, tes *haris*. » Cf. h. 84, st. 2: « *Indram indhari vahato*, les *haris* conduisent Indra, » et ailleurs. — Persée va combattre à cheval le monstre éthiopien (V. Hesiodi *Theogonia*, v. 280 sqq.), et, Andromède délivrée, Bellérophon se sert de Pégase pour fondre sur la Chimère. (*Ib.*, v. 319 sqq.; Schœmann, *Die Hesiod. Theog.*, p. 158; Preller, *Gr. Myth.*, II, 71.) Quant à Mars, le mythe le dote, comme Indra, de deux coursiers, *equi bijuges* (*Georgica*, III, 91), qu'il aiguillonne et qui volent plus rapides que le vent. (Ovide, *Fast.*, II, 858; Virg., *Énéid.*, XII, 332 sqq.) Porté sur les chevaux de Mars, Quirinus échappe à l'Achéron. (Horat, *Odes*, III, 3.) Nous avons déjà dit que Wodan va à cheval ou en voiture. L'Edda ne le représente qu'à cheval, à moins qu'elle ne lui fasse traverser les espaces au vol. (*Havamal*, st. 156; *Voluspá*, st. 64.) Il en est de même du Chasseur; il est cavalier ou voiturier. (V. Simrock, *D. M.*, p. 229.)

effet ces âmes qu'ils représentent. Comment? Mais, par un retour inconscient de la légende au sens primitif de la fable, où les Maruts ou Rudras, qui entourent leurs chefs, *marutvantas*, et les entraînent, *rudrânâm eti pradiça* (1), ne sont au fond que des âmes. C'est un fait que, dans les idées de la haute antiquité, le vent est adéquat à l'âme ou l'esprit; un seul et même radical désigne l'un et l'autre, tant dans les langues indo-européennes que dans les idiomes sémitiques (2). Rappelons seulement les mots *âtman, aṅhva* (cf. *anhelitus), anima, spiritus, pneuma, geist, ruach*, le *spiritus Dei*. Il est d'ailleurs certain que, dans le mythe de Wodan, le populaire en Allemagne voit depuis longtemps une procession d'esprits (3), et dans la légende du Chasseur, comme nous l'avons déjà dit, un cortége d'âmes damnées (4). Dès lors, nous sommes en présence d'un fait psychologique et moral, d'un fait humain par conséquent et, de plus, historique. Une simple donnée psychologique et morale ne suffit pas pour créer un mythe, encore moins une légende; pour qu'ils aient prise sur l'imagination populaire,

(1) V. *Rig-Véda*, h. 101, st. 4 sqq.

(2) Chez les Égyptiens, il est vrai, un seul et même hiéroglyphe, l'*épervier*, signifiait l'*âme* et le *sang;* ensuite de quoi Moïse, qui avait puisé sa science en Égypte, a dit: « L'âme, c'est le sang, » (*Lév.*, XVII, II); mais c'était là l'âme animale. L'âme spirituelle, le principe subtil, qui quitte le corps à l'heure de la mort et voyage dans les mondes ultraterrestres, est désignée par l'hiéroglyphe du *phénix*, et aussi par celui de l'*étoile*. (Voy. *Horapollon*, par Lauth, dans *Sitzungsberichte der k. Academie zu München*, 1876, t. I, p. 78.)

(3) Cf. Kuhn, dans *Zeitschrift für D. A.*, V, p. 488; Hœfer, dans *Germania* de Pfeiffer, I, p. 103.

(4) Cf. Bechstein, *Der Sagenschatz*, etc., *des Thüringerlandes*, I, p. 135.

il leur faut un fond historique (1). La légende d'une âme agitée et sans repos exige, pour point de départ, l'histoire d'un homme coupable et partant errant et fugitif.

Mais quel est l'homme en qui les documents les plus anciens que nous ayons personnifient un fait de ce genre? Si ce n'est pas le document que reproduit, d'après d'autres plus anciens sans doute, le chapitre IV de la Genèse, on cherche vainement ailleurs. Le sagace trouveur d'histoires primordiales, George Smith, est mort, et ne sera certes pas de sitôt remplacé (2). Nous pouvons donc, en attendant, accepter la légende de Caïn comme la légende mère de nos mythes cosmiques par la suite, puis comme la source spontanément renouvelée du Juif-Errant. La descendance est suffisamment illustre, et, pour la rendre plus grande, il n'est pas besoin de la transformer par des éléments cosmogoniques, comme l'a fait Quinet, ou par des motifs lyriques à la Schubart, ou par des faits romanesques, ainsi que l'a essayé le R. G. Croly avec son Salathiel.

Laquédem est donc le descendant légendaire du maudit, אָרוּר (3), que personne ne tuera; Caïn est son ancêtre. Mais Caïn est maudit, parce que, le premier, il a outragé l'humanité en versant le sang humain, parce qu'il l'a tuée,

(1) La généralité des mythographes s'est fourvoyée en expliquant uniquement les mythes par des motifs cosmiques, par des impressions que les phénomènes météorologiques et autres auraient faites sur les hommes des anciens jours. C'est faire trop d'honneur au soleil, à la lune, à l'aurore, à la pluie et au beau temps. J'y vois, avec Holtzmann, un engouement qui passera, et un jour on arrivera à distinguer clairement que le *principal* motif des mythes est dans des faits *historiques*.

(2) Quoi qu'on en ait dit dans le *Journal savant* de Gœttingue, on ne rabaissera pas un tel mérite avec des jeux de mots.

(3) *Genèse*, IV, 11.

autant qu'elle peut l'être par un homme. Inventeur du fléau qui désole l'humanité, comme l'ouragan dévaste la nature, Caïn est la personnification de la guerre toujours fratricide, et, coupable sans trouver le repos nulle part, c'est avec vérité que nous l'entendons nous dire par son descendant : « Je n'ai pour compagnons de voyage que les vents, la foudre et les tempêtes (1) ».

... Le tourbillon m'entraîne.
C'est l'humanité que Dieu venge.

Béranger remonte de quelque manière, par le mot « humanité », aux sources de notre légende, mais faute de la comprendre seulement dans le sens moral dont l'opposé est « l'inhumanité » d'un autre poète (2), il emploie le mot à faux. C'est aussi le cas de Reiffenberg, qui voit dans le Juif-Errant « une leçon d'humanité en ce que ce personnage montre à tous les yeux le châtiment de celui qui insulta aux douleurs inouïes du Sauveur du monde (3) ». Le savant éditeur de la *Chronique rimée* croit-il donc aussi que c'est arrivé ? D'autres exégètes ne sont guère mieux inspirés, quand ils prennent le Juif-Errant pour le représentant du peuple juif, en ce que ce peuple, coupable en bloc, il paraît, est perpétuellement à l'état errant,

(1) Caignez, *Le Juif-Errant*, act. II, sc. 9. Cf. le dicton des paysans de Picardie et de Bretagne, cité plus haut, tome IX, p. 311.

(2) Ed. Grenier, *La mort du Juif-Errant*, ch. III, v. 12 :

Le plus grand des forfaits, c'est l'inhumanité.

dit Ahasver à son hôte.

(3) V. l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, III, p. 199, 1842.

qu'il n'est nulle part chez lui, qu'il n'a pas de *home*. Rien n'est plus faux, et Simrock a déjà remarqué que c'est là une explication inadmissible (1). Du reste, demandez à tous les Juifs.

« La prédilection supposée aux Juifs, dit l'un d'eux (2), pour l'existence errante, est un des axiomes créés par le fanatisme de la race arienne ». Et, en effet, où et quand a-t-on jamais vu les Juifs errant comme les Tsiganes ou Gitanos ? Partout ils sont établis, et si solidement que les gouvernements, au temps passé, chaque fois qu'ils ont voulu se débarrasser d'eux, pour une cause ou pour une autre, mais surtout parce qu'ils leur devaient beaucoup d'argent, ont dû recourir aux moyens les plus violents. Jamais nulle part, à moins d'être chassés et dépouillés, les Juifs n'ont pu se décider à quitter leurs domiciles ; jamais la vie errante n'a été de leur goût ; ils ont regretté même la terre si excessivement dure pour eux, la terre des Pharaons. Bien plus, les Juifs sont si peu enclins à changer de pays, que volontiers ils se l'approprieraient et diraient aux aborigènes, comme le personnage de la comédie :

La maison m'appartient ; je le ferai connaître.

Et effectivement, la crainte qu'ils n'en vinssent là a parfois obsédé le moyen âge. On leur interdisait, à cause

(1) *Zeitschrift für Deutsche Mythologie* de J. W. Wolf, I, p. 432.

(2) J. Derenbourg, *Revue critique* du 30 septembre 1876, p. 214, note 1.

de cela, l'accès aux charges publiques (1) et aussi le prosélytisme (2). Un *lied* de cette époque pousse à persécuter les Juifs, « parce qu'ils veulent nous chasser ».

Zu trost der christenheit,
Dass wir die juden zwingen,
Die uns wöllen vertringen.

Le sens de notre légende est donc tout autre que l'état supposé du peuple juif. Le mot de son origine est la guerre, et sa fin, nous croyons l'avoir démontré, trouve son expression dans le nom de Buttadeus, en ce qu'il revient à l'expression qui désigne le Christ, à savoir ἰχθύς. Oui, certes, l'allégorie de la légende est transparente ; l'inconnu qu'elle renfermait, nous l'avons dégagé : c'est l'évolution de la guerre, l'état originel de l'humanité, aboutissant à la paix, qui est son état typique. La paix est la fin de toute agitation et de tout discord ; toutes choses se meuvent en cette fin. Le poète a donc été bien inspiré en mettant dans la bouche du Juif-Errant ces deux vers, qui résument le sens et la portée de l'existence du héros :

La fin de l'univers est la fin de mes maux !
Pour eux tous, c'est la mort ! Pour moi, c'est le repos ! (3)

Voilà l'apophthegme de notre légende ; et maintenant,

(1) « Ne Judæi super Christianos magistri vel ministri ponantur. » (*Monum. Germ. hist.*, II, p. 79; *pars altera*. Cf. p. 97.)
(2) *Ib.*, p. 121.
(3) *Le Juif-Errant*, de Scribe, act. IV, sc. 4.

pour terminer, nous pouvons dresser, par un tableau synoptique, l'arbre généalogique de notre héros. Le voici :

LE FAIT BRUT.
Caïn (la guerre). — Nephtali. — Énoch. — Élie.
Rudra. — Mars. — Wodan. — Ostiarius. — Saint Jean.
Chasseur sauvage. — Cordonnier. — Cartaphilus.

Juif-Errant. — (Xerxès) Ahasvérus.
Isaac Laquédem. — Ἰχθύς.

Buttadeus (la paix).
L'IDÉAL PHILOSOPHIQUE.

CHARLES SCHŒBEL.

DU POLYSYNTHÉTISME

ET DE LA FORMATION DES MOTS

DANS LES LANGUES QUICHÉ ET MAYA.

LANGUE QUICHÉ.

Il y a, en quiché, trois séries de pronoms personnels simples et quatorze séries de pronoms personnels combinés avec différents radicaux ou thèmes.

Pronoms personnels simples.

1° La première série est celle des pronoms exclusivement personnels :

	I	II	III
Sing.	*in*	*at*	*are.*
Plur.	*oh*	*yx*	*e.*

Ces pronoms se préposent aux noms et aux thèmes verbaux-substantifs *qo (qohe, qoh), ux.*

α. *In ahau Hobtoh,* moi le roi Hobtoh ; *at Pablo,* toi Pierre ; *yx alab-om,* vous enfants.

β. *In qo, in ux,* je suis ;
at qo, at ux, tu es ;
oh qo, oh ux, nous sommes, etc.

In qo ruq nu mam, je suis avec mon aïeul ; *in ux etamayon,* je suis le sage.

Ces mêmes pronoms se préposent au participe passé des verbes absolus passifs et neutres, pour former le temps parfait.

In log-on-inak, j'ai aimé ; *in log-ox-inak,* j'ai été aimé ; *in ul-inak,* je suis arrivé, etc.

2° La seconde série est celle des pronoms personnels dits possessifs, qui se préposent aux thèmes commençant par une consonne :

	I	II	III
Sing.	*nu*	*a*	*u.*
Plur.	*ka*	*y*	*qu-i.*

3° La troisième série est celle des pronoms de même nature, qui se préfixent aux thèmes commençant par une voyelle :

	I	II	III
Sing.	*w- (nu-w)*	*aw-*	*r-.*
Plur.	*k-*	*yw-*	*qu-* ou *c-* (1).

Les pronoms de ces deux séries se préposent ou se préfixent aux noms et aux noms verbaux en *-m :*

α. *Nu mum,* l'esclave de moi, mon esclave ; *a chi,* la bouche de toi ; *u wach,* le visage de lui ; *w-oyeual,* la colère de moi ; *aw-al,* le fils de toi ; *r-ochoch,* la maison de lui ; *k-ahau,* le roi de nous ; *qu-i mun-ib,* les esclaves d'eux ; *c-oyeual,* la colère d'eux ; *qu-ixok-ib,* les femmes d'eux.

Les noms précédés du pronom possessif, surtout quand

(1) *qu* représente une gutturale très-forte, laquelle s'emploie devant les voyelles faibles *e, i, y ; c* représente une gutturale faible, laquelle s'emploie devant les voyelles fortes *a, o, u.*

il s'agit d'une chose ayant rapport au corps humain, prennent très-souvent l'un des suffixes *-al, -el, -il, -ol, -ul*. Exemples : *nu bak-il*, mon os, mes os ; *w-iboch-il*, mon nerf, mes nerfs ; *ka tioh-il*, notre chair ; *nu gag-al*, ma majesté ; *u pop-ol*, sa natte, etc.

β. On forme l'un des prétérits de la voix active en préposant ou en préfixant les pronoms dits possessifs aux noms verbaux en *-m*. Exemples : *nu log-om*, j'aimai ; *nu bak-om*, je perçai ; *w-oyob-em*, j'attendis ; *nu ban-om*, je fis, etc.

Nu bak-om signifie « je perçai » ou « mon percement », suivant que *bak-om* est pris dans l'acception verbale comme dans *nu bak-om ri coc* « je perçai cette calebasse », ou dans l'acception nominale, comme dans *are wa nu bak-om* « voici mon percement ». Il suit de là qu'au rebours de ce qui a lieu dans nos langues aryennes, le pronom personnel qui sert à former le prétérit dont il s'agit est régi et non pas régissant, et qu'en outre l'objet apparent de l'action en est le sujet. En effet, *nu bak-om ri coc* signifie au propre « le percement de moi, ce que je perçai, [c'est] cette calebasse, cette calebasse [est] le percement de moi ». De même cette proposition *nu ban-om w-ochoch* « je construisis ma maison », revient à dire « la maison de moi [est] le construit de moi ».

Pronoms personnels combinés.

1° La première série est celle des pronoms exclusivement personnels, combinés avec la particule d'actualité *ca :*

	I	II	III
Sing.	*qu-in* ou *qu-i*	*c-at*	
Plur.	*c-oh*	*qu-yx*	*qu-e.*

Ces composés adverbo-pronominaux se préposent, en qualité de pronoms-sujet, aux thèmes verbaux absolus (intransitifs), passifs ou neutres.

Conjugaison absolue : *qu-i log-on,* j'aime.
c-at log-on, tu aimes.
ca log-on, il aime.
c-oh log-on, nous aimons, etc.

Conjugaison passive : *qu-i log-ox,* je suis aimé.
c-at log-ox, tu es aimé.
ca log-ox, il est aimé.
c-oh log-ox, nous sommes aimés, etc.

Conjugaison neutre : *qu-i bol,* je roule.
c-at bol, tu roules.
ca bol, il roule.
c-oh bol, nous roulons, etc.

2° La seconde série est celle des pronoms exclusivement personnels, combinés avec la particule d'antériorité dans le temps, *x-* pour *xi.*

	I	II	III
Sing.	*x-in* ou *x-i*	*x-at*	
Plur.	*x-oh*	*x-yx*	*x-e.*

Ces composés adverbo-pronominaux se préposent, en qualité de pronoms-sujet, aux thèmes verbaux substantifs, absolus, passifs ou neutres :

x-i qohe, x-in ux, je fus. *x-i log-on,* j'aimai.

x-at qohe, x-at ux, tu fus. *x-at log-on*, tu aimas.
x-qohe, x-ux, il fut, etc. *x-log-on*, il aima, etc.
x-i log-ox, je fus aimé. *x-in ul*, j'arrivai.
x-at log-ox, tu fus aimé. *x-at ul*, tu arrivas.
x-log-ox, il fut aimé, etc. *x-ul*, il arriva, etc.

3° La troisième série est celle des pronoms exclusivement personnels combinés avec les deux particules *x* et *ca* :

	I	II	III
Sing.	*x-qu-in* ou *x-qu-i*	*x-c-at*	
Plur.	*x-c-oh*	*x-qu-yx*	*x-qu-e*.

Ces composés trinaires servent à former le futur des verbes substantifs, absolus, passifs et neutres :

x-qu-i qohe, je serai ; *x-qu-i log-on*, j'aimerai ; *x-qu-i log-ox*, je serai aimé ; *x-qu-in ul*, j'arriverai, etc.

On peut exprimer le futur sans se servir de la particule *x* composée avec *ca*. Exemple : *qu-i log-on*, j'aime, j'aimerai.

4° La quatriéme série est celle des pronoms exclusivement personnels combinés avec la particule négative *ma* :

	I	II	III
Sing.	*m-in*	*m-at*	-
Plur.	*m-oh*	*m-yx*	*m-e*.

Ces composés adverbo-pronominaux se préposent, en qualité de pronoms-objet, aux différentes personnes de l'impératif négatif :

m-in a-rapuh, ne me frappe pas.
m-at nu-rapuh, que je ne te frappe pas.

m-oh a-rapuh, ne nous frappe pas.
m-e y-rapuh, ne les frappez pas, etc.

Les pronoms des trois premières séries composées se préposent, en qualité de pronoms-objet, aux différentes formes de la conjugaison transitive. Exemples :

C-at nu-logoh, je t'aime (maintenant-toi de moi amour).

Qu-in aw-ixcowah, tu me hais (maintenant-moi de toi haine).

X-in a-logoh, tu m'as aimé (autrefois-moi de toi amour).

Qu-e nu-logoh, je les aime (maintenant-eux de moi amour).

X-oh r-ixcowah Caxla, le Castillan nous a haïs (autrefois-nous de lui haine du Castillan—haine du Castillan). C'est le lieu de dire que le génitif se rend par la préposition du pronom possessif de la troisième personne au nom possédé : *baluc,* beau-frère ; *ahau,* roi : *u baluc ahau,* le beau-frère du roi ; — *al,* fils ; *chab,* flèche : *r-al nu chab,* le fils de ma flèche ; — *r-ixcowah Caxla,* la haine du Castillan.

On voit qu'il n'y a pas en quiché, comme en nahuatl et en kechua, de conjugaison objective personnelle. Le pronom-objet combiné avec l'indice temporal s'y prépose analytiquement au thème verbal personnalisé à l'aide des pronoms possessifs.

5° La cinquième série est celle des pronoms exclusivement personnels combinés avec la conjonction optativo-subjonctive *ta (tah) :*

	I	II	III
Sing.	*in-ta*	*at-ta*	*are-ta.*
Plur.	*oh-ta*	*yx-ta*	*e-ta.*

Ces composés se préposent aux noms et aux adjectifs. Exemples : *at-ta ahau*, que tu [sois] roi ; *in-ta nimanel*, que je [sois] obéissant ; *e-ta log-ol-ah*, qu'ils [soient] aimables.

La conjonction *tah* est l'indice du mode subjonctif : *qu-in ux-tah*, que je sois ; *qu-i log-ox-tah*, que je sois aimé, etc.

6° La sixième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec la particule *ca* :

	I	II	III
Sing.	*ca-nu, ca-n*	*c-a*	*c-u.*
	ca-w	*c-aw*	*ca-r.*
Plur.	*ca-ka*	*qu-y*	*ca-qu-i.*
	ca-k	*qu-yw*	*ca-c.*

On forme le temps présent des verbes transitifs à l'aide de ces composés :

ca-nu log-oh, j'aime. *ca-w ixcowah*, je hais.
c-a log-oh, tu aimes. *c-aw ixcowah*, tu hais.
c-u log-oh, il aime, etc. *ca-r ixcowah*, il hait, etc.

7° La septième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec la particule *x, xi* :

	I	II	III
Sing.	*xi-nu, xi-n, x-nu*	*x-a*	*x-u.*
	xi-w	*x-aw*	*x-r (xi-r).*
Plur.	*x-ka (xi-ka)*	*x-y*	*x-qu-i (xi-qu-i).*
	x-k (xi-k)	*x-yw*	*x-c (xi-c).*

Ces composés servent à former le temps passé.
xi-nu, x-nu log-oh, j'aimai. *xi-w ixcowah*, je haïs.

x-a log-oh, tu aimas. *x-aw ixcowah,* tu haïs.
x-u log-oh, il aima, etc. *xi-r ixcowah,* il haït, etc:

8° La huitième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec la préposition *chi* « dans » :

	I	II	III
Sing.	*chi-nu, chi-n*	*ch-a*	*ch-u.*
	chi-w	*ch-aw*	*chi-r.*
Plur.	*chi-ka*	*ch-y*	*chi-qui..*
	chi-k	*ch-yw*	*chi-c.*

Ces composés se préposent aux thèmes verbaux transitifs pour former le temps futur.

chi-nu log-oh, j'aimerai. *chi-w ixcowah,* je haïrai.
ch-a log-oh, tu aimeras. *ch-aw ixcowah,* tu haïras.
ch-u log-oh, il aimera, etc. *chi-r ixcowah,* il haïra, etc.

8° La huitième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec la particule *x* et la préposition *chi :*

x-chi-nu log-oh, j'aimerai aujourd'hui, à l'instant.
x-chi-w ixcowah, je haïrai aujourd'hui, à l'instant.

9° La neuvième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec *ech,* radical de *ech-ah* « posséder ».

	I	II	III
Sing.	*w-ech, w-e*	*aw-ech, aw-e*	*r-ech, r-e.*
Plur.	*k-ech, k-e*	*yw-ech, yw-e*	*qu-ech, qu-e.*

Ces composés polysynthétiques correspondent aux pronoms « le mien, le tien, le sien, etc. » ; *w-ech* signifie au propre « de moi propriété ». *Are wae zakul aw-ech,* le ce fruit [est] de toi propriété, ce fruit est le tien.

10° La dixième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec *tuquel :*

Nu-tuquel, moi seul ; *a-tuquel,* toi seul ; *u-tuquel,* lui seul, etc.

11° La onzième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec *onoh-el* « tout, tous » :

W-onohel, tout moi ; *aw-onohel,* tout toi ; *r-onohel,* tout lui ; *k-onohel,* nous tous, etc.

12° La douzième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec le radical *ib* = maya *ba* « personne » :

	I	II	III
Sing.	*w-ib*	*aw-ib*	*r-ib.*
Plur.	*k-ib*	*yw-ib*	*qu-ib.*

Ca-nu log-oh w-ib, je m'aime moi-même (maintenant de moi amour [est] de moi personne).

C-a log-oh aw-ib, tu t'aimes toi-même.

C-u log-oh r-ib, il s'aime lui-même.

13° La treizième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec le nom inusité *umal :*

	I	II	III
Sing.	*w-umal*	*a-umal (aw-umal)*	*r-umal.*
Plur.	*k-umal*	*yw-umal*	*c-umal.*

Ces composés polysynthétiques forment le causatif-ablatif des pronoms personnels :

Ch-a ban-a ri w-umal, tu feras ceci pour moi.

X-in ya nu-qazlem a-umal, je donnai ma vie pour toi.

Ca log-ox w-umal, il est aimé par moi.

Pedro log-ox w-umal ahau, Pierre est aimé par le roi.

14° La quatorzième série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec le nom *uq* « ami, compagnon ».

	I	II	III
Sing.	*w-uq*	*aw-uq*	*r-uq*.
Plur.	*k-uq*	*yw-uq*	*q-uq*.

Ces composés forment le comitatif-adessif des pronoms personnels : *qu-i be r-uq nu-cahau*, je vais à mon père ; *x-ul w-uq*, il vint à moi ; *qo chi ha nu-cahau r-uq nu chuch*, est dans maison de-moi père avec de-moi mère, mon père est dans la maison avec ma mère.

Il convient d'ajouter aux quatorze séries pronominales le révérenciel *lal*, qui correspond à l'espagnol « Vmd » et se prépose en qualité de pronom substantif sujet :

Lal nu-cahau, votre seigneurie [est] de moi père.

Lal-ta nu-chuch, que votre seigneurie soit notre mère.

Lal ca ahuanic, votre seigneurie commande.

Le révérenciel se postpose, en qualité de pronom substantif objet, sous la forme *la :*

Ve-ta lal ah-togol, chi-ka log-oh-ta la, si votre seigneurie [était] miséricordieuse, nous aimerions votre seigneurie.

DU POLYSYNTHÉTISME.

La relation est exprimée polysynthétiquement dans les formes *w-ech, nu-tuqu-el, w-onoh-ol, w-ib, w-umal* et *w-uq*, où le pronom est régi par les différents noms auxquels il est uni.

Il y a, en outre, expression polysynthétique dans les formes plus complexes qui suivent :

α. Le pronom dit possessif est intercalé incorporativement entre la préposition *chi* « dans » et le nom *ech* « propriété » :

	I	II	III
Sing.	*ch-uw-ech (chi-nuw-ech)*	*ch-aw-ech*	*chi-r-ech.*
Plur.	*chi-k-ech*	*ch-yw-ech*	*chi-qu-ech.*

Ces composés forment le datif des pronoms personnels :

Ca-nu ya ch-aw-ech, maintenant de moi don dans de toi propriété, je te donne.

Are wae zakul ca-nu ya chi-r-ech, le ce fruit maintenant de moi don dans de lui propriété, je lui donne ce fruit.

6. Même intercalation entre *chi* et *wach* « figure, visage » :

	I	II	III
Sing.	*chi-nu-wach*	*ch-a-wach*	*ch-u-wach.*
Plur.	*chi-ka-wach*	*ch-y-wach*	*chi-qui-wach.*

Chi-nu-wach (dans de moi visage) signifie « devant moi ».

7. Même intercalation entre *chi* et *nakah* « proximité » :

	I	II	III
Sing.	*chi-nu-nakah*	*ch-a-nakah*	*ch-u-nakah,* etc.

Chi-nu-nakah (dans de moi proximité) signifie « auprès de moi ».

8. Même intercalation entre *chi* et *ih* « épaules ».

	I	II	III
Sing.	*ch-uw-ih (chi-nuw-ih)*	*ch-aw-ih*	*chi-r-ih,* etc.

Ch-uw-ih (dans de moi épaules) signifie « contre moi ».

9. Même intercalation entre *chi* et *xol* « espace » :

	I	II	III
Plur.	*chi-ka-xol*	*ch-y-xol*	*chi-qui-xol.*

Chi-ka-xol (dans de nous espace) signifie « entre nous ».

θ. Même intercalation entre *chi* et *xe* « pied » :

	I	II	III
Sing.	*Chi-nu-xe*	*ch-a-xe*	*ch-u-xe*, etc.

Chi-nu-xe (dans de moi pied) signifie « au-dessous de moi ».

ι. Même intercalation entre *chi* et *wi* « cime, tête » :

	I	II	III
Sing.	*chi-nu-wi*	*ch-a-wi*	*ch-u-wi*, etc.

Chi-nu-wi (dans de moi tête) signifie « sur moi ».

A en juger par les textes que j'ai pu consulter, il n'y aurait véritablement de polysynthétisme que dans les formes où figurent les pronoms de la seconde et de la troisième personne ; en effet, tandis que *chirech*, *chuwach*, *chunakah*, *chirih*, *chuxe*, *chuwi*, *chawech*, etc., se présentent comme parvenus à l'état de mots, au contraire *chi nu wach*, *chi nu wi*, *chi nu nakah*, *chi nu xe*, *chi ka xol*, etc., sont transcrits analytiquement.

Dans le même ordre d'idées, je dois constater que, si les composés *qu-in*, *c-at*, *c-oh*, *x-in*, *x-at*, *x-oh*, etc., se présentent sous une forme synthétique, il n'en est pas de même de *ca nu*, *ca ka*, *ca qui*, etc. On est ainsi amené à conjecturer que le polysynthétisme a été, en quiché, le résultat de contractions euphoniques qui se sont produites dans les seules formes où il y a eu rencontre de voyelles.

Quoi qu'il en soit, grâce à la formation des composés qui viennent d'être passés en revue, le quiché est parvenu

à créer une sorte de déclinaison pronominale dont voici le tableau :

Nominatif.	*in, at, are, oh, yx, e.*
	qu-in, c-at, c-oh, qu-yx, qu-e, etc.
Génitif.	*nu, a, u, ka, y, qu-i.*
	w, aw, r, k, yw, qu, c.
Accusatif.	*qu-in, c-at,* etc.
	m-in, m-at, etc.
Datif.	*ch-uw-ech, ch-aw-ech, chi-r-ech,* etc.
Comitatif-adessif.	*w-uq, aw-uq, r-uq,* etc.
Causatif-instrumental.	*w-umal, a-umal, r-umal.*

Il n'en a pas été de même pour les noms, qui sont demeurés indéclinables. A leur égard, la relation s'exprime : 1° à l'aide de prépositions ; 2° au moyen du pronom de la troisième personne préposé ou préfixé, suivant que le nom commence par une consonne ou par une voyelle ; 3° syntactiquement ; 4° en préposant des composés dans lesquels entre le pronom de la troisième personne.

1° Les prépositions sont les suivantes :

α. *Chi* « à, dans, en, de ». Exemples : *chi-huyub,* dans les montagnes ; *chi oqob-al,* dans les coupes ; *x-qui tzol-comth qu-ib chi ux-il, chi amoloil, chi zanical,* ils se changèrent eux-mêmes en mouches, en moucherons, en fourmis ; *chi gih, chi agab,* de jour, de nuit ; *nu petic chi nu huyub-al,* ma venue de mes montagnes.

β. *Pa* « dans, à, de ». Exemples : *qu-in be pa w-ochoch,* je vais dans ma maison ; *x-be pa caybal,* il alla à la place ; *pa hun varabal,* dans une station ; *pa zutz x-kah cahil zamahel,* des nuages descendit le céleste messager.

Pa s'emploie de préférence devant les noms représentant des objets réputés inanimés.

γ. *Xol* « entre, pendant » : *xol ha,* entre les maisons ; *xol gih,* pendant le jour.

δ. *Huzutcum* = *hu-n*, un + *zutcum (zut-uc-um),* cercle. « autour » : *hutzutcum ha,* autour de la maison.

ε. *Zuruzuh* « autour » : *zuruzuh tinamit*, autour de la ville.

ζ. *Chaka* « au-delà » : *chaka polo qo nu huyub-al,* au-delà de la mer sont mes montagnes.

θ. *Qa* « jusqu'à » : *in qo yw-uq qa u qizibal u wach uleu,* je suis avec-vous jusqu'à la fin de la face de la terre.

2° Le génitif s'exprime, ainsi qu'il a été dit précédemment, par la préposition du pronom possessif de la troisième personne au nom possédé.

3° Le nom régi par un verbe transitif se postpose au thème verbal : *ca-nu log-oh w-ahtih,* j'aime mon maître.

Je rappelle que le nom prétendu régi est en réalité régissant.

4° Les autres cas se rendent par la préposition de composés pronominaux de la troisième personne :

α. *Ch-u-wach* « devant lui » : *chuwach uleu,* à la face de la terre ; *chuwach w-ahau-al,* devant mon roi.

β. *Ch-u-chi* (*chi,* dans ; *u,* de lui ; *chi,* bouche), « le long de » : *chuchi palo,* le long de la mer.

γ. *Chi-r-ih* « contre » : *amag chirih amag, ahau-ar-em chirih ahau-ar-em,* village contre village, royaume contre royaume.

δ. *Ch-u-pam* (*chi,* dans ; *u,* de lui ; *pam,* ventre) : *chupam nu nim-al qoxtun,* dans mon grand château.

ε. *Ch-u-xmut* « entre » : *chuxmut cah, chuxmut uleu,* entre le ciel, entre la terre.

ζ. *Ch-u-xe* « sous » : *chuxe u muh-ib-al gug-raxon,* sous le dais de plumes vertes.

θ. *R-umal* « par, à cause de » : *rumal r-etal santa crux,* par le signe de la croix; *rumal u cak-ob-al qui qux,* à cause de la colère de leurs cœurs ; *ta x-e tzon-ox rumal ah-tzak,* alors ils furent interrogés par le créateur.

κ. *R-uq* « avec », *q-uq* « avec » : *ruq nu gal-gab,* avec mon bracelet ; *q-uq nu cah-ol,* avec mes fils.

λ. *Chi-r-ech* ou *chi-r-e* sert à exprimer le datif : *ca-nu ya chire achih,* je donne au héros.

Remarque. — *Rumal* et *ruq* s'emploient en qualité de conjonctions : *rumal xi-w ulaah hun takon,* car j'ai hébergé un envoyé, *ruq nu xtapak,* et mes sandales.

DE LA FORMATION DES MOTS.

Les mots se forment :

1° Par dérivation à l'aide de suffixes ;

2° Par dérivation à l'aide de suffixes avec répétition initiale ;

3° Par répétition de la voyelle et de la consonne finales;

4° Par redoublement ;

5° Par dérivation à l'aide de préfixes ;

6° Par composition.

Dérivation à l'aide de suffixes.

Dérivation verbale primaire. — Les suffixes premiers servant à dériver les verbes consistent tous en une voyelle suivie d'une consonne.

α. Suffixes *-ah, -eh, -ih, -oh, -uh :*

An, courir : *an-ah,* se hâter ; *an-eh,* dépêcher, envoyer.

Zub : zub-eh, nettoyer ; *zub-ih,* s'enfoncer dans la boue.

Zub-ah, gagner ; *zub-uh,* tromper, vaincre.

Coh, don : *coh-ih,* donner gratuitement.

Chab, flèche : *chab-ih,* flécher.

Yau, malade : *yau-ah,* tomber malade.

Et, signe, mesure : *et-ah,* signaler, mesurer.

Eu-ah, cacher ; *oyeu-ah,* irriter ; *log-oh,* aimer ; *mak-uh,* commettre des péchés ; *mog-eh,* s'emparer ; *nic-oh,* voir, juger ; *pal-eh,* lever, dresser ; *pat-ah,* prendre des oiseaux avec de la glu ; *per-ah,* divorcer ; *val-uh,* éventer ; *pim-ih,* engraisser ; *ziq-eh,* fumer, etc.

La plupart de ces verbes sont transitifs.

β. Les suffixes *-an, -in, -on, -un* servent à former des verbes absolus ou des verbes neutres :

Gag-an, avoir de l'envie ; *etz-an,* jouer ; *ha-in,* demeurer ; *ap-on,* arriver ; *batz-on,* arranger ; *op-on,* ouvrir ; *log-on,* aimer ; *ban-on,* faire, etc.

γ. Les suffixes *-ax, -ex, -ix, -ox, -ux* servent à former des verbes passifs :

Zub-ax, être gagné ; *log-ox,* être aimé, etc.

δ. Le suffixe *-ou* sert à former des verbes absolus ou neutres :

Ban-ou, faire ; *bak-ou,* percer ; *ox-ou,* se passionner, etc.

ε. Le suffixe *-e* sert à former des verbes neutres :

Ban-e, faire ; *bak-e,* faire cuire le pain ; *cap-e,* faire du mortier ; *hob-e,* maigrir ; *pach-e,* couver ; *pam-e,* salir ses langes ; *qul-e,* se marier, etc.

ζ. Les suffixes *-ar, -er, -ir, -or, -ur* servent à former des verbes neutres :

Bak-er, maigrir ; *cak-ar*, être en colère ; *cor-or*, ronfler ; *mir-ir*, remuer ; *chah-ir*, tourner en cendres ; *zak-ar*, blanchir ; *queh-ur*, se changer en bête ; *hun-ar*, s'unir ; *pim-ir*, grossir ; *oyeu-ar*, s'irriter, etc.

κ. Les suffixes *-ab*, *-eb*, *-ib*, *-ob*, *-ub*, *-at*, *-et*, *-it*, *-ot*, *-ut* servent à former un certain nombre de verbes généralement neutres :

Chuc-ab, violenter, défier ; *oy-ob*, espérer ; *qaq-ab*, se recueillir ; *tze-b* pour *tze-eb*, rire ; *lil-ot*, amollir la terre ; *tzac-at*, ajuster, achever, etc.

λ. Les suffixes *-a*, *-i*, *-o*, *-u* servent à former des verbes transitifs ou des verbes neutres :

Buk-u, courber, plier ; *buz-u*, tordre ; *coh-o*, croire ; *lib-a*, calmer, reposer ; *oq-a*, boire ; *pich-i*, marchander ; *po-o*, nuire ; *pub-a*, souffler ; *ziq-o*, flairer, sentir, de *ziq*, tabac, etc.

μ. Le suffixe *-ic* sert à former un petit nombre de verbes :

Wach-ic, songer, rêver ; *gay-ic*, pourrir, etc.

Dérivation nominale primaire. — Substantifs.

α. Suffixes *-al*, *-el*, *-il*, *-ol*, *-ul* :

Et-al, signe, de *et*, d'où *et-ah*, signaler.

Gan-al, gloire, splendeur, de *gan*, jaune.

Gay-il, pourriture, de *gay*, acide, d'où *gay-ic*, pourrir.

Oyeu-al, colère, vaillance, de *oyeu*, colère, d'où *oyeu-ar*, s'irriter.

Pim-al, grosseur, graisse, de *pim*, gras, d'où *pim-ih* et *pim-ir*.

Qul-el, époux, de *qul*, d'où *qul-e*.

Toh-ol, dette : *toh-o*, donner à crédit.

Zak-il, blancheur, de *zaq*, blanc, d'où *zak-ar*.

Zak-ul, fruit, de *zaq*.

Nut-ul, juge, arbitre, de *nut*, noix de cacao.

β. Suffixes *-ah*, *-eh*, *-ih*, *-oh*, *-uh* :

Zak-ih, printemps, de *zak*, d'où *zak-ar*, *zak-il*, *zak-ul* ; *bol-ah*, pustule, enflure ; *el-ah*, offrande, promesse ; *na-oh*, sagesse, prudence, de *na*, sage ; *way-ih*, faim ; *yuh-uh*, querelle ; *xah-oh*, ballet, de *xah*, talon, etc.

γ. Suffixes en *-n* :

Pat-an, charge, tribut ; *tic-on*, semailles, jardin, de *tic*, semer, planter ; *toc-an*, ronce ; *zil-an*, joie ; *zub-an*, sorte de pâtisserie, etc.

δ. Suffixes en *-b* :

Ha-ab, averse, de *ha*, eau ; *poc-ob*, colonne, bouclier, de *poc*, soutenir, aider ; *qut-ub*, paume de la main ; *tog-ob*, infortune ; *xah-ab*, sandale, de *xah*, talon, d'où *xa-oh* ; *zih-ib*, masse ; *zez-eb*, foie, etc.

ε. Suffixes en *-t* :

Al-it, petite fille, de *al*, fils, par rapport à la mère ; *qak-at*, douleur, de *qak*, blesser ; *zol-ot*, crasse ; *zut-ut*, trombe d'eau ; *yau-t*, ennemi, etc.

θ. Suffixes en *-m* :

Aqu-em, écuelle ; *bal-am*, tigre, *bal-a*, dévorer ; *goh-om*, tambour ; *pok-om*, épi de maïs sans feuilles ; *tzal-am*, planche ; *un-um*, membre viril ; *xil-im*, vérole.

ζ. Suffixes *-a*, *-u*, *-ou*, *-eu* :

Am-a, vieux ; *pat-a*, piége à oiseaux, de *pat*, mettre de la glu ; *ul-a*, hôte, étranger, de *ul*, venir ; *huy-u*, montagne ; *lem-ou*, miroir ; *nut-u*, alliance ; *tep-eu*, grandeur ; *ul-eu*, terre, etc.

κ. Suffixe *-ak* :

Pet-ak, sorte de charbon ; *qi-ak*, colle ; *zun-ak*, fantôme ; *win-ak*, homme, esclave, etc.

λ. Suffixes en *-ch :*

Pac-ach, cuiller de bois ; *ib-och*, conjonction de nerfs ; *pek-ech*, socle pour asseoir un vase ; *pem-ech*, écaille de poisson.

μ. Suffixes en *-x :*

Og-ox, sorte de champignon ; *por-ox*, petit papillon.

ν. Suffixes en *-z :*

Au-az, commandement, de *au*, collier, marque du pouvoir royal.

π. Suffixes en *-ay*, *-ey*, *-oy :*

Pac-ay, palmiste ; *pil-ey*, épi de maïs égrené ; *xic-ay*, première pousse de l'arbre ; *zot-oy*, nasse.

Dérivation nominale primaire. — Noms verbaux.

α. Le suffixe *-ol* sert à former des noms correspondant aux noms français en « eur » ou en « ant » :

Bak-ol, perceur ; *ban-ol*, faisant, facteur ; *met-ol*, nettoyeur de coton ; *cah-ol*, descendant, fils, de *cah*, descendre.

β. Les suffixes *-al*, *-el*, *-il*, *-ul* forment des participes neutres du présent :

Bak-al, *ban-al : tan-al*, cessant ; *meg-el*, chauffant, etc.

Par une règle d'euphonie difficilement expliquable, mais d'une application assez fréquente dans la dérivation, la voyelle du suffixe s'élide au contact des consonnes *-x*, *-z*, *-h : qoh*, être, *qoh-l ; tah*, commander en chef, *tah-l ; qaz*, vivre, *qaz-l*, etc.

γ. Les thèmes terminés en *-l* forment le participe neutre du présent en *-an :*

Qul, rencontrer, *qul-an ; mul*, joindre, *mul-an ; pul*, bouillir, *pul-an ; hul*, resplendir, *hul-an*, etc.

Le suffixe *-ic* forme des infinitifs du passif :

Bak, bak-ic, l'être percé ; *ban, ban-ic*, l'être fait ; *il, il-ic*, l'être vu ; *bak-ou*, percer, *bak-ou-ic ; bak-on*, percer, *bak-on-ic ; bak-e*, percer, *bak-e-ic ; bak-er*, percer, *bak-er-ic ; bak-al, bak-al-ic ; cam, cam-ic*, l'être mort, la mort.

ε. Le suffixe *-el* forme des participes du futur passif :

Bak, bak-el, devant être percé ; *bak-ou, bak-ou-el ; bak-on, bak-on-el ; bak-e, bak-e-l ; bak-er, bak-er-el*, etc.

ζ. Le suffixe *-om* forme des participes du passé et des adjectifs :

Bak, bak-om ; ban, ban-om, etc.

θ. Les suffixes en *-y* servent à former des participes du présent :

Bak-uh, bak-uy ; pat-ah, pat-ay ; pal-eh, pal-ey, etc.

κ. Le suffixe *-inak (-in-ak)* sert à former des participes du temps passé :

Bak, bak-in-ak, percé ; *bak-ou, bak-ou-in-ak ; bak-on, bak-on-in-ak ; bak-e, bak-e-in-ak*, etc.

Dérivation nominale primaire. — Adjectifs.

α. Suffixes en *-l :*

Gag, feu ; *gag-al*, brillant, majestueux.

Heb, choisir, embellir ; *heb-el*, beau.

Itz, sorcier ; *itz-el*, mauvais.

Na, sage, *na-ol*, habile ; *rach-ul*, paresseux ; *tzutz-ul*, étroit, etc.

β. Suffixes en *-h :*

Mit, défricher, *mit-ih,* diligent ; *rar-oh,* savoureux, de *rar,* saveur âpre ; *yat-ah,* de *yat,* lier, etc.

γ. Suffixes en *-b :*

Nan-ob, attentif ; *tub-ub,* désobéissant, etc.

δ. Suffixes en *-t :*

Rech-et, digne, convenable, de *rech-eh,* être digne, juste, etc.

ε. Suffixes en *-y :*

Om-ey, vieux ; *que-ay,* paresseux, etc.

ζ. Suffixes en *-m :*

Gin-om, riche ; *num-um,* affaibli ; *xup-am,* hydropique, etc.

η. Suffixes en *-x :*

Tor-ax, désobéissant, etc.

θ. Suffixes en *-a, -e :*

Gal-e, malheureux ; *nab-e,* proche, premier ; *nib-a,* élégant ; *qui-a,* nombreux (*qui-al,* multitude, *qui-ar,* augmenter), etc.

Dérivation verbale secondaire et tertiaire.

α. Verbes instrumentaux :

Nan-ob, attentif ; *nan-ob-eh,* se préparer avec.

Ter, suivre ; *ter-eh, ter-en, ter-en-ib-eh,* imiter avec.

Tog-ob, pitié ; *tog-ob-eh,* avoir pitié de.

Wach, figure ; *wach-ib,* feinte ; *wach-ib-eh,* feindre avec.

Oy, appeler ; *oy-ob,* espérer ; *oy-ob-eh,* attendre avec.

Qix-b, honte ; *qix-b-eh,* faire honte avec, etc.

β. Verbes compulsifs :

Cam, mourir ; *cam-iz-ah,* faire mourir ; *cam-iz-ab-eh,* tuer avec.

El, sortir ; *el-ez-ah*, délivrer.

Num, avoir faim ; *num-iz-ah*, affamer.

Ziq, tabac ; *ziq-ar*, fumer ; *ziq-ir-iz-ah*, enchanter.

Win, accroître ; *win-ak*, homme ; *win-ak-ir*, naître ; *win-ak-ir-iz-ah*, faire naître, créer, etc.

γ. *Lab-al*, guerre, *lab-al-ah*, guerroyer ; *rech-et*, digne, *rech-et-al* et *rech-et-al-ih*, être digne ; *rim-il-oh*, pleurer beaucoup ; *xam-al-ih*, séparer la tête du tronc ; *xeb-el-oh*, remuer les lèvres ; *xoc-ol-ih*, faire de la boue, etc.

δ. *Ha*, eau ; *ha-b*, averse ; *ha-b-ih*, *ha-b-in-ic*, pleuvoir.

Hach, diviser ; *hach-e-ic*, se séparer, etc.

ε. *Nic-ah*, moitié, *nic-ah-ar*, partager en deux ; *pok-on*, douleur, *pok-on-ah*, faire souffrir, *pok-on-ar*, souffrir ; *tot-om*, niais, *tot-om-ar*, faire le niais, etc.

ζ. *Hun*, un, *hun-am-ah*, égaliser, aplanir ; *tzal-am*, planche, *tzal-am-ah*, aplanir ; *qox-om-ah*, épier, etc.

η. *Gih*, soleil, *gih-il-a*, adorer, supplier ; *lik*, répandre, *liqu-il-a*, délayer ; *zol-om-al-a*, regarder partout avec inquiétude ; *ya*, donner, *ya-l-a*, donner souvent.

θ. *Mol*, compagnon, *mol-ob-a*, approcher en réunissant ; *pak*, sac, *pak-ab-a*, placer un sac ; *xac*, pas ; *xac-ab-a*, ouvrir les jambes ; *xac-al-uh*, mesurer ses pas ; *yac-ab-a*, établir ; *hiqu-ib-a*, déclarer, etc.

κ. *Rep*, flamme, *aep-ec-uh*, souffler la flamme ; *rol-oc-oh*, étinceler ; *yal-ac-uh*, s'enorgueillir ; *yog-oqu-eh*, aller lentement par mauvaise volonté ; *zub-ak-ih*, jouer sur une grande flûte ; *pol-oqu-ih*, suer ; *pix-c-uh* pour *pix-ac-uh*, s'examiner, etc.

λ. *Per-c-ot* pour *per-ec-ot*, se remuer ; *per-c-ot-ih*, se donner une entorse ; *yuch-c-at-ic* pour *yuch-ac-at-ic*, tomber de sommeil ; *zal-c-ut-uh*, couvrir de boue.

μ. *Qux*, cœur, *qux-l-at-ah* pour *qux-al-at-ah*, se souvenir ; *yac*, lever, *yac-at-ah*, se lever ; *yog*, humilier, *yog-ot-ah*, être humilié ; *bak*, percer, *bak-at-ah*, être percé, *bak-at-ah-iz-ah*, faire être percé.

Dérivation nominale secondaire et tertiaire.

Nim, grand ; *nim-al*, grandeur ; *nim-al-ah*, grand.

Utz, bon ; *utz-il*, bonté ; *utz-il-ah*, bon.

Quiq, sang, *quiq-el-ah*, sanglant ; *ahau*, roi, *ahau-al-ah*, royal ; *col*, sauver, *col-on-el*, sauveur ; *chah-ih*, garder, *chah-ib-al*, garde-manger, *chah-ib-al-ib*, chasteté ; *na-oh*, sagesse, *na-oh-in-el*, sage ; *nic*, regarder, *nic-om-ab-al*, discernement.

Bak-b-al ou *bak-ib-al*, perçoir ; *at-in*, se baigner, *at-in-ib-al*, bain ; *batz-ih*, filer, *batz-ib-al*, fuseau ; *col*, sauver, *col-b-al* pour *col-ob-al*, salut ; *oq-a*, boire, *oq-ob-al*, coupe ; *wa*, manger, *wa-ib-al*, salle à manger, table ; *to*, aider, *to-ol*, celui qui aide, *to-b-al*, aide, secours ; *poc*, soutenir, *poc-ob-el*, bouclier, *poc-ob-al*, pilier ; *na-oh*, sagesse, *na-oh-ib-al*, science, art ; *tzon*, demande, *tzon-oh*, demander, *tzon-ob-al*, prière ; *war*, dormir, *war-ab-al*, dortoir, etc.

Dérivation par suffixes avec répétition de la consonne initiale.

Ce procédé consiste à répéter avant le suffixe la consonne initiale du thème, en ayant soin d'intercaler la voyelle thématique quand l'euphonie l'exige.

Bak, percer ; *bak-a-b-a*, percer souvent.

He, tirer à soi ; *he-h-a*, tirer à soi souvent.

Ya, donner ; *ya-y-a*, donner souvent.

Cham-a-ch-a, ruminer ; *mur-u-m-uh*, ne pas s'accorder ; *tze-eh*, rire ; *tz-eh-tz-oh*, bramer (le cerf).

Lah, pierre plate, ce qui est étendu ; *lah-l-ic*, étendu.

Bem-b-ic, ondoyer ; *boh-b-ic*, secouer ; *nut-u-n-ic*, réunir des aumônes ; *per-e-p-ic*, se friser ; *zil-z-ot-ic*, trembler.

Bar-b-ot, s'éreinter ; *boh-b-ot*, s'agiter ; *chop-ch-ot*, cuire (la plaie) ; *lem-l-ot*, briller ; *non-o-n-ot*, bourdonner dans la tête ; *pich-p-ot*, être en érection ; *rob-r-ot*, briller ; *tar-a-t-ot*, faire du tapage ; *wou-w-ot*, aboyer ; *zob-o-z-o*, s'enfoncer dans la boue.

Per-p-ex, crête de coq ; *zun-z-uy*, mille pieds.

Rux-r-ic, long et étroit ; *tzir-i-tz-ic*, imberbe ; *wur-u-w-ic*, goîtreux ; *yon-o-y-ic*, solitaire ; *zih-z-ic*, droit et lisse ; *won-o-w-oh*, resplendissant, etc.

Répétition de la voyelle et de la consonne finales.

Exemples : *yup-u-p*, être sur le point de s'éteindre (le feu) ; *pich-i-ch*, pincer ; *potz-o-tz*, s'endurcir ; *wop-op*, s'enfoncer les pieds dans la terre ; *gap-a-p*, avoir soif ; *bak-a-k*, résonner ; *gat-a-t*, souffrir, etc.

Redoublement.

Exemples : *mur-mur*, se former des ampoules ; *nuz-nuz*, ramper comme le serpent ; *poh-poh*, fort rouge ; *pot-pot*, bouillir ; *hu-hun* pour *hun-hun*, chacun, de *hun*, un ; *ca-cab* pour *cab-cab*, de deux en deux ; *ox-ox*, de trois en trois.

Dérivation à l'aide de préfixes.

On forme un certain nombre de mots en préfixant à des radicaux ou à des thèmes nominaux la particule possessive *ah-* :

Exemples : *au*, collier ; *ah-au*, possesseur de collier, roi.
cun, médecine ; *ah-cun*, médecin.
zu, flûte ; *ah-zu*, musicien.
pau, péché ; *ah-pau*, pécheur.
puwak, métal ; *ah-puwak*, orfèvre.
tziz-on, couture ; *ah-tzizon*, tailleur.
Rabinal, nom de lieu ; *ah-Rabinal*, qui est de Rabinal.

La particule diminutive *x-* *(ix-)*, préfixée à des noms, indique le sexe féminin ; si un guerrier se nomme *tziquin* « l'Oiseau » ou *gek-a-cuch* « l'Aigle noir », sa femme sera *x-tziquin* ou *x-gek-a-cuch*.

L'abbé Brasseur signale, comme étant formés de la même manière, les mots *x-cab* « cire », de *cab*, miel ; *x-gag* « griffes », de *gag*, feu ; *x-pach* « lézard », de *pach*.

De la composition.

Dans les composés du quiché, qui sont pour la plupart binaires, le premier élément se présente, tantôt muni d'une voyelle appartenant au suffixe déterminatif dont la consonne finale est élidée, tantôt, au contraire, à l'état de radical. Exemples :

a. *Gek-a-cuch*, l'aigle noir = *gek*, noir + *a*, de *al* + *cuch*, aigle.

Gan-a-cab, miel jaune = *gan*, jaune + *a* + *cab*, miel.

Zak-i-puwak, argent = *zak*, blanc + *i*, de *-il* + *puwak*, métal.

Pom-i-che, sorte de cire végétale (?) = *pom*, copal + *i* + *che*, arbre.

Oh-a-che, laurier = *oh* + *a*, de *-al* + *che*.

Oh-i-che, noyer = *oh* + *i*, de *-il* + *che*.

β. *Gal-gab*, bracelet = *gal*, lier, lien + *gab*, bras.

Zak-amag, paix = *zak*, blanc + *amag*, bourg.

Gug-raxon, plumes vertes = *gug*, plume précieuse + *rax-on*, vert.

Chuch-gug, la mère des plumes précieuses = *chuch*, mère + *gug*.

Cak-rail, douleur très-vive = *cak*, rouge + *ra-il*, douleur.

Itz-biih, maudire = *itz*, mauvais + *bi-ih*, dire.

Mawi-hun, personne, aucun = *mawi*, non + *hun*, un.

Et-camarah, porter les signaux = *et*, signal + *cam-ar-ah*, porter.

Qui-che, nom d'un pays = *qu-i*, eux, beaucoup + *che*, arbre.

Nim-che, nom de lieu = *nim*, grand + *che*.

Achih-mun, esclave mâle = *ach-ih*, mâle + *mun*, esclave.

Ixok-mun, esclave femelle = *ixok*, femme + *mun*.

On trouve dans le Rabinal-Achi quelques composés trinaires ou quaternaires, parmi lesquels je citerai : *an-boz-zaki-hal*, se hâtent d'éclore les épis de maïs blanc = *an*, *an-ah*, courir + *boz*, éclore + *zak*, blanc, *zak-il* + *hal*, épi de maïs.

CONCLUSIONS.

Au point de vue grammatical :

I. Le quiché exprime la relation analytiquement, sauf dans certaines formes où les pronoms personnels s'unissent à des particules, soit temporales, soit modales, soit négatives, et dans certaines autres où ces mêmes pronoms s'incorporent entre une préposition et un nom régi.

II. Il n'y a, au regard des noms, que des prépositions.

III. On ne trouve, en quiché, ni incorporation du pronom ou du nom régis entre le pronom-sujet et le thème verbal, ni conjugaison objective personnelle.

IV. Les pronoms personnels et les indices temporaux se préposent au thème verbal.

V. Les pronoms personnels s'unissent polysynthétiquement à quelques noms.

VI. Les thèmes verbaux transitifs sont personnalisés par les pronoms dits possessifs, tandis que ceux des verbes intransitifs le sont par les pronoms substantifs.

Au point de vue lexique :

I. La dérivation par suffixes est le procédé fondamental.

II. Le quiché emploie deux procédés de répétition partielle, consistant : l'un à répéter la consonne initiale, l'autre à répéter la consonne finale.

III. Les composés sont généralement binaires.

IV. L'emboîtement se réduit d'une part à l'apocope de la voyelle finale de quelques particules, d'autre part à l'apocope de la consonne du suffixe déterminatif dans un certain nombre de composés.

LANGUE MAYA.

Il y a, en maya, trois séries de pronoms personnels simples et sept séries de pronoms personnels combinés.

Pronoms personnels simples.

1° La première série est celle des pronoms exclusivement personnels :

	I	II	III
Sing.	*en*	*ech*	
Plur.	*on*	*ex*	

Ces pronoms se postposent aux noms, en qualité de pronoms-sujet : *mehen en,* je [suis] fils ; *batab ech,* tu [es] cacique ; *uahbal ech yalan boy-bec,* couchée toi sous l'ombre d'un chêne, etc.; ils se suffixent, en la même qualité, au thème des verbes intransitifs dans tous les temps autres que le présent.

Le prétérit des verbes intransitifs est caractérisé par la suffixation de la particule *-i,* qui s'élide au contact des pronoms personnels :

Nac-en, je montai.	*nac-on,* nous montâmes.
Nac-ech, tu montas.	*nac-ex,* vous montâtes.
Nac-i, il monta.	*nac-ob,* ils montèrent.

Remarque. — Les verbes comme les noms forment le pluriel en *-ob.*

Le futur des verbes intransitifs est caractérisé par la suffixation de *-ac, -ec, -ic, -oc, -uc* au thème verbal précédé du radical *bin* « aller ».

Bin nac-ac-en, je monterai. *bin nac-ac-on,* nous monterons.
Bin nac-ac-ech, tu monteras. *bin nac-ac-ex,* vous monterez.
Bin nac-ac, il montera. *bin nac-ac-ob,* ils monteront.

Les pronoms de la première série se postposent ou se suffixent aux verbes transitifs en qualité de pronoms-objet. Exemples : *ú keyah en in yum,* mon père me frappa ; *yacunah in cah ech,* je t'aime.

2° La seconde série est celle des pronoms personnels dits possessifs qui se préposent aux thèmes commençant par une consonne :

	I	II	III
Sing.	*in*	*á*	*ú.*
Plur.	*ca*	*a... ex*	*ú... ob.*

3° La troisième série est celle des pronoms de même nature, qui se préfixent aux thèmes commençant par une voyelle :

	I	II	III
Sing.	*u*	*au*	*y.*
Plur.	*c*	*au... ex*	*y... ob.*

Les pronoms de ces deux séries se préposent ou se préfixent aux noms :

in yum, le père de moi. *u-otoch,* la maison de moi.
á yum, le père de toi. *au-otoch,* la maison de toi.
ú yum, le père de lui. *y-otoch,* la maison de lui.
ca yum, le père de nous. *c-otoch,* la maison de nous.
a yum-ex, le père de vous. *au-otoch-ex,* la maison de vous.
ú yum-ob, le père d'eux. *y-otoch-ob,* la maison d'eux.

Les mêmes pronoms se préposent ou se préfixent aux verbes transitifs à tous les temps autres que le présent.

Le prétérit des verbes transitifs est caractérisé par le suffixe *-ah* :

In tzic-ah, j'ai obéi ; *á tzic-ah, ú tzic-ah*, etc.

In cam-b-ez-ah, j'enseignai ; *á camb-ez-ah, ú cam-b-ez-ah*, etc.

Le futur de ces mêmes verbes est caractérisé par la suffixation de *-ab, -eb, -ib, -ob, -ub* ou de *-é* au thème verbal précédé du radical *bin*.

Bin in tzic-ib ou *bin in tzic-é*, j'obéirai ; *bin u ohel-t-é*, je saurai ; *bin in canan-t-é*, je garderai.

Les verbes compulsifs en *-ez-ah* ne prennent pas de suffixe caractéristique au futur : *bin in cam-b-ez*, j'enseignerai.

Les verbes intransitifs forment leur présent en postposant au thème verbal mis à l'infinitif le radical *cah* précédé du pronom dit possessif :

Nac-al, monter : *nac-al in cah*, je monte.
nac-al á cah, tu montes.
nac-al ú cah, il monte, etc.

Le présent des verbes transitifs est actuellement caractérisé par le suffixe *-ic* :

In cam-b-ez-ic, t-en cam-b-ez-ic, j'enseigne.
In tzic-ic, t-en tzic-ic, j'obéis.
In can-an-t-ic, t-en can-an-t-ic, je garde.

Mais il paraît qu'anciennement le présent de ces verbes se formait comme celui des verbes intransitifs :

Cam-b-ez-uk in cah, tzic in cah, can-an in cah.

Cette formation analytique consiste purement et simplement dans l'apposition d'un nom verbal au radical nomino-

verbal *cah* « l'être occupé à, l'occupation » affecté du pronom personnel dit possessif, de telle sorte que *nacal in cah* signifie au propre « le monter [est] de moi l'être occupé à ».

C'est le lieu de constater que le prétérit, le futur et le présent actuel des verbes transitifs consistent en des noms verbaux différents affectés des pronoms dits possessifs en tant que noms, d'où il suit que ces pronoms sont en réalité des pronoms régis ou des pronoms-objet. Ainsi *u-ukah za* « j'ai bu de la bouillie » revient à dire « de moi boisson [a été, fut] la bouillie » ; de même *u-ilic in yum* « je vois mon père » équivaut à « de moi vision [est] de moi père ».

Le prétérit intransitif *nac-en* « je montai » paraît être morphologiquement identique à l'aryen *ás-mi ;* mais, ici encore, *nac* est un nom verbal, ainsi que le démontre le pluriel de la troisième personne *nac-ob* « monteurs ». *Nac-en* revient à dire « « monteur [autrefois] moi ».

Pronoms personnels combinés.

1° La première série est celle des pronoms exclusivement personnels composés synthétiquement avec *ca* ou *ci,* particule d'actualité.

Ces pronoms se postposent ou se préposent au sujet de l'action, en qualité de pronoms-objet. Exemple : *lic ú-ɔa-ic han-al in yum c-en, c-en-ix ú haɔ-ic,* comme mon père me donne de la nourriture, ainsi il me bat (*lic,* comme ; *ú-ɔaic,* il donne, de lui don ; *han-al,* nourriture ; *in yum,* de moi le père ; *c-en,* moi, à moi ; *c-en-ix,* moi aussi ; *u haɔ-ic,* il frappe, de lui le frappement).

2° La seconde série est celle des pronoms dits possessifs combinés avec cette même particule d'actualité.

Ces pronoms s'emploient en qualité de pronoms-sujet. Exemples : *bal c-au ok-t-ic*, que pleures-tu ? *c-in ɔab-al*, je suis placé (actuellement de moi l'être placé).

3° La troisième série est celle des pronoms exclusivement personnels composés synthétiquement avec la conjonction *ca* « quand, lorsque ». Exemples : *c-en bin-i*, quand je m'en allai, au lieu de *ca bin-en ; c-on bin-i*, quand nous nous en allâmes.

4° La quatrième série est celle des pronoms exclusivement personnels composés synthétiquement avec la particule négative *ma*. Exemple : *m-en ba u chayan uinic-ob*, je ne suis pas comme le reste des hommes (*m-en*, pas moi ; *ba*, comme ; *chayan*, reste ; *uinic-ob*, hommes ; *u*, pronom indiquant que *uinic-ob* est au génitif).

5° La cinquième série est celle des pronoms exclusivement personnels composés polysynthétiquement avec la préposition *ti* « à, vers, dans, en, avec, de » :

	I	II	III
Sing.	*t-en*	*t-ech*	
Plur.	*to-on*	*te-ex*	

Ces pronoms s'emploient comme pronoms substantifs absolus devant les noms et devant les verbes. Exemples : *t-ech tulacal in tucul*, toi toute ma pensée (*t-ech*, toi ; *tulacal*, tout ; *in tucul*, de ma pensée) ; *t-en c-en* (pour *ci-en*), moi je dis.

Ils s'emploient également comme pronoms-sujet : *t-en nac-i*, je montai, au lieu de *nac-en ; t-en cam-b-ez-ic*,

j'enseigne (en moi l'enseignement) ; *t-en yac-un-i*, j'aimai, etc.

Ces mêmes pronoms se postposent aux verbes transitifs en qualité de pronoms-objet. Exemples : *u al-ab t-ech*, je te dirai ; *baxtumenel au al-ic bin-il à cam-b-ez t-en*, pourquoi dis-tu [que] tu m'enseigneras (*bax-t-u-menel*, quoi-dans-de-lui-cause, pourquoi ? *au al-ic*, tu dis, de toi le dire ; *bin-il*, nom verbal dérivé de *bin*, aller ; *t-en*, à moi, vers moi, moi).

Il est vraisemblable que *t-en* a été employé en qualité de pronom-objet avant de l'être en qualité de pronom-sujet. Quoi qu'il en soit, je constate que le maya a eu successivement recours à trois modes d'expression pour rendre le temps présent :

I. *Cam-b-ez-ah in cah*, l'enseigner [est] de moi l'être occupé à.

II. *In cam-b-ez-ic*, l'enseigner de moi.

III. *T-en cam-b-ez-ic*, en moi l'enseigner.

6° La sixième série est celle des pronoms dits possessifs composés polysynthétiquement avec *-ba* « personne », de manière à former un pronom réfléchi : *in haɔah in-ba*, je me frappai moi-même (je frappai la personne de moi, de moi frappement de moi personne) ; *u lox-ic u-ba tanba-ob*, ils se battent réciproquement. Dans cet exemple, *-ob*, indice de pluralité, bien que suffixé à l'adverbe *tanba* « réciproquement », se rapporte au pronom singulier *u*, avec lequel il forme la troisième personne du pluriel, absolument comme dans *u yúm-ob* « le père d'eux ».

7° La septième série est celle des pronoms dits possessifs composés polysynthétiquement avec *tial* « le propre » ou avec *tilil* « propriété » :

In-tilil, la propriété de moi, le mien.
A-tial, la propriété de toi, le tien, etc.

Les pronoms dits possessifs se préfixent, en qualité de pronoms-objet, aux postpositions *etel*, avec (*etel*, compagnon) ; *icnal*, avec ; *oklal*, à cause de ; *okol*, contre ; *alan*, sous. Exemples : *u-etel*, avec moi ; *au-etel*, avec toi ; *y-etel*, avec lui ; *u-icnal*, avec moi ; *c-oklal*, à cause de nous ; *u-okol*, contre moi ; *y-okol*, contre lui ; *y-alan*, sous lui.

DU POLYSYNTHÉTISME.

La relation est exprimée polysynthétiquement dans les formes *in-ba*, *in-tilil*, *u-etel*, etc.

Il y a également expression polysynthétique, mais avec une sorte d'incorporation, dans les composés qui suivent :

α. *T-in-ba*, en moi-même, à moi-même (dans-de-moi-la personne) ; *t-a-ba*, en toi-même, à toi-même ; *t-u-ba*, en lui-même, à lui-même, etc.

β. *T-in-men*, *t-in-menel*, par moi, pour moi, à cause de moi (*ti* + *in* + *men-el*, *men*, cause, fondement, raison d'être) ; *t-a-men*, *t-u-men*, etc.

γ. *T-in-pach*, derrière moi, à ma suite (*ti* + *in* + *pach*, épaule, derrière) ; *t-a-pach*, *t-u-pach*.

δ. *T-u-cal*, à cause de lui, à cause de (*ti* + *u* + *cal*, cause).

ε. *T-u-tan*, en présence de lui, devant lui, en présence de, devant (*ti* + *u* + *tan*, vers, milieu, en avant).

ζ. *T-u-zut-pach*, autour de lui, autour de (*ti* + *u* + *zut*, tour, cercle, rond + *pach*).

θ. *T-u-xul,* à la fin de lui, enfin (*ti* + *u* + *xul,* fin, achèvement).

κ. *T-u-yam,* entre, au milieu de (*ti* + *u* + *yam,* milieu, centre).

λ. *T-u-yukul,* partout (*ti* + *u* + *yukul,* tout).

μ. *T-u-zebal,* promptement (*ti* + *u* + *zeb-al,* célérité).

ν. *T-u-ziik,* à gauche (*ti* + *u* + *ziik,* gauche).

Il y a aussi polysynthétisme, avec incorporation suivant la formule VERBE-OBJET-SUJET, dans *cha-ha-n-en,* je portai de l'eau = *cha,* porter + *ha,* eau + *n,* suffixe thématique + *en,* pronom-sujet.

Le maya ne possède, pour exprimer les relations des noms dans l'espace (déclinaison nominale), que des prépositions dont la principale est *ti* = *chi* du quiché.

FORMATION DES MOTS.

Les mots se forment :

1° Par dérivation à l'aide de verbes auxiliaires ;
2° Par dérivation à l'aide de suffixes ;
3° Par dérivation à l'aide de préfixes ;
4° Par redoublement ;
5° Par composition.

Dérivation à l'aide de verbes auxiliaires.

On forme des verbes intransitifs en suffixant à des radicaux soit nus, soit dérivés, les verbes auxiliaires *hal, lahal, pahal, cahal.*

α. Le verbe *hal* « se tenir debout, *stare, estar* » s'emploie au prétérit et au futur *(h-i, h-ac)* avec la significa-

tion de « *estar,* être ». Comme substantif, *hal* signifie tige, bambou, rosée.

Exemples des verbes dérivés :

Hah, vrai ; *hah-hal,* être vrai ; *hah-hi, hah-hac.*
Cek, noir ; *cek-hal,* être noir ; *cek-hi, cek-hac.*
Bol, rond ; *bol-hal,* rouler ; *bol-hi, bol-ac.*
Buh, fendre ; *buh-hal,* se fendre ; *buh-hi, buh-ac.*
Yan-il, existence ; *yan-hal,* se trouver, être ; *yan-hi, yan-ac.*
Bek-ech, aminci ; *bek-ech-hal,* s'amincir ; *bek-ech-hi, bek-ech-ac.*

β. Le verbe *lah-al* « s'étendre, s'achever, finir » de *lah,* ce qui est étendu, dalle ; tout, fin, terme), forme régulièrement le prétérit en *lah-i* et le futur en *lah-ac.*

Ce verbe se suffixe à un certain nombre de radicaux, soit nus, soit dérivés, à l'expression desquels il ajoute une nuance de pluralité :

Em-el, descendre ; *em-lahal,* descendre tous.
Bin, aller ; *bin-lahal,* aller tous à la fois.
Ach, ride ; *ach-lahal,* se rider, etc.

Le prétérit *lah-i* et le futur *lah-ac* servent à dériver un certain nombre de radicaux donnant naissance à des noms verbaux en *-tal :*
Cach, briser ; *cach-t-al,* se briser ; *cach-lah-i, cach-l-ac.*
Cux, vie ; *cux-t-al,* vivre ; *cux-lah-i, cux-l-ac,* etc.

C'est bien à tort que l'abbé Brasseur veut faire de *t-al* un verbe substantif auxiliaire ; en effet, à ces infinitifs intransitifs correspondent des infinitifs transitifs en *t-ah :* *bucin,* vêtement ; *bucin-t-al,* se vêtir ; *bucin-t-ah,* vêtir,

Chéen, écorce ; *chéen-t-al*, s'écorcer ; *chéen-t-ah*, écorcer.
Catz-ub, clair ; *catz-ub-t-al*, s'éclaircir ; *catz-ub-t-ah*, éclaircir, etc.

Cach-t-al, *cux-t-al*, *bucin-t-al*, *bucin-t-ah*, etc., sont pour *cach-at-al*, *cux-ut-al*, *bucin-it-al*, etc., car le maya, à la différence du quiché, syncope très-fréquemment les voyelles. Exemples : *lub-l-en* pour *lub-ul-en*, je tombai ; *eb-z-ah* pour *eb-ez-ah*, affiler ; *el-z-ah* pour *el-iz-ah*, brûler ; *nac-l-in cah* pour *nac-al in cah*, etc.

γ. Le verbe *pah-al* « devenir, se faire » (maya *pa*, être debout, être posé ; quiché *pa-al*, qui est debout), forme régulièrement le prétérit en *pah-i* et le futur en *pah-ac*.

Exemples de verbes dérivés :

Haz, entier ; *haz-pahal*, se compléter ; *haz-pah-i*, *haz-pah-ac*.
Chay, surplus ; *chay-pahal*, s'ajouter ; *chay-pah-i*, *chay-pah-ac*.
Hok, lier ; *hok-pahal*, se lier ; *hok-pah-i*, *hok-pah-ac*, etc.

δ. *Cah-al* « demeurer, habiter » (*cah*, terre, lieu habité, ville ; être occupé à, être à, faire), se suffixe dans un petit nombre de cas. Exemple : *et*, signal ; *et-cahal*, signaler.

On forme des verbes transitifs, en suffixant à des radicaux, soit nus, soit dérivés, les verbes *cun*, *cun-ah* ou *cin-ah* « ensorceler, pouvoir faire, être capable de ». Exemples :

Bek-ech, aminci, *bek-ech-cun*, amincir.
Cah-al, demeurer ; *cah-cun*, faire demeurer.
Cet, égal ; *cet-cun*, égaliser.
Chil, ce qui est étendu ; *chil-cun-ah*, étendre, etc.

Remarque. — On a vu plus haut qu'un certain nombre de verbes prétendus dérivés par *-hal* forment le futur en *-ac* et non en *-hac ;* d'autre part, des verbes, dans lesquels n'entre pas cet auxiliaire, forment le prétérit en *-hi* et le futur en *-ac*. Par exemple : *cul-al*, s'asseoir : prét. *cul-hi*, fut. *cul-ac ; bāb,* ramer : prét. *bāb-hi*, fut. *bāb-ac*. Il faudrait donc admettre que le prétérit *h-i* concourt à former *bol-hi, buh-hi, cek-hi,* tandis qu'il ne concourrait pas à former *cul-hi, bāb-hi*, etc.

Ce résultat, inadmissible, me porte à croire que l'emploi du verbe *hal* comme auxiliaire est chose très-douteuse, et je me demande si la difficulté ne se résoudrait pas en admettant que le prétérit des verbes transitifs a été primitivement formé par la suffixation de la caractéristique *i* à un nom verbal en *ah*, de telle sorte que *hah-hi* et *bāb-hi* ne seraient rien autre chose que *hah-ah-i* et *bāb-ah-i,* syncopés ?

De la dérivation à l'aide de suffixes.

Les suffixes de dérivation du maya étant, en immense majorité, identiques à ceux du quiché, je me bornerai à quelques exemples :

AN « être debout, supporter, soutenir, aider » :
An-al, se soutenir ; *an-ac*, supporté, debout.

AN-AT, soutenir, supporter, aider : prés. *an-t-ic* pour *an-at-ic,* fut. *an-t-é* pour *an-at-é,* prét. *an-t-ah* pour *an-at-ah.*

AN-C-AL pour AN-AC-AL, être debout : prét. *an-ca-hi* et *an-hi* pour *an-ac-ah-i*, fut. *an-ac-nac* et *an-ac* pour *an-ac-an-ac.*

An-c-il pour *an-ac-il*, être debout ; *an-il*, appui.
An-t-ah-ul pour *an-at-ah-ul*, protecteur.
An-t-ab-al pour *an-at-ab-al*, être soutenu, aidé.
An-t-ic pour *an-at-ic*, appui, support.

CUL « fondement, assise » :
Cul-al, s'asseoir ; *cul-ic*, assis ; *cul-an*, assis.
Cul-el, qui est assis, seigneur, dame.
Cul-cinah pour *cul-ic-in-ah*, asseoir, poser, placer (1).
Cul-cina-bal, être assis, installé, pour *cul-ic-in-ab-al*.
Cul-eb-il, qui peut s'asseoir.
Cul-t-ah, asseoir, mettre en place, pour *cul-at-ah*.

EL « brûler » (transitif) :
Prés. *el-ic*, prét. *el-ah*, fut. *el-é*.
El-an, brûlé ; *et-em*, brûlant, ardent.
El-el, brûler (intransitif) : prét. *el-i* pour *el-eh-i*, fut. *el-ec*.
El-el-il, brûlure, ardeur.
El-z-ah ou *el-ez-ah*, incendier : prés. *el-z-ic* pour *el-ez-ic*.
El-iz-ah, incendier, incendiaire.
El-iz-ab-al, être incendié.

CEL « froid, glacé ; froidure, fièvre » :
Cel-h-al, avoir froid, pour *cel-ah-al* ou *cel-eh-al*.
Cel-t-al, se refroidir, pour *cel-et-al*.
Cel-em, frais, jeune, robuste, beau ; *cel-en*, id.
CEL-EM-H-AL pour CEL-EM-EH-AL, se fortifier : prét. *cel-em-hi* pour *cel-em-eh-i*, fut. *cel-em-ac*.

(1) L'emploi de *cun*, *cun-ah*, *cin-ah* comme auxiliaire me paraît d'autant plus douteux que ce verbe possède en propre la signification bien précise « d'ensorceler, d'être puissant. »

Cel-m-il, vigueur, beauté, jeunesse, pour *cel-em-il*.
CEL-T-AH, rendre frais, refroidir, pour *cel-et-ah*.
Cel-t-ic pour *cel-et-ic*, frais, froid, glacé.

Dérivation à l'aide de préfixes.

On forme un certain nombre de mots en préfixant ou à des radicaux ou à des thèmes, soit verbaux, soit nominaux, la particule possessive *ah* :

Motul, nom de ville ; *ah-Motul*, originaire, habitant de Motul.
Cay, poisson ; *ah-cay*, pêcheur.
Ceh, cerf, bête fauve ; *ah-ceh*, chasseur.
Cim-z-ah, tuer ; *ah-cim-zaah*, meurtrier.
Chem, bateau ; *ah-chem*, batelier.
Kin, soleil ; *ah-kin*, astrologue.
Lob, mal, vice ; *ah-lob*, mauvais, méchant.
Ohel, savoir ; *ah-ohel*, savant, sage.
Tuz, mensonge ; *ah-tuz*, menteur.
Nac-al, le monter ; *ah-nac-al*, celui qui monte.

Le sexe masculin s'indique par la préfixation de cette même particule :

Ah-Pech, celui qui s'appelle Pech.

Ix préfixé indique le sexe féminin :

Ix-Pech, celle qui s'appelle Pech.
Mehen, fils ; *ix-mehen*, la fille.

Répétition de la consonne et de la voyelle initiales.

Les verbes fréquentatifs se forment par la répétition de la consonne et de la voyelle initiales. Exemples :

Bayk-ab, caresser ; *ba-bayk-ab.*
Kit-ah, répandre ; *ki-kit-ah,*
Bith, sevrer ; *bi-bith.*

Du redoublement.

Exemples : *kan,* jaune, *kan-kan,* très-jaune ; *be,* chemin, *be-be,* marcher, etc.

De la composition.

Les composés sont pour la plupart binaires. Exemples :
Akal-chéeb, l'aiguade aux arbres = *ak-al,* aiguade + *ché-eb,* arbre.
Becan-chen, le puits du ravin = *becan,* ravin + *chen,* puits.
Cal-kab, poignet = *cal,* gorge, cou + *kab,* main, bras.
Chumuc-akab, minuit = *chumuc,* milieu + *akab,* nuit.
Mayac-ché, table de bois = *mayac,* table + *ché,* bois, arbre.
Mucuy-ché, le bois des tourterelles = *mucuy,* tourterelle + *ché.*
Xibil-coh, puma mâle = *xib-il,* mâle + *coh,* puma.
Bokob-xuthen, vase à battre le chocolat = *bok-ob,* battement + *xuth-en,* vase.

Composés renfermant plus de deux éléments :
Cit-bolon-tum, nom d'une divinité = *cit,* sanglier + *bolon,* neuf + *tum,* pointe.
Kan-cab-chen, nom de lieu = *kan,* jaune + *cab,* terre + *chen,* puits.
Ah-bah-yoc-tzimin, maréchal-ferrant = *ah-bah,* cloueur + *yoc,* pied, sabot + *tzim-in,* chevaux.

On voit qu'il n'y a pas d'emboîtement entre les éléments composés.

Lucien Adam.

IDIOMES DU RIO-NUNEZ

(CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE)

Pendant une année de séjour à Boké (Rio-Nunez), j'ai recueilli quelques notes sur les différents idiomes parlés dans le pays. Sans notions suffisantes de linguistique, je n'ai pu éviter les écueils dans lesquels sont tombés, bien avant moi, tant de voyageurs et de missionnaires ; mais au moins, je n'ai apporté dans mon étude aucune idée préconçue : j'ai simplement écrit ce que j'ai entendu, en m'aidant de l'expérience d'hommes très au courant des langues africaines, grâce à leurs relations commerciales incessantes avec les noirs.

J'emploierai, pour exprimer les mots des idiomes indigènes, l'orthographe et la phonétique française. Ainsi, le double signe *ou* a la valeur du même groupe en français dans les mots « tout, vous » : c'est la voyelle italienne et allemande *u* ; — les signes *an*, *on*, sans marquer un son aussi franchement nasal que dans notre langue, n'ont pas non plus un son aussi bref que dans les langues où l'*n* se prononce bien détaché de la voyelle ; toutefois, je les ai fréquemment entendus sonner comme dans « tant, mon », et, d'autre part, il est des cas où l'*n* est parfaitement détaché de la voyelle qui le précède : j'indiquerai cette dernière consonnance en faisant suivre l'*n* d'une apostrophe, *n'* ; — le *g* final, venant après un son nasal ou presque nasal, se prononce à peine ; — le

groupe *gu,* devant *i* ou *e*, se prononce *g* dur, comme dans les mots « guinée, guise » : c'est le *g* allemand de *gift, geben.* — *Y* a le son d'un *i* très-long, précédé des voyelles *o*, *e*, *a* et suivi d'un *e* muet ; il crée un son de diphthongues assez rare dans notre langue actuelle, mais répondant bien aux consonnances οι, ει, αι, du grec classique. — L'*e* final est souvent muet ou à peine formé. — L'*h* sera toujours aspiré.

I. — IDIOME SOUSOU.

Le sousou est la langue commune au Rio-Nunez. Il est parlé par les Landoumans et les Nalous, presque à l'égal de leur langue propre. Je ne saurais dire si cet idiome est partout identique. (Il sera facile de s'en assurer en consultant les tableaux de Koelle et en comparant leurs mots aux miens.)

SUBSTANTIFS. — Ils ne se déclinent pas ; ils diffèrent quelquefois, mais exceptionnellement, au masculin et au féminin. En général, les sexes sont exprimés par les mots « mâle » et « femelle » ajoutés au nom. Exemples : *jhémé,* homme, mâle ; *guiné,* femme, femelle ; *so,* cheval ; *so guiné,* jument ; *konkourou* ou *torjhé jhémé,* coq ; *torjhé guiné,* poule. — Le pluriel est très-régulièrement formé par l'adjonction d'un suffixe, *ye* ou *eye*, au nom singulier : *jhémé,* homme, *jhémeye,* hommes ; *so,* cheval, *soye,* chevaux ; *banki,* case, *bankieye,* cases. Dans certains cas, la terminaison qui marque le pluriel est *aye ;* cette désinence semble alors tenir lieu de l'article indéfini : *jhéméaye, guinéaye,* des hommes, des femmes, pour désigner un groupe d'individus.

Article. — L'article défini existe sous plusieurs formes et paraît même posséder une sorte de déclinaison ; il se place devant le nom, ou, quand le nom est qualifié, après l'adjectif.

le, la, avec un nom sujet, *ne, ka, a.*
— après l'adjectif qualifiant un nom, *ni, ki, i.*
de, de la, *di.*
à le, à la, *ynajhan, di ?*
par le, par la, *ne.*
le, la, avec un nom régime direct, *ne.*
les, avec un nom sujet, des, *di.*
aux, par les, les, avec un nom régime direct, *ne.*

Adjectifs. — Les *adjectifs qualificatifs,* invariables quant au genre, peuvent offrir une désinence particulière à chacun des nombres ; le substantif abandonne alors au pluriel sa désinence propre : *jhémé fan, guiné fan,* bel homme, belle femme ; *jhémé fani, guiné fani,* beaux hommes, belles femmes. Les qualificatifs se placent après le substantif.

Adjectifs cardinaux :

Un, *kérin'g.*
Deux, *frin'g.*
Trois, *sarhan.*
Quatre, *nâni.*
Cinq, *souhouli, soûhli.*
Six, *séni.*
Sept, *solofrin'g.*
Huit, *solomosarhan.*
Neuf, *solonâni.*
Dix, *fou.*
Onze, *founikérin'g.*
Douze, *founifrin'g.*
Vingt, *mohogné* ou *morhogné.*
Vingt-un, *morhogné ni kérin'g.*
Trente, *tongo sarhan.*
Quarante, *tongo nâni.*
Cinquante. *tongo soûhli.*
Cent, *kémé.* } comme en
Mille, *oulou.* } mandingue.

Adjectifs ordinaux. — A part le premier, *ne sin'gué,* ils se forment par l'adjonction de la finale *dé* aux nombres cardinaux : second, le second, *férin'gdé* ; troisième, le troisième, *sarhandé,* etc. Il y a adjonction d'une lettre euphonique dans les nombres terminés par une voyelle : dixième, le dixième, *foun'dé ;* cent, le centième, *kémen'dé.*

Adjectifs partitifs. — En général, exprimés par des périphrases. Demi se dit *a tagui,* correspondant à notre français « la moitié » ; le double, *frin'g rékafouki,* deux ensemble.

Adjectifs possessifs. — Se placent, comme l'article, avant le substantif. Paraissent invariables :

Mon, ma, mes, *mé : mé jhémé, mé guineye,* mon homme, mes femmes.
Ton, ta, tes, *y.*
Notre, nos, *moujhou.*
Votre, vos, *voka.*
Leur, leurs, *eka.*

Adjectifs interrogatifs. — Paraissent se placer après le substantif et prendre seuls la terminaison numérale au pluriel : quel, quelle, *n'derh* (*rh,* son très-guttural) ou *moun'dou ; guiné moun'douye,* quelles femmes ? *jhémé n'derh,* quels hommes ?

Adjectifs démonstratifs. — Ils m'ont semblé n'être que l'article défini.

Adjectifs indéfinis. — *Brin'g,* tout, tous, toute, toutes ; *kankan,* chacun, chacune ; *dantigue,* autre, autres.

Adjectifs augmentatifs ou *diminutifs.* — Les exemples suivants montrent comment s'expriment l'augmentation et la diminution :

Kouyé, grand ; *kouyé dondondi*, un peu grand ; *kouyé kifan*, très-grand ; *kouyé abère*, le plus grand.

Kéfou, cuillère ; *kéfoukoumbé*, grande cuillère ; *kéfoudi*, petite cuillère.

Jhémé, homme ; *jhémékoumbé*, homme grand, homme à la fleur de l'âge ; *jhémédi*, petit homme ou adolescent.

Dimédi, enfant ou petit enfant ; *dimédidi*, tout petit enfant.

Avant de continuer l'examen des parties du discours, je vais donner quelques phrases bien simples, relatives aux rapports des noms et de l'article entre eux.

Le père de cet homme, *di jhémé a fafa* (de cet homme le père) ; — la mère de cette femme, *di guiné a nga* (de cette femme la mère) ; — la case de l'homme [que vous connaissez], *di jhémédi ka banki* ; — cette case [appartient] à l'homme que vous connaissez, *di banki jhémédi ynajhan kolon'g atalnan'bère* (mot à mot : *di*, cette ; *banki*, case ; *jhémédi*, homme [de l'] ; *ynajhan*, à le ; *kolon'g* exprime une nouvelle idée de spécificité, comme même, lui-même ; *atalman'bère*, tu connais) ; — cet homme est bon, *di jhémé a fan* ; — il a tué un homme, *abata* (il a) *jhémé kérin'g fara* (tué) ; — la case donnée à cet homme, *banki di jhémé naran'fi* (donnée) ; — la case construite par cet homme, *di banki jhémédi najha* (lui-même, que tu me nommes), *rafala* (construite) ; — bon père, *fafa fan* ; — le bon père, *fafa fâni* ; — mauvaise mère, *nga kobi* ; — la mauvaise mère, *ne nga kobi* ; — un homme propre, honnête, blanc, européen, *jhémé fighé* ; — boisson amère, *béré jhono* ; — la boisson amère, *ne béré jhonoki* ; — deux hommes, *jhémé frin'g*.

Pronoms. — *Pronoms personnels,* distincts au singulier et au pluriel, et selon qu'ils jouent le rôle de sujet ou celui de régime :

	SUJET.	RÉGIME.
Je, moi, me,	*n, ntan, mou* (?),	*n, me.*
Tu, toi, te,	*y,*	*y.*
Il, elle, lui,	*a,*	*kong.*
Nous,	*moujhou,*	*moujhou.*
Vous (toujours avec le sens du pluriel : les noirs tutoient la personne à laquelle ils s'adressent),	*o,*	*o* (?).
Ils, eux, les,	*é, à* ou *hà* (avec légère aspiration),	*é.*

Le mot *kong* exprime très-souvent une idée de redoublement, remplace en maintes phrases notre mot « même », à la suite du pronom personnel.

Je m'habille, *n sosé soma* (moi habillement mettre) ; — je me lave, *n majhama* (je ne saurais dire si la terminaison *ma* n'exprimerait pas une idée de répétition ; la phrase se traduirait alors : je lave moi-même) ; — tu me donnes ceci, *y di fimame* (toi ça-même donner à moi) ; — il t'aime, *a vama y kong* (lui aimer toi-même) ; — tu l'aimes, *y vama kong ;* — il nous aime, *a vama moujhou kong ;* — vous l'aimez, *y vama kong, o vama kong ;* — il vous aime, *a vama y kong, a vama o (?) kong ;* — ils l'aiment, *a vama à kong ;* — je les aime, *n vama é kong.*

Dans les phrases suivantes, la forme *mou* contient l'idée de négation, ou peut-être ce mot est-il simplement la négation :

Je ne l'aime pas, *mou vama a kong ;* — tu ne m'aimes pas, *mou vama n'kong ;* — il ne nous aime pas, *a mou vama moujhou kong ,* — nous ne l'aimons pas, *moujhou mou vama a kong.*

Pronoms possessifs. — Ils ont un pluriel formé de la même manière que celui des noms substantifs :

	SINGULIER.	PLURIEL.
Le mien, la mienne,	*nbé,*	*nbeye.*
Le tien, la tienne,	*ybé,*	*ybeye.*
Le sien, la sienne,	*abé,*	*abeye.*
Le nôtre, la nôtre,	*moujhoubé,*	*moujhoubeye.*
Le vôtre, la vôtre,	*ybé* (?),	*ybeye* (?).
Le leur, la leur,	*ébé,*	*ebeye.*

La formation de ces pronoms apparaît assez clairement pour ne nécessiter aucune explication.

Pronoms relatifs. — Ce sont, pour les deux genres et les deux nombres, *die,* qui ; *nejhe,* dont, de qui, que (régime direct ou indirect).

Pronoms interrogatifs. — *Ndé,* qui, de qui, à qui, par qui ? — *y,* que, quoi (aux deux genres et aux deux nombres).

Pronoms démonstratifs. — Comme l'article défini.

Verbes. — Il y a des mots qui sont bien des signes de jugement, qui relient entre eux d'autres mots exprimant des idées, des notions diverses. Mais ces mots d'alliance, si je puis ainsi les appeler, restent sous-entendus dans beaucoup de phrases. Pas de conjugaisons. Les temps sont indiqués plus ou moins clairement par des mots spéciaux, sans doute en rapport avec les idées du présent, du futur, de la condition, etc. On remarque pourtant

quelques transformations du mot-verbe qui exprime l'idée générale correspondant à notre infinitif, transformations qui ressemblent à de vagues essais de conjugaison inconsciente, mais qui pourraient bien n'être que des retours à la racine, plus ou moins dégagée de liaisons. Au lieu de réflexions, qui manqueraient sans doute d'intérêt, mais non peut-être d'étrangeté, sous ma plume inexpérimentée en pareille matière, je vais donner la traduction en sousou de trois verbes français à leurs principaux temps et modes.

1° Verbe ÊTRE : *LANJHANG* ou *LANJH* (?).

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis, *n lanjhang.*
Tu es, *y lanjhang.*
Il est, *a lanjhang.*
Nous sommes, *moujhou lanjhang.*
Vous êtes, *o lanjhang.*
Ils sont, *é lanjhang.*

IMPARFAIT.

J'étais, *n lanjhang noung.*
Tu étais, *y lanjhang noung,* etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été, *n lanjh noung.*
Tu as été, *y lanjh noung,* etc.

FUTUR.

Je serai, *n lanjhmaye.*
Tu seras, *y lanjhmaye,* etc.

CONDITIONNEL.

Je serais, *n'lanjgmaye noung,* etc.

IMPÉRATIF.

Sois, *lanjh.*
Soyons, *lanjhang.*
Qu'ils soient (?).

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que je sois, *n lanjh,* etc.

PARTICIPES.

(?)

2° Verbe AVOIR : *SÔTO.*

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai, *n sôto.*
Tu as, *y sôto,* etc.

IMPARFAIT.

J'avais, *n sôto noung.*
Tu avais, *y sôto noung,* etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu, *n baté sôto.*
Tu as eu, *y baté sôto*, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu, *n bata sôto noung.*
Tu avais eu, *y bata sôto noung*, etc.

FUTUR.

J'aurai, *n sôtoma.*
Tu auras, *y sôtoma*, etc.

CONDITIONNEL.

J'aurais, *n sôtome noung.*
Tu aurais, *y sôtome noung*, etc.

IMPÉRATIF.

Sôto.

SUBJONCTIF.

Que j'aie, *n sôto ou* (*ou* très-sourd), etc.

PARTICIPES.

Ayant, *sôto.*
Eu, *sôto-sôto.*

3° VERBE ÉCRIRE : *SÉBÉ* (*é* très-bref, presque le son d'*i*).

INDICATIF PRÉSENT.

J'écris, *n sébélitima*, etc.

IMPARFAIT.

J'écrivais, *n sébélitima noung.*

PASSÉ DÉFINI.

J'écrivis, *n sébéliti noung.*

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai écrit, *n bata sébéliti.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais écrit, *n bata sébéliti noung.*

FUTUR.

J'écrirai, *n fama sébélitidé.*

CONDITIONNEL (?).

IMPÉRATIF.

Sébéliti, sébélitima.

SUBJONCTIF (?).

PARTICIPES.

Écrivant, *sébélitima* (?).
Écrit, *sébéliti, sébélitima.*

Prépositions, adverbes, interjections, conjonctions. — J'ai recueilli un nombre très-restreint de ces mots : on en trouvera des exemples dans les phrases que j'ai précédemment citées et dans celles qui vont suivre. J'insisterai seulement sur la négation : il n'existe pas de conjugaison négative ; la négation, à la première personne, s'accompagne ordinairement de la suppression du pronom-sujet ; aux autres personnes, elle se place entre le pronom et le verbe :

Je n'écris pas, *mou sébélitima.*
Tu n'écris pas, *y mou sébélitima.*

Il y a parfois répétition de la négation :

Je n'ai pas été, *mou mou n lanjh noung* (ici le pronom serait conservé, si l'on n'admettait pas le redoublement de la négation).
Tu n'as pas été, *y mou mou lanjh noung*, etc.

Exemple de négation et d'affirmation : *fan*, bon ; *kifan*, bon, qui est certainement bon ; *amoufan*, qui n'est pas bon, mauvais. On retrouve la signification négative d'*amou* dans *amouna*, il n'y en a plus, pour désigner qu'une quantité ou un nombre d'une chose spécifiée n'existe plus.

PHRASES ET MOTS DIVERS.

Soleil, *sogué.*
Lune, *quiké.*
Bonjour, *omama.*
De quoi te plains-tu ? *moui jhonoma ?*
Je m'en vais, *bata sigua.*
Allons ensemble, *on' sigua.*
Je descends, *bata sigua labéra.*
Adieu, *vongué ségui.*
Argent, *batangua.*
Pagne, *dougui.*
Paille, *séjhé.*
Tête, *koun'die.*
Bois à brûler, *niégué.*
Mouton, *yéjhé.*
Bœuf, *nin'gué.*
La paix ! silence ! *dojho ! kifan !*
Chaise ou banc, *dojhosé.*
Main, *béléjhé.*
Pied, *sandié.*
Prince ou roi, *mangué.*
Sabre, *déguéma.*
Lit, *sadé.*
Coucher, *sa.*
Dormir, *jhy.*
Lever, *kély.*
Eau, *yé.*
Feu, *té.*
Riz, *mâlé.*
Calebasse, *lin'gué.*
Manger, *ban'dé, ban'dé don.*

J'ai faim, *camé ma.*
Je suis rassasié, *ban'ta louba.*
Oui, *yo.*
Non, *adé.*
Ventre, *fouri.*
Apporte-moi cela, *fa gui rébé.*
Arbre, *houri.*
Fruit, *houridi.*
Fleurs, *hourifougné.*
Feuilles, *houribrojhé.*
Faut-il aller loin ? *moujhou sigaman hiré maconié ?*
Retournons au poste, *moujhou ka goulé taté.*
Où sommes-nous ? *moujhou na min'dé ya ?*
Comment appelles-tu cet arbre ? *gui houri jhlimoujhi ?*
Matin, *guéségui.*
Midi, *sogué na tagui* (soleil est au milieu).

II. — IDIOME LANDOUMAN.

Les Landoumans habitent les deux rives du Rio-Nunez, depuis les hauteurs du Bôvé, qui leur sont disputées par les Foulahs jusqu'à Dibélia. Ils sont resserrés entre le pays des des Tchiapesis au nord, et le pays des Sousous au sud. Leur idiome a les plus grands rapports avec le baga :

Un, *tîne.*
Deux, *marame.*
Trois, *masasse.*
Quatre, *manglé.*
Cinq, *kiame.*
Six, *kiamtîne.*
Sept, *kiamtin'marame.*
Huit, *kiamtin'masasse.*
Neuf, *kiamtin'manglé.*
Dix, *pou.*
Onze, *poudégnine, poudétine.*
Douze, *poudémarame.*
Vingt, *poumarame.*
Cinquante, *poukiame.*
Cent, *kémé* (??).
Mille, *oulou* (??).
Homme, *kémé, jhémé.*
Femme, *guiné.*
Bonjour, *goudimo.*
Adieu, *pasoko.*
De quoi te plains-tu ? *aké mopé mana ?*
Je m'en vais, *nko.*
Tête, *dioumpe.*
Main, *kécha.*
Pied, *kétiéke.*
Mouton, *kankasia.*
Bœuf, *vanan.*
Eau, *damoune, moutie.*
Feu, *nintie.*
Manger, *anakę.*

III. — IDIOME NALOU.

Les Nalous habitent les deux rives du Rio-Nunez, au-dessous du territoire des Landoumans, jusqu'à Victoria ; les limites de leur pays sont assez mal définies au nord et au sud ; elles s'étendent davantage vers le nord.

Je ne puis donner qu'un très-faible spécimen de l'idiome nalou :

Un, *den'déke.*	Six, *té den'déke.*
Deux, *bilé.*	Sept, *té bilé.*
Trois, *pâte, pâté.*	Huit, *té pâté.*
Quatre, *bina.*	Neuf, *té bina.*
Cinq, *tédou.*	Dix, *téblé.*

D'après une version dont j'ai quelque raison de suspecter la véracité, les Nalous compteraient seulement jusqu'à dix et seulement par nombres pairs ; les mots qui expriment ces nombres différeraient de ceux dont je viens de donner la liste :

Deux, *biné.*
Quatre, *bané.*
Six, *pâté.*
Huit, *pâtébiné.*
Dix, *téno.*

IV. — IDIOME BAGA.

Les Bagas sont les noirs du littoral. Les mots que j'ai recueillis dans leur idiome ne correspondent pas aux mots bagas réunis par Koëlle, ainsi qu'on en peut juger par ces exemples :

Un, *time*.
Deux, *méreine*.
Trois, *massasse*.
Quatre, *manglâis*.
Cinq, *tiamatte*.
Six, *tiamatoutine*.
Sept, *tiamtaméréine*.
Huit, *tiamtamassasse*.
Neuf, *tiamtamanglâis*.
Dix, *outio*.
Dieu, *kanou*.
Homme, *foune*.
Femme, *arane*.
Enfant, *aoute*.
Ciel, *afaine*.
Terre, *atoffe*.
Eau, *damoune*.
Riz, *maranne*.
Oui, *io*.
Non, *tié*.
Manger, *etjche*.
Boire, *moune*.
Arbre, *ouri*.
Navire, *abille*.

D'APRÈS KOELLE.

Un, *pin*.
Deux, *pâren, pâran*.
Trois, *pâsâs*.
Quatre, *pân'ere*.
Cinq, *hamat*.
Six, *hamâterkin, dékin*.
Sept, *dépéran*.
Huit, *desâo*.
Neuf, *depânere*.
Dix, *isôfato*.

V. — IDIOMES DIVERS.

D'autres idiomes sont parlés au Rio-Nunez, mais par des noirs étrangers au pays : le wolof, langue des noirs du Sénégal ; le mandingue, langue des cultivateurs qui viennent du Fouta (Toubacayes) : René Caillé en a donné un vocabulaire ; l'arabe, la seule langue écrite.

J'ai eu l'occasion d'observer un assez grand nombre de Yolas ou Diobas du Kabou, conquis par les Foulahs ; j'ai recueilli quelques mots de leur idiome. En voici le tableau :

Un, *bopo*.
Deux, *bopobonki*.
Trois, *bopobondio*.
Quatre, *bopobonio*.
Cinq, *béda*.
Six, *mpadé*.
Sept, *mpadégnagni*.
Huit, *vasé*.

Neuf, *lemberlo*.
Dix, *bapo*.
Dieu, *goudana*.
Soleil, *bouniga*.
Lune, *boulampa*.
Homme, *housa*.
Femme, *mahounali*.
Enfant, *nda*.
Tête, *boifa*.
Main, *goubéda*.
Pied, *ranka*.
Eau, *mambia*.
Manger, *liguénédakane*.

VI. — FOULAH DU FOUTA-DJALON.

On remarquera dans cette partie que certains mots, certaines appréciations ne concordent pas exactement avec ce que M. le général Faidherbe a écrit sur l'idiome poular (langue du Toro, du Damga, etc.). Les dissemblances peuvent être dues à mon inexpérience des langues africaines, mais elles peuvent aussi indiquer un dialecte spécial, hypothèse qui n'a rien de surprenant ni de hasardé, si l'on songe aux dissemblances de mœurs et d'habitudes existant aujourd'hui entre les Pouls du nord et les Pouls du sud.

Dans le Foulah, tel que je l'ai étudié à Boké, l'*s* a toujours un son très-sifflant.

Il y a souvent des redoublements de consonnes, *dabbougol*, *deffougol*.

Il existe au moins deux aspirations très-distinctes : l'une douce, que j'exprimerai par *h* ; l'autre rude, que j'exprimerai par *jh* : cette dernière ne répond pas tout à fait à l'aspiration du même signe des idiomes précédents ; elle offre quelque chose de spécial qu'il m'est impossible de définir et d'indiquer ; elle m'a paru d'une difficulté inouïe à prononcer dans le cours et à la fin de certains mots.

Substantifs. — Ils ne se déclinent pas. Ils sont identiques au masculin et au féminin (*poutiou,* cheval et jument) ou complètement différents aux deux genres (*jhorko,* homme ; *débo,* femme ; *dontogal,* coq ; *guertodé,* poule). — Le pluriel se traduit de plusieurs manières : 1° par l'adjonction de *dé* ou de *bé* au nom singulier : *poutioudé,* chevaux ; *débobé,* femmes ; — 2° par l'adjonction de *guédène : sôudou,* case, *sôudou-guédène,* cases ; dans quelques cas, *guédène* se substitue à la dernière syllabe du mot singulier : *donto-guédène,* coqs ; — 3° par un nouveau mot : *réobébène,* femmes.

Article. — Il n'y a pas d'article indéfini. Il paraît exister un article défini, se plaçant toujours après le nom ou après l'adjectif qualifiant le nom, *on* pour le singulier, *gué* pour le pluriel, sans distinction de genres : *jhorko on,* l'homme ; *débo on,* la femme ; *landan on,* le sel ; *soûdougué,* les cases.

Adjectifs. — Les *qualificatifs* sont susceptibles de grandes variations ; ils prennent le signe du pluriel : *jhorko modio,* un bel homme ; *jhorko modiogué* (on dit aussi *modiobé*), de beaux hommes. Ils revêtent une forme particulière aux deux genres : *baba modio,* bon père ; *débo modiali,* mauvaise femme. Comme on le voit, l'adjectif se place après le nom ; il précède l'article si le nom est défini : *baba modio on,* le bon père. Certains adjectifs, exprimant deux qualités contraires, ne diffèrent que par le suffixe ajouté à un radical invariable : *lâbou,* honnête ou propre ; *lâbali,* malhonnête ou malpropre.

Adjectifs cardinaux :

Un, *gô.*
Deux, *didi.*
Trois, *tati.*
Quatre, *naye.*
Cinq, *gué.*
Six, *guégô.*
Sept, *guédidi.*
Huit, *guétati.*
Neuf, *guénaye.*
Dix, *sapo.*
Onze, *sapogô.*
Douze, *sapodidi.*
Vingt, *nogas, nogaye.*
Vingt-un, *nogaye é gô.*
Trente, *tiapandé tati.*
Quarante, *tiapandé naye.*
Cinquante, *tiapandé gué.*
Soixante, *tiapandé guégô.*
Soixante-dix, *tiapandé guédidi.*
Quatre-vingts, *tiapandé guétati.*
Quatre-vingt-dix, *tiapandé guénaye.*
Cent, *témédéré.*
Mille, *oulouré.*
Mille huit cent soixante et seize, *oulouré témédéré-guétati tiapandé guédidi e guégô.*

Adjectifs ordinaux. — Le premier se dit *arno on* (on prononce en fusionnant la dernière syllabe d'*arno* avec l'article) ; les autres s'expriment par l'adjonction de *gué* ou *guédène* à l'adjectif cardinal ; souvent celui-ci est à la fois cardinal et ordinal, sans adjonction d'aucune particule distinctive : second, *didi guédène ;* la seconde femme, *débo didi gué on ;* la vingtième case, *soûdou nogaye on.*

Adjectifs partitifs et multiplicatifs :

Fétiéré on, la moitié.
Sen'dou (exprimant l'idée de partage).
Din'tati (en trois), le tiers.
Fétiéré naye on, le quart.
Ndé didi, le double.
Ndé tati, le triple.
Ndé naye, le quadruple (*ndé* exprime l'idée de

choses égales qui sont jointes l'une à l'autre ou les unes aux autres).

Adjectifs possessifs :

An, mon, ma, mes.
Ma, ton, ta, tes.
Ko, son, sa, ses.
Mène, notre, nos.
Ma (?), votre, vos.
Mabé, leur.

Adjectifs interrogatifs. — Ils semblent dériver des signes que je crois correspondre à l'article défini :

Débo ondou, quelle femme ?
Débo bé ondou, quelles femmes ?
Débo ondou, de quelle femme ?
Débo ondou guédène, de quelles femmes ?
Débo ombo, à quelle femme ?
Débo ombo guédène, à quelles femmes ?

Adjectifs démonstratifs. — Faut-il regarder comme tels les signes de l'article défini ou admettre des signes particuliers de démonstration ? Mes notes sont trop incomplètes sur ce point pour élucider la question : je n'y trouve que ce seul exemple de démonstration : *o jhorko...* cet homme...

Adjectifs indéfinis :

Pope, tout ; *fope,* tous.
Jhorko o, chaque homme.
Kovoni o, un [homme] quelconque.

Débo kòvoni o, une femme quelconque.
Dantie, autre.

Comparaison, superlatifs et diminutifs. Exemples :

« moins » s'exprime par *sédé* et « plus » par *bouri*.

Bouri diandi, plus grand ; *diandi sédé*, moins grand (la place de la conjonction semblerait indifférente).

Tokodiou, petit ; *tokosoune*, très-petit ; *tokosoun'ko*, tout petit.

O jhorko ne modiguari bouri o, cet homme est plus beau que celui-ci.

PRONOMS. — *Pronoms personnels :*

	SUJET.	RÉGIME.
Je, moi,	*mi, mido,*	*min'gué* ou *min'gue.*
Tu, toi,	*a, ide,*	*ma.*
Il, lui,	*o,*	*mou* ou *mo.*
Nous,	*mène,*	*ménène.*
Vous,	*on,*	*onone.*
Ils, eux,	*é, bé* (?),	*ène.*

Pronoms possessifs :

	SINGULIER.	PLURIEL.
Le mien, la mienne,	*kominkong,*	*kominkong.*
Le tien, la tienne,	*koangkong,*	*komayekong.*
Le sien, la sienne,	*komakokong,*	*komayebékong.*
Le-la nôtre,	*komenkong,*	*komenkong.*
Le-la vôtre,	*komakong,*	*komayekong.*
Le-la leur,	*komabékong,*	*komayekong.*

Je donne cette liste sous toute réserve.

Pronoms relatifs. — Exemples : *boudi ko mi diogui*

kong, l'argent que *(ko)* je possède moi-même (le mot *kong*, déjà signalé dans l'idiome sousou, a probablement été cédé à ce dernier par le foulah ; ce n'est pas d'ailleurs le seul emprunt du sousou au foulah) ; — *boudi ko mi nani féoudioudé*, l'argent dont je puis disposer.

Pronoms interrogatifs. — Je n'en puis citer qu'un : qui, *yhombo ?*

Pronoms démonstratifs :

Ce, cela, *dou, doun, beye.*
Celui-ci, celui-là, *on tigui.*
Ceux-ci, *bé tigui.*

Verbes. — Ce que j'ai dit à propos du verbe, en parlant de l'idiome sousou, s'applique également au foulah. M. Faidherbe, dans son vocabulaire poular, donne une liste assez considérable de verbes terminés en *dé*. Dans le foulah de Boké, j'ai cru remarquer une prédominance sensible de verbes terminés en *gol* ou en *ou*.

On remarquera, dans les essais de conjugaison qui vont suivre, l'emploi de particules exprimant, soit un redoublement du pronom, soit une idée de temps.

1° Verbe être : *VONOU.*

INDICATIF PRÉSENT.	
Ko mi voni, je suis.	*Ko mène voni.*
Ka voni, tu es.	*Ko on voni.*
Ko voni, il est, etc.	*Ko bé voni* (1).

(1) On voit un exemple d'une particule de redoublement tantôt distincte du pronom sujet, tantôt fusionnée avec lui. On notera aussi que la forme régulière de conjugaison que je viens de donner est plutôt théorique que réelle ; elle peut s'employer, mais elle n'appartient pas au langage courant. Le verbe s'élide. Ainsi, au lieu de dire : *ko mi voni lando*, je suis roi, on dit : *ko mi lando.*

IMPARFAIT.

Ko mi voni noung, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

Mi voni noung, etc.

FUTUR.

Mi voneye, je serai.
A voneye, tu seras.
O voneye, il sera, etc.
Mène voneye.
On voneye.
È voneye.

CONDITIONNEL.

Mi voneye noung, je serais, etc.
A voneye noung, etc.

SUBJONCTIF.

Yo mi voni, que je sois (1).
Ya voni, que tu sois, etc. (1).
O voni, qu'il soit, etc.
Mène voni, on voni, é voni.

IMPÉRATIF.

Vonou, sois.
Yo vonou, qu'il soit (1).
Vonène, soyons.
Voné, soyez.
Yo bé vonou, qu'ils soient (1).

PARTICIPE PASSÉ.

Voni.

PARTICIPE PRÉSENT.

On le remplacerait par une périphrase : *si mi voni lando noung,* ou simplement : *si ko mi lando,* [étant] roi, moi [étant] roi.

2° VERBE AVOIR : *DIOGOU, DIOGOUGOL.*

INDICATIF PRÉSENT.

Mi diogui, j'ai.
A diogui, tu as.
O diogui, il a, etc.
Mène diogui.
On diogui.
È diogui.

IMPARFAIT.

Mi diogui noung, j'avais, etc.

PASSÉ INDÉFINI (?).

PLUS-QUE-PARFAIT (?).

FUTUR.

Mi diogaye, j'aurai, etc.

CONDITIONNEL.

Mi diogueye, j'aurais, etc.

SUBJONCTIF.

Si mi diogui, que je sois, etc.
Sa diogui.
Yo diogou.
Yo mène diogou.
Yo on diogou.
Yo bé diogou.

IMPÉRATIF.

Diogou, aie.
Yo diogou, qu'il ait.
Dioguène, ayons.
Diogué, ayez.
Yo bé diogou, qu'ils aient.

PARTICIPES (?).

(1) Autres exemples de pronoms redoublés avec ou sans fusion. On en trouvera de nouveaux dans les conjugaisons suivantes.

3° Verbe MANGER : *NIAMOU.*

INDICATIF PRÉSENT.

Mido niamoudé, je mange.
Ide niamoudé, tu manges, etc.
Imo niamoudé.
Médène niamoudé.
Odone niamoudé.
Odé niamoudé.

IMPARFAIT.

Mido niamoudé noung, je mangeais, etc.

PASSÉ INDÉFINI (?).

PLUS-QUE-PARFAIT.

Mi niaminoung, j'avais mangé, etc.
a niaminoung.
o niaminoung.
méne niaminoung.
on niaminoung.
é niaminoung,

FUTUR.

Mi niamaye, je mangerai, etc.
A niamaye.
O niamaye.
Mène niamaye.
On niamaye.
È niamaye.

SUBJONCTIF.

Yo mi niamou, que je mange, etc.
A niamou.
Yo niamou.
Yo mène niamou.
Yo on niamou.
Yo é (ou *yo bé*) *niamou.*

IMPÉRATIF.

Niame, mange.
Yo niamou, qu'il mange.
Niamène, mangeons.
Niamou, mangez.
Niamé, qu'ils mangent.

PARTICIPES.

Présent : s'exprime par périphrases.
Passé : niama, mangé.

Il est impossible de n'être pas frappé des ressemblances qui existent entre les formes de temps et de modes des verbes sousous et des verbes foulahs ; cette ressemblance a sa raison d'être dans les imitations et dans les emprunts que l'idiome sousou a dû s'assimiler au contact des Foulahs, la race la plus civilisée de toute la côte occidentale d'Afrique (je ne parle pas, bien entendu, des Arabes et des Européens, races émigrantes et passagères).

Prépositions, adverbes, interjections, conjonctions. — On

en trouvera des exemples dans ce qui précède ou dans le vocabulaire qui suit. Je donnerai seulement ici quelques exemples de négation :

Je ne suis pas roi, *mi vona lando.*
Tu n'es pas roi, *a vona lando.*
Je n'étais pas roi, *mi vona lando noung.*
Je n'ai pas été roi, *mi vonalinoung lando.*
Je ne serai pas roi, *mi vonata lando.*
Je n'ai pas d'argent, *mi diogaki boudou.*
Je n'aurai pas d'argent, *mi diogaka boudou.*

La négation semble donc s'exprimer en foulah par une désinence particulière du verbe auquel elle est jointe idéalement.

MOTS DIVERS.

A (préposition), *o.*
Abandonner, *atié.*
Abattre, *sopou.*
Abeille, *niaki.*
Abondant, *doudou.*
Accepter, *nangou.*
Acheter, *sodou.*
Adorer, *batou.*
Age, *doubi.*
Agé, *éboudoubi.*
Aimer, *ydou.*
Aller, *yagol.*
Ami, *ndiatigué.*
Année, *itandé.*
Arbre, *légal.*
Assembler, *avétougol.*
Asseoir (s'), *diodougol.*
Beau, *modié.*
Blesser, *mouyenougol.*
Bœuf, *nagué.*
Boire, *yarougol.*
Bon, *modio.*
Bonjour, *dianvoni.*
Bouche, *jhoundouko.*
Bouillir, *deffougol.*
Bras, *dioungo.*
Calebasse, *jhordé.*
Captif, *mattjhoudo.*
Caravane, *sété.*
Chef, *jhoré* (tête).
Chercher, *dabbougol.*
Chien, *rovandou.*
Corps, *bandou.*
Cou, *dandé.*
Cuisse, *bousalé.*
Dent, *nidjhe.*
Dire, *alougol.*
Doigt, *koli.*

Dormir, *danougol.*
Fruit, *bibélégal.*
Gale, *poudié.*
Langue, *den'guale.*
Loin, *jhodi.*
Lune, *lévrou.*
Maladie, *niaouséré.*
Malade, *niaou.*
Matin, *soubaka.*
Midi, *nangué jhoré.*
Mois, *kono.*
Mort (un), *majhi.*
Partager, *sen'dou.*
Penser, *midiou.*
Poitrine, *berndé.*
Soleil, *nangué.*
Soulier, *padé.*
Tabac, *yambba.*
Ventre, *rédou.*
Vêtement, *tiontié.*

Phrases. — Apporte-moi cela, *adou lan dou.* — Faut-il aller loin? *mène ya lo jhodi?* — Retournons au poste, *routène guène tata.* — Prends-moi une branche de cet arbre, *guétou youngo doun légal.* — Comment appelles-tu cet arbre? *doun légal no viété?* — Où sommes-nous? *onto mène voni?*

Dr A. Corre.

LA CONJUGAISON

DANS LES LANGUES DRAVIDIENNES.

(*Suite et fin*).

§ VI. — Formes nomino-verbales.

GÉRONDIFS ET PARTICIPES.

Je comprends sous cette division deux sortes d'expressions verbales, qui sont employées avec une signification adjective, mais qui diffèrent l'une de l'autre, en ce que dans les premières (participes) c'est l'idée adjective qui prédomine, tandis que dans les secondes (gérondifs) c'est l'idée verbale. Si je dis, par exemple, « l'homme qui a mangé », j'ai un participe dravidien ; mais si je dis « l'homme, ayant mangé, s'en est allé », j'ai un gérondif. Les grammairiens indigènes expriment cette différence en appelant le premier *péyaréttcham* « nom incomplet » et le second *vin'eiyéttcham* « verbe incomplet ». Les grammairiens européens appellent généralement *participes* l'une et l'autre forme ; seulement la première est qualifiée, par Caldwell notamment, de *relative,* et la seconde de *verbale.* Ariel appelait la seconde *participe indéclinable,* nom qui a le défaut de s'appliquer surtout à l'expression française correspondante. Je crois bon, pour faciliter la distinction, de maintenir les appellations de Beschi, *participe* et *gérondif.*

A. — Participes.

Le principal rôle de cette forme, dans les langues dravidiennes, justifié le nom que lui a donné M. Caldwell de *participe relatif;* elle sert en effet à remplacer les pronoms relatifs qui manquent à toutes ces langues. Les pronoms relatifs véritables sont ceux qui lient un substantif à son complément : l'homme qui mange, l'enfant qui a lu le livre, etc. Le participe dravidien, que quelques auteurs appellent pour ce motif *adjectif verbal,* est toujours accompagné d'un nom qu'il précède, mais il est susceptible naturellement lui-même d'un complément direct ou indirect, comme le verbe d'où il procède ; il en résulte qu'à l'aide d'un participe on joint souvent à un substantif une véritable phrase complète.

Il y a, dans chaque langue dravidienne, autant de participes que de temps simples. Il y en a donc trois en tamoul : ceux du passé et du présent sont caractérisés par un *a* final qui se joint au signe du temps, *çéy-gin'd'-a* ou *çèy-gir'-a* « qui fait », *çéy-d-a* « qui a fait » (les prétérits en *in'* font leurs participes en *in'a* ou *iya, éjudiya* ou *éjudin'a* « qui a écrit ») ; le participe futur est en *um* et se trouve identique à la troisième personne singulière du futur; *çéyyum* sera donc « il fera » et « qui fera ». Le canara, plus logique que le tamoul, a aussi le participe futur en *a : mâḍuva* « qui fera », *kareyuva* « qui appellera », morphologiquement conformes à *mâḍida* « qui a fait », *kareda* « qui a appelé » (le participe présent est périphrastique). Le télinga fait son passé et son présent en *a*; son futur en *eḍu, eḍi, ê, êti.* Le malayâla

ressemble au tamoul. Le kuḍagu confond le présent et le futur *mâḍuwu,* mais a un passé *mâḍunu* « qui a fait ». Le tuḷu ne paraît pas distinguer le participe du gérondif, quant à la forme. — Le participe négatif tamoul est en *â* ou en *âda, çeyyâ* ou *çeyyâda* « qui ne fera pas », dans la langue vulgaire ; il est aussi en *al-â* ou *al-âda* (voyez ci-dessus, § V, *B*). Le négatif canara est en *ada, mâḍada* « qui ne fait pas » ; le télinga en *ni, pôni* « qui ne va pas » ; le kuḍagu en *atu, mâḍatu* « qui ne fait pas », etc.

Les grammairiens tamouls comptent, parmi les formes participiales, le participe futur allongé et le participe futur abrégé. Le premier est caractérisé par l'addition de la terminative *du* à l'*um* normal. Je n'en connais d'autre exemple que le suivant donné par les grammairiens indigènes :

Puṇarinîrçûjundupûvulagilyâvu
Muṇarin'in'akkileiyop..... .pu
(Auteur inconnu.)

« Dans le monde terrestre qu'entourent les eaux de l'Océan, on ne trouve rien qui puisse t'être comparé ».

Quant au participe abrégé, il est caractérisé par l'absence de la syllabe *um ;* naturellement les explosives dures finales prennent alors un *u* épenthétique : *naḍakku* « qui marche ». Sauf le cas des verbes neutres à forme active, ce participe abrégé n'est autre que le radical verbal ; il s'emploie à tous les temps ; par exemple : *ûṭṭarakkuṇḍa-çéntâmarei* « le rouge lotus qui a mangé la laque mise à sa portée » *(ûṭṭu* pour *ûṭṭum)* [*Çindâmaṇi*] ; *nêt't'ukko-lyân'ei* « l'éléphant tué hier », etc. Les participes de deux syllabes brèves n'ont pas la forme abrégée.

Ce participe syncopé, joint à l'adjectif *arum* ou *ariya* « difficile », prend le sens du supin latin en *u* : *çéyyarum* « factu difficile », *çollarum* (*Çindâmaṇi*, I, 52) « difficile à dire », etc.

Le participe dravidien remplace, ainsi que nous l'avons vu plus haut, le pronom relatif. Il est important de faire remarquer que, dans ce sens, il peut être pris objectivement ou subjectivement. Ainsi, *pulikon'd'ayân'ei* se traduit, suivant les cas, « l'éléphant qui a tué le tigre » ou « l'éléphant qu'a tué le tigre » ; *araçan'pet't'apérumei* « la grandeur qu'a obtenue le roi » ; *nîvandapojudu* « l'époque où tu es venu ». Ce phénomène est si général en dravidien qu'on en retrouve des traces dans les idiomes les plus imparfaits, par exemple en tuda, où l'on dit très-bien *ân kûḍid nâḷorj* « au jour où je me suis marié » (tamoul *nân kûḍiya nâḷil*).

B. — Gérondifs.

Les gérondifs, participes de relation, participes verbaux ou participes indéclinables, ont également des formes différentes correspondant à chaque temps personnel.

En tamoul vulgaire, toutefois, celui du passé est le seul usité ; mais, dans la langue savante et dans l'idiome ancien, les trois temps ont leurs gérondifs. Le malayâla a les mêmes formes que le tamoul ; le canara, le télinga et le kuḍagu n'ont pas de gérondif futur ; le tuḷu a un gérondif présent ou futur, un gérondif de l'imparfait et un gérondif passé. Tous ces idiomes ont en outre un gérondif négatif.

I. Le gérondif passé a diverses formes en tamoul ; la

plus ordinaire n'est autre que celle du prétérit, sans suffixes personnels : *çéy-du* « ayant fait », *viṭ-ṭu* « ayant laissé », etc. Les prétérits en *in'ên'* font *i*, *viḷaṅgi* « ayant brillé » (ce qui montre bien le rôle adventice et euphonique du *n'*) (1). Les grammairiens comptent en outre des formes en *bu* ou *pu*, en *â* et en *û*, dérivées par 'addition de ces syllabes au radical : 1° *viḷaṅgubu* « ayant brillé », *naḍappu* « ayant marché » ; cette forme ne sert guère qu'en poésie et avec les verbes au prétérit en *i*, dont le gérondif gagne ainsi une syllabe ; — 2° *éjâ* « s'étant levé » (*Râmay.*, VI, XVII, 19) ; cette forme est identique à la négative (voyez ci-après) ; — 3° je n'ai trouvé de *û* que l'exemple suivant :

Aṭ'pagan'êḍur'umâditaṭ'kanû
Vuṭ'ṭ'aḍivaṇangalum, etc.

« Aḍi, qui le cherchait jour et nuit, l'ayant aperçu, s'approcha et se prosterna à ses pieds... ». (*Agaval* de Kapila, préface.)

(1) Les quatre verbes *pôgir'adu* « aller », *âgir'adu* « devenir », *tâgir'adu* « donner » et *'kûgir'adu* « appeler, crier », font *pôgi* et *pôy*, *âgi* et *ây*, *tây* (*Tiruvileiyâḍalpurâṇa*, pays, 11), *kûy* (*Naichadha*, XXV, 1). On trouve d'autres formes irrégulières : *koḍu* ou *koḷîi* pour *koṇḍu* « ayant pris » (devant les voyelles *kôḍu*) ; *çêri* pour *çêrndu* « étant arrivé à », *têri* et *têri* pour *têrndu* « ayant appris, ayant su », etc.

Les verbes dont le radical finit par *ei* ont un gérondif passé irrégulier en *eii* (employé seulement en poésie) : *vaḷeii* pour *vaḷeindu* « ayant plié », *naçeii* pour *naçeindu* « ayant aimé », etc., d'où l'on dérive, par l'addition de *a*, une forme participiale nouvelle, *vaḷeiiya* « qui plie » ou « qu'on plie ». Le gérondif en *eii* compte pour autant de syllabes que celui en *du*, mais sa finale n'est pas élidable ; le participe en *eiia* a une syllabe de plus que celui en *da*.

Le gérondif canara et télinga se forme comme celui du tamoul : *mâḍi* « ayant fait », *kuredu* « ayant appelé » (can.) ; *tchêçi* « ayant fait », *koni* « ayant pris » (tél.). C'est également de l'imparfait et du parfait que dérivent les formes tuḷu *maḷti* « pendant qu'il faisait » et *maḷtŭdŭ* « ayant fait », etc.; de même en kuḍagu, *mâḍitu* « ayant fait ».

Le gérondif passé se remplace quelquefois par le verbal en *al* avec *um* en tamoul (voy. § XI).

II. Le gérondif présent a également diverses formes : en canara, il est notamment en *uttâ, mâḍuttâ* « faisant » ; en télinga, en *tu* ou *du ;* en tuḷu, il dérive du présent, *maḷpu* « faisant ». En tamoul, il est caractérisé par *a* final (*çéyya* « faisant ») joint au radical simple ; ces formes en *a* se retrouvent dans les autres langues congénères, mais nulle part elles n'y sont employées avec la même fréquence qu'en tamoul. Dans ce dernier idiome, *a* se joint, non seulement au radical simple, mais encore aux suffixes du futur ; ainsi on a *çéyga* et *ar'iga* à côté de *céyya* « faisant » et *ar'iya* « sachant, s'instruisant » ; *môppa* « sentant », *naḍappa* « marchant », etc. Les verbes à forme intransitive emploient les gérondifs en *ga* comme des optatifs : *nî çéyga* « puisses-tu faire ! » (1) ; de cet emploi est venu l'usage de terminer en *ka* certains

(1) Dans ce cas, l'*a* final s'élide devant une voyelle ; les grammairiens citent les exemples suivants : *êt't'iyalkâṇanâmivaṭṭarugennavê* « pour voir son caractère, nous lui dîmes : donne, et » *endeimârgaḷéjugén'd'ân* « levez-vous, mes parents, dit-il » (*Çindâmaṇi*), *nîyiṅgirukkén'd'égi* « toi, reste là, dit-il, et partant... » (*Çilappadigâram*).

Ce sont ces formes en *a* que les grammaires ordinaires étudient, sous le nom d'infinitif, en même temps qu'un certain nombre de noms verbaux en *al*, *adu*, etc.

impératifs négatifs dont nous avons parlé ci-dessus (§ V, *B*).

M. Caldwell voit dans cet *a* le démonstratif éloigné.

III. Le gérondif futur est spécial au tamoul et au malayâla. Il y prend, suivant les grammairiens locaux, différentes formes, dont la première en *a* est identique au gérondif présent et se traduit en français par « pour » avec l'infinitif : *kâṇavandîr* « vous êtes venu pour voir » (*Çindamaṇi*, VIII, 25).

Les autres formes sont constituées par l'addition au radical de *iya, iyar, vân* et *bâkku* : 1° *iya* ou *iyar* est une finale adjective : *çéyyiya* « devant faire », *kâṇiyar* « devant voir » (1); — 2° *vân, bân* ou *pân* n'est autre chose que la troisième personne masculine du futur, prise en quelque sorte adverbialement ; la forme verbale est devenue pour ainsi dire un simple nom verbal : *arasan' kâṇbân vandân'* « le roi est venu pour voir », c'est-à-dire « il est venu celui qui doit voir, le roi » (2) ; — 3° *bâkku* dérive probablement de la précédente avec *ku*, suffixe du datif : *paḍubâkku* « devant souffrir » (*Kur'aḷ*, XVII, 4) ; *kâppâkku* « devant garder, protéger » (*Kur'aḷ*, CXIII, 7).

IV. Le gérondif négatif s'obtient en ajoutant *â, âdu, âmal* au radical : *çéyyâ* « ne faisant pas », *vijâdu* « ne tombant pas », *vanaṅgâmal* « n'adorant pas ». On le remplace quelquefois par le nom verbal *nûlén'avajâ-*

(1) Voyez-en des exemples dans les *Kur'aḷ* (CXXX, 6 ; CXXXII, 3) et dans le *Râmâyaṇa* (VI, XIII, 21). — Ces formes servent aussi d'optatif.

(2) En malayâla, *vân* se change généralement en *mân* : *uṇmân* « devant manger » ; quelquefois même le *v* disparaît, *varân* pour *varuvân* « devant venir ».

meiyôḍi « courant sans fléchir comme un fil » (*Çindâmaṇi*, II, 35) ; ici *vajâmei* est proprement « action de ne pas fléchir ». Une autre forme consiste dans l'addition de *alâ* au radical *(al + â) : yâvadunineiyalâ* « sans penser à rien » *(Çilappadigâram)*.

Les idiomes congénères ont des formes analogues : le malayâla fait son gérondif en *âte* et *áññu, varâte* ou *varáññu* « ne venant pas » ; le télinga l'a en *ka, pampaka* « sans envoyer », l'*a* final du thème pouvant parfois s'allonger en *â ;* le canara dérive son gérondif négatif par *adé : bâḷadé* « n'ayant pas vécu », *iḷiyadé* « n'étant pas descendu » ; le kuḍagu, par *atté, mâḍ-atté* « ne faisant pas », et le tuḷu par *andé, malp-andé* « ne faisant pas ». A part celle du télinga, toutes ces formes se rattachent à l'*âdu* tamoul ; le télinga *aka* correspond à l'impératif tamoul *at'ka* (voy. § V, *B*), qui est proprement un gérondif présent en *ka* avec *al* intercalé ; cet *al* reparaît, modifié euphoniquement en *an*, dans le tuḷu *ande*.

Les exemples et les explications qui précèdent auront fait comprendre, je l'espère du moins, la signification exacte du gérondif dravidien. Je n'insiste pas davantage sur ce sujet : le gérondif négatif se traduit généralement en français par « sans » avec l'infinitif, « sans dire, sans faire », etc.

§ VII. — Formes périphrastiques.

A une époque plus ou moins moderne, il s'est développé, dans les idiomes qui nous occupent, un certain

nombre de formes composées. Les unes ont eu pour objet de rendre certaines nuances de sens, de temps ou de modes ; les autres ont été créées pour exprimer le passif ; d'autres enfin n'ont eu d'autre but que d'allonger l'expression verbale et d'offrir aux poètes en quelque sorte un synonyme commode. Nous allons examiner successivement ces diverses combinaisons.

A. — Composés explétifs.

Les poètes tamouls aiment assez ces composés, dont leurs ouvrages offrent de nombreux exemples. Les principaux verbes employés comme explétifs sont les suivants :

1° *Iḍugir'adu* « donner », dont les formes temporelles se joignent aux gérondifs passés en *u* ou au radical des verbes qui ont ce gérondif en *i* : *çéydiṭṭân* pour *çéydân'* « il a fait », *viḷaṅgiṭṭadu* « cela a brillé » ;

2° *Viḍugir'adu* « laisser », *pôyviṭṭân'* pour *pôyinân* « il est allé » ;

3° *Nit'kir'adu* « être debout » s'ajoute aux gérondifs présents et passés ; son prétérit *nin'd'ên,* etc., joint au gérondif en *â,* constitue un présent que les grammairiens indigènes mettent dans leurs paradigmes sur le même rang que les formes en *kir'u* ou *kin'd'u* : *çéyyânin'd'ên* « je fais » ;

4° *Tarugir'adu* « donner » se joint au radical, mais seulement sous les formes *tarum* (part. fut.) et *tara* (gér. prés.) ;

5° *Aḍikkir'adu* « battre » s'ajoute à certains radicaux et aux gérondifs passés ;

6° *Ur'ugir'adu* « approcher » s'ajoute au radical des

verbes dont le gérondif est en *i*, mais seulement sous les formes *ur'â* (gér. nég.) et *ur'in'* « s'il s'approche » (voy. ci-après, § IX, *A*) ;

7° L'appellatif-verbe *uḷên* (voy. ci-après, § VIII) est également explétif : *aḍeinduḷên* pour *aḍeindên* « je suis ayant obtenu » pour « j'ai obtenu » ; *vanduḷar* (*Râmâyaṇa*, VI, XXVIII, 49) « ils sont venus », pour *vandâr* ;

8° *Aruḷugir'adu* « daigner » est aussi explétif, mais il exprime le plus souvent une idée honorifique : *çéydaruḷinân* « il a fait » ou plutôt « il a daigné faire » ;

9° *Âgir'adu* « devenir » se joint explétivement à des noms verbaux ou appellatifs (voy. ci-après, § X et XI) : *pugalvadâyinân* « il devint ce qui dira, il dit », pour *pugan'd'ân* (*Tiruviḷeiyâḍalpurâṇa*, I, 31) ; *énalânan* « il devint le dire, il dit », pour *en'd'ân* (*Râmâyaṇa*, VI, XXVI, 168) (1).

B. — Verbes passifs.

Pour rendre en tamoul l'idée de nos verbes passifs, on fait suivre le gérondif présent du verbe intéressé des formes temporelles de *paḍugir'adu* « souffrir » : *aḍikkappaṭṭên* « j'ai été battu ». On emploie encore *uṇgir'adu*

(1) Ce verbe sert beaucoup dans la langue vulgaire. En tamoul, son gérondif présent *âga* ; ses noms verbaux *âvadu*, *âgei*, *âdal* ; ses dérivés *ânâl* et *âyin*, figurent dans un grand nombre d'expressions conjonctionnelles. Son gérondif passé *ây* forme des adverbes de tous les noms : *péridây* « étant ce qui est grand », c'est-à-dire « grandement » ; *balamây* « étant force », c'est-à-dire « fortement » ; etc. La troisième personne singulière neutre du futur, *âm* (pour *âgum*) « il deviendra, il sera, il est habituellement, il est », s'emploie dans le langage usuel pour notre « oui » (le tamoul vulgaire prononce *âmâ*). Cf. *âvu* tuḷu (que M. Brigel traduit *it will take place*) ; *am* kudagu, etc.

« manger », mais joint au radical : *ar'eiyuṇḍadu* « il a mangé battu, il a été battu ». *Per'ugir'adu* « obtenir » sert aussi dans le même sens, avec le gérondif présent : *muyaṅgappér'in'* « si l'on obtient serré, si l'on est serré » (*Kur'aḷ,* CXXXIII, 10). L'infinitif et le verbe sont quelquefois séparés, *pijeikkavumpér'umê* « il sera même trompé » *(Çindâmaṇi)*.

Les autres langues dravidiennes forment également leur passif par composition avec le verbe *paḍu* « souffrir » : *kareyalpaḍuvenu* « je suis appelé » (can.), *pampabaḍutunnânu* « je suis appelé » (tél.), etc. Le kuḍagu et le tuḷu n'ont pas de passifs ; le gônd forme le sien en ajoutant le verbe « être » au participe actif.

C. — Nuances de temps ou de modes.

Dans toutes les langues dravidiennes, on a suppléé par des périphrases à la pauvreté primitive, et l'on est parvenu ainsi à exprimer ce que rendent les imparfaits, les plus-que-parfaits, etc., de nos idiomes européens modernes.

En tamoul, par exemple, le verbe *irukkir'adu* « être, être assis », joint au gérondif, exprime le passé défini, le plus-que-parfait, le futur antérieur : *çolliyirukkir'ên* « je suis ayant dit, j'ai dit », *çéydirundên* « je fus ayant fait, j'avais fait », *vandiruppên* « je serai étant venu, je serai venu ». L'imparfait s'exprime par *irundên* « je fus », précédé du gérondif *koṇḍu* « ayant pris » : *vâçittukkoṇḍirundên* « je fus ayant pris ayant lu, je lisais » (voy. ci-après, *D*). Dans le langage populaire, la voix négative est souvent remplacée par le gérondif présent

suivi du négatif de *mâṭṭugir'adu* « vouloir, pouvoir » : *çéyyamâṭṭên* « je ne veux pas faire, je ne ferai pas ».

Le participe présent canara est dérivé de *iruva* « qui sera » : *nâḍuttiruva* « qui sera ou qui est faisant, qui fait ».

En télinga, l'indicatif présent peut être périphrastique : *naḍutchutunnânu,* pour *naḍutchutânu* « je marche », est formé du gérondif *naḍutchutu* et de *unnânu* « je suis » (1). Un composé analogue se retrouve en malayâla, où il a un sens d'insistance : *nân naḍakkunnuṇḍa* « je marche véritablement ».

Le tuḷu a développé un plus-que-parfait et un futur antérieur en joignant au gérondif passé le passé et le futur de *uppuni* « être » : *maḷtuditte* « j'avais fait », *bûruduppe* « je serai tombé » (2).

Le kuḍagu a développé, au moyen du verbe *iru* « être », une riche conjugaison périphrastique comprenant un présent, un imparfait, un parfait, un plus-que-parfait, un futur et un futur antérieur. Il remplace le potentiel au moyen des verbes *keiyu* « pouvoir » et *ariyu* « savoir » suffixés au nom verbal en *vaku.*

(1) *Unnânu* se rattache à *uṇḍu* « il y a, il est », un des principaux verbes défectifs des grammairiens tamouls. Il dérive de *uḷ* « intérieur », d'où l'on a formé l'appellatif *uḷḷavan, uḷḷan, uḷan* « celui qui est » et *uḷên* « je suis », *uḷây* « tu existes », etc. (voy. ci-après § VIII). Ce radical se retrouve dans toutes les langues dravidiennes : en tuḷu, on a *uḷḷe* « je suis », etc.

(2) Le tuḷu possède un potentiel impersonnel formé par la combinaison du gérondif présent avec les particules *oli* ou *bôḍu : maḷpoli, maḷpoḍu,* « je peux faire » ou « tu peux faire », etc. — Il a également un conditionnel très-curieux qui paraît constitué par la combinaison des deux suffixes du présent (ou futur) en *v* et du passé en *d ; paṇutve* « je dirais », *bûrudvaya* « tu ne tomberais pas », etc.

Le tuḍa a un parfait négatif composé d'un auxiliaire et du gérondif présent : *âṭa gertheni* « je n'ai pas dansé ».

D. — Nuances de sens verbal.

Je me bornerai à donner quelques exemples pour le tamoul, où ces formes sont plus abondantes et plus caractéristiques.

1° *Koḷḷugir'adu* « prendre », avec le gérondif passé, donne au verbe le sens de la voix moyenne : *éjudikkoḷḷugir'ên* « j'écris pour moi » (1) ;

2° Le gérondif de ce verbe *koṇḍu* « ayant pris », avec *varugir'adu* « venir » ou *irukkir'adu* « être », forme un continuatif : *paḍittukkoṇḍirukkir'ân* « il étudie incessamment », *piṭcheikoḍuttukkoṇḍuvarugir'ân* « il donne fréquemment l'aumône. — Le continuatif du tuḷu est formé de *uppuni* « être » et d'un gérondif en *oṇḍu* (2) : *maḷtoṇḍuppudji* « je ne fais pas habituellement » ;

3° *Varugir'adu* seul forme un continuatif ;

4° *Pôḍugir'adu* « poser, jeter » donne au verbe un sens essentiellement objectif ;

5° *Viḍugir'adu* « laisser » indique que l'action du verbe principal est tout à fait limitée, terminée : *anuppiviṭṭên* « j'ai tout à fait envoyé » ;

6° *Pogir'adu* « aller » s'emploie également dans le sens d'achèvement.

(1) Le tuḷu fait son moyen en *oṇu* : *âye tanŭkŭ tânê kâkonde* « il se bat lui-même ». Cet *oṇu* se rattache vraisemblablement à la racine générale dravidienne *ol*, *uḷ* « vie, intérieur, existence ».

(2) Ces formes en *oṇḍu*, avec *uppuni* « être », sont les correspondantes de celles tamoules en *koṇḍu* avec *irukkir'adu*.

§ VIII. — Conjugaison nominale.

Dans toutes les langues dravidiennes on trouve des traces d'une ancienne habitude extrêmement logique, mais généralement inconnue et inusitée dans les dialectes modernes. Elle consistait à former des composés spéciaux par l'union des suffixes pronominaux du verbe à des noms quelconques ; l'expression résultante prend le sens verbalisé du substantif, rapporté à une personne subjective. De *bon* on fera *je suis bon,* de *poitrine* on fera *j'ai une poitrine ;* le nom verbisé peut, du reste, être susceptible de recevoir ou de conserver toutes sortes de compléments. En ajoutant au mot *front* le signe de *tu,* par exemple, dans la phrase suivante : *le front brillant qui resplendit comme le soleil,* on a l'expression verbale *tu as un front brillant qui resplendit comme le soleil.* Ce sont de pareilles expressions que les Tamouls appellent *vin'eikkur'ippu* « signes verbaux » ; d'autres grammairiens les ont appelés *noms conjugués ;* M. Caldwell préfère avec raison l'appellation de Beschi, *verbes appellatifs* (voy. ci-après, § X). Exemples : de *nal* « bon », on fait en tamoul *nal-l-ei* « tu es bon » ; de *kavi* « poète », on dérive en télinga *kavi-vi* « tu es poète » ; en khond, on a de même *negg-âmu* « nous sommes bons ».

Les signes pronominaux peuvent être joints au thème nominal ou bien à sa forme adjective ou oblique ; cette forme est en *iya* pour les noms de qualité tamouls ; mais alors l'*a* tombe souvent : *nall-adu* ou *nan'd'u* ($l + d = n'd'$) « c'est bien ». Pour les noms en *am,* l'oblique est en

attu ; de *maram,* on fait *marattadu* « c'est dans l'arbre » ; pour la plupart des substantifs, il est en *in :* on dit *konên* ou *kôn-in-ên* « je suis roi ». La troisième personne singulière en *du* est susceptible de divers changements euphoniques ; la strophe suivante, composée par un grammairien, en donne des exemples caractéristiques :

Yet'pit't'*éçémpon'vir*ikaḍat't'*éveṇmutta*....*m*
Pot'pit't'*ámpû*mugeittêtêninimei....kat'pit't'*ê*
*Peṇṇajagunall*ar'attêpêrâpporuḷin'ba.....*ṅ*
*Kaṇṇajaguçéy*tayeittêkâ.....*ṇ*

« L'or pur est dans la montagne ; les blanches perles sont dans la vaste mer ; le doux miel est dans les boutons de fleurs qui sont superbes ; la beauté des femmes est dans la chasteté ; le plaisir et les richesses éternelles sont dans la bonne charité ; la beauté des yeux est dans les services qu'on a rendus ».

Autres exemples : *yâmiḷeiyam* « nous sommes jeunes » (*Nâlaḍiyâr*, II, 9) ; *kâdalei* « tu es aimée » (*Kur'aḷ*, CXII, 1) ; *nan'n'îrei* « tu as une bonne nature », et *mén'n'îraḷ* « elle a une nature délicate » (*Kur'aḷ*, CXII, 1), etc.

La strophe suivante des *Kur'aḷ* (LII, 7) offre un exemple remarquable :

An'bar'ivutêt't'amavâvin'meiyinnângê
*Nan'gu*ḍeiyân'kaṭṭêtêḷi.....*vu*

« La clarté se trouve chez celui qui possède bien ces quatre qualités : l'affection, la sagesse, la certitude et l'absence de désirs ». *Uḍeiyân'kaṭṭu* « elle est chez celui qui possède » est formé, par le suffixe de troisième personne *du,* du suffixe locatif *kaṇ* « lieu, place, œil, dans ».

L'appellatif formé de la négative se trouve joint même à l'appellatif verbe : *koḍiyeiyaleinî* « tu n'es pas cruel, toi » (*Râmâyaṇa,* I, XVI, 54). Le sens littéral est : « tu n'es pas toi qui es cruel » (§ IX).

On peut assimiler à un appellatif-verbe certains composés formés par l'addition des suffixes personnels au gérondif négatif : *ar'iyâdâr* pour *ar'iyâr* « ils ne sauront pas » ou « ceux qui ne savent pas » ; *çéygalâdâr* (*Kur'aḷ,* III, 6) « ceux qui ne feront pas » ; *navit't'âdâr* « ceux qui ne diront pas » (*Çindâmaṇi,* VI, 56).

Nous avons vu plus haut que ce phénomène n'est pas spécial au tamoul, et que des exemples s'en trouvent même en khond. Le télinga ne forme guère de pareils dérivés que pour les premières personnes singulières et plurielles et pour la deuxième personne singulière, à l'aide des affixes *ni* ou *nu, vi* ou *vu* et *mu.* Suivant les règles d'harmonie propres à cet idiome, il emploie *ni* et *vi* avec les thèmes en *i,* et *nu, vu,* avec ceux terminés autrement (*nu, vu,* pouvant devenir alors *anu, avu*). *Mu* ne varie pas, parce qu'il est toujours joint au suffixe de pluralité. Exemples : *tandri-ni* « je suis père », *tallivi* « tu es sa mère », *kâpu-nu* « je suis un habitant », *sevakuḍa-vu* « tu es un serviteur », *maṅtchivâra-mu* « nous sommes bons ». Pour rendre ces formes négatives, on ajoute *kânu* « je ne suis pas » (tam. *âgên*) : *nênu kavini kânu* « je ne suis pas poète », c'est-à-dire « je ne suis pas moi qui suis poète » (voy. § IX).

Il en est de même en canara, du moins dans l'ancien dialecte. La grammaire indigène de Kêçirâdja (*Çabdamaṇidarpaṇa,* publiée à Mangalore, par M. Kittel, en 1872) dit expressément (str. 219) qu'on peut joindre les affixes

personnels aux adjectifs, aux noms de nombres, aux pronoms, aux substantifs. Exemples : *orvenu, orvay, orvam, orvevu, orvir* ou *orvarir, orvar* « je suis un, tu es un », etc.

§ IX. — Déclinaison verbale.

J'entends par déclinaison verbale l'addition à une forme verbale des suffixes de la déclinaison nominale ou de suffixes analogues. Il faut distinguer deux cas : celui où la forme verbale est impersonnelle, c'est-à-dire où il s'agit seulement des participes ou des gérondifs, et celui où elle est impersonnelle, c'est-à-dire où il s'agit du présent, du passé, du futur aoristique ou de la voix négative. Je n'examinerai ici que le premier cas ; le second sera traité au paragraphe suivant.

Les formations dont nous allons nous occuper ont pour but d'exprimer les relations rendues en français par nos conjonctions *si, quand, pendant que, quoique*, etc.

a. Le *si* conditionnel se rend en tamoul de quatre façons différentes : la première consiste à ajouter au radical simple le suffixe locatif *il* ou *in, çéy-y-il* « si l'on fait », *var-in* « si l'on vient », *nân çol-l-il* « si je dis », *nî vîjil* « si tu tombes », etc. On trouve dans les auteurs des formes dérivées du radical de l'aoriste : *nineippin* « si l'on pense » *(Çindâmaṇi), mar'appin* « si l'on oublie » (*Kur'aḷ,* CXIII, 5), *çélgit'pin* « si l'on arrive » (*Kur'aḷ,* CXVII, 10). — La seconde est caractérisée par l'addition de *âl* ou *êl,* soit au radical du prétérit, soit aux formes personnelles ; on dira, par exemple, *nân çéydâl* « si je fais », et *çéygindênêl,* de même sens ; *nî çéydâl* « si tu fais », et *çéydaneiyêl* « si tu as fait », *avânîṅgâdêl*

« si le désir ne s'éloigne pas » (*Çindâmaṇi*, VI, 23), *kêṭ-ṭirêl* « si vous avez entendu » (*Râmâyaṇa*, VI, XXVI, 30). M. Caldwell voit dans cet *âl* le suffixe instrumental « par ». — La troisième forme est composée du participe relatif passé et de *kâl* « temps » (sk. *kâla*) ou « lieu » : *avan' çéydakkâl* « s'il fait » ; on joint aussi *kâl* au participe futur : *nâm çolluṅkâl* « si ou quand nous disons » (1). — La quatrième forme est périphrastique et consiste dans l'addition de *âgil*, *âyil*, *âyin*, *ânâl* (contracté de *âginâl* pléonastique) « si l'on devient » aux formes personnelles : *çéyvên-âgil* « si je ferai, si je peux faire » (proprement « s'il arrive que je fasse »).

Le télinga rend le *si* par plusieurs procédés correspondant à ceux du tamoul. Le premier est l'addition de *ina* au radical : *tchûtch-ina* « si l'on voit » (tam. *il* ou *in*). Le second consiste à suffixer *êni* aux formes personnelles : *tchêyitim-êni* « si nous avons fait » ; *êni* est une contraction de même sens que le tamoul *âyin*. Le troisième, et le plus commun, ajoute *ê* au radical du prétérit. M. Clay assimile cet *ê* à l'interrogative ; peut-être n'est-ce qu'une réduction de *êl*.

Le canara a une forme principale en *re*, *banda-re* « s'il est venu ». Ce *re* est pour M. Gundert l'abrégé de *âre*, tam. et mal. *âr'u* « voie, moyen » (2).

(1) Ces formes du passé avec *kâl* sont les seules connues du tamoul vulgaire, où elles se prononcent, suivant la remarque de M. Caldwell, avec l'accent sur la pénultième et avec perte du *l* final : *nân pônakkâl* devient *nân pônákkâ* « si je vais » ; *â* se corrompt même en *i*, *pônákki*.

(2) Le soi-disant infinitif-supin du tuḷu, *malpe-re*, aurait-il une origine analogue ?

Le tuḷu ajoute *ḍa* aux formes personnelles affirmatives et négatives : *maḷpuveḍa* « si je fais », *maḷpudjeḍa* « si je ne fais pas » ; *bûriyaṛŭ* « vous tombiez », *bûriyarŭḍa* « si vous tombiez ». Ce *ḍa*, suivant M. Caldwell, doit, par analogie, être un suffixe locatif (1).

Le tuḍa a les expressions *pôk-âdi* et *pok-ârch* « s'il va, si l'on va ». M. Pope voit dans les finales *âdi* et *ârch* des corruptions du canara *are* et du tamoul *âl*.

b. Quoique est rendu par les formes de *si* augmentées de la copulative *um* « et » en tamoul : *çeydâl-um* « quoiqu'on fasse, quand même on ferait », etc. Le canara fait *rû* (*re* + *û* « et ») et *âgyû* (*âgi* « étant devenu » + *û*).

c. Quand, lorsque, puisque, s'exprime par le mot *uji* ou *uḷi* « lieu, place », joint aux gérondifs passés en *u* : *nânaḍapṇuji* « tandis que je marchai », *nî çéyduḷi* « quand tu faisais » ; avec les verbes dont le gérondif est en *i*, cette particule se joint au radical : *vêṇḍuji* « quand il est nécessaire ». Le tamoul vulgaire emploie les formes en *kâl* citées ci-dessus ; mais il se sert plutôt de *pôdu* ou *pojudu* « temps », avec le participe relatif passé : *avaḷ vanda pôḍu* « quand elle vint ». Des constructions analogues se retrouvent en malayâla, en canara, en télinga ; en tuḷu même on ajoute *aga* au radical : *maḷpunaga* (*n* euph.) « quand on fait, *when making* ». Le tuḍa a aussi des formes correspondantes, *atham kuḍâ vaḷi* « quand il se maria » ; ici *kuḍâ* est un gérondif, et *vaḷi* (can. *vêḷe*, tam. *vêḷei*, sk. *vêḷâ*) veut dire « temps ».

(1) La troisième personne singulier neutre du parfait *maḷtŭṇḍa* (pour *maḷtŭndŭ* + *ḍa*) sert ordinairement pour tous les temps et pour toutes les personnes.

d. J'arrête ici cette étude des particules jouant le rôle de nos conjonctions ; mais il y en aurait encore bien d'autres à citer. En tamoul *mun* « avant » joint au participe futur, *pin* « après » joint au participe passé, *vareiyil* (dans l'espace) « tandis que » et *vareikkum* (pour le temps) « jusqu'à ce que » avec le participe présent, *poruṭṭu* (cause) « afin que » avec le participe futur, etc.

Sans, avec l'infinitif, ne s'exprime pas seulement en tamoul par le gérondif négatif, mais aussi par les prépositions négatives *an'd'i, in'd'i*, avec le gérondif passé positif : *muḍittan'd'i* « sans terminer », *kon'd'in'd'i* « sans tuer » (*Râmâyaṇa*, VI, xxv, 49, 129).

J'ai dit plus haut que le gérondif en *pâkku* est peut-être un gérondif ou un nom verbal en *pân* au datif ; *pât'ku* puis *pâkku* (1).

§ X. — Noms appellatifs.

Les grammairiens tamouls européens nomment ainsi certaines formes nominales dérivées, soit de substantifs, soit de pronoms, soit de verbes, et essentiellement per-

(1) Ce qui me confirmerait dans cette opinion, c'est l'emploi de formes telles que *çéygiradat'ku* avec le sens de « pour faire, afin de faire ». C'est le datif du nom verbal participial masculin, pris dans un sens abstrait et neutre ; la distinction des sexes ne doit pas être très-ancienne en dravidien. On sait qu'en vieux tamoul bien des mots ont des formes doubles : on trouve dans les anciens écrivains *têvu* et *araçu* sans terminaisons sexuelles, au lieu des plus modernes *araçan'* « roi » et *têvan'* « dieu » à finale masculine ; des mots neutres en *am* varient leur finale en *an'*, suffixe essentiellement masculin : *ar'an'* = *ar'am* « vertu », *palam* = *palan'* « profit, fruit », etc.

sonnelles, c'est-à-dire désignant un être animé : par exemple *archer*, d'arc ; *montagnard*, de montagne ; *bossu*, *marchand*, *lecteur*, *courtot*, etc. Nous ne pouvons nous occuper ici que des appellatifs formés des verbes : il faut pourtant signaler quelques formes pronominales intéressantes.

De l'oblique des pronoms personnels pluriels, avec les terminaisons *an*, *aḷ*, *adu*, *ar*, *a*, on dérive des mots ayant le sens des *nostras*, *vestras*, *nostrates*, etc., latins : par exemple, *tamar* « les siens propres » (*Naichadha*, XI, 22), *numar* « les vôtres » (*Kur'aḷ*, CXXXII, 8), *tama* « ses affaires » (*Kur'aḷ*, XXXVIII, 6) ; *tâm* « soi-même » pouvant être explétif, on trouve dans le *Çindâmaṇi* le mot *kôn't'amar* « les gens du roi ».

Les appellatifs se forment des verbes en ajoutant aux radicaux des temps les terminaisons *ân*, *avan*, *ôn*, masc.; *âḷ*, *avaḷ*, fém.; *adu*, neutre ; *âr*, *avar*, plur. masc. et fém.; *avei*, *ana*, *a*, plur. neutre : *çéyvân* « celui qui a coutume de faire », *vandavaḷ* « celle qui est venue », etc. Avec les formes brèves, que M. Caldwell appelle très-justement « noms participiaux », le signe *v* du futur se durcit en *b* : *çéybavan* « celui qui fait », *êṅgubavan* « celui qui se désole » (*Kur'aḷ*, CXXVII, 9) ; *ôn* correspond à notre « eur » : *çeyvôn* « faiseur », *igajgit'pôn* « le mépriseur » (*Prabhuliṅgalîlâ*, X, 40). Une forme spéciale, masculine et féminine, en *i*, dérive, soit du radical futur, soit du radical verbal : *ungi* « mangeur », *tuḷḷi* « sauteur », etc.

Les formes en *ân*, *âḷ*, etc., ne sont que les troisièmes personnes ordinaires substantivées. On trouve de même *êt'kunar* « ceux qui mendient » (*Naichadha*, XI, 23), *enma rumuḷar* « il y a même (des gens) qui disent » (*Nannûl*, passim).

De la même manière peuvent être substantivées et par suite déclinées toutes les formes verbales : *çéydên* « j'ai fait », *çéydênukku* « à moi qui ai fait ». Voici quelques exemples caractéristiques : *éyttênuyirkâttal* (*Naichadha*, XXIII, 22) « garder la vie de moi qui suis tombé en défaillance », *un'n'eiyêpugalpukkênukkur'ukaṇ* « approche-toi de moi qui ai pénétré jusqu'à toi » (*Râmâyaṇa*, I, VI, 30), *çârndâykku* (*Nâlaḍiyâr*, XIII, 6) « à toi qui es venu », *tûyeiyây* (*Prabhulingalilâ*, X, 46) « devenu toi qui es pur ».

Les appellatifs-verbes (voy. § VIII, ci-dessus) sont également susceptibles de déclinaison : *vîn'eiyên'ojiya* (*Çindâmaṇi*, VI, 106) « en me laissant moi misérable », *por'iyilêntaneinîṅgavô* (*Naichadha*, XXII, 13) « t'éloignant de moi ignorante ». On trouve même substantivées certaines formes pléonastiques d'appellatifs-verbes : *aḍiyanêntaneiyeiyur'êl* « ne doute pas de moi qui suis ta servante » (*Naichadha*, XXVII, 31) ; *pâviyênmugam* « le visage de moi pêcheur » (*Naichadha*, XXIV, 12).

Toutes ces formes, ainsi conjuguées, sont susceptibles de compléments, de régimes directs ou indirects :

Marudarumanattin'ên'ukkinidan'd'ôvâjvuman'n'ô

« A moi, dont l'esprit est troublé, la vie n'est certes pas douce » (*Râmâyaṇa*, VI, XXXII, 111).

On trouve beaucoup de ces formes au vocatif : *têvarîr* « vous qui êtes dieu » (avec *dieu* honorifiquement au pluriel), *çâmiyîr* « vous qui êtes seigneur », *kuruçilôy* « ô toi qui es roi » (*Naichadha*, XXII, 13) ; et même *iruvîr* « vous deux » (*Naichadha*, IV, 121). L'exemple sui-

vant, tiré du *Çindâmaṇi* (III, 251), est remarquable par l'abondance des compléments :

Kuṅgumakkujaṅgan'mâleimalluppûttagan'd'amarbîr

« O vous dont la vaste poitrine, épanouie et robuste, est ornée de belles guirlandes de fleurs de safran ».

Le mot ordinaire « tout », *ellâm* (forme adj. *ellâ*), a d'intéressants dérivés appellatifs susceptibles de déclinaison et de conjugaison : *éllâm* ou *éllôm, élâm* ou *élôm* « nous tous », *éllîr* ou *élîr* « vous tous », *ellâr* ou *élâr* « eux tous », etc.

Parmi les expressions à signaler, il ne faudrait pas oublier celles formées par *at't'u*. Cette particule ale sens de « il est comme, il est semblable à » ; c'est l'appellatif verbe neutre de la troisième personne de *an'*, radical de *an'n'a, an'eiya* « pareil à, semblable à ». Il peut être joint à l'oblique des noms (Cf. *Kur'aḷ,* XXII, 7 : *marattat't'u* « il ressemble à un arbre »), ou aux gérondifs passés :

Iniyavuḷavâgavin'n'âdakûr'al
Kaniyiruppakkâykavarndat'tu

« Dire des choses amères quand on en a de douces dans le cœur, c'est cueillir des fruits verts quand il y en a de mûrs » (*Kur'aḷ,* X, 10). — Cf. *vêṭṭat't'u* (*Kur'aḷ,* CXV, 5) « il est pareil à ce qui est agréable ».

Ces exemples me paraissent suffisants, et je ne m'arrête pas davantage sur ce sujet. Je ne crois pas utile de signaler les formes correspondantes des autres langues congénères.

§ XI. — Noms verbaux.

Les grammairiens désignent particulièrement ainsi des noms dérivés des verbes et indiquant simplement l'action : le lire, le manger, l'action de courir.

Les deux formes les plus générales en tamoul sont en *gir'adu* (*kkir'adu* pour les transitifs) et en *dal* (ou *ttal*), ajoutés au radical : *çéygir'adu* « le faire », *paḍikkir'adu* « le lire », *pôdal* « l'aller », *ureittal* « le parler ». Les intransitifs ajoutent quelquefois simplement *al* au radical : *çéyyal* « le faire », *nîkkal* « l'éloigner ». Les verbes en *l* font, avec *dal*, *r'al ;* ainsi le radical *kanal* « brûler » fait *kanâr'al* pour *kanaldal* ou *kanaludal* (*u* euph. de liaison) ; on trouve quelques exemples de noms verbaux dérivés des gérondifs : *en'd'al* « le dire », *kan'an'd'al* « le brûler » ; enfin *dal* s'affaiblit quelquefois en *çal : iḍiçal* « l'action de se détruire ».

Ces formes en *al* servent à rendre certaines nuances modales ; augmentées de *âm* (pour *âgum*, troisième personne future de *âgir'adu* « devenir »), elles constituent une sorte de potentiel : *çéyyalâm* « on peut faire », *mojiyalâm* « on peut dire ». Avec *um* « et », elles remplacent les gérondifs : *en'd'alum* « en disant, après avoir dit », *vaṇaṅgalum* « en venant d'adorer ». On emploie aussi, dans ce sens, leur instrumental en *ôḍu* « avec », augmenté généralement de la conjonctive *um : varalôḍu* « en venant, avec le venir », *én'd'alôḍum* « quand il eut dit, avec le dire ».

Pour ne pas allonger démesurément ces notes, je laisse

de côté tous les autres noms dérivés verbaux. Les plus usités sont en *gei (kkei)*, *gugei (kkugei)*, *vu (pu)* : *naḍakkei*, *naḍakkugei*, *naḍappu* « l'action de marcher, la marche ». Mais il est une forme que je dois signaler : c'est un nom verbal d'une espèce particulière dérivé, par le suffixe d'action *mei*, du participe présent, du participe passé et du participe négatif : *çéygir'amei*, *çeydamei*, *çeyyâmei* ; le dernier est très-usité. Le dérivé du participe passé, à l'instrumental, rend notre « parce que » : *avan'-aduçéydameiyâl* « par-le-avoir-fait-cela-lui », c'est-à-dire « parce qu'il a fait cela ».

Les appellatifs verbes neutres en *adu* servent de noms verbaux ; *nôvadu*, par exemple, se prendra pour « le souffrir » ; cette forme pourra donc avoir, suivant les cas, l'une des trois significations : « cela souffre, ce qui souffre, le souffrir ». Cf. *Ajuṅguvadennei* « pourquoi pleurer ? » (*Çindâmaṇi*, VI, 126).

Le nom verbal en *al* sert souvent d'optatif ; le plus habituellement, il est pris avec le sens négatif : cf. *Râmâyaṇa* (I, VI, 29) : *man'n'anîvarundal* « ô roi, ne te désole pas ». Il faut voir simplement ici le radical et la négation *al*.

Le télinga a des noms verbaux en *ta*, *damu* et *êdi* : *pampu-ta*, *pampa-damu* ou *pamp-êdi* « l'action d'envoyer ». *Ta* correspond au tamoul *dal* ; *êdi* paraît formé du pronom *adi* « cela » et correspond par suite à la terminaison tamoule *adu*. Le négatif est en *mi* : *pampa-mi* « l'action de ne pas envoyer » ; ce *mi* représente le *mei* tamoul.

En canara, on dérive les noms verbaux par les terminaisons *uvadu*, *vudu*, *ôṇa*, *ke* ; *bareyuvadu*, *barevudu*,

bareyôṇa « l'action d'écrire », *mâḍuvike* ou *mâḍike* « l'action de faire », etc. Le négatif est en *me*.

Le malayâla a des noms participiaux en *ma* correspond à ceux du tamoul en *mei ;* il suit d'ailleurs généralement le tamoul.

Le tuḷu a les noms participiaux *maḷpunâye* « celui qui fait », *maḷtinâḷŭ* « celle qui faisait », *maḷtŭdinavu* « cela qui a fait », et *maḷpandinâkŭlŭ* « ceux qui ne font pas ». Quant aux noms verbaux, il a *maḷpuni* « faire », *maḷtini* « avoir fait » et *maḷtŭdini* « avoir eu fait ».

Les noms verbaux du kuḍagu sont en *vaku*, *mâḍuvaku* « faire » ; c'est du moins la forme de l'infinitif donné par M. Cole.

§ XII. — Conclusion.

La conclusion qui se dégage, ce me semble, de l'étude qui précède me paraît être la suivante : malgré leur altération phonétique, malgré la forte décadence formelle qu'ils ont subie, tous les éléments qui entrent dans la composition du verbe dravidien sont nettement distincts; et le sentiment de leur individualité existe, inconsciemment et par intuition toutefois, chez ceux qui parlent. Les langues dravidiennes sont donc au premier rang des langues agglutinantes.

Il résulte aussi de l'examen auquel nous venons de nous livrer que la distinction du nom et du verbe n'existe pas à proprement parler dans ces idiomes dont la conjugaison primitive était excessivement simple. La modalité de l'idée verbale n'y était pas soupçonnée ; les temps

s'y réduisaient à deux : un passé et un présent ou futur aoristique, dont le premier seul avait une signification nette et précise. Quant aux voix dérivées, le tuḷu seul en possède quelques-unes, et la seule générale est la causative qui se rattache au futur ; cette exception, pas plus que celle du gônd, dont la conjugaison est particulièrement riche (je n'ai pu l'étudier encore, faute de livres), ne saurait prévaloir contre l'unanimité des idiomes congénères.

En résumé, le tamoul a été arrêté dans son développement formel, ou, si l'on veut, est entré dans la vie historique, presque au sortir de sa période monosyllabique primitive et au début de sa phase agglutinative de son existence.

On me permettra, à titre de spécimen, de reproduire ci-après une même phrase en tamoul, canara, kuḍagu et télinga. Je l'emprunte à la *Coorg Grammar* du colonel Cole :

« La pluie paraît très-forte ; ne cessera-t-elle pas bientôt » ?

TAMOUL : *majei migavum balamây agap paḍugir'adu ; çurukkamây nil'ka mâṭṭâdô ?*

CANARA : *maḷé bahaḷa balavu embadâgi kâṇutte ; îga nilluvadillavô ?*

KUDAGU : *male dûta djorundu kâmba ; ikka nippadilliya ?*

TÉLINGA : *vâna tchâna balam ani agupaḍuttunnadi ; vêgira nilavadô ?*

En tamoul vulgaire parlé, on prononcerait : *majé* (*j* français) *rômbo balamây âmpaḍŭdŭ ; churukkây* (*ch* allemand doux) *nikke* (*eu* bref) *mâṭṭâdô ?*

Le 6 avril 1861, nous quittions Karikal ; un petit nombre d'amis, quelque peu jaloux de nous voir reprendre le chemin de l'Europe, nous avaient accompagnés jusqu'au port. Avec eux venaient quelques Indiens dévoués, parmi lesquels je saluais avec plaisir mon excellent maître de tamoul depuis deux années, le savant et modeste Aiyâçâminâyakkar, dont j'ai appris, il y a peu de temps, la mort prématurée. Pendant la traversée, je voulus résumer mes connaissances, et je mis en ordre, sous la forme d'une « grammaire raisonnée », mes notes et mes souvenirs.

Lorsqu'on m'a fait l'honneur de me demander pour la *Revue de linguistique* un travail d'ensemble sur le verbe dravidien, j'ai dû reprendre ce travail, ancien déjà, et y rechercher bien des faits oubliés, bien des remarques perdues de vue. Cette lecture n'a pas été sans charme ; si j'ai parfois souri de certaines réflexions naïves et du manque absolu de méthode linguistique (car je n'étais point alors au courant des progrès de la science linguistique en Europe), je me suis reporté par la pensée aux jours heureux où j'étudiais les vieux classiques tamouls à l'ombre des multipliants séculaires, où je consultais les brahmes sous les portiques des chauderies en briques rouges. Que d'événements, que d'accidents, que de mécomptes depuis ces dix-huit années !

Quoi qu'il en soit, c'est à l'aide de ces notes, complétées par la lecture des principales grammaires indigènes ou dues à des auteurs européens, et surtout de l'excellent ouvrage général du docteur Caldwell, qu'a été rédigée l'esquisse qu'on vient de lire. Je ne me dissimule ni les imperfections, ni les défauts d'un travail un peu hâtif,

entrepris dans des circonstances pénibles, au milieu de soucis de diverses natures, et entrecoupé par les exigences d'occupations absorbantes ; aussi ne puis-je que solliciter toute l'indulgence du lecteur. Peut-être me sera-t-il possible un jour de compléter et de corriger mon œuvre, si le sort m'accorde enfin la vie calme et régulière que j'ai toujours rêvée....

Me si fata meis paterentur ducere vitam
Auspiciis, et sponte mea componere curas !

Julien VINSON.

Bayonne, le 25 juin 1877.

LES MÉDECINS ET LA MÉDECINE

DANS L'AVESTA.

Ce n'est pas dans un siècle où la physiologie (née elle-même du progrès des connaissances physiques et chimiques) est en train de créer la médecine scientifique, qu'il peut encore y avoir lieu de plaisanter sur les préceptes de la vieille thérapeutique fétichiste, métaphysique et conjuratoire.

Ces anciennes pratiques sont celles que nous retrouvons encore chez les peuples inférieurs de l'humanité, et même, au milieu de nous, parmi les populations que la civilisation moderne n'a qu'imparfaitement pénétrées.

Dans les fragments de l'Avesta qui sont parvenus jusqu'à nous, il est question, en deux passages assez importants, de la médecine et des médecins. Ces deux passages appartiennent au livre du Vendidad : l'un d'eux forme le chapitre vingtième ; l'autre est un fragment du chapitre quatorzième. Nous nous proposons de donner le texte de ces deux morceaux, transcrit en caractères latins, de les traduire et de les commenter.

I. — Chapitre vingtième du Vendidad.

Un certain nombre des chapitres du Vendidad traitent, souvent sans aucune transition, de matières fort diffé-

rentes. Les rédacteurs passent tout à coup d'un sujet à un autre, sans que rien n'indique ce brusque changement. Dans le vingtième chapitre, il n'en est pas ainsi. Ce chapitre est consacré tout entier à la médecine. Il est vrai qu'on pourrait le diviser en deux parties : dans la première, il est question de la révélation que fait Ahura Mazdâ (Ormuzd) à Zarathustra (Zoroastre), concernant l'origine divine de l'art médical ; dans la seconde, nous trouvons une prière, une invocation par laquelle le Mazdéen demande l'éloignement des maux corporels et bénit les remèdes qui peuvent les chasser.

Que ces deux parties n'aient pas été composées à la même époque, qu'elles aient formé, tout d'abord, chacune un tout différent, le fait est possible et même vraisemblable ; mais, tel qu'il se présente à nous dans sa rédaction définitive, le chapitre en question constitue un ensemble bien délimité.

Cela dit, nous entrons en matière :

1. *pereçaṭ zarathustrô ahurem mazdām ahura mazda mainyû çpènista dâtare gaêthanām açtvaitinām aṣâum kô paoiryô maṣyânām thamanaňuhatām*
2. *varećaňuhatām*
3. *yaokhstivatām*
4. *yâtumatām*
5. *raêvatām*
6. *takhmanām*
7. *paradhâtām*
8. *yaçkem yaçkâi dârayaṭ mahrkem mahrkâi dârayaṭ*
9. *vazemnô açti dârayaṭ*
10. *athrô taphnus dârayaṭ tanaoṭ haća maṣyêhê.*

« Interrogavit Zarathustras Ahurum Mazdam : Ahure

Mazda, spiritus sanctissime, conditor mundorum corporeorum, pure, quis primus mortalium auxiliatorum, splendentium, potentium, arte præditorum, illustrium, pollentium, legem in primis qui habuerunt (?), morbum morbo affixit, mortem morti affixit, ... affixit, ignis æstus (1) affixit, longe a corpore mortalis? »

Les différents génitifs pluriels qui se rencontrent dans les sept premiers versets offrent, pour la plupart, quelque difficulté. Le premier de ces mots, que M. Spiegel traduit par « heilkundig », c'est-à-dire ayant la science des remèdes, et M. de Harlez par « préservant des maux », comporte bien ce sens, mais seulement grâce à une sorte de paraphrase. A nos yeux, il ne signifie que « portant du secours », *auxiliator*. Telle est l'explication que fournit la version huzvârèche, la tradition, et nous ne voyons rien qui s'oppose à la faire admettre ici purement et simplement.

Nous avons traduit le second mot par « plein d'éclat, resplendissant », *splendens*. La tradition le rend par « sage », mais n'est-ce pas là une sorte de paraphrase un peu vague? Le mot est tiré du substantif *varećah-* (en sanskrit *varćas-*) qui, très-certainement, a le sens de « éclat, splendeur ». La tradition, commentant le terme en question, dit : sage comme Kâus ; ce dernier, le Kava uça de l'Avesta, est traité de *asvarećo kava uça* dans le cinquième yest. Au vingtième chapitre du Vendidad, M. Spiegel rend le mot par « handelnd » et dans le yest en question par « sehr glænzend » ; dans le premier cas, M. de Harlez le traduit « sage » ; dans le second, « brillant ». Il y a là une contradiction. Le dernier sens nous

(1) H. e. febrim.

paraît seul exact ; c'est d'ailleurs affaire aux commentateurs que de déterminer ce qu'il faut entendre au juste par ce terme vague de brillant, de resplendissant ; on peut briller de sagesse, comme de toute autre qualité.

Le mot *yaokhstivat-* ne saurait être rendu, comme le fait M. de Harlez, par « bienveillant ». La traduction huzvârèche l'explique ainsi : « pourvu de volonté », et Anquetil dit très-justement « qui a fait tout ce qu'il a voulu ». La version exacte est donc celle-ci : « capable de faire ce qu'il veut ». Le terme « unumschrænkt » (ayant un pouvoir illimité) est donc fort juste ; l'expression de M. Justi « mit kraft versehen » est exacte, ainsi que le mot « potens », mais le mot « unumschrænt » est peut-être plus rigoureux.

La version huzvârèche rend le mot suivant par « riche ». C'est encore là une sorte de paraphrase. Nous ne doutons pas que la traduction étymologique ne donne parfaitement ici le sens véritable : « doué d'un pouvoir magique ».

La glose traditionnelle « élevé comme Zoroastre » nous autorise à rendre *raêvat-* par « plein de lustre, de splendeur, illustre ». M. Spiegel dit « glænzend », M. de Harlez « noble ».

Nous traduisons *paradhâta-* par *legem in primis qui habuit,* ce qui donne d'une façon exacte le sens littéral du composé en question, et qui, d'autre part, s'accorde avec la version huzvârèche, mais ce qui, par contre, a besoin d'être éclairci. Pour M. de Harlez, il s'agit de « justes par dessus tout », d'individus « pour qui la loi était le bien suprême ». Rien ne semble autoriser cette version, et elle ne s'accorde guère avec l'ensemble du texte. En fait, ainsi que le dit M. Spiegel dans son *Com-*

mentaire, le mot est composé de *para* « avant, précédemment », et de *dâta-* « loi » : « ayant la loi avant ». Mais qu'entendre par là ? Ce que nous enseigne encore la tradition : « les individus qui ont précédemment régné ou qui ont régné les premiers ». (Consultez Windischmann, *Zoroastrische studien*, p. 191 s.; Spiegel, trad., t. III, p. LXVI ; *Comment.*, t. I, p. 459.)

Aucune expression ne nous paraît mieux rendre le sens du causatif de *dar* « tenir » que le latin *affigo, affixi : affigere cruci, terræ, memoriæ.* L'auteur du passage dont il s'agit considérait évidemment la maladie et la mort comme des entités, comme des êtres ayant une espèce d'existence indépendante ; de là ces expressions de faire tenir la maladie à la maladie, la mort à la mort : « il retint la maladie et la mort captives, il les empêcha de se développer, il les enchaîna », *morbum vinxit.* La version huzvârèche ne laisse ici aucun doute.

Quant aux « ardeurs du feu », on pourrait les exprimer simplement par le mot de « fièvre ».

La plus grande obscurité règne sur le neuvième verset. Faut-il regarder *vazemnô açti* comme deux mots distincts ? n'est-ce qu'un composé ? faut-il, avec un manuscrit, lire *vazimanô*, et, avant tout, quel est le sens de cette expression ? On a proposé plusieurs traductions : il s'agirait de la destruction des os, de la destruction du corps, du couteau qui blesse, etc. (Consultez Spiegel, *Comment.*, t. I, p. 459 s.) Tout cela n'est que très-problématique, et la traduction huzvârèche ne nous apporte malheureusement ici aucune lumière. Évidemment, il s'agit d'un mal, d'une maladie quelconque ; mais quel nom lui donner ? Nous nous abstenons de traduire ce passage difficile.

11. *âaṭ mraoṭ ahurô mazdā̃ thritô paoiryô çpitama zarathustra maṣyânãm thamnaňuhatãm varećaňuhatãm yaokhstivatãm yâtumatãm raêvatãm takhmanãm paradhataňãm yaçkem yaçkâi dârayaṭ mahrkem mahrkâi dârayaṭ vazemnô açti dârayaṭ âthrô taphnus dârayaṭ tanaoṭ haća maṣyêhê.*

« Tunc dixit Ahurus Mazda : Thritus primus, sanctissime Zarathustra, mortalium auxiliatorum, splendentium, potentium, arte præditorum, illustrium, pollentium, legem imprimis qui habuerunt, morbum morbo affixit, mortem morti affixit, ... affixit, ignis æstus affixit, longe a corpore mortalis ».

12. *viçćithrem dim ayaçata âyapta khṣathra vairya*

13. *paitistâtèê yaçkahê paitistâtèê mahrkahê paitistâtèê dâžu paitistâtèê taphnu*

14. *paitistâtèê çâranahê paitistatèê çâraçtyêhê paitistâtèê ažanahê paitistâtèê ažahvahê paitistâtèê kurughahê paitistâtèê aživâkâhê paitistâtèê durukahê paitistâtèê açtairyêhê paitistâtèê aghiṣyā̃ pûityā̃ âhityā̃ yâ aňrô mainyus phrâkerentaṭ avi imãm tanûm yãm maṣyânãm.*

« Remedium poposcit, favente Khṣathro Vairyo, ad obsistendum morbo, ad obsistendum morti, ad obsistendum malo, ad obsistendum æstui, ad obsistendum ....., ad obsistendum vitio (?), putredini, tabi, quæ Anrus mainyus creavit adversum corpus mortalium ».

Le mot *viçćithra-* ne peut signifier que « remède » d'après le sens général du texte. D'ailleurs, avec cette expression de remède, nous ne rendons peut-être que la signification très-générale du mot. Malheureusement, rien ne vient nous aider à la rendre plus précise. Le pronom *dim* semble jouer ici le rôle d'une enclitique : *remedium*

quoddam. Quant à *âyapta* et à *khṣathra vairya*, ces expressions sont au cas instrumental : « il demanda par faveur, par Khṣathra vairya... ». En latin, la formule de l'ablatif absolu semble assez bien rendre, d'une façon sommaire, cette sorte d'idiotisme du zend.

La traduction littérale des formules *paitistâtèê yaçkahê, paitistâtèê mahrkahê*, etc., serait l'emploi d'un datif pour le premier mot, d'un génitif pour le second. En ce qui concerne les formes *dâżu* et *taphnu*, il est évident qu'elles n'ont rien de grammatical ; on devait s'attendre à *dâżaos* et *taphnaos*.

Les neuf premiers génitifs du quatorzième verset sont difficiles à traduire. Tout ce passage existe dans le texte zend, mais il n'est pas rendu dans la version huzvârèche, et la tradition moderne ne fournit que des renseignements peu précis. Il se peut que *çâranahê* doive être traduit par *cephalalgiæ*, mais cela n'est qu'une supposition.

Quant aux derniers mots du verset, ils présentent encore un idiotisme. L'article *imãm* est à peu prés enclitique ; la version littérale serait : *adversum hoc corpus quod mortalium*.

15. *adha azem yô ahurô mazdã urvarã baêṣazyã uzbarem*

16. *pôurus pôuru çatã pôurus pôuru hazaṅrâi pôurus pôuru baêvanô*

17. *aoim gaokerenem pairi*.

« Alors, moi Ahura Mazdâ, je produisis les plantes médicinales par centaines, par milliers, par dizaines de mille, [et] parmi elles le gaokerena ».

Cette dernière plante, le *gaokerena*, est le *haoma* blanc,

qui joue un grand rôle dans le récit des écrivains mazdéens du moyen âge sur la résurrection. Dans les *Zoroastrische studien* de Windischmann (p. 165 et s.), il se trouve un important article sur le paradis mazdéen et le haoma blanc. Nous y renvoyons le lecteur. Voyez les autres indications données par M. Justi dans son dictionnaire zend, p. 99.

18. *taṭ vîçpem' phrînâmahi taṭ vîcpem phraêṣyâmahi taṭ vîçpem nemaqyâmahi avi imãm tanûm yãm maṣyânãm.*

« Illud omne diligimus, illud omne exposcimus, illud omne colimus, erga corpus mortalium ».

Ici se trouve répété dans le texte zend ce fragment que nous avons rapporté ci-dessus, au verset quatorzième, et qui n'est point dans la traduction huzvârèche.

Depuis ce verset jusqu'à la fin du chapitre, les paroles de louange ou d'imprécation sont placées dans la bouche du Mazdéen : louange aux remèdes créés par Ahura Mazdâ, imprécations contre les maux envoyés par Aṅra mainyu.

19. *yaçkem thwãm paiti çaṅhâmi mahrkem thwãm paiti çaṅhâmi dâžu thwãm paiti çaṅhâmi taphnu thwãm paiti çaṅhâmi*

20. *aghiṣe thwãm paiti çaṅhâmi.*

« Morbe, te exsecror ; mors, te exsecror ; malum, te exsecror ; æstus, te exsecror ; pravitas (?), te exsecror. »

Les substantifs *yaçkem, mahrkem,* etc., du dix-neuvième verset, sont à l'accusatif et s'accordent avec le pronom *thwãm ;* au verset vingtième, au lieu de la forme *aghiṣê,* nous devrions donc trouver l'accusatif *aghiṣîm.*

21. *yêṅhê vareda vanaêma drujem drûja vareda vanaêma*

22. *yêñhê khṣathrem aojôhvaṭ maibyô ahurâ.*

Ces deux versets, qui sont empruntés à l'un des cantiques de la seconde partie du Yaçna (chap. 31, 4), offrent une difficulté. Le mot à mot nous donne ceci : « Que par la force de celui-là nous puissions vaincre la Druje, nous puissions vaincre les Drujes ! » Mais à quel nom se rapporte le pronom *yêñhê*, *illius?* M. Spiegel suppose que c'est au haoma blanc, au gaokerena, dont il est parlé dans le dix-septième verset. Le fait est possible, mais rien ne le démontre d'une façon certaine. Quant au mot à mot du vingt-deuxième verset, il nous donne : « Que le pouvoir plein de force de celui-là [soit] à moi, ô Ahura » ! M. de Harlez pense qu'il faut renverser les termes et supprimer le second pronom ; il traduit donc ainsi : « Qu'il nous soit donné, ô Ahura, un pouvoir fort ; que par sa puissance je fasse périr la Druje ». Nous ne pouvons nous rallier à cette explication, ni admettre le moyen, trop peu respectueux du texte, qui la rend possible. Traduisons donc simplement ainsi : « Par sa force, puissions-nous vaincre la Druje, puissions-nous vaincre les Drujes ! A moi, ô Ahura, sa force puissante ! » Reste, d'ailleurs, à déterminer si le pronom *sa* s'applique au précieux remède du gaokerena.

23. *paiti perenê yaçkahê paiti perenê mahrkahê paiti perenê dâżu paiti perenê taphnu*

24. *paiti perenê aghiṣyæ̃ pûityæ̃ âhityæ̃ yâ añrô mainyus phrâkerentaṭ avi imãm tanûm yãm maṣyâkâm*

25. *paiti perenê vîçpem yaçkemća mahrkemća vîçpê yâtavô pairikæ̃çća vîçpæ̃ janayô yæ̃ drvaitis.*

« Impugno morbum, impugno mortem, impugno malum, impugno æstum, impugno vitium, putredinem,

tabem, quæ Anrus mainyus creavit adversum corpus mortalium. Impugno omnem morbum mortemque, omnes Yatus et Pairikas, omnes Janes irruentes ».

Les Yâtus (nominatif singulier *yâtus,* pluriel *yâtavô*) sont de mauvais génies du sexe masculin. Par contre, les Pairikas (nomin. sing. *pairika,* plur. *pairikâo*) sont des démons féminins, ainsi que les Janis (nomin. sing. *jainis,* acc. plur. *janayô*), les Djinns.

Les derniers versets du chapitre reproduisent la prière *airyêmâ iṣyô,* qui forme le cinquante-troisième chapitre du Yaçna. Quelque idée que l'on se forme de la personnalité d'*Airyaman iṣya,* qu'on le regarde comme un individu véritable, identique à l'Aryaman hindou, ou qu'on ne le considère, comme le fait aujourd'hui M. Spiegel (traduct. de l'*Av.,* t. III, p. 34, en note), que comme une hypostase de la prière qui porte ce nom ; en d'autres termes, qu'il ait eu une origine individuelle parfaitement ancienne, ou qu'il ne soit que la personnification de la soumission à la loi sainte, Airyaman a ici une existence bien nette. On le prie de venir pour la joie des disciples du zoroastrisme et de combattre les maladies, la mort et tous les démons.

Voici maintenant la traduction française de l'ensemble du morceau :

« Zarathustra interrogea Ahura Mazdâ : O Ahura Mazdâ, esprit très-saint, créateur des mondes corporels, pur ! Qui fut le premier des mortels secourables, resplendissants, puissants, doués d'un merveilleux pouvoir, illustres, forts, ayant eu les premiers la loi, qui retint la maladie à la maladie, qui retint la mort à la mort, qui retint....., qui retint les ardeurs de la fièvre loin du corps de l'homme?

« Ahura Mazdâ dit alors : O très-saint Zarathustra, Thrita fut le premier des mortels secourables, resplendissants, puissants, doués d'un merveilleux pouvoir, illustres, forts, ayant eu les premiers la loi, qui retint la maladie à la maladie, qui retint la mort à la mort, qui retint ....., qui retint les ardeurs de la fièvre loin du corps de l'homme. Il demanda un remède, par la grâce de (?) Khṣathra vairya, pour lutter contre la maladie, pour lutter contre la mort, pour lutter contre le mal, pour lutter contre la fièvre, pour lutter contre....., pour lutter contre le mal (?), l'infection, l'impureté qu'Anra mainyu créa à l'égard du corps humain. Alors, moi Ahura Mazdâ, je produisis les plantes médicinales par centaines, par milliers, par dizaines de mille ; parmi elles le Gaokerena.

« Nous chérissons tout cela, nous demandons instamment tout cela, nous honorons tout cela à l'égard du corps humain.

« Je te maudis, ô maladie ; je te maudis, ô mort ; je te maudis, ô mal; je te maudis, ô fièvre ; mauvais état (?), je te maudis !

« Par sa force puissions-nous vaincre la Druje, puissions-nous vaincre les Drujes ! A moi, ô Ahura Mazdâ, sa force puissante !

« Je combats la maladie, je combats la mort, je combats le mal, je combats la fièvre, je combats le mal, l'infection, l'impureté, qu'Anra mainyu créa à l'égard du corps humain. Je combats toute maladie et [toute] mort, je combats tous les Yâtus et Pairikas, tous les Djanis qui se précipitent à l'attaque ».

Ce chapitre enseigne purement et simplement tout ce qu'enseigne le reste de l'Avesta : l'origine de toutes choses

est divine, celle des biens comme celle des maux. Toutefois le mal et le bien n'ont pas un seul et même auteur, ainsi qu'il arrive chez les juifs et chez les chrétiens, mais tous les biens proviennent d'Ormuzd, et tous les maux proviennent d'Ahriman. Ce dernier a créé toutes les maladies ; le premier a créé tous les remèdes.

II. — Fragment du septième chapitre du Vendidad.

Nous venons de voir, par l'étude du vingtième chapitre du Vendidad, que la médecine est d'origine divine. Un fragment du septième chapitre du même livre (versets 94 à 121) va nous apprendre comment s'acquiert le pouvoir de pratiquer la médecine, quels sont les honoraires dus à un médecin, et enfin quels sont parmi tous les médecins ceux qui méritent la plus grande confiance. Tout le fragment est un dialogue entre Zoroastre et Ormuzd. Zoroastre interroge, et Ormuzd révèle.

Première partie du morceau : Comment l'on acquiert le droit de se livrer à la médecine.

94. *dâtare gaêthanām açtvaitinām aṣâum yaṭ aêtê yô mazdayaçna baêṣazâi phravazāntê*

95. *katâro paourvô âmayānti mazdayaçnaêibyô vâ daêvayaçnaêibyô vâ.*

« Créateur des mondes corporels, ô [toi qui es] pur ! Quand [ceux-ci qui sont] des mazdéens s'adonnent à la médecine, qui les premiers doivent-ils traiter, ou des mazdéens, ou des sectateurs des démons » ?

96. *âaṭ mraoṭ ahurô mazdā daêvayaçnaêibyô paourvô âmayānti yatha mazdayaçnaêibyaçćiṭ.*

« Tunc dixit Ahurus mazda : in primis in dæmonicolis experiendum est, posthac in mazdæis ».

97. *yaṭ paoirîm daêvayaçnô kerentâṭ ava hô mairyâitê yaṭ bitîm daêvayaçnô kerentâṭ ava hô mairyâitê yaṭ thritîm daêvayaçnô kerentâṭ ava hô mairyâitê*

98. *anâmâtô zî aêṣô yavaêća yavatâtaêća.*

« Si, en premier lieu, il opère un sectateur des démons et si celui-ci trépasse ; si, en second lieu, il opère un sectateur des démons et si celui-ci trépasse ; si, en troisième lieu, il opère un sectateur des démons et si celui-ci trépasse, il est inhabile [à opérer] pour toujours ».

99. *mâća paçćaêta mazdayaçna vîmâdhaçćit vîmâdhayanta mâća kerentu mazdayaçna mâća kerentu irisyâṭ.*

Ce verset offre certaines difficultés. A la vérité, le sens général n'est pas douteux : « celui qui a manqué trois opérations pratiquées sur des individus non mazdéens n'a pas le droit d'en pratiquer sur des mazdéens, de peur de les blesser ». Mais la construction grammaticale est tout à fait obscure. M. Spiegel traduit ainsi : *Nicht sollen hernach die mazdayaçnas es versuchen, nicht soll er an den mazdayaçnas schneiden, nicht soll er durch schneiden verwunden* (op. cit., t. I, p. 131). De la sorte, *vîmâdhayanta* aurait pour sujet *mazdayaçna*, et le sujet des verbes *kerentu* et *irisyaṭ* serait le pronom singulier *aêṣô* « il » du précédent verset ; *kerentu* serait pour *kerentatu*. Le second *kerentu* serait un substantif au cas instrumental : par coupure, par l'action de couper. Tout cela est bien problématique. Peut-être faut-il traduire le premier membre de la phrase par *non jam medicetur mazdæos*, le second par *non resecet...*, le troisième par *ne vulneret*. En somme, nous ne pouvons proposer ici

qu'une traduction très-large, tout en pensant qu'il n'y a pas lieu de se tromper sur le sens.

100. *yêzi paçćaêta mazdayaçna vîmadhaçćit vîmâdhayanti yêzi-keretu mazdayaçna yêzi keretu iṙiṣyâṭ.*

Nous retrouvons ici toutes les incertitudes du verset précédent. Nous ne pouvons traduire, ici également, que d'une façon approximative : « Si, après avoir manqué trois opérations sur des non mazdéens, il traite un mazdéen, et si ce dernier devient victime du traitement .. ». Le verset suivant nous apprend quel est le châtiment.

101. *para hê irisentô raêṣem ćikayâṭ baodhôvarstahê ćithaya.*

« Qu'il paie la blessure du blessé par la peine du *baodhôvarsta* ». Cette peine ne s'applique qu'à l'auteur d'un acte commis en toute conscience, ainsi que l'indique l'étymologie du mot. La tradition moderne des Parses veut que ce châtiment ait consisté en une mutilation des membres, particulièrement en la résection de six doigts. Hâtons-nous d'ajouter que cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve.

Nous arrivons à l'hypothèse contraire, au cas où le médecin a réussi dans son traitement préalable d'un non mazdéen, ou plutôt de trois non mazdéens.

102. *yaṭ paourûm daêvayaçnô kerentâṭ apa hê jaçâṭ yaṭ bitîm daêvayaçnô kerentâṭ apa hê jaçâṭ yaṭ thritîm daêvayaçnô kerentâṭ apa hê jaçâṭ*

103. *amâtô zî aêṣô yavaêća yavatâtaêća.*

« Si, une première fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci guérit ; si, une seconde fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci guérit ; si,

une troisième fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci guérit, il est apte pour toujours [à opérer] ».

104. *vaçô paçćaêta mazdayaçna vîmâdhaçćit vîmâdhayanta vaçô kerentu mazdayaçna vaçô kerentu baêṣazyâṭ.*

Les obscurités des versets 99 et 100 se retrouvent ici. Quelle est la forme grammaticale de *mazdayaçna* et de *kerentu?* M. Spiegel traduit ainsi : *Nach wunsch sollen es hernach die Mazdayaçnas mit ihm versuchen, nach belieben schneide er an den Mazdayaçnas, nach belieben heile er durch schneiden.* C'est considérer le premier *mazdayaçna* comme un sujet, le second comme un régime : « les Mazdéens peuvent dès lors avoir recours à lui, et il peut, à son gré, opérer les Mazdéens... ». M. de Harlez simplifie : « Il peut exercer la médecine à son gré, il peut pratiquer des incisions et traitér par des opérations chirurgicales ». Peut-être M. de Harlez a-t-il raison de regarder les deux *mazdayaçna* comme deux accusatifs du pluriel. Le sens général est alors celui-ci : « Que dès lors il soigne à son gré les Mazdéens, qu'il les opère à son gré ». Dans ce dernier membre de phrase (qu'il les opère à son gré), nous réunissons les deux derniers membres de phrase du texte.

Ici finit la première partie du fragment, le passage dans lequel il est parlé des preuves qu'un individu doit fournir de sa capacité pour être admis à pratiquer la médecine. Dans la seconde partie, qui comprend les versets 105 à 117, il est question de la rémunération due aux médecins. Cette rémunération, comme on va le voir, n'est point en proportion des mérites de l'homme de l'art ; elle est proportionnelle à la condition du patient.

105. *âthravanem baêṣażyâṭ dahmayâṭ parô âphritôiṭ.*

« Qu'il soigne un prêtre pour une prière de bénédiction ».

M. Spiegel traduit simplement (comme nous le faisons nous-même) : *Einen priester heile er für einen frommen segensspruch.* Mais il ne s'agit point de telle ou telle bénédiction banale : le prêtre est tenu ici à une certaine formule. Haug a raison de dire que *dahma âphriti* est le nom technique d'une oraison du Yaçna (*Ueber den gegenw. stand der zendphilol.*, p. 34). M. de Harlez a adopté cette opinion en traduisant ainsi : « Que le médecin mazdéen traite un prêtre sans demander d'autre salaire que les prières liturgiques de bénédiction ».

106. *nmânahê nmânô paitîm baêṣazyâṭ nitemem çtaorem arejô*

107. *vîçô vîçpaitîm baêṣazyâṭ madhemem çtaorem arejô*

108. *zantèus zantu paitîm baêṣazyâṭ aghrîm çtaorem arejô*

109. *daṅhèus daṅhu paitîm baêṣazyâṭ vâkhṣem ćathru ṣukhtem arejô.*

« Qu'il soigne un chef de maison pour une bête de trait de petite espèce ; qu'il soigne un maître de hameau pour une bête de trait de l'espèce moyenne ; qu'il soigne un maître de clan pour une bête de trait de la grande espèce ; qu'il soigne un maître de district pour un quadrige ».

110. *yaṭ paoirîm nmânahê nmânô paitîm nâirikām baêṣayâṭ kathwa daênô arejô*

111. *vîçô vîçpaitîm nâirikām baêṣazyâṭ gava daênô arejô*

112. *zantèus zantu paitîm nâirikām baêṣazyâṭ açpa daênô arejô*

113. *daṅhèus daṅhu paitîm nâirikām baêṣazyâṭ ustra daênô arejô*

114. *vîçô puthrem baêṣazyâṭ aghrîm çtaorem arejô.*

« Que d'abord il soigne la femme d'un chef de maison pour une ânesse ; qu'il soigne la femme d'un chef de hameau pour une vache ; qu'il soigne la femme d'un chef de clan pour une jument ; qu'il soigne la femme d'un chef de district pour une chamelle ; qu'il soigne un fils du hameau pour une bête de trait de la grande espèce ».

M. Spiegel traduit le premier mot de ces versets, *yaṭ,* par *wenn (wenn er zuerst die frau...),* et M. de Harlez dit de même : « S'il soigne en premier lieu la femme d'un chef de nmâna, son salaire sera de la valeur d'une ânesse. Qu'il traite... ». La forme même du verbe, *baêṣazyâṭ,* et l'ensemble du texte s'opposent à cette traduction. La formule est évidemment la même pour les cinq hypothèses ici énumérées. Par ces mots *yaṭ paoirîm,* l'auteur veut dire : « et tout d'abord ».

115. *aghrîm çtaorem baêṣazyâṭ madhemem çtaorem arejô*

116. *madhemem çtaorem baêṣazyâṭ nitemem çtaorem arejô*

117. *nitemem çtaorem baêṣazyâṭ anumaêm arejô anumaêm baêṣazyâṭ gèus qarethahê arejô.*

« Qu'il soigne une bête de trait de la grande espèce pour une bête de trait de l'espèce moyenne ; qu'il soigne une bête de trait de l'espèce moyenne pour une bête de trait de la petite espèce ; qu'il soigne une bête de trait de la petite espèce pour un animal appartenant au petit bétail ; qu'il soigne un animal appartenant au petit bétail pour la nourriture d'un bœuf ».

Les trois derniers versets du fragment (118 à 120) supposent le cas où l'on a mandé pour le malade un certain nombre de médecins. C'est celui de Sganarelle : « Vite, qu'on m'aille quérir des médecins, et en quantité ! » (L'*Amour médecin*, acte premier, scène septième).

118. *yaṭ pôuru baêṣaza henjaçānti çpitama zarathustra.*

« Et lorsque de nombreux médecins sont assemblés, ô très-saint Zarathustra ! » Le verbe zend répond au latin *convenire, concurrere :* « Et lorsqu'on a fait venir plusieurs médecins... ». L'interpellation « ô très-saint Zarathustra ! » nous montre que cette phrase n'est point une interrogation de Zarathustra ; c'est toujours Ahura Mazdâ qui parle.

119. *kereto baêṣazèçća urvarô baêṣazèçća māthrô baêṣazèçća.*

« Médecins traitant par des opérations, médecins traitant par des plantes, médecins traitant par le texte saint ».

120. *aêṣô zî açti baêṣazanām baêṣazyôtemô yaṭ māthrem çpentem baêṣazyô.*

La construction grammaticale des derniers mots est certainement obscure, mais le sens du verset n'est point douteux : « Celui-là est le plus efficace des médecins (le plus remédiant des remédiants), qui traite au moyen du texte saint », c'est-à-dire par le récit de telles ou telles parties du texte, par des oraisons conjuratoires, par des incantations.

Il nous reste maintenant à donner la version de tout ce fragment. Nous avons vu, dans l'analyse ci-dessus, que plusieurs versets ne peuvent être traduits que d'une façon vague et seulement approximative ; nous avons

soin de les signaler au lecteur en les mettant entre parenthèses. On voudra bien, dans ce cas, ne pas attacher à notre version plus de valeur que nous ne lui en donnons nous-même.

« Créateur des mondes corporels, ô pur ! Lorsque des Mazdéens s'adonnent à la médecine, qui doivent-ils traiter tout d'abord, des Mazdéens ou des sectateurs des démons?

« Ahura Mazdâ dit alors : Qu'ils expérimentent d'abord sur des sectateurs des démons, ensuite sur des Mazdéens. Si, pour la première fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci vient à mourir ; si, pour la seconde fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci vient à mourir ; si, pour la troisième fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci vient à mourir, il est inapte à tout jamais. (Qu'après cela, il ne soigne pas de Mazdéens, il n'opère pas de Mazdéens, de peur de [les] blesser. Si, après cela, il soigne des Mazdéens, s'il opère des Mazdéens, s'il [les] blesse), qu'il paie la blessure du blessé par la peine du *baodhôvarsta*. Si, une première fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci guérit ; si, une seconde fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci guérit ; si, une troisième fois, il opère un sectateur des démons et si celui-ci guérit, il est apte pour toujours. (Que, dès lors, il soigne à son gré les Mazdéens, qu'il opère à son gré les Mazdéens !)

« Qu'il soigne un prêtre pour la prière [déterminée] de bénédiction. Qu'il soigne un chef de maison pour une bête de trait de la petite espèce ; qu'il soigne un maître de hameau pour une bête de trait de l'espèce moyenne ; qu'il soigne un maître de clan pour une bête de trait de la grande espèce ; qu'il soigne un maître de district

pour un quadrige. Qu'il soigne, d'abord, la femme d'un chef de maison pour une ânesse ; qu'il soigne la femme d'un chef de hameau pour une vache ; qu'il soigne la femme d'un chef de clan pour une jument ; qu'il soigne la femme d'un chef de district pour une chamelle ; qu'il soigne un fils du hameau pour une bête de trait de la grande espèce. Qu'il soigne une bête de trait de la grande espèce pour une bête de trait de l'espèce moyenne ; qu'il soigne une bête de trait de l'espèce moyenne pour une bête de trait de la petite espèce ; qu'il soigne une bête de trait de la petite espèce pour un animal appartenant au petit bétail ; qu'il soigne un animal appartenant au petit bétail pour la nourriture d'un bœuf.

« Et lorsque sont réunis nombre de médecins, ô très-saint Zarathustra ! médecins opérateurs, médecins traitant par les simples, médecins traitant par le texte saint ; celui-là est le meilleur des médecins qui traite par le texte saint ».

III.

Il est à peine utile d'ajouter que si tous les biens de ce monde ont été créés par Ahura Mazdâ, c'est à Anra mainyu que l'on doit par contre tous les maux, y compris les maladies. Dans le vingt-deuxième chapitre du Vendidad, en trois passages très-explicites (versets 6, 24, 39), Ahura Mazdâ révèle à Zarathustra cette origine des maladies ; il dit en termes formels qu'Anra mainyu est leur auteur et les a lancés sur la terre.

Nous avons vu dans un précédent article (t. IX, p. 175-

189), qu'au contraire du judaïsme, et plus tard du christianisme, la religion éranienne se refusait à voir dans un seul et même principe la source des maux en même temps que celle des biens. La théorie cosmogonique des Eraniens était sans doute une théorie purement métaphysique; mais dans cette conception dualistique des choses de l'univers; elle avait au moins ce mérite de sauver jusqu'à un certain point les droits de la logique et du bon sens.

A. Hovelacque.

BIBLIOGRAPHIE.

Los aborigenes ibéricos ó los Beréberes en la peninsula, por Fr.-M. Tubino (extrait de la *Revue espagnole d'anthropologie*). *Madrid,* 1876. — In-8 de 126 p.

L'auteur de cette très-remarquable brochure n'est point un inconnu pour nos lecteurs : il a été rendu compte précédemment d'un travail de M. Tubino sur une intéressante question de mythologie comparée. Le savant secrétaire général de la Société d'anthropologie de Madrid a fourni d'ailleurs d'excellentes contributions aux diverses sessions du Congrès français pour l'avancement des sciences. Aussi eussions-nous désiré pouvoir rendre un compte minutieux de sa nouvelle publication, et en analyser soigneusement toutes les parties ; mais l'espace étroit dont nous pouvons seulement disposer aujourd'hui nous oblige; à notre grand regret, à ramener notre étude à des proportions beaucoup trop restreintes. Nous aurons évidemment, au surplus, bien des occasions de revenir sur le très-important mémoire dont nous allons esquisser à grands traits les principaux arguments.

Le but que s'est proposé M. Tubino, le problème qu'il cherche à résoudre est, ainsi qu'il l'indique dans une introduction précise, de retrouver « les commencements de la population de l'Espagne par les Ibères », car, avant

eux, on ne saurait supposer qu'il y ait eu en Espagne autre chose que des tribus errantes, isolées, sans lien et sans relations les unes avec les autres ; en tous cas, antérieurement aux Ibères, il n'y a pas eu de peuples dont on puisse historiquement établir la présence sur le sol de la Péninsule ou qui aient laissé des traces matérielles de leur passage. Pour M. Tubino, le mot « Ibère » est donc simplement une appellation qui désigne les premiers habitants historiques de l'Espagne. L'introduction s'ouvre par une série de considérations excellentes sur l'archéologie et l'ethnologie et leurs relations avec l'histoire primitive des peuples ; M. Tubino démontre fort bien la haute valeur, au point de vue national du pays, de l'étude des monuments mégalithiques et des objets d'usage commun conservés à la surface du sol depuis les époques les plus reculées.

Le texte du mémoire se divise naturellement en deux sections, dont la première, à son tour, se subdivise en deux parties. Celle-ci traite des monuments mégalithiques et des autres débris laissés par les peuplades antérieures à l'histoire proprement dite, à l'histoire écrite ; M. Tubino parle en premier lieu des monuments de cette espèce qu'on trouve en Andalousie, en Estramadure et en Portugal ; il rappelle ensuite les doctrines constantes de la science sur l'origine, la signification et l'époque des constructions mégalithiques, et cherche quelle lumière ces constructions sont capables de jeter sur les questions ethogéniques. Il discute à cette occasion les opinions de Bonstetten, de Fergusson, de MM. Desor, Worsae, Vogt, Mortillet, Bertrand, etc., et montre que les constructions mégalithiques ne sont point l'œuvre d'un seul et

même peuple, d'une seule et même race ; il essaie de classer chronologiquement à ce point de vue les monuments des âges successifs découverts en Espagne, cavernes, dolmens, galeries de mine, etc. Quant à la filiation des divers peuples qui ont construit ces monuments, M. Tubino, s'aidant des découvertes de l'archéologie égyptienne et des affirmations des historiens classiques, établit la domination ancienne des Égyptiens sur toute l'Afrique septentrionale (XVIe et XVe siècles avant J.-C.), et notamment sur les *Lebu* et *Tamahu* (blancs à chevelure blonde) ; ces derniers ont ensuite acquis la prépondérance (XIVe et XIIIe siècles) et étendent leurs incursions jusqu'au delta du Nil ; au XIIe siècle, les Tyriens se répandent sur les rives de la Méditerranée et arrivent en Bétique ; au Ve siècle, les Phocéens fondent des colonies d'Emporia à Menake ; au IVe siècle, les Carthaginois sont les maîtres incontestés du bassin de la Méditerranée occidentale, et c'est seulement deux siècles plus tard que commence la domination romaine. On peut conclure de là qu'antérieurement à l'invasion celtique, l'Espagne avait subi l'influence de migrations africaines et sémitiques, influence confirmée par de nombreuses ressemblances dans les constructions mégalithiques. C'est au XIIe siècle que M. Tubino place la venue des peuplades celtiques, arrivées du Nord en sens contraire des immigrants africains et phéniciens qui les avaient précédés. M. Tubino cherche à se rendre compte ici de ce qui s'est produit lors de l'invasion des Celtes (bruns et de petite taille), de ce qu'ont pu être les races mixtes des Celtibères, problème difficile entre tous, mais qui s'appuie nécessairement sur un *postulatum* évident, la pluralité des

races qui occupaient le sol de la Péninsule à l'époque de la conquête romaine.

Il est donc véritablement absurde de croire encore à l'unité ibérique ; il n'existait pas de race ibérienne ; il n'y avait point de langue ibérienne, et la théorie de Humboldt, en contradiction d'ailleurs avec le témoignage de Strabon, n'est pas soutenable. M. Tubino n'a pas de peine à démontrer, après M. Van Eys et d'autres critiques, l'insuffisance des connaissances basques de Humboldt et la faiblesse de beaucoup de ses étymologies soi-disant ibériennes (1). On sait que mon opinion est en général conforme à celle de M. Van Eys.

Mais, parmi ces races contemporaines, quelle était la plus ancienne, la plus originale, la plus autochthone ? M. Tubino examine ici les types espagnols et signale l'originalité du type dolichocéphalique basque, identique à celui de Cromagnon et à celui des Berbères modernes ; et il opine pour la primitivité en Espagne des Africains, des *Lebu* ou *Tamahu,* ancêtres des Berbères. L'objection linguistique ne l'arrête pas, mais c'est là le point faible de son raisonnement. Est-il bien vrai d'abord que les idiomes dits khamitiques (dont le berbère) dérivent d'une

(1) Il ne faut pourtant pas exagérer l'insuffisance de ces explications. Ainsi, je ne nierai point aussi vivement que M. Van Eys la possibilité de mutation de *aitza, aitcha, atcha* en *asta*. Ainsi encore *iri* = *ili* n'est point inexact. Ce qui est vicieux dans la théorie de Humboldt, c'est l'extension extrême qu'il donne au territoire de la langue basque, c'est sa prétention d'en faire le langage universel et général de la nationalité ibérienne ; mais, en fait, il est très-probable que ce curieux idiome a pu être parlé sur une région plus étendue qu'aujourd'hui, et il n'est point impossible que des noms topographiques basques se retrouvent en dehors des limites actuelles de la langue euscarienne.

même source que les langues sémitiques ? Il est encore plus douteux que le basque se rattache à cette même source ; je ne voudrais point cependant opposer à l'hypothèse de M. Tubino la question préalable, en présence de certaines allures de la langue basque empreintes d'un caractère vague de sémitismes ; les amateurs de solutions affirmatives pensent, en désespoir de cause, se rattacher à l'origine africaine de la langue basque, qu'on ne peut *à priori* déclarer invraisemblable ou impossible. Mais la démonstration directe de cette parenté n'est point faite et ne saurait l'être encore.

On voit combien le mémoire de M. Tubino est digne d'être lu par ceux qui se préoccupent des grands problèmes ethnologiques ; il convient de faire remarquer que la lecture en est éminemment agréable. En parcourant les écrits de M. Tubino, on éprouve quelque chose d'analogue à ce qu'on ressent en lisant les ouvrages de Schleicher ; c'est bien écrit en espagnol, et en bon espagnol, mais il ne semble pas que ce soit de l'espagnol, tant le style y est sobre, simple, scientifique, tant les allures générales sont claires, précises, méthodiques.

Avec des travaux de ce genre, la question ibérienne entre dans une nouvelle phase. La période des systèmes est désormais close, et le problème ne saurait plus être attaqué que de la seule façon réellement capable d'aboutir à une solution indiscutable. On ne raisonnera plus que par les faits, et là, comme partout, la lumière ne saurait être attendue que de l'étude méthodique, de l'observation et de l'expérience.

Julien VINSON.

L'ethnologie préhistorique de la péninsule des Balkans, par Fligier *(Zur prœhistorischen ethnologie der Balkanhalbinsel).* — In-8, p. III-66. Vienne, Hœlder, édit., 1877.

L'ancienne ethnologie de l'Europe occidentale est, à cette heure encore, pleine d'obscurité ; celle de l'est et du sud-est du même continent est peut-être moins connue encore. Nombre de points spéciaux ont été étudiés ; quelques-uns sans doute ont été éclaircis, mais l'écrit de M. Fligier a ce premier mérite de traiter la question d'une façon générale. Ce n'est plus une monographie ; c'est un travail d'ensemble.

L'auteur a beaucoup lu, beaucoup recherché, et il faut reconnaître qu'il essaie en toute occasion d'appuyer ses opinions sur des faits. Ces faits, les interprète-t-il toujours de la bonne façon... cela est une autre question. On peut toutefois ne pas partager, en maintes circonstances, les avis qu'il émet, sans amoindrir la valeur de son essai, et cette valeur est réelle.

M. Fligier avance tout d'abord cette proposition que la péninsule des Balkans était habitée aux temps préhistoriques par des populations non aryennes. Entendons-nous par ce terme de « populations non aryennes *(vœlker nichtarischen ursprungs)* des peuples dont la langue n'appartenait pas à la famille linguistique indo-européenne, cela est parfait. Quant à la race, je demande à distinguer. Rien ne me dit que le sang des indigènes « pré-aryens » de la péninsule balkanique ne coule pas aujourd'hui encore — pour partie du moins — dans les

veines de telles ou telles populations de la contrée dont il s'agit. Nous trouvons très-certainement encore, dans certaines parties de la France, des représentants des races préhistoriques (par exemple dans l'Aquitaine). L'ostéologie nous l'enseigne clairement. Pourquoi le fait ne se présenterait-il pas aussi dans l'Europe orientale ?

Pour M. Fligier, ce sont les Ibères qui ont occupé, aux temps néolithiques (à l'âge de la pierre polie), l'Europe sud-occidentale... Il s'agit ici de s'entendre sur l'extension du mot Ibère. Je suis porté à penser, pour ma part, qu'il a existé aux âges préhistoriques une race s'étendant sur l'Aquitaine, sur une grande partie de l'Espagne, sur le nord de l'Afrique, sur des îles telles que les Canaries et la Corse, *race dolichocéphale* (dont les Basques espagnols sont d'assez bons représentants). J'appelle cette race, faute de meilleur terme, *race méditerranéenne occidentale*. Les anciens Ibères en faisaient partie ; aussi ne puis-je blâmer que d'une façon relative le terme un peu trop généralisé dont se sert M. Fligier. Mais lorsqu'il veut voir également des Ibères dans l'Europe sud-orientale, je suis en droit de lui demander où sont ses preuves anthropologiques. De fait, il n'en donne aucune, et je ne pense pas qu'il en existe. M. Fligier fournit bien, page 2, un certain nombre de rapprochements étymologiques, mais ce ne sont que des conjectures dénuées de preuves. Une phrase de cette même page doit être absolument biffée. C'est la suivante : « De ce que les poèmes homériques connaissaient que de nombreux idiomes étaient parlés dans l'île de Crète, il est très-vraisemblable qu'à côté des populations phrygienne, carienne, phénicienne et grecque, les Ibères y ont formé la population primi-

tive » : la déduction ne me semble basée sur aucun fait.

L'auteur regarde les Illyriens et les Thraces comme ayant formé la population primitive de la péninsule ; les premiers ont été refoulés par les Thraces, et une partie d'entre eux ont même dû gagner l'Italie, où ils se sont établis sous le nom de Iapiges ou de Messapiens. D'ailleurs c'est par terre, et non par mer, qu'ils ont pénétré dans cette nouvelle patrie. Les Illyriens auraient été la première population aryenne qui aurait mis le pied en Italie. Leur demeure primitive aurait été (en commun avec les Grecs) la plaine qui, plus tard, reçut le nom de Pannonie.

Cela amène M. Fligier à se prononcer sur le séjour des Indo-Européens primitifs. Il réfute sans peine l'opinion des auteurs qui ont voulu le placer dans la Germanie, s'appuyant sur ce fait (!!!) que les Aryens primitifs étaient blonds (?) et avaient les yeux bleus (?). Pour lui, cette ancienne patrie est la Russie du sud. La branche hindoue se serait détachée la première et aurait gagné l'Asie ; en second lieu, la branche éranienne se serait détachée, après avoir été longtemps voisine des Slavo-Lettes. Puis vint la migration des peuples de Thrace et d'Asie-Mineure. Beaucoup plus tard, les Italo-Celtes gagnèrent l'Europe occidentale. Les Illyriens, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, avaient paru les premiers en Italie. Les Germains, les Slaves, les Lettes, se dirigèrent vers le nord.

On comprend sans peine combien est importante l'ethnologie préhistorique des Balkans, du moment qu'il est établi que la souche (linguistique) indo-européenne avait

pied dans la Russie méridionale. Je suis loin, très-loin de partager cette opinion : je pense que les Hindous et les Eraniens sont encore les plus rapprochés du pays où fut parlée la langue commune indo-européenne, mais je n'estime pas moins très-importante la question de l'ancienne ethnologie de la péninsule balkanique, des pays où sont établis aujourd'hui les Bulgares.

L'auteur cherche à démontrer ensuite que les Cimmériens et les Tauriens sont d'origine thrace, puis qu'il faut distinguer les Illyriens des Thraces. Ces derniers se lient aux Phrygiens, et les Illyriens aux Grecs. De même que les Macédo-Roumains sont des Thraces latinisés, de même les Grecs d'Asie-Mineure ne sont point d'origine hellénique. Les Lydiens, Cariens, Lyciens, Phrygiens, Cappadociens, Arméniens, appartiennent au rameau thraco-phrygien ; les Thraco-Phrygiens ont la même religion et se donnent le nom d'Aryens.

M. Fligier examine ici ce que les Daces (rangés par lui au nombre des Thraces) possèdent dans leur langue se rapportant au slave. Il ne s'agit ici que d'emprunts faits par les Thraces à leurs voisins slaves. En fait, il rapproche tout à fait le thraco-phrygien de l'arménien, et, en général, des langues éraniennes.

Ici arrive l'examen de la question des Pélasges. Je dirai en somme que, pour l'auteur, les Pélasges, qui n'ont rien de commun avec les Grecs, sont des Thraces aussi bien que des Illyriens, habitants primitifs de la Grèce. M. Fligier passe en revue les différents noms géographiques de toutes les parties de la Grèce (p. 28 à 51) et arrive à cette conclusion que ces noms ne sont pas d'origine hellénique : il les explique presque tous par

l'illyrien, le thrace, les langues de l'Asie-Mineure, et en déduit que la population primitive de la Grèce se rapprochait des peuples illyriens et des peuples thraco-phrygiens. Il insiste ensuite sur le haut degré de civilisation auquel était arrivée la population pré-hellénique de la Grèce et sur la part qui leur revient dans l'art auquel on donne le nom d'art grec. A leur arrivée en Grèce, les Hellènes n'auraient été que des barbares.

Pour terminer, M. Fligier cherche à démontrer comment les Thraces ont été mélangés, dans l'antiquité et sous le rapport de la race, avec des éléments éraniens, celtiques, illyriens et germaniques. L'influence des colons romains fut moins importante qu'on ne l'a supposé. Aujourd'hui les Macédo-Roumains (les Valaques du Pinde) sont les Thraces les plus purs : les Daco-Roumains le sont beaucoup moins. Ces derniers ont eu à souffrir, entre autres contacts, celui des Bulgares qui sont d'origine finnoise.

J'ai donné, me semble-t-il, un résumé fidèle de l'écrit de M. Fligier. La thèse qu'il soutient repose en somme sur ce fait que les noms géographiques de la péninsule balkanique et de la Grèce s'expliquant presque tous par les langues de la Thrace et de l'Asie-Mineure, la population qui avait donné ces noms devait être alliée à celles de ces pays, et que les Grecs ont reçu de ce peuple les éléments de leur haute civilisation.

Combien ce travail aurait-il été simplifié si nous possédions le secret de la place véritable qu'occupent l'albanais et l'ancien dace dans la famille linguistique indo-européenne ! A vrai dire, nous l'ignorons encore.

A. Hovelacque.

GEIGER W. *Die pehleviversion des ersten capitels des Vendîdâd.* — In-8, p. VI-68. Erlangen, 1877.

Tandis qu'Eugène Burnouf, et après lui toute une école d'éranistes, dont M. Spiegel est le plus illustre représentant, placent la tradition ancienne (c'est-à-dire la version de l'Avesta en langue pehlvie ou huzvârèche, et la version sanskrite de Nériosengh) au premier rang de tous les moyens d'interprétation des vieux textes mazdéens, d'autres auteurs veulent éclaircir ces derniers au moyen de l'étymologie et par la comparaison avec différents morceaux des Védas hindous. La tradition ancienne n'a pour cette seconde école aucune espèce de valeur. M. Geiger fait très-justement remarquer, dans son opuscule, qu'on a précisément rejeté la tradition ancienne, sans avoir pris soin, avant tout, de la soumettre à une critique suffisante. Ce travail préparatoire est de toute nécessité. Si l'on admet que la version pehlvie offre, au moins çà et là, quelque chose de valable et d'utile, il importe à tout auteur sérieux de l'examiner de près et de chercher à faire la part de ce qu'elle contient de bon et de ce qu'elle contient de mauvais.

M. Geiger donne ici le commencement d'une traduction par lui entreprise de la version huzvârèche de l'Avesta. Après le texte, transcrit en caractères hébraïques, vient une traduction, puis enfin un commentaire. Ce dernier est un travail très-minutieux. Bien que l'auteur n'ait pas cru devoir ajouter de conclusion à son écrit, nous voyons clairement qu'il doit attribuer une importante valeur à

a version huzvârèche, et nous partageons pleinement cette opinion.

A. Hovelacque.

The Vedârthayatna or an attempt to interpret the Vedas. — Plusieurs fascicules in-8°. — *Bombay*, 1876.

Cette publication se compose des textes *saṁhitâ* et *pada*, d'hymnes choisis du Rig-Véda, avec une traduction mahratte et une traduction anglaise. Le but de l'auteur a été de donner à ses compatriotes (c'est un Hindou, M. Shankar Pandurang Pandit) une idée aussi exacte que possible de ce qu'il y a réellement dans le Rig-Véda. Les Hindous s'imaginent que toutes leurs superstitions ont leur base dans le Véda et que celui-ci sanctionne toutes les exagérations du culte populaire. M. Shankar Pandurang Pandit a voulu les éclairer, et pour cela faire il a traduit les plus importants hymnes du Rig-Véda dans le dialecte usuel de la région de l'Inde qu'il habite, c'est-à-dire en mahratte. Sa traduction, dont nous avons également une version en anglais, diffère fréquemment de l'interprétation classique, ou pour mieux dire orthodoxe de Sâyaṇa ; c'est qu'elle s'appuie sur les découvertes plus sûres de la philologie et de la critique européenne et moderne. En agissant ainsi, M. Shankar Pandurang Pandit rend un véritable service à ses concitoyens, chez lesquels il fait entrer des idées justes, et qu'il met ainsi en communication plus directe avec la société occidentale. L'Inde actuelle, en sortant de l'inertie où elle est depuis trop

longtemps plongée, en se développant suivant son caractère propre et son tempérament spécial, a besoin néanmoins, si elle veut réussir dans son évolution, d'entrer dans le courant européen et d'adopter les méthodes intellectuelles si rigoureuses et si justes de la science moderne. Aussi l'effort de l'auteur du *Vedârthayatna*, dans ce sens, est-il des plus louables, et nous l'en félicitons sincèrement. Nous approuvons également l'idée qu'il a eue de joindre à sa traduction mahratte des notes explicatives pour la plupart fort bien conçues. Chaque fois, par exemple, qu'une divinité du polythéisme védique apparaît pour la première fois, M. Shankar Pandurang Pandit ne manque pas d'expliquer ses attributs, ses fonctions, son culte, avec textes à l'appui ; il la suit dans ses développements ultérieurs à travers les diverses périodes religieuses du brahmanisme. Cet essai de mythologie comparée dans l'Inde même est tout à fait remarquable, et nous faisons des vœux pour que les savants et les critiques hindous n'en restent pas là.

GIRARD DE RIALLE.

Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis, auctore R. P. C.-J. BESCHIO, soc. Jesu. — *Tranquebar*, évang. miss. press., 1876. — In-8 de viij-171 p.

L'élégant volume dont nous venons de transcrire le titre est encore dû à M. A. Burnell, le savant indianiste

auquel les études dravidiennes ont déjà tant d'obligations. Elle a été faite, par les soins de M. K. Ihlefeld, d'après un manuscrit corrigé de la propre main de Beschi. Ce manuscrit provenait de la bibliothèque de B.-G. Babington, tamuliste bien connu, qui le tenait lui-même de l'infortuné F.-W. Ellis, auquel on doit la découverte de plusieurs ouvrages du célèbre jésuite italien. Par une attention délicate, M. Burnell a voulu que cette édition du dernier ouvrage d'enseignement de Beschi sortît des mêmes presses qui avaient publié, en 1738, sa grammaire du dialecte vulgaire.

Beschi a composé en effet, à l'usage des Européens, trois grammaires. La première, et la plus connue, dont l'avant-propos est daté du 4 des calendes de janvier 1728, imprimée en 1738 à Tranquebar, *typis missionis danicæ* (1), est intitulée : *A. M. D. G. Grammatica latino-tamulica, ubi de vulgari Tamulicæ linguæ idiomate ;* c'est un in-8° de 175 p. Cette première édition se trouve rarement seule ; on y a joint d'ordinaire les excellentes *Observationes* de Chr.-Th. Walther (Tranquebar, 1739, in-8° de 58-(ij) p.) ; la Bibliothèque nationale possède un

(1) C'est à la fin de 1711 que fut installée cette imprimerie. Le matériel nécessaire avait été acheté en Angleterre du produit d'une souscription publique (1,194 livres sterlings) ouverte par l'archevêque de Cantorbery et lord Chamberlayne. Le vaisseau qui l'apporta de Portsmouth à Tranquebar éprouva toutes sortes de mésaventures : il fut notamment pris par Duguay-Trouin au Brésil et dut être racheté par le gouverneur anglais de Madras, passager à bord. L'imprimeur mourut pendant la traversée. C'est seulement en décembre 1712 que les missionnaires reçurent des caractères tamouls que leur apportèrent trois ouvriers allemands. (LACROZE, *Histoire du christianisme des Indes*, La Haye, 1724, chap. VII, p. 557-559.)

exemplaire de ces deux ouvrages réunis. Une seconde édition a été publiée à Madras, en 1813, par les directeurs du collége (in-4° de vj-151-(vij) p.) ; et une troisième, à Pondichéry, en 1843 (in-8° de (iv)-viij-214-28 p.), par la mission catholique. Il a été fait deux traductions anglaises de ce livre : la première, par Horst, a paru à Madras en 1831 ; la seconde, par G.-W. Mahon, publiée également à Madras en 1848 (in-8° de vij-147 p.).

La seconde grammaire de Beschi, *Grammatica latino-tamulica ubi de superiori tamulicæ linguæ dialecto tractatur,* n'a jamais été imprimée. Un abrégé, fait par M. l'abbé Dupuis, a été joint à l'édition de 1843 de la grammaire du dialecte vulgaire. La Bibliothèque nationale possède une copie manuscrite de cet ouvrage, provenant de la collection Ariel. — Une traduction en anglais, par B.-G. Babington, a été imprimée à Madras en 1822 (petit in-f° de (ij)-XII-117-5 p.).

Le troisième et dernier traité, la *clavis,* voit le jour pour la première fois, grâce à M. Burnell. J'en possède une copie manuscrite assez incorrecte. C'est le résumé ou plutôt l'adaptation au latin du livre didactique écrit en tamoul par Beschi sous le titre de *Ton'n'ûlviḷakkam,* « explication des vieux traités (1) », et qui embrasse les cinq parties de la science grammaticale, suivant l'école tamoule : la phonétique, la morphologie, le style (2), la prosodie, la rhétorique.

(1) *Nûl* signifie proprement « fil », de là « direction, conduite, guide, traité, livre théorique ».

(2) C'est le mot qui me paraît rendre le mieux le tamoul *porul* que Beschi traduit *materia,* c'est-à-dire « sujets à traiter ». Les grammairiens indigènes n'en connaissent que deux principaux : l'amour (*agap-*

La publication de M. Burnell n'a pas été mise dans le commerce. L'ouvrage, en effet, tout en demeurant très-intéressant et très-curieux, a perdu beaucoup de son intérêt pratique. L'exécution matérielle est excellente.

Bayonne, le 29 décembre 1876.

Julien VINSON.

Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen, von Dr. O. DONNER. — II. — *Helsingfors*, Frenckell et fils, 1876. — In-8° de (iv)-160 p.

Au tome VII de cette *Revue* (p. 177-179), j'ai rendu compte de ce travail. Je n'ai rien à modifier à mes appréciations et me borne à signaler la publication de la seconde partie, digne en tous points de la première. Elle va du n° 682 au n° 852 et comprend les racines en *s* initial. Chaque article est l'objet d'un examen minutieux, et les dissertations qui l'enrichissent sont plus soignées, s'il est possible, que celles de la première livraison, si bonnes pourtant déjà. On ne saurait trop recommander cet excellent ouvrage.

J. V.

porul, materia interior), et la guerre (*pur'apporul, materia exterior*); c'est un ensemble de règles et de recommandations minutieuses ne nous offrant que très-peu d'intérêt.

Légendes et récits populaires du pays basque, par M. Cerquand, 2e série. — *Pau,* L. Ribaut, 1876. — 97 p. in-8o.

M. Webster, qui vient de publier lui-même un recueil de contes basques dont il sera rendu compte, a consacré à la première série de la collection publiée par M. Cerquand dans cette *Revue* (t. VIII, p. 112-128) un article intéressant, après lequel il ne reste rien à dire. Ce second fascicule est exactement semblable au premier, mais les textes basques y sont manifestement plus corrects; il m'est revenu cependant qu'il avait été trouvé moins intéressant. Je ne suis pas de cet avis, et la nouvelle plaquette me plaît autant, sinon plus, que la précédente, précisément parce qu'elle ne contient que deux espèces de récits. Il n'y est guère question, en effet, que d'idiots et de *laminak;* j'y remarque de très-curieux détails sur les croyances populaires. Ainsi, dans l'amusante histoire des *Deux Bossus,* nous apprenons qu'en entrant au sabbat les initiés devaient réciter la liste des jours de la semaine, sans nommer le dimanche : pour ne pas s'être conformé à l'usage, le premier bossu voit sa bosse enlevée, et le second, au contraire, reçoit sur la sienne celle qu'on avait ôtée à l'autre.

Il faut signaler aussi, dans la présente série, la substitution dans les diverses versions d'un même conte de divers personnages mythologiques (*lamina, basa-yaun,* et même un animal doué de la parole), l'un à l'autre.

M. Cerquand a donné aussi une liste de *papaitac,*

énigmes populaires, où, comme d'habitude, l'esprit fait presque toujours défaut.

Quoi qu'il en soit, nous attendons avec impatience la troisième série, qui nous est promise prochainement.

J. V.

Basque Legends, collected, chiefly in the Labourd, by Rev. WENTWORTH WEBSTER. — 1 vol. in-8°, VII-233 p. — *Londres,* Griffith et Farran, édit. 1777.

Ce bel ouvrage se recommande à première vue par le luxe typographique dont il est revêtu. C'est un véritable ouvrage de prix. Quant au contenu, il est de tout point digne de l'enveloppe. L'auteur est bien connu des lecteurs de la *Revue de Linguistique,* à laquelle il a déjà communiqué quelques-uns des résultats de ses recherches. C'était une entreprise intéressante que celle de recueillir ainsi une série de légendes populaires, notamment dans un pays aussi curieux, aussi particulier que le pays basque. La race euskarienne, isolée au milieu du monde latin et celtique qu'elle a précédé, est depuis longtemps devenue chrétienne et catholique avec ferveur, et il semblait peu probable qu'on pût jamais rétablir son ancienne mythologie nationale. Toutefois les travaux de M. Webster, comme ceux de M. Cerquand, contribueront grandement à mettre en lumière les vestiges des anciennes croyances des Basques. Maintenant, celles-ci se distinguent-elles beaucoup des contes et des mythes des peuples environnants ? C'est ce qu'il ne nous paraît point assuré.

La mythologie n'établit point entre les Basques et leurs voisins indo-européens la différence profonde, radicale, infranchissable, que l'on constate dans le domaine linguistique. M. Webster a tenu compte de ce fait important à propos des contes de fée, les uns pareils à des contes celtiques, les autres provenant d'une source française. Mais ce défaut d'originalité profonde ou plutôt cette extension considérable des mêmes légendes, des mêmes personnalités surnaturelles se présente dans tout ce qui concerne la sorcellerie, les génies ou démons (*Basa-Jaun*, *Basa-Andre, Lamiñak, Tartaro* et le serpent à sept têtes). A quoi tient ce phénomène singulier ? Les Basques n'ont-ils rien en propre en matière mythologique, et ont-ils emprunté toutes leurs croyances aux races venues après eux sur le sol de la Gaule et de l'Espagne ? Ou bien au contraire un vaste ensemble de contes et de mythes, véritable *substratum* théologique, ne s'étend-il point sur toute l'Europe occidentale, souvenir de la foi antique des races préhistoriques qui, tout en acceptant la langue et la civilisation de certains envahisseurs, tout en s'absorbant ou se dissolvant dans les races nouvelles et conquérantes, n'ont pas laissé périr complètement le vieux bagage de leurs croyances et de leurs superstitions, et les ont transmises de siècle en siècle en en altérant légèrement la physionomie suivant les régions ? Nous ne saurions décider entre ces deux hypothèses, bien que la seconde nous paraisse bien séduisante. Ce qu'il y a de positif néanmoins, c'est que, dans les légendes basques recueillies par M. Webster, il en est un assez grand nombre que nous retrouvons dans les contes populaires du peuple russe, dans les *mœrchen* allemandes, ainsi que dans des

récits d'origine plus ou moins celtiques en Angleterre, en France et en Espagne.

Ajoutons que notre collaborateur et ami, Julien Vinson, a donné à M. Webster une notice sur la langue basque, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas besoin qu'on leur signale toute la valeur.

GIRARD DE RIALLE.

RIBARY. *Essai sur la langue basque,* traduit du hongrois avec des notes complémentaires et suivi d'une notice bibliographique par J. Vinson. — In-8, p. XXVIII-158, Paris, 1877.

L'écrit de M. Ribáry méritait certainement la traduction qui vient d'en être faite. L'analyse grammaticale est minutieuse ; la méthode me semble bonne. Ces temps derniers, on a beaucoup écrit sur le basque ; en général, les travaux que l'on publie sur cette langue ne souffrent guère la médiocrité. Ils sont méthodiques ou pleins de théories métaphysiques. M. Ribáry est du bon côté. Son livre est à consulter, même après les publications de MM. Van Eys et Vinson.

Il y a peut-être à redire çà et là. Ainsi la transcription n'est pas toujours heureuse, et il y a des remarques hasardées sur l'accentuation ; mais, en somme, le livre est recommandable.

M. Vinson l'a gratifié d'une excellente préface sur le caractère général de la langue basque et d'une très-utile

notice bibliographique partant de 1607 pour aboutir en 1876.

Pour cette notice, M. Vinson me signale une importante correction, se rapportant à la p. 145, lignes 14-15. Voici le texte même de sa rectification :

« Je n'avais pu trouver à Bayonne la collection des *Annales de philosophie chrétienne,* et je m'en étais rapporté à M. Bladé, qui semble avoir vu le travail de sir Williams Betharn (*Origine des Basques,* 1769, p. 393). Ayant eu occasion depuis de voir la collection des *Annales,* j'ai constaté qu'à la p. 315 du tome XVII il n'y a pas d'article de sir W. Betharn, et il n'est pas question du basque. Il est seulement rendu compte en quelques lignes, au milieu d'autres *Nouvelles et mélanges,* de la séance de l'Académie irlandaise de Dublin du 22 janvier 1838, où sir W. Betharn a communiqué un travail sur *l'explication des tables eugubines par l'ancien irlandais.* »

A. Hovelacque.

Notice sur les Basques, par V. Derrécagaix, chef d'escadron d'état-major. — *Paris,* 1876 (extrait du *Bulletin de la Société de géographie*), 40 p. in-8°.

Travail intéressant et plein de bonne volonté, mais tout à fait insuffisant : telle est l'opinion qui se dégage de la lecture de cette plaquette, dont l'auteur n'est pas au courant des derniers travaux sur la question euscarienne. Il y a pourtant de bonnes remarques, celles notamment

où il met ses lecteurs en garde contre les théories fantaisistes de Chaho et contre les étymologies bizarres de cet écrivain (1). Mais il y a bien des lacunes ; la partie bibliographique est notamment fort maltraitée. Les *Proverbes* d'Oihenart sont de 1657 et non de 1638 ; le *Dictionnaire* de Larramendi est de 1745 et non de 1728 ; celui d'Ordonnez de Lloris est un guide de la conversation que M. Derrécagaix rajeunit de cent ans (il est de 1642) ; enfin, erreur moins excusable, le *Mithridates* d'Adelung n'est point un dictionnaire polyglotte, et l'article qu'y a fait annexer W. von Humboldt n'est en aucune façon un dictionnaire de la langue basque. Je ne relève pas les autres erreurs.

J. V.

Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl.* — Paris, 1876.

C'est un travail auquel nous ne saurions donner trop d'éloges. Il a été conduit avec grande méthode. M. de

(1) Par exemple, Chaho rapproche le sanscrit *souryen (sic)* et le basque *souriena*, qui ont l'un et l'autre, suivant lui, le sens de « soleil ». Or, *churiena*, en basque, est simplement « le plus blanc », et quant au prétendu sanscrit *Souryen*, c'est tout au plus la transcription tamoule vulgaire de Sûrya. Les autres analogies ne valent pas mieux que celles-là. C'est toujours de la manie étymologique. L'une des plus jolies fantaisies de ce genre est la suivante, que j'ai relevée dans le livre du colonel Marshall sur les Tudas. Il y est question (p. 83) des chiens « marrons », sauvages, que les Indiens appellent « chiens rouges », *chen nai*. A ce mot est jointe la note suivante : « may not the french *chien* be derived from *chen* = the red (one)? ».

Tourtoulon a fait précéder cette carte intéressante d'un écrit très-clair et très-scientifique sur la comparaison des deux grandes langues de la France. En ce qui concerne la carte elle-même, les auteurs ont procédé avec tout le soin désirable.

Elle comprend les départements de la Gironde, de la Dordogne, de la Charente, de la Vienne, de l'Indre, de la Creuse.

Les localités frontières (un peu importantes) de la langue d'oïl sont : Le Verdon (pointe de Grave), Blaye, Lussac, Chalais, Montmoreau, Augoulême, Mansle, Ruffec, Charroux, L'Isle-Jourdain, Montmorillon, La Trimoille, Argenton, Eguzon, Aigurande.

Celles de la langue d'oc : Saint-Vivien, Lesparre, Libourne, Saint-Aulaye, La Valette, La Rochefoucauld, Champagne, Availles, Le Dorat, Saint-Benoît, Bonnat.

Puissions-nous recevoir bientôt la fin de cet utile travail.

A. Hovelacque.

Grundzüge der physiologie und systematik der sprachlaute. — 2e édit.; in-8o, p. 172. — *Vienne,* 1876.

L'écrit de M. Brücke — dont la première édition date de 1856 — est un ouvrage à peu près classique. Nous n'avons guère qu'à signaler le fait de l'apparition de cette édition nouvelle. — Rappelons seulement que l'auteur, après quelques mots d'introduction sur l'historique du sujet dont il s'occupe (Pedro Ponce, 1584; J.-P. Bonet,

1620; J. Wallis, 1653; Willis, 1828, etc.), donne la description physiologique des diverses gutturales, puis traite ensuite des voyelles simples (p. 15 à 33). Le système de transcription de M. Brücke est connu. On lui a reproché, non sans raison, sa complexité. Ainsi *ó* de *encore* est rendu par o^a; *ê* par a^e; *è* de *lèvre, sèche,* par e^a; *u* de *pur, tu,* par u^i. De fait, cette notation est purement théorique, et il ne faut pas lui attribuer une autre valeur. Les diphthongues sont traitées de la p. 33 à la p. 36. Les consonnes (p. 40 et suiv.) : d'abord les consonnes simples (40-81), puis les composées, enfin les sons mouillés. Dans le chapitre septième, où il est traité des points de contact entre les voyelles et les consonnes (du *w* et du *y* anglais, par exemple), l'auteur aurait pu s'occuper du son français qui se fait entendre devant l'*i* des mots *cuit, nuit,* mots essentiellement monosyllabiques.

La dernière partie du livre est consacrée à la systématique des sons chez les Hindous, les Grecs, les Arabes et chez les modernes.

Z.

H. Huss. *Lehre vom accent der deutschen sprache.* — In-8° de 72 p. — *Altenburg*, 1877.

L'auteur a écrit particulièrement ce petit livre en vue de faciliter aux étrangers l'étude de l'accent allemand, qui, sans être aussi difficile que l'accent de plusieurs langues slaves (russe, serbe), n'en offre pas moins certains écueils.

Frédéric MUELLER. *Ueber die stellung des armenischen im kreise der indogermanischen sprachen.* — In-8° de 24 p. — *Vienne,* 1877.

Importante contribution à l'étude de la place qu'occupe l'arménien dans la famille linguistique indo-européenne. M. Fréd. Müller démontre que l'on ne peut détacher l'arménien du zend et du perse, et qu'il est réellement un idiome éranien.

Revue historique de l'ancienne langue française. Recueil mensuel publié sous la direction de L. FAVRE. Première livraison, janvier 1877.

Cette revue spéciale se recommande par son premier fascicule. Elle doit publier des textes intéressants à côté des articles de première main. La composition de ce fascicule est variée ; les matières sont bien traitées, clairement, simplement.

Le Zénaga des tribus sénégalaises. — Contribution à l'étude de la langue berbère, par le général FAIDHERBE. — In-8, pp. 97. — *Lille,* imp. Danel, 1877.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent tous les beaux travaux du général Faidherbe ; ils ont lu notamment dans

nos fascicules son étude si remarquable sur la langue des Pouls. Aujourd'hui, c'est à un dialecte berbère que s'attaque le savant ancien gouverneur du Sénégal. Tout le nord de l'Afrique est le domaine particulier d'une famille linguistique qui a été appelée la famille khamitique. A cette famille appartiennent non seulement les dialectes nubiens et gallas, ainsi que l'ancien égyptien, mais encore tous les idiomes de l'ancienne Libye, c'est-à-dire, à notre époque, ceux des Kabyles, des Touaregs et des Zénagas, dont le nom a donné naissance à celui du grand fleuve le Sénégal. Lorsqu'il était gouverneur de la colonie de ce nom, en 1854, M. Faidherbe avait réuni une foule de renseignements très-curieux sur le parler des tribus maures de race berbère qui errent dans les déserts situés à l'ouest du Sahara, entre le Maroc au nord et le Sénégal au sud. Bien que fortement mélangés d'éléments nigritiques avec quelque peu de sang arabe, ces Maures, *Trarzas*, *Braknas* et *Douaïch*, ont fidèlement gardé le parler de leurs ancêtres, d'où sortit, au XIe siècle, la puissante dynastie des Almoravides. Leur dialecte, le *zénaga*, est incontestablement le représentant le plus méridional du groupe berbère, et c'est un grand service que rend le général Faidherbe en fournissant sur son compte des données précises et en le comparant aux autres dialectes connus, tels que le kabyle et le touareg, dont nous devons de bonnes grammaires au général Hanotteau, et le dialecte de Ghât, auquel M. Freeman a consacré un travail estimable. C'est ainsi que peu à peu s'accumulent les matériaux d'une connaissance scientifique de la famille khamitique, au moins dans son rameau occidental, et que l'on peut espérer constituer un jour une bonne histoire

naturelle du berbère. En ce qui concerne le zénaga, son caractère libyen est incontestable ; est-ce une langue proprement dite ? Bien qu'il n'ait pas de littérature, bien qu'on ne l'écrive guère, il a cependant une originalité assez grande pour qu'on le distingue du kabyle ou du touareg. Ce qui nous a frappé, c'est, par exemple, la transformation systématique et constante des sifflantes de ce dernier en chuintantes dans le zénaga, qui, d'ailleurs, est, suivant M. Faidherbe, une langue dure et gutturale. Nous le répétons en terminant, c'est une œuvre utile qu'a faite là le savant général, et qui sera véritablement une contribution importante à l'étude de la langue berbère.

G. R.

Grammaire théorique et raisonnée de la langue allemande, par E. Drouin. — 1 beau vol. in-8, xix-324 pp. — *Paris*, 1876, Ch. Delagrave, édit.

On a déjà signalé dans ce recueil un très-estimable travail de M. Drouin sur la langue anglaise. Ce linguiste consciencieux a voulu traiter la langue allemande de même, et il a composé une grammaire fort bien faite et rédigée conformément aux données scientifiques actuelles de la science du langage. C'était une entreprise très-louable, mais non dépourvue de réelles difficultés. M. Drouin les a surmontées pour la plupart. Nous approuvons tout à fait la division de son livre, qui commence par la phonétique et se termine par la morphologie. C'est absolument scientifique, et si cette grammaire allemande n'est pas précisé-

ment à la portée des écoliers, elle est digne de tout point des hommes sérieux qui voudront apprendre l'allemand suivant une méthode sérieuse et non purement mécanique. M. Drouin a d'ailleurs puisé aux meilleures sources et montré qu'il connaît à merveille la littérature de son sujet.

Z...

Philologie topographique. — Légende territoriale de la France pour servir à la lecture des cartes topographiques, par M. Peiffer, chef d'escadron au 32e régiment d'artillerie. — *Paris,* Ch. Delagrave, 2e édition.

La philologie topographique est une science jeune encore, qui a beaucoup d'avenir. En France et dans les pays celtiques, elle sera une des clés les plus puissantes pour ouvrir l'idiome gaulois. Un officier d'un savoir distingué aura beaucoup contribué à sa conquête. En apprenant à lire notre carte nationale, il s'est fait philologue, en s'entourant des principaux ouvrages topographiques. Il a fait un bon livre, très-utile et très-curieux à la fois. Mais comme il n'a pas la prétention d'être un philologue érudit, M. Peiffer ne s'étonnera pas si, dans la multitude de bonnes choses qu'il a dites, il n'y ait un certain nombre d'erreurs à relever ; c'est ce que nous ferons dans le pur intérêt de la philologie.

« Si on demandait, dit l'auteur, à cent personnes qui ne connaissent pas les Pyrénées ce que peut être Saint-Jean-Pied-de-Port, quelques-unes répondraient : « C'est

« une petite ville bâtie sur l'Océan », et elles auraient l'apparènce de la raison ». Mais pour qu'elles comprissent, il aurait fallu changer l'orthographe et prendre celle qui dominait au moyen âge, *por*, et on aurait un congénère du grec πορος, passage. M. Littré s'est trompé, je crois, en voyant dans ce mot une forme du latin *portare*. Si l'histoire se charge quelquefois d'éviter la confusion entre les villes du même nom, il ne faut donc pas dire Vitry-le-Français, il faut mettre Vitry-le-François : c'est une fondation du roi de France, François Ier.

Parmi les noms d'auberge et de halte, il faut en introduire un qui est peu usité dans la Manche, *Delasse*, et qui donne clairement sa signification. Le terme forestier de *triage*, que M. Littré tire du verbe *trier*, est ramené plus justement par M. Peiffer à une autre famille : « c'était le tiers d'un bois concédé en jouissance aux usagers ». Les excavations, les creux entre les dunes, sont appelés en Gascogne *lède ;* c'est peut-être le vieux français *lède* « large », le l. *latus ;* c'est aussi l'étymologie de *laye* « large chemin dans une forêt », un mot qui entre dans Saint-Germain-en-Laye : c'est le v. fr. *lèz* « large ». La *causse,* dans le Midi de la France, désigne des plateaux où l'on arrive par des pentes douces : c'est le v. fr. *caus* « col, colline » ; c'est *cols,* allongé, et son étymologie est transparente, quoique M. Littré tire ce mot du bas-latin *succus,* d'après du Cange. Le v. fr. *calx* « chaux », se conserve dans le patois de l'Auvergne. Dans celui des Vosges se conserve le v. fr. *chem* « sommet », en prenant la forme *chaume* et en conservant le genre féminin de sa racine, qui est le l. *cyma,* comme dans Hautes-Chaumes ; ce mot n'est donc pas celtique,

comme le croit M. Peiffer. Au mot *combe,* il aurait pu ajouter les variantes *cambe* et *chambe.* Pour *cluse* « passage au fond duquel il y a toujours un cours d'eau », c'est l'abrégé de *écluse,* conservé dans le fort de l'Écluse, situé sur la *cluse* de Nantua. Les *creuttes* du voisinage de Laon offrent une variante de « grotte ». On rapporte généralement le mot si commun de *puy,* en prov. *puig, pueg,* au l. *podium ;* je croirais plutôt, avec M. Peiffer, à une origine celtique, *puech,* dont le fr. « pic » est une variante. De même les *avens* des monts de Vaucluse « crevassements où s'engouffrent les torrents », pourraient bien être le celt. *avon* « rivière ». M. Peiffer va chercher bien loin l'explication du terme topographique *chez ;* par exemple : chez Garreau, c'est-à-dire avec un nom d'homme, c'est l'habitation de Garreau, le l. *casa,* qui a donné au français la préposition « chez ». Voici une bonne explication du nom d'un de nos départements : « Lorsque, parmi ces débris, on trouva le tableau qui, suivant l'usage, portait le nom du navire, ce nom était défiguré : l'initiale *s* apparut sous la forme d'un *c* », et au lieu de Salvador on lut Calvador, dont la prononciation normande fit *Calvadô.* L'auteur retrouve heureusement le *gouer* celtique « ruisseau », dans le nom des cours d'eau le Gers, le Ger (Haute-Garonne), le Gier (Loire), le Guier (Isère), la localité des Entre-deux-Giers, à la jonction du Giers-Vif et du Giers-Mort (Isère), etc. L'auteur tire du celtique le terme topographique très-commun *poul* « marais » ; il est vrai qu'on dit *poul* en armoricain, mais on dit aussi *pol* en allemand ; il rappelle la syllabe forte du l. *palus :* c'est un de ces mots d'origine lointaine qui nous font assister à de vastes émigrations. Mais l'auteur a eu raison

de rattacher à ce radical les nombreux Bouille, Bouillon, Bouillé, etc. Il a heureusement interprété par « tête » un terme de la Champagne, comme Somme-Biorne, Somme-Tourbe, Somme-Vesle ; c'est le l. *summum,* et ces termes signifient « source de la Biorne », etc., comme on dit Chef-Boutonne, Pen-Aven, à la source de l'Aven ; Capadour, à l'une des sources de l'Adour.

On regarde en général le *kirke* « église », qui se trouve dans Dunkerque, Brouckerque, comme un élément germanique, l'all. *kirche,* l'angl. *church ;* mais je me rangerai volontiers à l'étymologie qui le tire du grec κυριου « église-maîtresse ». Mais je ne crois pas que Carnières, Carnin, rentrent dans la classe des charmes, arbres, dérivés du l. *carpinus :* c'est le mot celtique très-répandu *Carn,* qu'on trouve dans Carnac en Bretagne, dans Carneville en Normandie. Les *teil* n'ont non plus rien à faire avec les « tilleuls » ; c'est le germ. *deal* « partie, portion de terre », très-commun pour désigner les fermes des environs de Bayeux, appelées les *Deltes.* Les *néaufles* n'ont rien de commun avec les « nèfles » : ce terme, autrefois *nealfa,* ne se trouve guère qu'en Normandie, et renferme un élément scandinave, *elf* « rivière », sans doute combiné avec *noe* « marais de la rivière ». Quant à Romieu et Romiguère, il n'est nullement de la famille de *ronce :* il signifie « pèlerin à Rome », comme Michelet est le pèlerin du mont Saint-Michel, Jacquet celui de Saint-Jacques, le Paulmier celui de la Terre Sainte, d'où l'on rapportait la palme d'Idumée. Sans doute les nombreux Nogent *(Novigentum)* renferment le celtique *noe, nove* « terrain mouillé » ; mais cela ne rend pas compte du mot tout entier, dont la finale représente un autre élément celtique,

gen « hauteur » ; Nogent est donc la hauteur sur la *noe* ou le marais. Malgré l'autorité de M. Quicherat, les Chanteloup, les Chantepie, sont bien les lieux où hurle le loup, où chante la pie, et M. Peiffer en donne une bonne raison : c'est qu'on ne dit pas Chantelièvre, Chantelapin, parce que le lièvre et le lapin n'ont pas de voix. M. Peiffer donne une étrange étymologie de *Stamboul :* c'est une question de prononciation surtout ; de *Constantinopoul (polis),* les Turcs n'ont gardé que les deux syllabes fortes, la deuxième et la dernière : *Stan-Poul.* Pour *Malmaison,* ce mot semble signifier « hôpital, maladrerie ».

Le terme provincial *chaille* « caillou », que M. Houzé tire de l'armoricain *caill* « bois », M. Littré le tire beaucoup mieux du l. *calculus.* Il est un mot très-répandu dans le Midi de la France, en Espagne, pour désigner une pierre plate. M. Littré, voyant que cette pierre a signifié « pierre tumulaire », le rattache à *laudare :* c'est un rapport bien vague ; c'est le mot *Lauze,* d'où M. Peiffer a tiré Lauzun, Lauzès, Lauserville, Montlosier.

M. Peiffer a dressé une curieuse liste de noms de saints localisés, avec les extraordinaires (au premier aspect) transformations qu'ils ont subies ; mais elle est très-loin d'être complète. Par exemple, on n'y trouve pas des saints dont les noms sont les plus répandus et les plus altérés : *Stephanus* « Étienne », *Egidius* « Gilles », etc. Mais il explique d'une manière frappante comment saint *Eligius* (il ne fallait pas écrire Eloi) est devenu saint Chely ; saint Amand, saint Chaman ; saint Inian, saint Chinian. On a dit saint Ely, saint Amand, saint Inian ; et, par l'opération commune du chuintement, on a obtenu les formes dernières et actuelles. De même saint Teafre *(Theofridus)*

arrive à Saint-Chaffre (Haute-Loire). Il y a en Normandie un nom de saint profondément modifié : c'est saint Pancrace, devenu saint Planchers, patron de la paroisse de ce nom. La liquide a été introduite comme elle l'a été dans « trésor », du l. *thesaurus ;* dans « enclume », du l. *incudis*. La syllabe finale a été métathésée : *Pancers*, et puis chuintée : *Planchers*.

Il est étonnant que *ladère,* selon M. Peiffer, signifie au pays chartrain un « dolmen », alors que, selon M. Littré, « *ladere,* dans le parler de Genève, est un courant lacustre accidentel ». « Dans le midi de la France, dit M. Peiffer, on fait usage de *mourgue* pour désigner les religieuses vêtues de noir » ; le mot semble donc bien signifier « noir », et il se rattache sans doute à la famille du *more,* et surtout à la forme du v. fr. *moriel,* devenant facilement *morjel* « noirâtre ». N'aurions-nous pas ici l'étymologie de notre français *morgue* « lieu de dépôt pour les morts », un mot sur lequel M. Littré ne se prononce pas ? La Morgue aurait été dans l'origine une chambre noire, tendue de noir, obscure de plusieurs façons, où l'on exposait les morts. Il y a dans M. Littré une étymologie aussi indécise : c'est celle de *morgue* dans le sens « d'orgueil ». On disait autrefois « morguer quelqu'un », c'est-à-dire « le rabrouer, le braver », c'est-à-dire lui dire : *Morgué* (mort de Dieu), le recevoir avec un juron.

Le terme topographique *grunne* « îlot de sable à demi submergé », n'appartient pas à la famille de *grave* « sable, caillou » ; *grunna* est celtique ou germanique, et Du Cange le définit *locus paludosus*.

Dire que nul écart ou nulle commune ne rappelle une

bastille, c'est ne pas connaître dans la Manche l'écart La Bastille, dans la commune des Pas et la commune de Beuzeville-la-Bastille, près du pont du Vey *(Vadum)*. Je connais des champs appelés *clos-reus*, c'est-à-dire « rasés, défrichés », du v. fr. *rere* « raser ». Il n'est donc pas besoin de chercher dans l'allemand l'étymologie des *Neu-reus* des Alpes et du Jura : *Neu-reus* signifie « champs récemment rasés, essartés ». Sur les *Robines* ou *Rapides*, il y a quelques observations à faire. D'abord ce n'est pas qu'en Provence qu'on emploie ce terme pour désigner un canal. Il y a une Rabine à Dol de Bretagne, une Rabine à Vannes, promenade le long du canal. C'est le v. fr. *rabine*, du l. *rapina* dans le sens de « rapidité » : « la rabine des chevaux », lit-on dans un poème de Benoît de Sainte-More. Le fr. *ravine* est une de ses formes. Puisque *robine* signifie « canal », ce mot conduit directement à « robinet », un rapport qui a échappé à M. Littré. Les *grau* des bords de la Méditerranée sont des canaux entre des sables et des galets », c'est le v. fr. *grave* « gravier ». Les *bordigues* offrent un mot qui se comprend dès qu'on l'écrit avec l'orthographe : Bords-d'Aigues, littéralement « bords des eaux » ; ce sont des « espaces amenagés sur les bords de la Méditerranée pour la pêche ». Pour *galuche* « pierre tendre », en Poitou, c'est la forme péjorative du v. fr. *gal* « cailloux », d'où nous est resté « galet ». Quant à *couse*, appliqué en Auvergne aux « petits cours d'eau », M. Peiffer n'en donne pas l'étymologie : ce pourrait être le l. *cursus*, comme on dit « cours d'eau ». La langue topographique des Pyrénées a le terme *rek*, pour dire « ruisseau, canal d'irrigation, bief de moulin ». M. Peiffer traduit ce mot

par « droit » *(rectus)*. C'est plutôt le v. fr. *reke* « vivier », qui est dans Du Cange à l'article *reketz*, et le terme des mêmes localités, *correc*, en est un composé.

Il y a une étymologie topographique qui est l'objet de deux interprétations; c'est le golfe de Lion ou du Lion : l'une, métaphorique, tirée des « sévices de la tempête » ; l'autre des Ligures, λιγυων ; j'en proposerai une autre, plus topographique encore. Le nom antique du port de Marseille est *Lycidon*, et on a trois monnaies massaliotes à l'empreinte de λυκιδων ; le golfe de Lion serait le golfe de Lycidon, amené à Lion par quelques réductions.

L'assertion suivante de M. Peiffer n'est pas exacte : « *Puech* a fini par arriver à *pié*, et comme les Normands sont restés étrangers à cette dénomination de *pié*, si familière à nos départements du Midi, ils ont appelé les *Pieux* une localité près de Cherbourg, alors que le vrai nom serait les *Piés* (les monts) ». Si l'on a dit les *Pieux*, c'est par une prononciation locale, car *pié* (qu'importe le *d?*) se rencontre plusieurs fois dans la Manche, dans la commune de Taillepied, dans celle de Tirepied, et dans le Haut-Taillepied, dans la commune de Sacey. Je trouve à Ceaux (Manche) le diminutif *puignot*, où apparaît la forme pyrénéenne *puig*.

Si l'Auvergne a ses *burons*, la Normandie n'en est pas dépourvue; mais ce mot n'a rien de commun avec « beurre »; c'est l'ancien allemand *bur* « maison ». Puisque, dans le midi de la France, une *jasserie* est un « ensemble de loges », il eût peut-être été bon de donner de ce mot son étymologie; c'est sans doute le v. fr. *jas* « lit », du l. *jacere;* c'est le lieu où l'on couche par opposition aux abris où l'on ne passe que la journée.

C'est ainsi qu'aux Pyrénées le terrain sur lequel couche le bétail est appelée la *jasse*. La hutte du pâtre s'y nomme *ori :* c'est peut-être le v. fr. *ore* « jardin ». Quant à son synonyme *cayola,* c'est le v. fr. *gaiole* « cage, enceinte », le l. *caveola.*

Un article très-intéressant du livre de M. Peiffer, intitulé : *Tautologie,* contient un bon nombre de ces expressions bilingues, où une langue qui vient se greffe sur une langue qui s'en va et qu'on n'entend plus ; telles sont, en celtique, la *grotte de la balme,* qui dit « la grotte de la grotte » ; le *mont de Mené* (*mené* « mont », en breton) ; en scandinave, la *haie de la forêt,* c'est-à-dire « le bois du bois » ; en latin, *Montjou (jugum),* littéralement « le mont du mont », etc. M. Peiffer, qui a dû habiter l'Algérie et avoir étudié sa topographie, cite la *porte bab-Azoun,* au lieu de « la porte Azoun » ; le *pont d'Alcantara, al kantra* signifiant « le pont » en arabe.

Il faut citer cette note pleine de vérité : « L'on peut sans crainte affirmer que les trois quarts des cent Neuville inscrits au dictionnaire des communes sont des altérations de Noueville, Noeville (ville de la *noe* ou terre mouillée), plutôt que des abréviations de Neuveville ».

Je crois que c'est Daniel Huet, assez faible étymologiste, qui a traduit le mot *bray* par « terre fangeuse » ; mais c'est le celtique *bré,* qui signifie « hauteur », et Montbray en Normandie est un exemple de tautologie ; les *brie, brion, brienne,* sont des variantes ; le *brion,* près d'Avranches, est une butte sur la baie du mont Saint-Michel. Quant aux *brouc* du Nord, c'est sans doute une métathèse de *burc,* une des formes du *burg* germanique, et Brou, Brouenne, Brouay en seraient des variantes.

Pour les *larris* « terrains vagues et incultes », j'y verrais une variante des *jarriges* ou *garigues*. Il y a près d'Avranches le mont *Jarri,* un sol pierreux ; mais les *laures, Laur, Lauras, Montlaur*, c'est un autre mot d'origine grecque ; c'est le v. fr. *laure* « hameau, habitation isolée ». Les *parées* du littoral vendéen rappellent le v. fr. *parée* « maréé », dans Du Cange, *parata,* littéralement *lais* de marée. La *choignole* ou *soignole* n'a rien à faire avec la « cigogne » ; c'est la *chainole* ou « petite chaîne d'un puits ». Ensuite les différentes localités de la Soigne, Sogne, Soignolles, Sognolles désignent « des terres soumises au droit seigneurial », dit en v. fr. *soignée.* Pour *turcie,* c'est un mot français ; il n'est donc pas propre aux habitants du centre de la France.

Si j'ai relevé des erreurs dans ce livre arrivé à sa seconde édition, c'est pour aider à en préparer une autre encore, et c'est parce que ces taches étaient peu nombreuses en comparaison de la grande quantité de choses justes qu'il contient. J'exprimerai toutefois un regret, comme Normand et comme l'auteur d'un ouvrage que M. Peiffer veut bien citer, la *Philologie topographique de la Normandie :* c'est qu'il ne l'ait pas mise davantage à contribution et qu'il n'ait pas pris à notre province, si remarquable sous ce rapport, une multitude de noms topographiques. Je regrette qu'il n'ait pas connu nos *Scandinaves en Normandie,* où cette veine a été plus étudiée et qui forment un mémoire dans le *Recueil de la Société des antiquaires normands.* Où sont nos *boels* (enclos), nos *cottes* et *cotins,* nos *diepes* (vallées), nos *ey* (îles), nos *fieuvs* (représentant les *fiords* scandinaves), nos *gattes* (portes et passages étroits), nos *ham* (d'où hameau), nos

innombrables *hogues*, *hougues*, *hoguelles* (hauteurs au bord des eaux), nos *houles* (creux, cavités à la surface du sol), nos *holm* (îles et presqu'îles de rivières), nos *thorp* (village) et *thourp*, nos *vic*, les *vîks* scandinaves (criques et baies); nos *tuit*, l'isl. *thwaitte* (pièce de terre isolée); nos si nombreux *diks*, d'où le français a tiré « digue, » fossé, retranchement, etc.?

Le livre de M. Peiffer est à la fois un ouvrage de savant et un œuvre de militaire. Il fait honneur à l'armée, qui compte un grand nombre d'hommes instruits. Il apprend à lire les cartes avec intérêt, avec profit pour les conducteurs de troupe. Il montre les nombreux rapports qui existent entre la philologie et l'art militaire. Les noms topographiques ont une valeur qu'on ne peut méconnaître. Quand le chef de troupe lit sur la carte les noms de *hogue*, de *menès*, de *suc*, de *jou*, il sait qu'il y a là des points naturellement fortifiés et des postes d'observation. Quand un chef de cavalerie y trouve les termes *garrigue* et *noe*, il comprend que le premier n'offre qu'une faible nourriture pour les chevaux, et que le second lui en promet une abondante.

Édouard Le Héricher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités indo-européennes.

Fick. Vergl. wœrterbuch der indogerm. sprachen. T. IV, 3e édition. Gœttingen, 1876.

Hassencamp. Ueber den zusammenhang des lettoslavischen und germanischen sprachstammes, p. 64. Leipzig, 1876.

Schmidt (J.). Zur geschichte des indogermanischen vocalismus. Deuxième partie. In-8, IV-335 p. Weimar, 1875.

Sievers. Grundzüge der lautphysiologie zur einführung in das studium der lautlehre der indogerm. sprachen. In-8, X-143 p. Leipzig, 1876.

Groupe hindou.

Delbrück. Altindische tempuslehre. In-8, 136 p. Halle, 1877.

Miklosich. Ueber die mundarten und die wanderungen der Zigeuner Europa's. VI, Vienne, 1876; VII et VIII, 1877.

Groupe éranien.

Hübschmann. Ueber die stellung des armenischen im kreise der indogerm. sprachen. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachforsch.*, t. XXIII, p. 5-49.) Berlin, 1875.

Kossowicz. Inscriptiones Palæo-Persicæ Achæmenidarum, quot hucusque repertæ ad sunt apographa viatorum criticasque Lassenii, Th. Benfeyi, J. Oppertii necnon Fr. Spiegelii, editiones archetyporum typis, primus ed. et explicavit, comment. criticos adjecit

glossarium comparativum Palæo-Persicum subjunxit Dr. Cajet Kossowicz. Grand in-8. Saint-Pétersbourg, 1873.

Mueller (Fr.). Ueber die stellung des armenischen im kreise der indogerm. sprachen. In-8, 24 p. Vienne, 1877.

Groupe italique.

Bücheler. Précis de la déclinaison latine, trad. de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur. In-8, XXII-230 p. Paris, 1875.

Chabaneau. Notes sur quelques pronoms provençaux. (*Romania*, 15.) Paris, 1875.

Fumi. Sulla formazione latina del preterito e futuro imperfetti. In-8, 48 p. Milan, 1876.

Géorgian. Essai sur le vocalisme roumain. Bucharest, 1876.

Havet (L.). Sur les génitifs pronominaux en latin. (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 187-190.) Paris, 1877.

Joret. Le patois normand du Bessin. (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 210-247.) Paris, 1877.

Keane (A. H.). French Accent. Londres, Asherand, 1877.

Laurianu (A. T.) et **Massimu (J. C.).** Dictionariulu limbei romane. In-8. T. I. Bucarest, 1873.

Maiorescu (Joan). Itinerar in Istria si vocabular Istriao-Roman. In-8. Jassi, 1874.

Tourtoulon (Ch. de) et **Bringuier.** Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de langue d'oïl (avec une carte). In-8, 63 p. Paris, 1876.

Groupe germanique.

Bernhardt. Der gotische optativ. (In : *Ztschr. für deutsche philologie*, t. VIII, p. 1-38.) Halle, 1877.

Bikkers (A. V. W.). Literary Dutch in old english provincialisms. (*Supplement to Anthropologia*, p. XXXIX à XLI.) Londres, 1876.

Carter. On the weak germanic preterit. (*Trans. of the americ. philolog. assoc.*, p. 22 ss.) Hartford, 1876.

Fœrstemann. Geschichte des deutschen sprachstammes. T. II. Nordhausen, 1875.

— Ueber deutsche volksetymologie. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 375.) Berlin, 1876.

Schade. Altdeutsches lesebuch. Deuxième édition. In-8, 480 p. Halle, 1876.

Klinghardt. Die syntax der gotischen partikel *e i*. (*Ztschr. für deutsche philologie*, t. VIII, p. 127-180) Halle, 1877.

Rieger. Zum runen alphabet. (In : *Ztschr. für deutsche philologie*, t. VI, fasc. 3.) Halle, 1875.

Winteler. Die Kerenzer mundart des cantons Glarus. Gr. in-8. Leipzig, 1876.

Wolf. Ueber die natur der vocale im siebenbürgisch-sæchsischen dialekt. In-8, 78 p. Hermannstadt, 1875.

Zimmer. Die nominal suffixe *a* und *â* in den germanischen sprachen. In-8, XII-316 p. Strasbourg, 1876.

Groupe slave.

(Anonyme). De quelques mots slaves passés en français. In-8, p. 12. Alais, 1877.

Daničić. Osnove srpskoga ili hrvatskoga jezika. In-8, 463 p. Belgrade, 1876.

Gebauer. Hláskosloví jazyka českého (*Phonétique de la langue tchèque*), p. 158. Prague, 1877.

Hankiewicz. Ein beitrag zur lehre vom kleinrussischen accent. (*Archiv. für slavische philologie*, t. II, p. 110-125.) Berlin, 1876.

— Suite du même article dans le même journal (t. II, p. 289-296). Berlin, 1877.

Jagitch. Studien über das altslovenisch-glagolitische Zographos-Evangelium, II. (*Archiv. für slavische philologie*, t. II, p. 201-269.) Berlin, 1877.

— Zum litoslavischen sprachschatz. (*Ibid.*, 396-398.)

— Weitere übergænge aus *s* in *ch* im slavischen. (*Ibid.*, 400.)

— Eine notiz über die slavische namengebung. (*Ibid.*, 400-401.)

Jiretchek. Alter des czechischen *h* für *g*. (*Archiv. der slav. philol.*, t. II, p. 333-336.) Berlin, 1877.

Jirecthek. Reste des local-suffixes *as* und *ach* in deutschen umbildungen. (*Ibid.*, p. 336-7.)

Leskien. Bemerkungen über den niedersorbischen dialekt des Tharaeus. (*Archiv. f. slavische philol.*, t. II, p. 126-129). Berlin, 1876.

— Bemerkungen über den vocalismus der mittelbulgarischen denkmaler. (*Ibid.*, t. II, p. 269-288.) Berlin, 1877.

— Die declination im slawisch-litauischen und germanischen, p. XXIX-158. Leipzig, 1876.

Masing. Die hauptformen des serbisch-chorwatischen accents, p. IV-96. Pétersbourg, 1876.

Nehring, Szulc, Jagitch. Zur slavischen runenfrage. (*Arch. f. slav. philol.*, t. II, p. 383-392.) Berlin, 1877.

Novaković (St.). Akcenti štampanih srpskoslovenskih knjiga crnogorskih i mletačkih. (*Les accents des vieux livres serbes imprimés au Montenegro et à Venise.*) P. 152. Belgrade, 1877.

Parčić. Grammaire de la langue serbo-croate Traduct. franc. de Feuvrier, p. XVII-228. Paris, 1877.

Groupe lettique.

Mannhardt (W.). Die lettischen sonnenmythen. *Zeitschrift für ethnologie*, p. 73 à 104, 209 à 244. 1875.

Pierson. Altpreussische wœrterschatz. Gr. in-8, 52 p. Berlin, 1875.

— Altpreussischer wœrterbuch. Gr. in-8, 52 p. Berlin, 1875.

Langues sémitiques.

Barzilai. Le lettere dell' alfabeto fenicio. Gr. in-8, 80 p. Trieste, 1876.

Curtiss. The name Machabee historically and philologically examined. Leipzig, 1876.

Geldart. On Dr Hincks's « permansive tense », in the assyrian verb. (*Second intern. congress of Orientalits*, p. 25-34.) Londres, 1876.

Noeldeke. Mandæische grammatik. In-8, XXXIV-486 p. Halle, 1875.

Renan (E.). Addition au mémoire sur l'inscription nabatéenne de Pouzzoles. (*Journal asiatique*, Paris, février-mars.)

Trumpp. Ueber den zustandsausdruck in den semitischen sprachen, speciell im arabischen. (*Bulletin de l'Académie de Munich*, t. I, cah. 2.) 1876.

Langues khamitiques.

Reinisch. Ægyptische chrestomathie. 2e livraison. Vienne, 1875.

Renouf. An elementary grammar of the ancien egyptian language. Gr. in-8, 66 p. Londres, 1875.

Vincent. Découverte d'inscriptions à Ain-Kebira (*Bulletin de l'Académie d'Hippone*, no 12, p. 116 à 126). Bone, 1876.

Langues malayo-polynésiennes.

Marre de Marin. Grammaire malgache fondée sur les principes de la grammaire javanaise, suivie d'exercices et d'un recueil de cent et un proverbes. In-8, 126 p. Paris, Maisonneuve et Cie, 1876.

Japonais.

Pfizmaier. Japanische etymologien. (In : *Sitzungsberichte der k. k. Akademie philos.-hist. classe*, nos 14-19.) Vienne, 1875.

— Ueber japanische geograph. namen. *Ibidem*.

Kitao. Aus der mythenwelt der Japaner, 3. (In : *Ausland*, no 48.) Stuttgart, 1875.

Satow et **Ishibashi Masakata.** An english japanese dictionary of the spoken language. In-18, XIV-366 p. Londres, 1876.

Basque.

Gèze (L.). Éléments de grammaire basque, dialecte souletin, suivis d'un vocabulaire basque-français et français-basque. In-8.

Lespy. Proverbes du pays de Béarn, énigmes et contes populaires. In-8, 113 p. Paris, 1876.

Pott. Ueber baskische familiennamen. Gr. in-8, V-41 p. Detmold, 1875.

Ribary. Essai sur la langue basque, traduit du magyar, avec des notes complémentaires par J. Vinson. In-8, XXVIII-158. Paris, 1877.

Vinson. Spécimens de variétés dialectales basques. (*Rev. de ling.*, t. IX, p. 74.) Paris, 1876.

Wentworth Webster. The Basque and the Kelt. An examination of Mr. W. Boyd Dawkins' paper, « The northern range of the Basques », in the *Fortnightly Review*. 1875.

Langues américaines.

Barber (Edwin A.). Rock-inscriptions of the « ancients Pueblos », of Colorado, Utah, New-Mexico, and Arizona. (*American naturalist*, p. 716 à 725.) Boston, 1876.

Bericht über die sprache, welche die Chamies, Angáguedas, Murindoes, Cañasgordas, Rioverdes, Necodaes, Caramentas, Tadocitos, Patoes und Curasambas-Indianer sprachen. (*Zeitschrift für ethnologie*, p. 359 à 377.) Berlin, 1876.

Matthews (W.). Grammar and of the languages of the Hidasta. In-4. New-York, 1873.

Montoya (Luis de). Obras. Tome II, Tesoro guarani (o Tupi). Español. In-4, 1876.

Annamite.

Aymonier. Cours de cambodgien. In-folio, lithographié à Saïgon pour le collége des administrateurs stagiaires. 1875.

Aymonier (E). Vocabulaire cambodgien-français. In-folio, lithographié à Saïgon. 1875.

Chinois.

Edkins. The state of the chinese language at the time of the invention of writing. (*Second intern. congress of Orientalists*, p. 98-119.) Londres, 1876.

Rosny (L. de.). Sur la reconstitution de la langue chinoise archaïque. (*Second intern. congress of Orientalists*, p. 120-131.) Londres, 1876.

Mythologie.

Blake (John F.). Astronomical myths. Bazed on Flammarion's history of the heavens. In-8. Londres, Macmillan et Co, 1877.

Clarke (Hyde). Note on serpent and Siva worship and mythology in central America, Africa, and Asia (*Journal of the anthropological institut*, p. 247 à 258.) Londres, janvier 1877.

Dates and data relating to religions, mythology and biblical archæology. In-8. Londres, Trubner et C°, 1876.

Ludwig (Alf.). Der Rig-Veda zum ersten male vollstaendig ins deutsche übersetzt, mit commentar und einleitung. T. I, VIII-476 p. Prague, 1876.

Roscher. Studien zur vergleichenden mythologie der Griechen und Rœmer. II. Juno und Hera. Gr. in-8, x-106 p. Leipzig, 1875.

A. DUREAU.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME DIXIÈME

Fascicules 3 et 4 — Novembre et Décembre 1877

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1878

ORLÉANS, IMP^R. DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

SPÉCIMENS

DE

VARIÉTÉS DIALECTALES BASQUES

III

Le prince L.-L. Bonaparte a bien voulu, dans sa brochure *Sur le basque de Fontarabie, d'Irun,* etc. (Paris, E. Leroux, 1877, 47 p. in-8°), examiner les deux spécimens que j'ai déjà publiés dans cette *Revue*. Celui du basque d'Ustaritz lui semble à peu près irréprochable, mais celui du basque de Fontarabie a donné lieu de sa part à de nombreuses observations et corrections. Je ne puis que m'incliner avec reconnaissance devant ces observations : en matière de fait linguistique basque, l'autorité du prince Bonaparte est, sans contredit, généralement indiscutable, et autant je me permets de discuter et de critiquer ses théories ou de défendre les miennes contre ses appréciations, autant j'accepte volontiers ses décisions quand il s'agit de faits matériels.

Les principales erreurs relevées par le prince Bonaparte à la charge de mon traducteur fontarabiais sont les suivantes : 1° omission de l'indication des changements euphoniques amenés par la suffixation déclinative (il aurait fallu, par exemple, *zubela* et non *zuela, arestiyan* et non *arestian*, *ziyoten* et non *zioten, biar* et non *bear, aldian* et non *aldean*, *asmuakin* et non *asmoakin*, *abatik* et non

auatik, etc.) ; 2° emploi de mots ou de formes impropres (il aurait fallu, par exemple, *iguzkiya* et non *eguskiya*, *ejiptotik* et non *ejiptokoa* (v. 15), *ontako* et non *onen* (v. 16), *Raman* et non *Ramaanen* (v. 18), *erri* et non *uri* (v. 23) ; de plus, au verset 10, *poz* aurait mieux valu que *atseguiñ*) ; 3° confusion de formes verbales (il aurait fallu *ziyen* « il l'avait à eux » et non *zitien* « il les avait à eux », au verset 4 ; *etzara* et non *etzera* au verset 6 ; *zitzayen* « il était à eux » et non *zitzazkiyen* « ils étaient à eux », au verset 7 ; *duzute* et non *dezute* au verset 8 ; enfin aux versets 9 et 16 on a mis à tort *baitzen* et *baitzuen :* les formes causatives ne sont pas employées à Irun et à Fontarabie). Pour plus de détails, le lecteur voudra bien se reporter à la brochure même du prince Bonaparte.

Le dialecte d'Ustaritz est le bas-navarrais occidental, mais le spécimen qu'on va lire appartient à la variété de Bardos du bas-navarrais oriental. Ce dialecte comprend, suivant le prince L.-L. Bonaparte, les variétés : I. *Cizo-Mixaine,* subdivisée en cizain, mixain, bardosien, arberouan ; II. *De l'Adour,* dont les deux sous-variétés sont parlées à Urcuit et à Briscous ; III. *Salazaraise,* dans la vallée espagnole de Salazar. Le bardosien, d'après les cartes linguistiques du même savant, est usité, à la limite d'ailleurs du basque vers Bidache, dans le petit triangle compris entre la commune de Bardos et les points connus sous les noms de Lassarrade et Bargain.

La grande caractéristique du bas-navarrais oriental est l'emploi général, dans le langage courant, du traitement respectueux correspondant à l'indéfini des autres dialectes. On sait que cette forme est dérivée par l'intercalation de *zu* « vous » ; par exemple *diakozu* « il l'a à

lui, ô vous », pour *dako* « il l'a à lui ». Elle est connue aussi en souletin, mais son emploi y est beaucoup plus restreint. Elle ne sert d'ailleurs ni dans les phrases interrogatives, ni dans les phrases relatives, ni dans les incidentes, et n'est pas dérivée de l'impératif ou du conjonctif.

Le spécimen ci-après représente la variété cizo-mixaine de Bardos. C'est encore une traduction du chapitre II de l'évangile de Mathieu ; elle a été faite à ma prière, d'après le texte latin de la Vulgate, le 7 juin 1871, par M. B. Celhabe, notaire à Bardos. L'orthographe est la même que dans les spécimens précédents ; j'ai donné en note, comme pour le spécimen d'Ustaritz, le corrigé pour ainsi dire, la forme littéraire pure de toute abréviation, contraction ou modification euphonique.

1. *Beaz sorthü unduen Yesüs Betheleme Yüdeakuen, Heodes erregiaen eunetan, huna Mauak yinak ekhi-soraldetik Yeüsalemeat,*

« Donc, après né Jésus dans Bethléem de Juda, dans les jours du roi Hérode, voici les Mages venus du côté où naît le soleil à Jérusalem,

2. *Erranez :* « *Nun da sorthü den Yüdiuen erregia? Ezik haen izarra ikhusi diüzü argi-aldien eta yin gitützü haen adoatzeat* ».

« En disant : « Où est le roi des Juifs qui est né ? car « nous avons vu son étoile du côté de la lumière, et nous « sommes venus l'adorer ».

1. Beraz sorthü ondoan Yesüs Betheleme Yudeakuen, Herodes erregearen egunetan, huna Magoak yinak ekhi-sor-aldetik Yerüsalemerat,

2. Erranez : « Nun da sorthü den Yüdioen erregea? Ezik haren izarra ikhusi digüzü (dügü) argi-aldean eta yin gitützü (gire) haren adoratzerat ».

3. *Bana hoï entzütien, Heodes erregia trublatü züzün, eta Yeüsaleme oro haekin.*

« Mais, en entendant cela, le roi Hérode s'était troublé et tout Jérusalem avec lui.

4. *Eta elgarreanat bildüz aphez handiak oo eta popülüko iskiibantak, galdein ziakozien heyer zer-idokien zaolaik, nun sorthü behar-izen Kristo.*

« Et réunissant vers l'un et l'autre les grands prêtres tous et les écrivains du peuple, il l'avait demandé à eux dans quel endroit il demeurait où était besoin de naître Christ.

5. *Alta bada, hek erran ziakozien : « Betheleme Yüdeakuen, ezik hunla izkiibatü beitü Profetak :*

« Mais alors, ceux-là lui avaient dit : « A Bethléem de « Judée, puisque ainsi l'a écrit le Prophète :

6. « *Eta hi, Betheleme, Yüdeako herria, ehiz seürrik nihuntikee Yüdeako herri printzipaletan tcharrena, ezik hitaik yalgiko 'uk ene Iseraeleko popülia goornatü behar dien aitzindaria* ».

« Et toi, Bethléem, pays de Judée, tu n'es pas sûrement « de nulle part même le plus médiocre parmi les pays de « Judée, car de toi tu as pour sortir le chef qui a besoin « de gouverner mon peuple d'Israël ».

3. Bana hori entzütean Herodes erregea trublatü züzün (zen) eta Yerüsaleme oro harekin.

4. Eta elgarren-ganat bildüz aphez handiak oro eta popülüko iskiribantak, galdegin ziakozien (zakoten) heyer zer-idokien zagolarik nun sorthü behar zen Kristo.

5. Alta bada, hek erran ziakozien (zakoten) : « Betheleme Yüdeakoan, ezik hunla iskiribatü beitü Profetak :

6. « Eta hi Betheleme, Yüdeako herria, ehiz segürrik nihuntik-ere Yüdeako herri printzipaletan charrena, ezik hitarik yalgiko duk ene Iseraeleko popülia gobornatü behar duen aitzindaria ».

7. *Ordien Heodesek segeetien bereanat deithüik erregemauak, artha handiekin hetaïk athamendatü züzün zer demboetan an agertü zakoten izarra.*

« Alors Hérode, ayant appelé en secret vers soi les rois mages, leur avait demandé avec grand soin à quel temps leur avait apparu l'étoile.

8. *Eta igorten zitielaik Bethelemeat, erran ziakozien : « Zuazte, eta untsa athamenda ziezte haurraz, eta edien dukezienien yakin-eez-zaaziet, amookatik ni ee yuan naïn haen adoatzeat ».*

« Et les envoyant à Bethléem, il leur avait dit : « Allez « et informez-vous bien de l'enfant, et quand vous l'aurez « trouvé, faites-le-moi savoir, pour que moi aussi j'aille « l'adorer. »

9. *Mauak erregeen hitzaen gañen abiatü zützün, eta huna ekhi-aldien ikhusi züten izarra aitzinien duakotela, gelditü arte arribatzien haurra zen lekhiaan gañen.*

« Les Mages s'éloignaient sur la parole du roi, et voici que l'étoile qu'ils avaient vue du côté du soleil leur va devant, jusqu'à s'arrêter en arrivant sur le lieu où était l'enfant ».

7. Orduan Herodesek segeretüan bereganat deithürik errege-maguak artha handirekin athamendatü züzün (zen) zer demboretan agertü zakoten izarra.

8. Eta igorten zitielarik Bethelemerat, erran ziakozien (zakoten) : « Zoazte, eta untsa athamenda zitezte haurraz, eta ediren dukezienean yakin-erez zadaziet, amorokatik ni ere yuan nadin haren adoratzerat ».

9. Magoak erregeren hitzaren gañean abiatü zützün (ziren), eta huna ekhi-aldean ikhusi züten izarra aitzinerat duakotela, gelditü arte arribatzean haurra zen lekkuaren gañean.

10. *Bada, ikhusiz izarra, bozkariatü zützün eta sarthü loria handienien:*

« Mais, en voyant l'étoile, ils s'étaient réjouis et entrés dans un plaisir des plus grands.

11. *Eta atharbien sartziaekin, hatzeman zizien haurra Maria bee amaekin eta ahuspez yarriz adoatü, eta idokiik bee tresorak, present ein ziazkotzien ürhia, insentsia eta mirrha.*

« Et, avec l'entrer dans la grotte, ils avaient trouvé l'enfant avec sa mère Marie, et l'avaient adoré se mettant la face en bas, et, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent l'or, l'encens et la mirrhe.

12. *Eta lotan abertitiak etziten berriz Heodeseanat yuan, beze bide batetik ützüli zützün bee herrietaat.*

« Et avertis en sommeil qu'ils n'allassent pas de nouveau chez Hérode, ils étaient revenus à leurs pays par un autre chemin ».

13. *Mauak erretiatü zienien, Yaunaen aingüria agertü ziakozün lotan Yosepi erranez : « Yeki zite, eta har zuekin haurra eta haen ama eta laster eizü Ejiptoat eta zaude*

10. Bada, ikhusiz izarra, bozkariatü zützün (ziren) eta sarthü loria handienean.

11. Eta atharbean sartzearekin, hatzeman zizien (zuten) haurra Maria bere amarekin eta ahuspez yarriz adoratü, eta idokirik bere tresorak present egin ziazkotzien (zazkoten) ürhea, insentsia eta mirrha.

12. Eta lotan abertituak etziten berriz Herodesen ganat yuan, beze bide batetik ützüli zützün (ziren) bere herrietarat.

13. Magoak erretiratü zirenean, Yaunaren aingurüa agertü ziakozün (zakon) lotan Yosepi erranez : « Yeki zite, eta har zurekin haurra eta haren ama eta laster egizü Ejiptorat eta zaude han nik erran arte, zeren Herodesek chekhatüko beitü haurra haren galerezteko.

han nik erran arte; zeen Heodesek chekhätüko beitü haurra haen galeezteko ».

« Quand les Mages s'étaient retirés, l'ange du Seigneur avait apparu en sommeil à Joseph en disant : « Levez-« vous, et prenez avec vous l'enfant et sa mère, et faites « vite vers l'Égypte, et demeurez là jusqu'à ce que je « dise ; parce que Hérode cherchera l'enfant pour le faire « perdre ».

14. *Yosep, yekiik gau-minien, hartüik haurra eta ama, yuan züzün Ejiptua behera,*

« Joseph, s'étant levé dans la nuit profonde, ayant pris l'enfant et la mère, alla en bas vers l'Egypte,

15. *Eta eun Heodes hil artino, bethe zaïntzat Yaunak errana bee Profetaz :* « *Ejiptotik yin-eezi 'izit ene semia* ».

« Et demeura jusqu'à ce qu'Hérode mourût, pour que s'accomplît ce qu'a dit le Seigneur par son prophète : « J'ai fait venir mon fils d'Égypte ».

16. *Heodesek, ikhusiz Mauek trumpatü zütela, samürtia koleran hil-eezi zitzin Bethelemen eta hango üngürietan zien bi urthetaïk beheiti Mauak intorroatü zitien demboraadioko haurrak oo.*

« Hérode, voyant que les Mages l'avaient trompé, fâché en colère, avait fait mourir tous les enfants qui étaient à Bethléem et dans les environs de là, au-dessous de deux

14. Yosep, yekiik gau-minean, hartürik haurra eta ama, yuan züzün (zen) Ejiptora behera,

15. Eta egon Herodes hil artino, bethe zadintzat Yaunak errana bere Profetaz : « Ejiptotik yin-erezi dizit (dut) ene semea ».

16. Herodesek, ikhusiz Magoek trumpatü zütela, samürtüa koleran hil-erezi zitzin (zitüen) Bethelemen eta hango üngüruetan ziren bi urthetarik beheiti Magoak intorrogatü zitüen demboraradinoko haurrak oro.

ans, suivant la durée du temps où il avait interrogé les Mages ».

17. *Ordien kumplitü züzün Yeremiaz Profetak ziona :*

« Alors s'était accompli ce qu'avait dit le prophète Jérémie :

18. « *Oikü herable 'at entzün züzün Raman, nigar marraska eta leyhader anhitz : Rachel dolamenetan bere haurrem dolüz eta ezin kunsola gehiao eztielakuen* ».

« Un cri effroyable a été entendu dans Rama, des « pleurs sanglotants et des gémissements beaucoup : « Rachel (est) dans les désolations par le deuil de ses « enfants, et elle ne peut se consoler parce qu'ils ne sont « plus ».

19. *Bana hil zenien Heodes, Yaunaen aingüria agertü ziakozün Yosepi Ejiptuen lotaïk, erranez :*

« Mais quand était mort Hérode, l'ange du Seigneur avait apparu à Joseph en Égypte par sommeil, en disant :

20. « *Yeki zite, eta har haurra eta haen ama, eta zuaze Iseraeleko herriat, hil beitie haurrai bizia khendü nahi zakotenak* ».

« Levez-vous, et prenez l'enfant et sa mère, et allez « vers le pays d'Israël, parce que sont morts ceux qui « voulaient ôter la vie à l'enfant ».

17. Orduan kumplitü züzün (zen) Yeremiaz Profetak ziona :

18. « Oihü herable bat entzün züzün Raman, nigar marraska eta leyhadar anhitz : Rachel dolamenetan bere haurren dolüz eta ezin kunsola gehiago eztirelakoan ».

19. Bana hil zenean Herodes, Yaunaren aingüria agertü ziakozün (zakon) Yosepi Ejiptuan lotarik, erranez :

20. « Yeki zite, eta har haurra eta haren ama, eta zoaze Iseraeleko herrirat, hil beitire haurrari bizia khendü nahi zakotenak ».

21. *Yosepek beez yeki eta, hartü zitzin haurra eta haen ama ; eta yin züzün Iseraeleko alderdial.*

« Joseph donc, après s'être levé, avait pris l'enfant et sa mère, et était arrivé au côté d'Israël.

22. *Bana yakinik Arkelaüs errege zela Yüdean bee aita Heodesen olde, haat yuaitiaz lotsatü züzün, eta lotan abertitia ezkartatü Galile aldeat.*

« Mais ayant su qu'Archélaüs était roi en Judée à la place de son père Hérode, il avait craint d'aller là et en sommeil averti s'était écarté du côté de Galilée.

23. *Eta arribatü zenien Nazarethe deithia den hiriat, han gelditü züzün amookatik eta bethe zaïn Profetak errana : « zeen Nazaretharra deithia izaen beita ».*

« Et quand il était arrivé à la ville qui est appelée Nazareth, il s'y était arrêté afin que fût accompli ce qu'avait dit le Prophète : « Parce qu'il sera appelé Naza-« réen ».

VARIANTES.

4. *Nun sorthüko zen,* où serait né.

11. *Khausitü zizien haurra,* ils avaient rencontré l'enfant.

21. Yosepek beraz yeki eta, hartü zitzin (zitüen) haurra eta haren ama, eta yin züzün (zen) Israeleko alderdirat.

22. Bana yakinik Arkelaüs errege zela Yüdean bere aita Herodesen olde, harat yoaiteaz lotsatü züzün, eta lotan abertitua ezkartatü Galile alderat.

23. Eta arribatü zenean Nazarethe deithia den hiririat, han gelditü züzün (zen), amorokatik eta bethe zadin Profetak errana, Nazaretharra deithüa izanen beita.

4. Nun sorthüko zen.

11. Khausitü zizien (zuten) haurra.

10. *Alegeatü zützün eta sarthü bozkalentzian,* ils étaient réjouis et (étaient) entrés dans l'allégresse.

18. *Gehiao eztielakotz,* parce qu'ils ne sont plus.

NOTES ET OBSERVATIONS.

I. Euphonie. — *Passim :* suppression de *r* doux, *g, d, b,* entre deux voyelles; *bei* des causatifs verbaux (lab. *bai*).

Versets 1, un*duen ;* 2, *n*un; 6, *nih*un*tik ;* 18, *k*un*sola :* *u* pour *o,* sous l'influence du *n.*

1, *un*duen ; 5, *yüdeak*uen ; 19, *ejip*tuen et 2, *al*dien ; 3, *entzü*tien ; 9, 17, *ordien ;* 9, *segerc*tien , 13, *zien*ien ; 14, *gau-min*ien ; 19, *zen*ien ; 22, *lekh*ien : *uen* pour *oan, ien* pour *ean, ien* pour *üan.* Il y a eu ici un double changement causé par l'influence réciproque des voyelles : *o, e, ü,* sont devenues naturellement *u, i, i* devant *a ;* puis agissant à leur tour sur cet *a,* elles l'ont affaibli en *e.* Dans la variété de Bardos, toutefois, le second phénomène a été manifestement déterminé par la présence du *n* terminal, car les nominatifs sont en *ia* et *ua,* les génitifs en *iaren, uaren,* etc. Aux génitifs, le *r* tombe, mais l'*a* et *e* de *aren,* mis en contact, persistent et ne donnent pas *ain* comme à Sare. On a pourtant aussi comme à Ustaritz *aan* pour *aen,* par exemple *amaan haurra* « l'enfant de la mère ».

5, *hunla :* contact de *n* et *l,* sans voyelle épenthétique de liaison.

10. Alegeratü zützün (ziren) eta sarthü bozkalentzean.
18. Gehiago eztirelakotz.

6, *ehiz,* de *ez* « non » et *hiz* « tu es » : chute de *z* devant l'aspiration initiale.

6, *nihuntik :* persistance de l'explosive dure après la nasale, sans intercalation d'une voyelle euphonique.

6, *goornatü* pour *gobernatu ;* 8, *amookatik* pour *amorekatik ;* 16, *intorroatu* pour *interrogatu.* — Dans ces trois mots empruntés aux langues latines, l'*o* s'est assimilé l'*e* qui le suit ou le précède.

9, *gañen* pour *gañean.* Ici l'influence du *n* final a été augmentée de celle du *ñ ;* on a eu successivement *gañian,* puis *gañien,* puis *gañen,* par l'absorption de l'*i* dans le mouillement du *n* palatal.

20, *zuaze* « allez », impératif *(zoaz),* avec *e* final adventice.

II. Variantes dialectiques. — 9, *idoki* « ouvert » = lab. *ideki ;* 10, *ützüli ;* 16, *üngürü ;* 19, *aingürü* = lab. *itzuli* « tourner », *inguru* « entour, environ », *aingeru* « ange » (des dialectes ont *aingiru,* latin *angelu-m*).

13, *yeki* « levé » = lab. *yeiki,* etc. (Chute du second élément de la diphtongue.)

18, *leihadar* = lab. *deihadar* « cri d'alarme ». La permutation de *d* en *l* est à remarquer.

20, *zite ;* 12, *etziten ;* 2, *gitützü* = lab. *zaite, etzaiten, gaitutzu.* Voyelles non gunées.

22, *bana* « mais » = lab. *bainan,* gip. *bañan,* bisc. *baño,* soul. *bena,* etc.

olde = *orde* « rang, place » (roman), avec *l* pr. *r.*

III. Grammaire. — 2, *ezik diüzü ;* 3, *ezik ...duk* « car nous l'avons, ô vous ; car tu l'as, ô m. » ; 5, *ezik ...beitü* « puisque il l'a » ; 13, *zeren ...beitü* « parce que il l'a » ;

20, *beitie* « parce qu'ils sont ». — Le causatif seul rend « parce que », spécialement exprimé par *zeren ; ezik* traduit « car » avec la forme simple et « puisque » avec le causatif.

4, *heyer* « à eux ». Les datifs pluriels en *er* caractérisent le bas-navarrais et le souletin (1). La forme pleine en *eri*, *gizoneri* « aux hommes », est employée, par exemple, à Saint-Jean-de-Luz ; en labourdin général, on dit *gizonei*, en supprimant le *r ;* en souletin, on a au contraire gardé le *r* euphonique ; mais l'*i*, signe du datif, est tombé.

4, var. *non sorthüko zen* « où naîtrait », litt. « où était pour naître », conditionnel futur périphrastique.

13, *lotan*, locatif indéfini, « en sommeil » ; 19, *lotarik* « par sommeil », autre forme indéfinie ; les définis correspondants sont *loan* (à Bardos *luen*), *lotik*.

13, *arte* et 15, *artino* « jusqu'à ce que » : *arte* est proprement « intervalle » ; *artino*, c'est *arte* + *no* « jusqu'à », avec changement de *e* en *i* devant *n ;* la seconde expression est donc périphrastique.

15, *zaintzat ;* 23, *zain* « pour qu'il fût » (avec un verbe neutre). Le *tzat* « pour » est généralement inusité, et le conjonctif s'emploie seul.

18, *eztielakuen (eztirelakoan)* ou *eztielakotz (eztirelakotz) :* formes composées de *eztire* « ils ne sont pas » avec *la*

(1) Dans le petit vocabulaire comparatif labourdino-souletin, qui est joint (annexes, f. *à* iv) à sa traduction du Nouveau-Testament (La Rochelle, 1571, in-8°), Liçarrague constate que les datifs pluriels en *er* sont spéciaux à la Soule et aux régions qui y confinent. Il a lui-même employé ces datifs en *er* dans l'édition petit format des prières et du catéchisme de Calvin, datée aussi de 1571, et dont il n'a survécu que deux exemplaires : l'un, qui faisait partie de la collection Burgaud des Marêts, a été vendu 900 fr. le 16 mai 1873 ; le second est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, sous le n° 6216 T.

« que » + *ko* « pour » + *an* « dans » ou avec *la* « que » + *ko* « pour » + *z* « par ». La première a le sens de « en raison de ce que » ; la seconde signifie « pour la raison que ».

13, *erranez* « disant » ; 14, *hartüik* « ayant pris ». Les suffixes *z* et *ik*, joints au participe passé, forment les gérondifs présent et passé.

IV. Formes verbales. — Voici la liste complète, par ordre alphabétique, de ces formes :

VERBES AUXILIAIRES.

beitie, « parce qu'ils sont (*dire*) ».
beitü, « parce qu'il l'a ».
da, « il est ».
den, « qui est ».
diüzü (*diguzu*), « nous l'avons, ô vous respectable ».
dien (*duen*), « qui l'a ».
dizit, « je l'ai, ô vous respectable ».
dukezien, « vous, pluriel l'avez ».
ehiz, « tu n'es pas ».
etziten, « pour qu'ils ne... pas ». (Subj. passé intr.)
gitützü, « vous respectable avez nous », c'est-à-dire « nous sommes ».
naïn (*nadin*), « que je... n: ». (Sub. prés. intr.)
'uk (*duk*), « tu l'as, ô h. ».
zaaziet, « ...le à moi, vous pl. ». (Impér. tr.)
zaïn (*zadin*), « qu'il »... (Subj. pas. intr.)
zakoten, « il était à eux ».
zakoten, « ils l'avaient à lui ».
zakozien, « il l'avait à eux, ô vous resp. ».
zakozien, « ils l'avaient à lui, ô vous resp. ».
zazkotzien, « ils les avaient à lui, ô vous resp. ».
zela, « qu'il était ».
zen, « il était ».
zen, « qui était ».
ziakozün, « il était à lui, ô vous resp. ».
zien, « qui étaient ».
ziezte, « ... vous pl. », (Impér. intr.)
zite, « ... vous ». (Impér. intr.)
zitielaïk, « pendant qu'il les avait ».
zitien « (les), ... qu'il avait ».
zitzin, « il les avait, ô vous resp. ». (*zitien*.)
zizien, « ils l'avaient, ô vous resp. ».
züten « (le), ... qu'ils avaient ».
züzün, « vous l'aviez, ô vous resp. », c'est-à-dire « il était ».
zützün, « vous les aviez, ô vous resp. », c'est-à-dire « ils étaient ».

VERBES DIVERS.

duakotela, « qu'il va à eux. »
eizü (*egizü*), « faites-le, vous resp. »
zaozün (*zagozün*), « il demeurait, ô vous resp. »
zaude (*zagode*), « demeurez, vous pl. »
ziona, « ce qu'il disait. »
zoaze, « allez. »
zuazte, « allez, vous pl. »

VI. Mots a signaler. — 1, *yin* « venu », spécial aux dialectes navarrais.

Ekhi « soleil », bas-nav. et soul.

3, 4, 16, *oro* « tout », bas-nav., soul., gip.

7, 8, *athamenda,* dérivé de *demandare.*

8, *ediren* « trouvé », bas-nav., soul. (Liçarrague, en 1571, écrivait *eriden.*)

9, *ahuspez* = lab. *ahuzpez* = gip. *auzpez,* de *aho-z-pe-z* « bouche-par-en-bas, dessous-par », proprement « la face inclinée ».

15, *ene* « de moi », génitif irrégulier de *ni,* propre aux dialectes français. (Le datif *eni* est soul. et bas-nav.)

11, *atharbe* = lab. *aterpe* = dial. *atherpe, atherbe,* dérivé par *pe* « dessous », de *ateri, atheri* « temps sec et beau », selon Van Eys. Ne serait-ce pas plutôt de *atal, athal* « porte », avec *r* pour *l?* Le sens est « abri, refuge ». Liçarrague dit *atharbe pean* « sous l'abri » (1).

(1) Cf. Luc, VII, 6-7 : « Iesus bada ioan cedin hequin. Bada ia etchetic urrun handi etzela, Centenerac igor citzan adisquideac harengana, ciotsala, launa, ezadila neka : ecen éznauc digne ene atharbe pean sar adin. — Halacotz neure buruä-ere eztiat digne estimatu hiregana ethorteco : baina errac hitza, eta sendaturen baita ene muthilla.

20, *alderdi*, de *alde* « côté » et *erdi* « moitié ».

22, *lotsatū* est plutôt « avoir honte »; *izitu* « avoir peur »; *beldurtu* « craindre », etc.

Bayonne, le 4 septembre 1877.

Julien VINSON.

LES ÉTUDES BASQUES

ET LA CRITIQUE

Depuis quelques années, la langue basque a été l'objet d'un assez grand nombre de publications, sinon excellentes, du moins généralement méthodiques, inspirées par un esprit scientifique véritable, œuvres en tout cas de bonne foi, comme dirait Montaigne. Je ne rappellerai point les titres de ces livres, de ces brochures, de ces articles ; je ne voudrais m'occuper que des études critiques publiées à l'occasion de ces écrits, principalement par le prince Louis-Lucien Bonaparte, dans le journal l'*Academy* de Londres, dans la *Revue de philologie et d'ethnographie,* dans les *Actes de la Société philologique de Paris,* dans les *Annales de la Corse,* ou sous forme de brochures séparées. Il me paraît même suffisant de restreindre cet examen à deux brochures dont voici les titres :

Remarques sur plusieurs assertions de M. Abel Hovelacque, concernant la langue basque, accompagnées d'observations grammaticales et bibliographiques, par le prince L.-L. Bonaparte. — *Londres,* 1876, 23 p. in-8°.

Remarques sur certaines notes, certaines observations et certaines corrections dont M. J. Vinson a accompagné l'essai sur la langue basque par F. Ribáry, par le prince L.-L. Bonaparte. — *Londres,* 1877, 65 p. in-8°.

Ces deux brochures sont extrêmement intéressantes, et,

comme dans toutes les publications du prince Bonaparte, le lecteur, l'étudiant basque, si j'ose m'exprimer ainsi, y trouvera un grand nombre de détails et de faits nouveaux. Dans la première, on remarquera surtout les passages relatifs à la déclinaison basque primitive et à la conjugaison du verbe basque au XVIe siècle. Dans la seconde, on lira avec intérêt une note (p. 25) établissant la prononciation dure du *c* et du *g* latin, à l'époque où les Basques ont emprunté aux Romains un grand nombre de mots. Ils ont transcrit *c* et *g* par les explosives dures : *pake* (pacem), *pike* (picem), *lege* (legem), *errege* (regem), etc. J'avais déjà signalé ce fait, il y a neuf ans, dans la *Revue de linguistique* (t. II, 1868, p. 49).

Quant à leur partie purement critique, ces deux brochures se confondent et me concernent presque exclusivement, car M. Hovelacque, dans sa *Linguistique,* n'a pas émis beaucoup d'opinions, beaucoup d'appréciations qui ne soient miennes ou que je ne partage entièrement.

Il pourra paraître singulier que je rende compte d'une brochure qui m'intéresse directement; mais ceux qui l'auront sous les yeux n'en seront point surpris, je l'espère. Le ton général de cette brochure facilite beaucoup ma tâche, car je ne puis suivre mon savant adversaire sur le terrain où il lui a plu de se placer. Que puis-je répondre au reproche « d'orgueil et d'envie », et que veut-on que je dise alors qu'on vient avec fracas « châtier le manque de modestie, le ton dogmatique et certaines insinuations qu'un simple amateur s'est trop souvent permises en parlant d'auteurs très-respectables par leurs connaissances linguistiques » ? Je dois seulement expliquer ce qu'est la brochure du prince Bonaparte, montrer comment peuvent

se classer ses griefs ou ses objections, faire voir enfin que la plus grande partie de ces remarques portent à faux ou sont tout à fait inadmissibles, le dissentiment signalé provenant principalement d'une question de méthode.

J'ai fait paraître à la librairie Franck, vers la fin de l'année dernière, une traduction en français d'un travail sur la langue basque publié en 1866 dans un journal scientifique hongrois et dont l'auteur était M. Fr. Ribáry, professeur à l'Université de Pest. J'ai accompagné cette publication d'un avant-propos, de notes complémentaires et d'une notice bibliographique ; c'est sur ces diverses parties du volume que portent les remarques du prince Bonaparte. Elles se répartissent en quatre catégories, celles qui ont rapport à des sujets étrangers à la linguistique et celles au contraire qui traitent de questions intéressant cette science ; ces dernières sont relatives, soit au prince Bonaparte lui-même et à ses ouvrages, soit à des erreurs de fait, soit à des erreurs d'appréciation commises par moi.

Les points étrangers à la linguistique ne sont pas très-nombreux. Le prince Bonaparte m'accuse (p. 4) de refuser à M. Ribáry le titre de linguiste, tout en donnant à son ouvrage les plus grands éloges. Ce reproche est-il bien sérieux? Si j'ai dit que le livre dont il s'agit n'est pas l'œuvre d'un linguiste, c'est que M. Ribáry lui-même m'avait écrit qu'il ne prétendait point à ce titre et qu'il s'occupait seulement et principalement d'histoire ; je renvoie du reste le lecteur à la p. vij de mon avant-propos. — Le prince Bonaparte me fait un grief énorme de ce que j'ai employé des mots « inconvenants » (p. 56) ou

« malhonnêtes » (p. 60) dans une traduction biblique (1); il me blâme même (p. 58) d'avoir remplacé par un « etc. » un passage répété dans un texte biblique. Je laisse le public juge de la valeur et de la portée de ces critiques. — Je suis appelé (p. 11-13) « ennemi » des Basques, parce que j'ai constaté l'ignorance relative de ces populations, au milieu desquelles j'habite depuis plus de dix années et dont je n'ai jamais méconnu les qualités natives. Mais les faits sont là. M. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau, a publié, en 1873, une *Statistique de l'ignorance dans le département des Basses-Pyrénées* (Pau, imp. Veronèse, 15 p. et une carte teintée). Ce travail, établi avec le plus grand soin sur les données du recensement de 1872, montre que les cantons basques du département sont ceux où se rencontrent le plus d'illettrés ; le nombre varie de 72,01 à 52,80 p. 0/0 pour les hommes, et de 76,72 à 64,06 pour les femmes. La moyenne générale du département est bien de 39 p. 0/0, mais ce chiffre est dû à la partie béarnaise, où la proportion est inverse à celle du pays basque. Sur les cartes teintées qui accompagnent le mémoire de M. Soulice, le pays basque présente aux yeux des lecteurs un massif obscur au milieu duquel se détachent les deux cantons de Bayonne. Et quand on vient parler à ce propos de « certaines idées », que conclure de là ? Seulement que ces idées se répandent là où l'ignorance est la moins grande ; il me suffit de constater ce fait.

Les griefs personnels au prince Bonaparte nécessitent

(1) Il s'agit des v. 15 et 30 du chap. XV de saint Luc, où se trouvent les mots χοῖροι et πόρναι. Liçarrague les a rendus par *urdec* et *putac*, que j'ai traduits « cochons » et « putains ».

quelques explications de ma part. Ces griefs sont de trois sortes : j'ai implicitement ou indirectement compris ses ouvrages parmi ceux que je traite de mauvais ou de défectueux (p. 3-4, 47) ; je l'ai cité inexactement ou du moins en rendant impossible la distinction entre ses opinions et les miennes (p. 13) ; enfin je lui ai emprunté quelques-unes de ses découvertes sans le nommer (p. 45). Le premier reproche n'est pas fondé ; il n'est pas exact que la brochure du prince Bonaparte sur le basque et le finnois soit citée par M. Ribáry comme un des livres dont il s'est *le plus* servi : cette brochure ne traite d'ailleurs que de quatre points particuliers dans la grammaire basque ; j'ai eu surtout en vue les grammaires de Larramendi et de Lardizabal, qui ont presque partout servi de guide au savant hongrois ; ces deux livres sont évidemment, au point de vue méthodique et au point de vue de la science moderne, des ouvrages insuffisants. J'ai eu assez d'occasions de parler des écrits du prince Bonaparte pour que mes appréciations ne puissent faire doute. Je crois avoir toujours rendu au prince Bonaparte la justice qui lui est due. Je n'ai jamais nié la haute valeur et l'importance capitale de ses publications ; j'ai même écrit quelque part, ce qui est mon opinion sincère, que l'étude scientifique du basque me paraît sans elles presque absolument impossible, si l'on veut arriver à de bons résultats. Le prince Bonaparte m'oppose, à propos de son *Verbe,* le jugement de M. Sayce : « His magnificent work on the basque verb has, it may be said, created the scientific philology of the language » ; je n'y contredis point ; j'ai moi-même, avant M. Sayce, donné aux ouvrages du prince Bonaparte les épithètes parfaitement méritées de « beaux, admirables,

magnifiques », et, si j'ai dit que le livre de M. Ribáry contenait l'essai d'analyse le plus méthodique dont le verbe basque ait encore été l'objet, j'étais loin de m'attendre à ce que cette phrase pût paraître au prince Bonaparte une offense personnelle. Au surplus, je prétends avoir le droit de discuter les théories du prince Bonaparte et d'en édifier d'autres en partant de faits établis par lui. A propos de ces faits, est-ce sérieusement qu'il me reproche de m'approprier ses découvertes? Je lui rappellerai que j'ai cité textuellement le passage de son *Verbe* relatif au radical de « être », à la p. 208 du t. V de la *Revue de linguistique*, dans un article de trente pages consacré précisément à ses dernières grandes publications. Le reproche de citations inexactes ne me paraît pas mieux fondé ; je m'en rapporte à l'appréciation des lecteurs ; mais, de tous les auteurs qu'il m'arrive journellement de citer, le prince Bonaparte est le seul qui ait jamais soulevé un pareil grief.

Quant aux erreurs de fait relevées par le prince Bonaparte, je ne puis que m'incliner avec reconnaissance. Je n'ai jamais refusé de convenir de mes erreurs, et j'accorde toute autorité à ce point de vue au prince Bonaparte, ainsi qu'aux grammairiens et aux travailleurs indigènes. Je n'ai aucune prétention à la connaissance parfaite des particularités linguistiques de l'*escuara*, et je n'ai jamais nié la haute compétence du prince Bonaparte. C'est pourquoi je déplore qu'il ne multiplie pas davantage ses précieuses publications, et qu'au lieu de se dépenser en polémiques ardentes, il ne termine pas son *Verbe*, cet incomparable monument, cette riche mine de faits précieux, ou qu'il ne nous donne pas plus souvent de ces intéressantes monographies qu'il excelle à faire et pour

lesquelles il a réuni des documents uniques et incomparables. Je compte, à la première occasion, publier un *erratum* qui comprendra les rectifications signalées par le prince Bonaparte, sans oublier la coquille *eo* pour *ei,* qui a échappé à M. Ribáry comme à moi. — J'ai expliqué pour quelles raisons les publications du prince Bonaparte ne figurent pas dans ma notice bibliographique ; si les *Dialogos vasco-castellanos* y sont mentionnés, c'est que je n'avais pas vu cet ouvrage et que je m'en suis rapporté à ce qu'on m'en avait dit. Quant à Poça, c'est un oubli tout à fait involontaire et que je ne m'explique pas.

Mais si j'admets les corrections d'erreurs matérielles, il n'en est point de même pour ce que le prince Bonaparte appelle mes erreurs d'appréciation. Presque toutes ses observations à cet égard me semblent inadmissibles ; il ne me paraît point qu'il ait démontré l'inexactitude de ma théorie verbale, par exemple, ni qu'il ait prouvé la primitivité des pronoms relatifs en basque, ni qu'il ait fait voir irréfutablement que le conjonctif n'est pas essentiellement caractérisé par *n* final, ni qu'il ait confirmé la théorie étymologique de G. de Humboldt sur la parenté des Basques et des Ibères (1), etc. Le prince Bonaparte,

(1) La théorie de Humboldt, qui regarde les Basques comme les habitants primitifs de toute la Péninsule et de la Gaule méridionale, est-elle compatible avec l'hypothèse admise par le prince Bonaparte, qui fait de tous les Basques français actuels des descendants d'immigrants espagnols ? Pour prouver à M. Luchaire le bien fondé de cette hypothèse, le prince Bonaparte cite un passage de Bouillet, au mot *Gascogne*, où il est dit que cette province tire son nom des Vascons ou Basques, « peuple d'Espagne qui, refoulé par les Goths, franchit les Pyrénées vers l'an 542 ». (*Notes sur certaines remarques de M. A. Luchaire*. Londres, 1877, 7 p. in-8.)

par exemple, croit-il bien décisive la preuve de l'existence ancienne des Basques en Italie, tirée de l'emploi dans les dialectes lombards du mot *bâita* « cabane, maison », qu'il rapproche à la fois de l'hébreu בֵּית et de la particule basque (déclinative locative des noms de personnes) *baitha ?* Croit-il suffisante l'affirmation que le *ga* basque, synonyme de *baitha,* est identique à *ca* pour *casa* italien ? Je ne discute aucun de ces divers points ; il me serait facile de faire voir combien est peu solide l'opinion de mon savant adversaire sur les pronoms relatifs, par exemple : des phrases où ces pronoms sont, suivant lui, essentiels, les unes contiennent de véritables pronoms interrogatifs, les autres... les autres étaient inconnues au basque primitif. Et ce cas n'est pas spécial à l'*escuara ;* est-ce que l'indo-européen prototype, l'*Indo germanische Ursprache,* avait des pronoms relatifs ? L'emploi de ces pronoms suppose une syntaxe déjà compliquée, une culture morale relativement supérieure, une éducation en quelque sorte littéraire, ce qui n'est point le cas des peuples primitifs.

Le prince Bonaparte, qui trouvait étrange que je m'appuie sur les langues dravidiennes à propos du basque, se récriera vraisemblablement en me voyant invoquer l'indo-européen primitif. C'est que là gît la différence entre son système de travail et le mien. J'ai la prétention de ne point étudier la langue basque dans un intérêt pratique, et je n'ai pas à m'attacher scrupuleusement aux finesses, aux menus détails, à toutes les variétés de la langue usuelle. Le but que je me propose, c'est l'application à l'escuara de la méthode comparative, de la méthode positive ; c'est d'arriver, par le rapprochement des formes

dialectales, à reconstituer l'état ancien de la langue antérieur à la formation des dialectes, à retrouver la loi de la dérivation, la signification propre et la forme sonore des suffixes, les lois de la phonétique générale, etc. Il est évident qu'à ce point de vue tous les faits de la langue contemporaine n'ont pas la même valeur, bien qu'il soit souvent fort délicat de décider si tel phénomène est une dégradation récente ou un reste des habitudes antiques. Quant aux idiomes étrangers, l'aide que leur étude peut apporter est considérable au point de vue morphologique. Les langues n'étant à mes yeux que des produits spontanés de l'organisme humain se comportent toutes de la même façon quant à leurs faits primordiaux, leur devenir, leurs allures générales ; elles diffèrent seulement par la valeur des sons significatifs et par le degré de développement auquel elles ont été arrêtées.

La méthode du prince Bonaparte est tout autre ; aussi n'est-il pas surprenant qu'entre nous règne sur beaucoup de points un profond désaccord. Et je ne puis admettre ses rectifications tant qu'elles ne portent pas sur des faits matériels d'où je tire mes conclusions théoriques. Il me reproche de l'accuser, sans bien me rendre compte de la valeur des mots, d'être un métaphysicien : à quelle école philosophique se rattache donc un linguiste qui donne pour épigraphe à un livre sur le verbe basque la phrase bien connue : *In principio erat Verbum ?*

Au surplus, pour bien montrer que la question est surtout méthodique, je vais reprendre quelques-uns des points traités par le prince Bonaparte.

Il conteste (p. 7-9) mon assertion sur l'analogie en basque des noms et des verbes au point de vue morpho-

logique. Il me fait observer que les noms restent toujours inaltérés, mais que, dans les verbes, le thème est au contraire variable. D'accord ; mais quelle est l'importance de ce phénomène, et que prouve-t-il ? Simplement que, dans les formes des verbes auxiliaires, d'un usage si fréquent, l'agglutination a été assez forte, l'usure assez grande, pour produire des contractions, des fusions, des altérations *euphoniques* (et non pas *organiques*) ; ces altérations sont beaucoup moins sensibles dans tout autre verbe que dans les deux auxiliaires « avoir » et « être ».

Mais, puisque je parle du verbe, pourquoi le prince Bonaparte veut-il que dans les formes attributives, à régime indirect, les éléments personnels soient au datif ? Pourquoi veut-il que *t* représente *niri* dans *dit* « il l'a à moi » et que *o* soit un reste de *oni* « à lui » dans, par exemple, *dio* « il l'a à lui » ? Il faudrait en tout cas le démontrer. *O* n'est pas un suffixe de *au*, sans doute, mais il peut en être considéré comme une permutation. Si dans *det* « je l'ai » et *degu* « nous l'avons », *t* et *gu* sont « je » et « nous », pourquoi dans *dit* et *digu* seraient-ils *morphologiquement* « à moi, à nous » ? Qui démontrera jamais la réduction de *niri* à *t* ?

Il est vrai que mon savant adversaire me reproche (p. 29) de ne pas comprendre la véritable nature du verbe basque. Je la comprends autrement que lui ; je raisonne mon sentiment, et je ne crois point que le prince Bonaparte ait prouvé que mon raisonnement est erroné. Je persiste à regarder comme très-contestable son opinion sur le périphrastisme primitif du verbe basque et sur ce prétendu verbe unique à sens de « avoir, » composé uniquement de pronoms agglutinés.

De la différence de méthode viennent naturellement de grandes divergences dans l'exposé de la conjugaison. Ainsi, le prince Bonaparte trouve puérile (p. 80) l'importance que j'attache à conjuguer :

1re personne sing.	*d-aki-t,*	je le sais.
2e —	*d-aki-k,*	tu le sais.
3e —	*d-aki,*	il le sait.
1re personne plur.	*d-aki-gu,*	nous le savons.
2e —	{ *d-aki-zu,* *d-aki-zue,* }	vous le savez.
3e —	*d-aki-te,*	ils le savent.

Ce procédé est si peu puéril, qu'il montre nettement l'analogie persistante des formes en *gu* et de celle en *zu,* qu'il révèle clairement le sens primitivement pluriel de *zu* et le caractère de dérivation secondaire, pléonastique, de *zuek. Zu* aujourd'hui est singulier par le sens, mais c'était incontestablement jadis le seul pluriel qui est devenu un singulier honorifique ; c'est pourquoi je crois devoir traduire *zu* par « vous » et *zuek* par « vous pl. ». C'est également pour bien faire saisir la formation et le sens des allocutives que je rends *diat* (gip. *dikat*) par « je l'ai, ô homme », ce que le prince Bonaparte trouve « choquant » (p. 57). Il m'accuse à ce propos de contradiction (p. 26), parce qu'après avoir dit, dans l'avant-propos, qu'en basque *nous (gu)* et *vous (zu)* ne sont pas les pluriels de *je (ni)* et *tu (hi),* j'ai affirmé dans une note que *gu* et *zu* sont les véritables pluriels de *ni* et *hi.* On pouvait comprendre, à la lecture des passages cités, que dans le premier je parlais de la forme, et dans le second du sens. Je m'explique : *zu* est le pluriel de *hi* comme *vous* l'est de *toi,* et non comme *livres* l'est de

livre. Quant au pluriel allocutif *irek,* fragmentairement usité à Arratia en Biscaye, son existence, fût-elle générale, ne prouverait rien contre ma thèse, c'est-à-dire contre la primitivité de *zu* « vous », et la formation secondaire de *zuek,* par l'addition à *zu* du suffixe ordinaire de pluralité.

C'est à la p. 75 de ma traduction que se trouve le passage où M. Ribáry a confondu *ki* avec le *ke* aoristique. A ce propos, le prince Bonaparte dit (p. 43) que je ne parais pas avoir une idée bien claire de l'aoriste, temps essentiellement passé. L'aoriste grec est bien un passé, mais quel est le sens propre du mot *aoriste?* Évidemment, il signifie « illimité, indéterminé ». C'est dans ce sens que tous les grammairiens dravidiens ont appelé aoristes les futurs vagues, conjecturaux, exprimant à l'occasion le présent ou le passé, qu'on retrouve dans toutes les langues du sud de l'Inde. C'est dans ce sens que M. J. Ménant appelle *aoriste* le temps assyrien dont la forme est celle du futur, et qui se traduit généralement par notre passé. C'est dans ce sens que bien d'autres linguistes ont employé le mot aoriste.

Le prince Bonaparte veut que *f* soit primitif en basque ; les exemples qu'il cite sont des mots d'emprunt, même *alfer* « paresseux », qui paraît venir de l'arabe *frah* « oisiveté, temps libre, désœuvrement, vacance », avec l'article *al.* Je ne nie pas, du reste, que *f* ne puisse se rencontrer dans des mots purement euscariens, mais je crois qu'il n'y représente que l'altération phonétique d'une autre consonne, vraisemblablement l'explosive labiale dure.

Les explications qui précèdent suffiront, je l'espère,

pour faire saisir la nature du désaccord qui s'est élevé entre le prince Bonaparte et moi, et les raisons qui m'autorisent à persister dans mes opinions. Je serais désolé d'ailleurs qu'on attribuât à ces observations une autre portée ; j'ai simplement voulu montrer que j'avais le droit de conserver, sur certains points importants de la grammaire basque, une manière de voir différente de celle du prince Bonaparte, quelque précieuses que soient ses découvertes, quelque profondes que soient ses connaissances linguistiques. La vraie science ne reconnaît point d'autorité infaillible, et elle n'admet aucune théorie qui ne résulte de l'observation ou de l'expérience, ou qui n'ait été vérifiée et démontrée. Nous n'en sommes plus heureusement aux temps où l'on acceptait sans examen la parole des maîtres, et, pour nous, le respect n'est en aucune façon incompatible avec la critique.

Bayonne, le 4 septembre 1877.

Julien VINSON.

ESQUISSE

D'UNE

GRAMMAIRE DE LA LANGUE INNOK [1]

ÉTUDIÉE DANS LE DIALECTE DES TCHIGLIT DU MACKENZIE, D'APRÈS LA GRAMMAIRE ET LE VOCABULAIRE TCHIGLIT DU R. P. PETITOT (2)

Quelque témérité qu'il puisse y avoir à aborder l'étude méthodique de la phonétique et de la morphologie d'une langue d'après l'inspection grammaticale d'un seul des nombreux dialectes qu'elle a pu former, ce travail devait être tôt ou tard entrepris pour la langue innok. Il se passera bien du temps, en effet, jusqu'à ce que nous possédions, pour chacun des dialectes qui en sont issus, une grammaire et un vocabulaire semblables à ceux que le R. P. Petitot a consacrés à l'idiome des Tchiglit du Mackenzie. J'ai donc pensé qu'il y avait quelque intérêt à soumettre à l'analyse linguistique, à essayer de présenter dans un ordre scientifique les précieux documents que son zèle éclairé nous a procurés. Cette étude nous permettra peut-être de saisir, sinon avec une certitude

(1) Le nom d'*Eskimau* n'étant que la corruption d'une appellation impropre appliquée aux *Innoit* par les Algonquins, je crois qu'il est expédient de leur rendre le nom par lequel ils se désignent eux-mêmes : *Innoit*, hommes, au singulier *innok*.

(2) R. P. Petitot, *Vocabulaire français-esquimau*, précédé d'une notice et d'une grammaire. (Bibliothèque américaine de M. A. Pinard.) Paris et San-Francisco, 1876.

absolue, du moins avec une probabilité satisfaisante, les linéaments généraux de la langue mère, sans toutefois nous autoriser dès à présent à la ranger dans aucune des familles dont la science du langage a reconnu l'existence.

C'est là un point sur lequel j'insiste dès le début. Si disposé que je sois, à l'encontre de l'opinion émise par le P. Petitot, à faire des langues hyperboréennes une classe à part, sans lien avec les familles ouralo-altaïque et maléo-polynésienne, je me garderai de formuler aucune conclusion à cet égard, ne pensant pas qu'en l'état présent de la science une pareille question puisse être utilement discutée. Je me bornerai à signaler, aussi impartialement qu'il me sera possible, chacune des particularités linguistiques qui seraient de nature à confirmer ou à infirmer la thèse soutenue par l'auteur à qui j'emprunte les éléments de ce travail.

Section Ire. — Phonétique.

Le matériel phonique de l'innok peut évidemment différer beaucoup d'un dialecte à l'autre. Je dois donc me borner ici à étudier les principaux éléments de la phonétique des Tchiglit, indispensable pour la complète intelligence de la morphologie.

§ 1er. — *Voyelles.*

Les voyelles de l'innok sont au nombre de dix, savoir : sept simples et trois nasales.

Les sept voyelles simples sont :

1° *a*, a pur ;

2° *é*, é fermé, très-fréquent ;
3° *è*, è ouvert ;
4° *i*, i pur, permutant avec les deux précédents (1) ;
5° *o*, o } permutant très-aisément ensemble (2).
6° *u*, u allemand }
7° *ù*, ö allemand, assez rare.

Les trois nasales, *an*, *en*, *on*, seront transcrites respectivement *ā*, *ē*, *ō*. La deuxième est fort rare ; les deux autres assez fréquentes.

Les nasales sont nécessairement toujours longues ; chacune des voyelles simples peut être prononcée longue ou brève : la longueur sera indiquée, s'il y a lieu, par un accent circonflexe.

Les permutations indiquées plus haut sont absolument les seules qu'on rencontre en innok ; elles s'effectuent, on le remarquera, entre des sons très-voisins les uns des autres, aisés à confondre, et ne paraissent soumises à aucune règle. De distinction entre deux ordres de voyelles fortes et faibles, lourdes et légères, de substitution régulière d'un son faible à un son fort, ou réciproquement, l'innok n'en connaît point, et jamais on n'y voit la voyelle d'un suffixe s'adoucir ou se renforcer pour se mettre en harmonie avec le ton du thème auquel il s'agglutine.

On voit où tend cette remarque : l'innok, langue d'ail-

(1) V. g. *amè-rk*, peau, plur. *ami-t ;* mais cette forme pourrait être la contraction d'un pluriel régulier *amè-it*. Une pareille permutation se rencontre parfois dans les radicaux : *èrklo*, boyau, plur. *irklot*.

(2) V. g. *iglu*, maison, *iglo-rpôk*, grande maison ; *innok*, homme, *innu-lik*, spectre. Mais c'est surtout, comme on le verra, devant les affixes de conjugaison que *o* et *u* permutent avec une extrême facilité.

leurs singulièrement euphonique, ne possède aucun élément d'harmonie vocalique; et si, comme je le crois avec M. L. Adam (1), l'harmonie vocalique doit être considérée comme le caractère typique et distinctif de la famille ouralo-altaïque, une première présomption bien grave s'élèverait contre l'hypothèse qui rattache l'innok à cette famille. Il est vrai que le vocalisme n'est pas, dans tous les idiomes qui la composent, parvenu à un égal degré de développement, et que plusieurs n'en offrent que des vestiges rudimentaires; mais, en supposant même que l'innok se fût détaché du tronc ouralo-altaïque à l'époque très-ancienne où l'harmonie vocalique n'existait pas encore, il serait vraiment étrange qu'il n'accusât son origine par aucune tendance à l'adoption de ce procédé grammatical, que la plupart de ses prétendus congénères ont amené à une si riche floraison.

§ 2. — *Consonnes.*

	MOMENTANÉES.				CONTINUES.			
	NON ASPIRÉES.		ASPIRÉES.		SPIRANTES.		NASALES	VIBRANTES
	Sourdes.	Sonores.	Sourdes.	Sonores	Sourdes.	Sonores.	Sonores.	Sonores.
Gutturales...	*k*	*g*	»	*gh*	*h*	*x*	*ṅ*	*r*
Palatales....	*č*	*ǧ*	»	»	»	*y*	»	*lh*
Linguales...	»	»	»	»	*š*	»	»	»
Dentales....	*t*	*d*	»	»	*s*	*z*	*n*	*l*
Labiales....	*p*	*b*	»	»	»	*v*, *w*	*m*	»

(1) L. Adam, *L'harmonie vocalique.* Paris, Maisonneuve, 1874.

Le matériel consonnantique de l'innok n'est pas à beaucoup près aussi riche que ce tableau le ferait supposer au premier abord ; plusieurs des articulations qui y sont indiquées, notamment la plupart des spirantes, se présentent si rarement qu'on pourrait les négliger sans cesser d'être exact.

Mais ce qui frappe dans ce tableau, au moins autant que l'abondance des consonnes, c'est leur inégale répartition entre les divers ordres : défaut de momentanées aspirées, richesse de la classe des gutturales et de celle des dentales, étonnante indigence de celle des linguales, enfin bizarre classification des vibrantes, où manque l'*r* lingual et où l'*r* guttural et l'*l* palatal constituent une singularité caractéristique du langage innok. Abordons les détails.

A. *Momentanées.* — Les non-aspirées n'offrent aucune difficulté, sauf les palatales : *ć* est le *ć* croate ou *c* italien devant les voyelles faibles ; *ǧ* est le *j* anglais ou *djim* arabe. Le P. Petitot nous avertit « qu'il faut prononcer ces deux consonnes les dents serrées, comme sons mixtes entre *tch* et *ts*, *dj* et *dz* », en sorte qu'elles rentreraient peut-être aussi bien dans la classe des linguales que dans celle des palatales.

Il n'existe qu'une seule momentanée aspirée, une sonore, *gh* (*g'* du P. Petitot), et encore cette transcription n'est-elle peut-être pas fort exacte pour désigner le *g* accompagné d'une aspiration laryngale qui, lorsqu'elle est isolée, est rendue par *x* et dont il va être question.

B. *Spirantes.* — La gutturale sourde *h* est fortement aspirée, mais très-rare. Plus rare encore est la sonore *x*,

qui semble n'avoir d'autre fonction que de s'unir au *g* ou à l'*r* pour les transformer en gutturalisations profondes. Cette double affinité permet, je crois, de rapprocher le *x* innok du *ayn* arabe, qui est aussi une laryngale sonore, et qui, par renforcement, a engendré le *rhayn*, sorte de *gh* ou *rh* fortement grasseyé. Je reviendrai plus loin sur cette assimilation.

Il n'y a rien à dire des autres spirantes : la palatale *y* est le *j* allemand ; la linguale *ś*, le *ś* croate ; elle est très-rare, ainsi que les deux dentales, surtout la sonore ; enfin *v* et *w*, rares aussi, ont respectivement la même valeur qu'en anglais.

C. *Nasales*. — La seule nasale qui requière quelque développement est la gutturale *ṅ*, *ng* allemand, *saghyr noun* des Ottomans ; elle ne se présente jamais qu'après une voyelle nasale et paraît, dans la plupart des cas, comme le *saghyr noun*, provenir d'un *k* primitif adouci. C'est du moins ce qu'on pourrait induire de nombreux exemples, tels que celui-ci : *nuna*, terre, *nuna-k*, deux terres, avec l'affixe locatif *mé*, devrait faire *nuna-k-mé*, dans les deux terres, tandis que la forme usuelle est *nunã-ṅ-mé*. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'il est constant que *k* final s'adoucit en *g* devant l'affixe possessif (v. g. *čikčik*, marmotte ; *čikčig-a*, sa marmotte) : il n'y aurait dès lors rien d'étonnant à ce qu'il subît, dans certaines circonstances, un second degré d'affaiblissement en *ṅ* guttural nasalisant la voyelle précédente. L'analogie de l'ottoman montre que ce processus phonétique n'a rien d'anormal.

D. *Vibrantes*. — Cet ordre comprend un *r* et deux *l*. L'*l* dental est le nôtre. Le palatal doit, si je comprends

bien la description qu'en donne l'auteur, présenter une certaine analogie avec l'*l* dur des langues slaves, *l* barré des Polonais, *l* russe devant les voyelles fortes ; il s'obtient de même, en contournant la langue dans la bouche ; il est d'ailleurs fort rare.

L'*r* lingual manque. L'*r* guttural, semblable au *rhayn* des Arabes, tient sa place. Il est très-fréquent ; on le rencontre souvent isolé, plus souvent encore lié avec le *k*, qu'il précède ou qu'il suit. Cette circonstance, jointe à la possibilité de renforcer cette gutturale par l'adjonction de l'aspiration sonore représentée par *x* (assemblage qui sera transcrit *rh*), est de nature à faire supposer que cet *r* n'est autre chose qu'une variation dialectale, un simple renforcement que l'idiome des Tchiglit fait subir à un *k* primitif. Cette hypothèse, que je hasarde avec réserve, se corrobore de divers faits aisément observables, savoir :

1° L'extrême facilité avec laquelle les deux consonnes *k* et *r*, accolées l'une à l'autre, soit dans les affixes, soit même dans le thème, se fondent en une seule sans raison apparente, par un simple adoucissement de prononciation : v. g. (disparition de l'*r*) *tupè-rkr*, tente, plur. *tup-kréit ;* (disparition du *k*) *nérkrè*, viande ; *nérrè-yoark*, il mange.

2° L'attraction qu'exercent au contraire l'une sur l'autre ces deux gutturales, de telle manière que parfois la présence du *k* dans une désinence y appelle l'*r*, alors que grammaticalement ce dernier est épenthétique : *uyarak*, pierre, plur. *uyark-rat*, au lieu de *uyark-at*.

3° L'identité de fonction des quatre gutturales, dont l'une ou l'autre, à l'exclusion de toute autre consonne, est caractéristique de l'affixe possessif de la première per-

sonne du singulier. Ainsi : *omân*, cœur, *omat-iga*, mon cœur ; *umit*, barbe, *umit-ka ; awk*, sang, *awk-ăña ; arnè*, femme, *arnâ-ra*.

4° Comme le *k* s'adoucit en *g*, ainsi l'*r* peut parfois subir ce même affaiblissement, même dans les thèmes : *ağira-rk*, main, plur. *ağiga-it*. Le renforcement inverse se rencontre également : *kigut*, dent, plur. *kirut-it*.

5° La phonétique comparée des divers dialectes achèverait sans doute d'établir le caractère non primitif de l'*r* des Tchiglit : c'est ainsi que leur mot « lampe », *krolèrk*, est, chez les Innoit du Grönland, *kotluk*, et chez ceux de la baie d'Hudson, *kullek*. Si ces trois mots proviennent d'une forme commune, ce qui est fort probable, on voit que celui des Tchiglit contient deux vibrantes gutturales qui lui sont exclusivement propres. Mais je ne dois pas insister sur ce dernier argument, dont je ne suis pas en mesure de contrôler la valeur.

Chez les Arabes, qui possèdent aussi l'*r* guttural, articulation très-rare dans les diverses langues des hommes, cet *r* n'est pas non plus primitif. Le *ayin* sémitique, aspiration sonore comme l'*x* des Innoit, a engendré en se renforçant une sorte de *gh* qu'une nouvelle évolution phonétique a transformé en *rh* guttural et grasseyé. D'autre part, le *kheth* sémitique, *hhé* arabe, s'est adjoint en se renforçant une sorte d'*r*, de manière que le *khé* des Arabes de l'Afrique se prononce presque comme *khr*. Preuves manifestes de la tendance des gutturales profondes à se renforcer par un *r* épenthétique et de la possibilité d'une semblable évolution chez les Innoit.

De ces considérations, il résulterait : 1° que l'innok, analogue en ce point au chinois et à plusieurs langues

polynésiennes, ne possèderait point d'*r*; 2° que l'évolution de ses deux gutturales primitives pourrait, jusqu'à plus ample informé, être représentée par le tableau suivant, dont les recherches postérieures éclairciront les points douteux :

Primitives.	Affaiblissements.		Renforcements.	
	1er	2e	1er	2e
k	*g*	*ṅ*	*r*	*rh, kr*
g	*ṅ* (?)	?	*gh*	*r*

De ce court aperçu de la phonétique de l'innok, il ne me paraît se dégager aucun caractère particulier d'affinité avec la famille ouralo-altaïque.

Section II. — Morphologie.

Dans l'impossibilité absolue où nous nous trouvons de remonter aux éléments radicaux d'une langue à peine connue, nous devons nous borner à prendre pour points de départ les thèmes les plus simples, dits par hypothèse *thèmes primaires*, et à descendre d'agglutinations en agglutinations jusqu'aux formes les plus compliquées.

§ 1er. — *Thèmes primaires.*

Les thèmes primaires, rarement monosyllabiques, comme *awk,* sang ; *kûrk,* rivière, sont ordinairement dissyllabiques et terminés, soit par une voyelle, soit par l'une des gutturalisations *r, rk, k, kr* (1). Ils ont tous un sens

(1) Il y a d'autres désinences, mais fort rares, et l'on peut poser en règle générale que jamais un de ces thèmes simples ne se termine par une momentanée sonore, ni par une spirante, ni par une vibrante autre que *r*.

nominal : *nuna*, terre ; *iglu*, maison ; *innok*, homme ; *talèrk*, bras, etc.

Mais si l'on examine de plus près cette gutturalisation finale, on s'aperçoit de l'étonnante facilité avec laquelle elle disparaît dans bien des cas en présence des affixes. Quand, de l'*r* et du *k* ainsi accolés, l'un vient à tomber et l'autre demeure, ce peut n'être qu'un phénomène purement phonique, qu'on a tenté d'expliquer plus haut ; mais que dire quand la gutturalisation tout entière s'efface sans laisser de trace ? Et ici les exemples abondent : *inno-k*, homme, plur. *inno-it ; kraléyua-rk*, livre, plur. *kraléyua-t ; ublu-rk*, jour, plur. *ublu-t*.

L'hypothèse la plus simple qui se présente immédiatement à l'esprit, c'est que les thèmes de ces noms sont respectivement *inno*, *kraléyua*, *ublu*, et que le *k* ou *rk* qui les affecte au nominatif singulier n'est qu'un thème démonstratif affixé, destiné à leur donner un sens nominal. Ainsi, l'*s* final indo-européen transforme en noms des thèmes qui, autrement, ne sauraient jouer aucun rôle dans la phrase. La seule différence entre les deux langues, c'est que l'indo-européen use toujours et obligatoirement de ce procédé, tandis que l'innok emploie parfois le thème brut et sans affixe comme sujet de la phrase.

Il est toutefois des cas où l'une au moins des deux gutturales persiste au pluriel ou devant les affixes de relation ; alors la gutturalisation finale semble bien faire partie du thème : v. g. *ikargork*, falaise ; plur. *ikargorut*, thème *ikargor-* (?). D'autres fois la désinence gutturale disparaît devant certains affixes et persiste devant d'autres : *innok*, plur. *innoit*, mais *innok-ta*, son homme.

Ces cas sont embarrassants et feraient supposer que, dans cette langue insensiblement corrompue, faute de grammaire et de littérature, l'affixe nominal soudé au thème a fini par être confondu avec lui et pris pour une partie intégrante du nom (1). Mais lorsqu'on voit la gutturale finale tomber régulièrement devant presque tous les affixes, tandis que les autres consonnes finales subsistent, on ne peut s'empêcher de songer à une formation analogue à celle de l'indo-européen : *akva-*, cheval, *akva-s*, le cheval ; *ublu-*, jour, *ublu-rk*, le jour. La ressemblance de ce thème démonstratif *rk* de l'innok avec celui du nahuatl *tl* est encore plus frappante : tous deux se retranchent devant les affixes ; comme l'un est entièrement guttural, ainsi l'autre est entièrement dental, et enfin tous deux se composent d'une momentanée et d'une vibrante, mais différemment disposées.

Pénétrons plus avant dans la morphologie de l'innok : nous y verrons que, dans la conjugaison des verbes, cette même gutturalisation *rk* est l'indice régulier de la troisième personne du singulier. C'est donc bien là un thème démonstratif comparable à celui de l'indo-européen *sa* ou *ta*, qui sert à la fois à la formation du nominatif des noms et à la conjugaison des verbes : *akva-sa* (d'où *akvas*), le cheval ; *bhar-a-sa* (d'où *bharasi*), tu portes ; *bhar-a-ta* (d'où *bharati*), il porte, etc. Bien plus, pour rendre ce fait plus palpable, il ne manque pas en innok de forma-

(1) On sait que notre langue cultivée et lettrée présente des anomalies du même genre, le thème démonstratif (article) qui précède le nom finissant par faire corps avec lui : *le lierre* pour *l'hierre*, *le lendemain* pour *l'en demain*; et les patois nous en fourniraient bien d'autres.

tions secondaires en *rk*, qui remplissent à volonté la fonction de substantif et de troisième personne du singulier du verbe : *čaviliortoark*, forgeron, il forge ; *itkralèr-kréyoark*, pêcheur, il pêche, etc. Une donnée aussi hypothétique ne saurait comporter un plus long développement, mais l'étude morphologique qui va suivre tendra peut-être à la corroborer.

§ 2. — *Affixes numéraux.*

L'indice invariable du duel est *k ;* celui du pluriel est *t*. On observera, comme un exemple curieux de logique du langage, que la désinence du nom du nombre 1 est celle d'un nominatif singulier *(ataočirkr)*, que celle du nombre 2 est *k (aypak, mallùrok)*, et que tous les autres noms de nombre se terminent en *t*.

Le terme qui signifie « plusieurs, un grand nombre », est *uwit*. Le *t* plural provient-il d'une agglutination contractée du thème singulier avec ce mot (1) ? ou celui-ci n'est-il lui-même que la forme plurielle d'un thème singulier disparu ? C'est ce que, pour cause, je m'abstiendrai de décider.

Si les affixes *k* et *t* sont absolument invariables comme indices des nombres, il n'en est pas ainsi de la manière dont ils s'agglutinent au thème : les pluriels et les duels revêtent les formes les plus diverses et les plus désespérantes pour qui chercherait à les ramener à un type unique. Tantôt les indices se suffixent purement et simplement au thème du nom : *nuna*, terre, *nuna-k*, *nuna-t ;*

(1) En sorte que, par exemple, *ublu-t*, les jours, serait une composition emboîtante pour *ublu-uwit*.

érrè-rk, montagne, *érrè-k*, *érrè-t*. Tantôt ils empruntent le secours d'une voyelle euphonique, devant laquelle la voyelle finale du thème peut subsister, se modifier ou même disparaître : *arnè*, femme, *arné-ik*, *arné-it ; čiglè-rk* (nom de leur tribu), plur. *čigl-it*. Parfois la gutturalisation *rk*, qui nous a semblé être l'indice du nominatif singulier, se maintient au pluriel en tout ou en partie, et tout une syllabe épenthétique vient se placer entre elle et l'affixe du nombre : *iglè-rk*, lit, *iglè-rk-li-k*. Enfin, quand le thème singulier se termine par une gutturale, celle-ci peut s'affaiblir ou se renforcer suivant le cycle de permutations qui a été établi dans la phonétique. On se perd dans un labyrinthe d'anomalies.

Pourtant, lorsqu'on sera parvenu, par la comparaison du tchiglerk avec les autres dialectes innoit, à isoler avec certitude les thèmes primaires de leurs affixes nominaux, on découvrira probablement que ces nombreuses irrégularités sont dues à des intercalations euphoniques, dont il sera dès lors possible de trouver la loi.

§ 3. — *Affixes de relation.*

L'innok est une langue puissamment agglutinante, et toutes les relations qui affectent le nom y sont exprimées par des postpositions, dont l'énumération serait inutile et fastidieuse. Il suffira de faire connaître ici les plus usuelles, c'est-à-dire celles qui correspondent aux relations casuelles des langues flexives.

1° La relation active (cas nominatif) a pour indice, on l'a vu, une désinence gutturale; mais cette règle n'est pas absolue, puisque nombre de thèmes bruts jouent le rôle

de noms. En ce cas, le sujet de la proposition se distingue par un procédé qui ne relève que de la syntaxe : il précède toujours le verbe.

2° La relation passive (accusatif) a pour caractéristique la syllabe *mik, mnik*, suffixée au thème, soit directement, soit par l'intermédiaire de voyelles ou consonnes euphoniques. V. g. sing. *nuna*, terre, *nuna-mik ;* duel *nuna-k, nunā-ṅ-mik*, par affaiblissement du *k* en *ṅ ;* plur. *nuna-t, nuna-g-mik*, forme où la permutation de la dentale en gutturale me paraît inexplicable. Au reste, les formes plurielles sont presque toutes fort irrégulières ; les formes duelles s'expliquent au contraire très-aisément par la permutation de *k* en *ṅ*, qui se produit à tous les cas, sauf au génitif.

3° La relation possessive (génitif) s'exprime par une double suffixation : l'une au nom du possesseur, l'autre à celui de l'objet possédé. C'est un procédé fort simple, que connaissent aussi les langues ouralo-altaïques ; par exemple : le lard de renne, *tuktu-b orkčor-a*, littéralement *tuktu*, renne, *b* (affixe), *orkčor-k*, graisse, *a* (affixe), « renne de lard sien », comme diraient aussi les Basques.

Nous retrouverons l'affixe de l'objet possédé parmi les possessifs proprement dits. Celui du possesseur, qui correspond au génitif des langues flexives, est au singulier une des quatre labiales *m, b, p, v*, qui s'agglutine au thème pur : *nuna, nuna-m ; inno-k, inno-m*. Au duel, le *k* du nominatif se renforce en *r* ou s'affaiblit en *g*, peut-être en se fondant avec la labiale dure ou douce qui vient s'y affixer : ainsi *nuna-g* serait pour *nuna-k-m; nuna-r* pour *nuna-k-p* (?). Quant au génitif pluriel, il présente tant d'anomalies qu'il faut renoncer à l'analyser.

4° La relation locative a pour indice une nasale suivie de *é* ou *i*, *mé*, *mi*, *né*, *ni*. Ces affixes se substituent les uns aux autres suivant des règles assez arbitraires et sans doute purement euphoniques.

Le propre de l'innok, comme de toutes les langues dénuées de précision, enfantines et grossières, c'est de posséder un grand nombre d'affixes pour désigner la même relation. Il en est ainsi du locatif et des cas suivants, dont je me borne à indiquer les désinences les plus communes.

5° Illatif : *nun*, *nut*, *nulu*.

6° Ablatif : *min*, *nin*, *mēnnun*.

7° Instrumental : *nik*, *minik*.

On remarquera le rôle important que jouent les nasales dans les affixes de relation.

Je donne maintenant, à titre d'exemple, l'une des déclinaisons citées par le P. Petitot. Je me plais à croire qu'elle est une des plus irrégulières de la langue ; autrement il faudrait désespérer d'y jamais rien comprendre.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
Nom.	*tupèrkr.*	*tuparkr.*	*lupkréit.*
Acc.	*tupèrmik.*	*tupāñmik.*	*turkit.*
Gén.	*turkib.*	*tupar.*	*turket.*
Loc.	*tupèrmé.*	*tupāñné.*	*turkimné.*
Ill.	*tupèrmun.*	*tupāñnun.*	*tupèrmun.*
Abl.	*tupèrmin.*	*tupāñnin.*	*tupèrmin.*
Instr.	*tupèrminik.*	*tupāñnik.*	*turkimnik.*

Je ne chercherai pas à expliquer cette série de formes dont le disparate déconcerte toute analyse et qui semblent se rapporter successivement à des thèmes *tupèr-*, *tupkré-*, *turk-*. Mais, jusque dans ces permutations capricieuses, il

y a une ombre de régularité, et peut-être parviendrions-nous à la dégager si nous possédions un nombre suffisant de paradigmes de déclinaisons que nous pussions comparer entre eux.

§ 4. — *Pronoms et affixes possessifs.*

Il ne faut qu'énumérer les pronoms personnels, dont l'emploi est nécessairement bien restreint dans une langue riche comme l'innok en conjugaisons objectives, mais dont la connaissance est nécessaire à l'analyse de ces conjugaisons elles-mêmes.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1re personne.	*uvāa.*	*uvaruk.*	*uvarut.*
2e personne.	*illuit.*	*illiptik.*	*illipči.*
3e personne.	*oma.*	*okkoak.*	*okkoa.*
	tabioma.	*tapkoak.*	*tapkoa.*

Toutefois ces deux derniers mots, employés pour désigner, l'un une personne présente, l'autre un absent, ne paraissent pas être des pronoms proprement dits, mais des noms usités pronominalement. Tandis, en effet, que les pronoms de la première et de la deuxième personne s'agglutinent en forme abrégée au thème verbal et sont presque toujours parfaitement reconnaissables dans la conjugaison, la caractéristique de la troisième personne est la finale *rk,* qui provient sans doute d'un thème démonstratif disparu, sans rapport possible avec *oma.*

Le duel et le pluriel des deux premiers pronoms, sans être parfaitement réguliers, n'offrent point d'anomalie choquante. Quant aux affixes de relation, ils sont les mêmes que pour les noms.

Le pronom personnel devient affixe possessif en s'agglutinant en forme très-abrégée, parfois même méconnaissable, au nom de l'objet possédé. Les noms ainsi pourvus d'affixes possessifs peuvent d'ailleurs être affectés d'une double relation duelle ou plurielle, suivant que, soit le possesseur, soit l'objet possédé, est unique, double ou multiple. C'est ce que le schème suivant représentera par les lettres S, D ou P pour l'objet possédé, S', D' ou P' pour le possesseur.

nuna	S S'	ma terre,	*nuna-ra.*
	S D'	la terre de nous deux,	*nuna-rwuk.*
	S P'	la terre de nous plusieurs,	*nuna-rwut.*
nuna-k	D S'	mes deux terres,	*nuna-g-a.*
	D D'	les deux terres de nous deux,	*nuna-r-iwuk.*
	D P'	les deux terres de nous plusieurs,	*nuna-r-iwut.*
nuna-t	P S'	mes terres,	*nuna-t-ka.*
	P D'	les terres de nous deux,	*nuna-t-iwuk.*
	P P'	les terres de nous plusieurs,	*nuna-t-iwut.*

L'affixe possessif de la première personne du singulier est, comme on le voit, un *a* précédé ordinairement d'une gutturale. Cela posé, l'analyse des formes qui précèdent n'offre pas de difficulté sérieuse. On peut en dire autant des suivantes :

	2e personne (indice *n*).	3e personne (indice *a*).
S S'	*nuna-an (nunân),*	*nuna-a.*
S D'	*nuna-rtik,*	*nuna-ak.*
S P'	*nuna-rči,*	*nuna-at.*
D S'	*nuna-k-tin,*	*nuna-âk.*
D D'	*nuna-r-igtik,*	*nuna-g-ak.*
D P'	*nuna-r-ičé,*	*nuna-g-at.*
P S'	*nuna-t-in,*	*nuna-ât.*
P D'	*nuna-t-ičik,*	*nuna-ik.*
P P'	*nuna-t-ikči,*	*nuna-it.*

La forme D S' de la troisième personne devrait être *nuna-g-a ;* mais elle se confondrait ainsi avec la forme D S' de la première personne. Faut-il voir là un phénomène de dissimilation? Quant aux trois dernières formes, qui devraient être respectivement *nuna-t-a, -t-ak, -t-at,* je les considère comme inexplicables. À part ces exceptions, il règne dans les combinaisons possessives une remarquable régularité. Toutefois il s'en faut de beaucoup qu'elles présentent toujours la clarté de ce paradigme ; les mêmes lois, euphoniques ou autres, qui régissent la déclinaison, se rencontrent ici et engendrent des complications dans le détail desquelles je dois m'abstenir d'entrer.

Il va sans dire que les affixes de relation qui s'agglutinent au thème nominal affectent également le nom pourvu du suffixe possessif, et qu'on peut dire en un seul mot, en innok comme dans les langues ouralo-altaïques, comme dans les idiomes agglutinants en général: « dans ma maison, sous les deux tentes de vous deux, avec les nombreuses barques d'eux plusieurs (1) », etc. Des constructions bien plus complexes encore nous attendent à la fin de cette étude.

§ 5. — *Thèmes verbaux.*

Tout thème primaire peut jouer le rôle de thème verbal en s'adjoignant les suffixes de conjugaison, qui sont de trois sortes : temporaux, modaux et personnels. Ainsi le mot *nérkrè*, chair, est le thème du verbe « man-

(1) Théoriquement : *iglo-ra-mi, tupā-ṅ-iglik-atân, umia-t-it-minik.*

ger » : impératif *nérrè-n*, mange ; présent de l'indicatif *nérrè-yoark*, il mange, décomposable, comme on va le voir, en *nérrè*, thème ; *y*, indice du présent ; *o*, indice de l'indicatif, et *rk*, *ark*, thème démonstratif, indice de la troisième personne du singulier. De même *immè-* est à la fois le thème du nom *immè-rk*, eau, et du verbe *immè-rtoark*, il boit. On pourrait multiplier les exemples de ce procédé morphologique, qui d'ailleurs n'a rien que de parfaitement normal.

Plus nombreux encore sont les thèmes verbaux dérivés au moyen d'affixes de diverse nature, qui s'ajoutent au thème primaire : *apā*, père ; *apa-ri-*, thème du verbe « être père » (*apariyoark*, il est père) ; — *iglu*, maison ; *iglu-li-*, bâtir *(iglulitoark)* ; — *immè-rk*, eau ; *immè-rko-*, couler *(immèrkoktoark)* ; — *innu-lik*, spectre ; *innu-lik-ćiğ-*, évoquer des spectres, etc. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la valeur fonctionnelle de ces affixes, qui, pour quelques-uns du moins, est fort obscure. Il suffit de constater que tout thème primaire, ou même toute formation secondaire, comme *innu-lik*, dérivé de *inno-k*, peut, en se les agglutinant, se tranformer en verbe et recevoir les suffixes de conjugaison.

Étant donné maintenant un thème verbal, soit primaire comme *nérrè-*, soit secondaire comme *igluli-*, soit tertiaire comme *innulikćiğ-*, examinons les diverses modalités qui peuvent l'affecter.

§ 6. — *Modes et temps.*

L'affixe temporal se joint immédiatement au thème du verbe, puis vient l'indice modal que suit la désinence

personnelle. Mais comme l'affixe propre à chaque temps éprouve des variations suivant le mode auquel on l'emploie, il est nécessaire de bien se fixer sur la nature de l'indice modal avant d'entreprendre toute autre détermination.

Le verbe innok possède sept modes.

I. Indicatif (1). — A tous les temps de l'indicatif, sauf un, l'analyse phonétique permet de reconnaître l'existence d'un *o* précédant la désinence personnelle ou se fondant avec elle. En aucun autre mode, sauf en un temps de l'interrogatif, cet *o* ne se retrouve. Y a-t-il là une présomption suffisante pour considérer cette voyelle comme l'indice modal de l'indicatif? Je le crois, et j'espère que ceux qui liront les explications qui vont suivre partageront ma conviction.

Je me hâte d'ajouter, pour n'être point taxé d'inexactitude, que cet *o* n'est point constant. A la première personne du singulier il se nasalise en *ō*, permutation qui s'explique aisément par l'agglutination abrégée du pronom nasal *uvāa*. A d'autres personnes il permute souvent en *u*, changement purement phonique et tout à fait insignifiant pour qui a observé l'étroite parenté, j'allais dire l'identité de ces deux sons en innok.

L'indicatif comprend six temps : un présent, trois passés et deux futurs.

1° *Présent*. Je mange, *nérrè-y-ō-a ;* je bâtis, *igluli-t-ō-a,* etc. L'indice du présent est ordinairement la consonne *y* ou *t*, placée entre le thème et l'indice modal.

(1) Il ne sera question ici que des verbes les plus communs, dits réguliers. Je traite des autres dans le § 7.

Parfois le *t* se complique d'une gutturalisation qui le lie au thème *kt, rt, rkt*. Parfois l'indice temporal semble manquer, par exemple dans les verbes formés au moyen de l'affixe *ćiğ : innulikćiğ-ō-a ;* mais ici il est facile de restituer la palatale *y* qui s'est fondue dans la palatalisation précédente *ğ*. Somme toute, on peut considérer *y* ou *t* comme l'indice invariable du présent dans les verbes réguliers.

2° *Passé immédiat.* Je viens de manger, *nérrè-manikt-o-a.* La caractéristique est le suffixe *manikt-* suivi de l'indice modal.

3° *Passé défini.* Je mangeai, *nérrè-yot-ka.* Ici manque l'indice *o ;* mais aussi cette forme n'appartient-elle pas à proprement parler au mode indicatif, comme le prouve bien le suffixe personnel *ka,* qui s'y agglutine et qui n'est pas un affixe de conjugaison, mais un affixe possessif. On retrouvera ce *nérrè-yot-* parmi les gérondifs et participes ; il signifie « ayant mangé », et c'est par extension de sens que, de l'acception « moi ayant mangé », le mot *nérrèyotka* a pu passer à celle de l'indicatif « je mangeai ».

4° *Passé indéfini.* J'ai mangé, *nérrè-luarl-ō-a.* Caractéristique : *luarl- ;* indice modal *o.*

5° *Futur immédiat.* Je vais manger, *nérrè-yéarkt-ō-a.* Indice du temps *yéarkt-.*

6° *Futur indéfini.* Je mangerai, *nérrè-néart-ō-a.* Indice temporal *néart- ;* indice modal *o.*

Ainsi, à tous les temps de l'indicatif, sauf une exception qui n'est qu'apparente, on trouve cette voyelle *o* précédant l'affixe personnel ; nulle part ailleurs, sauf en un temps de l'interrogatif, on ne la rencontrera. Dès lors ce doit être là l'indice du mode.

Quoi qu'il en soit des autres modes, on observera sur celui-ci, le moins rebelle à l'analyse, que les affixes de conjugaison suivent le thème dans l'ordre que voici : temporal, modal, personnel ; autrement dit, que le schème de la conjugaison innok est T + t + m + p. C'est aussi celui de la conjugaison indo-européenne : *bhar-a-ja-mi* (optatif), grec φεροιμι, donne à l'analyse *bhar,* thème verbal ; *a,* signe du présent ; *ja,* signe de l'optatif ; *mi,* affixe de la première personne du singulier. Tel ne me paraît pas être l'ordre dans lequel se présentent les affixes de conjugaison des langues ouralo-altaïques : soit, par exemple, en ottoman, le nécessitatif du verbe *baq-maq*, voir ; présent *baq-maloû-m,* passé *baq-maloû-id-im.* Le schème de cette dernière agglutination est T + m + t + p. Ces différences syntactiques me semblent d'une haute valeur quand on discute la question de savoir si deux idiomes remontent à une origine commune.

II. Interrogatif. — Ce mode n'a point de présent, mais trois passés et un futur. Aucun de ces temps n'a de première personne. Bien que les indices de conjugaison ne s'y présentent pas avec la même netteté que dans l'indicatif, on peut considérer comme caractéristique modale la consonne labiale *p* ou *v* suivie d'une voyelle. C'est du moins ce qui résulterait de l'analyse de toutes les formes du mode, moins la première.

1° *Passé immédiat.* As-tu fini de manger ? *nérrè-léral-u-tin.* Cette forme, par analogie de celles de l'indicatif, indiquerait une forme thématique *-léral-o- ;* indice temporal *léral-* (comparer l'indice du passé indéfini de l'indicatif *luarl-*) ; indice modal *o.* Pourquoi ce temps est pourvu de l'indice de l'indicatif et manque de celui de

l'interrogatif, c'est ce que je ne saurais même tenter d'expliquer. L'anomalie est grave sans doute, et de nature à jeter quelque incertitude sur le résultat de nos analyses.

2° *Passé indéfini.* As-tu mangé ? *nérrè-vé-it ;* avez-vous mangé ? *nérrè-v-ićі ;* a-t-il mangé ? *nérrè-pè-rka ;* ont-ils mangé ? *nérrè-pè-rket.* Formation probable : thème + syllabe labiale indice du mode + affixe personnel. Point d'indice temporal.

3° *Passé défini.* Mangeas-tu ? *nérrè-laor-vé-it.* Même composition, avec insertion après le thème de l'indice temporal *laor-*, le même peut-être que celui du passé de l'indicatif *luarl-*.

4° *Futur.* Veux-tu manger ? *nérrè-yualoar-pa-tin ;* veut-il manger ? *nérrè-yualoar-pa-k.* Décomposable en : thème + *yualoar* (cpr. à l'indicatif *yéarkt*), indice du temps + *pa,* syllabe labiale indice du mode + affixe personnel.

III. Négatif. — L'indice de ce mode consiste dans l'insertion d'une négation *ćuit, uikt,* entre l'indice temporal et l'indice modal des formes de l'indicatif. Ainsi, de la forme thématique *nérrè-y-o,* on tire le thème négatif *nérrè-y-uikt-o-,* en conjugaison *nérrèyuiktōa;* je ne mange pas, *nérrèyuiktutin,* etc.

Le P. Petitot rapproche cet infixe négatif de la négation usitée en innok, *ćuitor,* non. Ce rapprochement me paraît aussi parfaitement légitime.

Le négatif a probablement les mêmes temps que l'indicatif, temps dont l'analyse, à supposer que nous en possédions les formes, ne nous apprendrait sans doute rien de nouveau.

IV. Impératif. — Un seul temps. Exemples : *nérrè-n,* mange ; *nérrè-g-itik, nérrè-g-ićі,* mangez. Cette forme est la plus commune, mais non la seule usitée.

V. Prohibitif. — Ce mode est à l'impératif ce que le négatif est à l'indicatif; il se forme donc au moyen de l'infixe *uikt,* mais il a des désinences peu régulières. Parfois il est le résultat d'une agglutination tout à fait indécomposable, comme *nérrèvānùret,* ne mange pas, que le P. Petitot traduit analytiquement par « je ne veux pas que tu manges », en admettant que *vānùr-* est mis pour *pinnāa,* je ne veux pas (?).

VI. Participes. — *Présent.* En mangeant, *nérrè-klunè.* Ce *klunè* est une postposition locative : *inark,* côté; *inarklunè,* sur le côté. *Nérrè-klunè* signifie donc « dans le manger », et peut jouer dans la phrase le rôle d'adjectif ou d'adverbe. C'est ainsi, en effet, que les Innoit forment leurs adverbes; l'adjectif innok n'est autre chose que la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif d'un verbe; *nakoyork,* bon, signifie aussi « il est bon », et de ce thème secondaire dérive l'adverbe *nakoyorklunè,* bien, analytiquement « dans le être bon ».

Passé. Ayant mangé, *nérrè-yot-ka.* On a vu la double fonction, adjective ou verbale, que peut remplir ce temps: je mangeai, *nérrè-yot-ka ;* moi qui ai mangé, *nérrè-yot-ka;* de moi qui ai mangé, *nérrè-yot-ka-m,* forme semblable à celles que présente parfois le vieux dravidien, *sârṇḍaykku,* à toi qui t'es approché.

VII. Nom verbal. — Le manger, l'action de manger, *nérrè-nèrk,* se déclinant comme les participes.

§ 7. — *Conjugaisons ordinaires.*

Je donne d'abord le paradigme de la conjugaison régulière, c'est-à-dire de la conjugaison des temps dont le thème finit en *o* permutant avec *u.*

	ANALYSE.	FORME APOCOPÉE.
S. 1.	*nérrè-y-o-uvāa.*	*nérrèy-ōa.*
2.	— *-illuit.*	— *-utin.*
3.	— *-? rk.*	— *-oark.*
D. 1.	— *-uvaruk.*	— *-ovuk.*
2.	— *-illiptik.*	— *-otik.*
3.	— *-? k.*	— *-uk.*
P. 1.	— *-uvarut.*	— *-orvut.*
2.	— *-illipči.*	— *-orči.*
3.	— *-? t.*	— *-ut.*

Le parallélisme entre les formes des pronoms personnels et les désinences verbales est frappant, sauf pour les troisièmes personnes, où nous ne restituons que, par hypothèse, les thèmes démonstratifs *rk, k, t.* On remarquera en même temps que les affixes de conjugaison régulière diffèrent sensiblement des affixes possessifs, lesquels sont pourtant aussi dérivés des pronoms personnels.

Soumettons maintenant à l'analyse les formes irrégulières, c'est-à-dire celles qui n'ont pas la troisième personne du singulier en *oark, uark,* et qu'on ne peut par conséquent faire rentrer à première vue dans le cadre des verbes qui ont le thème de l'indicatif en *o.*

	1° *kapiyork.* Il perce.	2° *nalugapčarklunè.* Il agit sans réflexion.	3° *ayparilugo.* Il accompagne.
S. 1.	*kapiy-ōa.*	*nalugapčarklōa.*	*ayparilōa.*
2.	— *-utin.*	— *klutin.*	— *lutin.*
3.	— *-ork.*	— *klunè.*	— *lugo*
D. 1.	— *-ovuk.*	— *klunuk.*	— *lunuk.*
2.	— *-otik.*	— *klunik.*	— *lunik.*
3.	— *-uk.*	— *klutik.*	— *lutik.*
P. 1.	— *-ovut.*	— *kluta.*	— *luta.*
2.	— *-oči.*	— *kluta.*	— *luta.*
3.	— *-ut.*	— *klutit.*	— *lutit.*

Le premier paradigme montre que les verbes dits en *ork* ne diffèrent pas en réalité des verbes en *oark* et ont par conséquent le même thème de conjugaison.

Le deuxième paradigme (verbes en *klunè*) ne nous embarrassera guère. Cette terminaison *klunè* nous indique que nous avons affaire à un participe présent conjugué au moyen d'affixes personnels, autrement dit à une conjugaison périphrastique : *nalugapčarklōa,* par exemple, équivaut à *nalugapčarklunè uvāa,* je (suis) dans le agir inconsidérément, et ainsi des autres personnes, l'affixe personnel ne manquant qu'à la troisième personne du singulier. Ce n'est pas autrement que se conjugue le verbe basque, et c'est de même que les Anglais disent *I am a-falling,* je suis dans le tomber, je tombe. D'après cela, le thème de ce verbe est *nalugapčar,* et le thème restitué du présent de l'indicatif non périphrastique serait *nalugapčar-t-o.* Nous voici encore en présence d'un thème indicatif en *o.*

La forme en *lugo, ugo,* n'est pas aussi claire que la précédente. Toutefois la parfaite ressemblance de ses désinences avec celles de l'autre doit nous amener à penser que *lugo* est, comme *klunè,* une sorte de postposition transformant le verbe en gérondif ou participe, et que cette conjugaison est également périphrastique.

La curieuse irrégularité des deux premières personnes du pluriel, dans ces deux paradigmes, fait tache en présence de la parfaite régularité de toutes les autres : elle ne peut guère s'expliquer que par une dégradation des formes primitives.

Mais d'autres irrégularités nous attendent.

	1° *nalugark.*	2° *nalōñgita.*	3° *akitilik.*
	Il jette du feu.	Il le devine.	Il repose sa tête.
S. 1.	*naluga-ra.*	*nalōñgit-ara.*	*akitil-igné.*
2.	— *-ran.*	— *-aren.*	— *-irkin.*
3.	— *-rk.*	— *-a.*	— *-ik.*
D. 1.	— *-rpuk.*	— *-arpuk.*	— *-āgné.*
2.	— *-rtik.*	— *-artik.*	— *-ēgné.*
3.	— *-k.*	— *-ark.*	— *-iak.*
P. 1.	— *-rput.*	— *-arput.*	— *-agné.*
2.	— *-rči.*	— *-arči.*	— *-igné.*
3.	— *-t.*	— *-at.*	— *-iat.*

Ce qui frappe dans le premier paradigme, c'est que ses affixes personnels tendent à se rapprocher de la forme des affixes possessifs. Cet air de famille devient une ressemblance entière dans le deuxième paradigme, qui est un genre de combinaison objective. Il y aurait donc en innok deux séries de verbes : les uns en *o*, se conjuguant à l'aide des affixes personnels proprement dits ; les autres à désinence thématique arbitraire, se suffixant purement et simplement les désinences possessives. Allant plus loin, on serait tenté d'admettre que les verbes en *o* sont les seuls véritables, et que les autres sont de simples thèmes nominaux augmentés des affixes possessifs et prenant accidentellement un sens verbal. Si, en effet, par exemple, *kağunara* signifie « ma pensée », il est bien aisé de lui faire signifier « je pense », ne fût-ce qu'au moyen d'un tour elliptique que l'esprit imagine spontanément, « ma pensée (est que) », et alors ce nom affectera l'apparence d'un verbe conjugué à l'aide des affixes possessifs. C'est un procédé linguistique commun à beaucoup de langues agglutinantes ; plusieurs n'en connaissent pas d'autre, les affixes de conjugaison s'y confondant avec les possessifs, et il serait étonnant qu'il manquât à l'innok.

Quant à la conjugaison *akitilik*, je dois, dans l'état présent de nos connaissances morphologiques, renoncer à l'analyser, tant elle paraît anormale.

Tel est le tableau de la conjugaison innok. S'il fortifie ou s'il infirme mon hypothèse, que tout véritable thème indicatif de verbe a pour caractéristique la voyelle *o (u)*, je le laisse au lecteur à juger. Quant aux affixes personnels de l'interrogatif et de l'impératif, on les a vus dans le paragraphe précédent, et ils n'offrent point de difficulté sérieuse.

§ 8. — *Conjugaisons objectives.*

La conjugaison objective a atteint en innok un incomparable degré de développement ; elle y est plus riche qu'en aucune langue ouralo-altaïque à ma connaissance ; car toutes les relations personnelles de sujet à objet peuvent s'incorporer au verbe, *je te..., je le..., tu me.., tu le..., il me..., il te...*, en tout six formes objectives, indépendamment de la conjugaison réfléchie, dont il sera question plus loin. Et comme dans chaque forme, soit le pronom-sujet, soit le pronom-objet, peut se présenter au singulier, au duel ou au pluriel, ce serait un total formidable de cinquante-quatre combinaisons objectives. Toutefois, il faut croire que les formes duales du pronom-objet qui, sans aucun doute, devaient exister primitivement, sont tombées en désuétude ou se sont confondues avec les formes corrélatives du pluriel, car le P. Petitot n'en donne aucune ; et, bien qu'il m'eût été aisé de les suppléer par l'analyse, je n'ai pas cru pouvoir m'en arroger le droit ; autrement dit, représentant par S, D,

P le nombre du pronom-sujet, par S', D', P' le nombre du pronom-objet, les trois combinaisons S D', D D', P D' manqueront dans la nomenclature qui va suivre.

	1° Je te pare.	2° Je le pare.	3° Tu me pares.
S S'	*čavarkré-yugin.*	*čavarkré-yagara.*	*čavarkré-yarma.*
S P'	— *-yaučé.*	— *-yagarat.*	— *-yarkut.*
D S'	— *-yarvugin.*	— *-yaagné.*	— *-yartēa.*
D P'	— *-yotikčé.*	— *-yativuk.*	— *-yortigut.*
P S'	— *-yavugin.*	— { *-yaâné.* *-yarput.*	— *yarčēa.*
P P'	— *-yovučé.*	— *-yativut.*	— *yorčiput.*

	4° Tu le pares.	5° Il me pare.	6° Il te pare.
S S'	*čavarkré-yarkin.*	*čavarkré-yāṅa.*	*čavarkré-yatin.*
S P'	— *-yatin.*	— *-yarut.*	— *-yačé.*
D S'	— *-yaigné.*	— *-yaka.*	— *-yakin.*
D P'	— *-yatiṅk.*	— *-yoakput.*	— *-yakčé.*
P S'	— { *-yainé.* *-yarči.*	— *-yata.*	— *-yaâtin.*
P P'	— *-yatiči.*	— *-yoatigut.*	— *-yoačé.*

Le procédé morphologique est aisément saisissable, surtout dans les deux derniers paradigmes. L'indice du temps *y* demeure dans toutes les combinaisons ; l'indice modal, au contraire, disparaît la plupart du temps, se fondant dans la désinence personnelle ; celle-ci se compose, en premier lieu, du pronom-sujet, affecté, s'il y a lieu, de l'indice dual ou plural, puis du pronom-objet ; cete agglutination des deux pronoms ne s'effectue pas d'ailleurs sans un certain emboîtement, qui les déforme plus ou moins, surtout le premier. V. g. : il..., *yoark ;* il me..., *yā-ṅa ,* il te..., *ya-tin ;* eux deux..., *yoark ;* eux deux me..., *yak-a ;* eux deux te..., *yak-in.* Il n'y a pas un article de ces paradigmes, sauf les quelques formes irrégulières en *né,* qui ne puisse, en tenant compte de

l'emboîtement, et peut-être aussi parfois de l'insertion d'une gutturale épenthétique, s'analyser de cette manière : thème + indice temporal + sujet + objet.

Dans la conjugaison réfléchie le phénomène d'emboîtement est encore bien plus accentué : le pronom-sujet et le pronom-objet, étant identiques, se fondent l'un dans l'autre jusqu'à ne former qu'un seul affixe, en sorte que la forme réfléchie diffère très-peu de la forme non réfléchie et doit même, dans certains cas, se confondre entièrement avec elle. Il est facile d'établir la comparaison.

S.	1.	*čavarkré-yōa*, je pare.	*čavarkré-yoa-mé*, je me pare.	
	2.	— *-yutin.*	—	*-yotin.*
	3.	— *-yuark.*	—	*-yoark.*
D.	1.	— *-yuvuk.*	—	*-yovuk.*
	2.	— *-yutik.*	—	*-yotik.*
	3.	— *-yuak.*	—	*-yoak.*
P.	1.	— *-yuvut.*	—	*-yovut.*
	2.	— *-yutit.*	—	*-yotit.*
	3.	— *-yuat.*	—	*-yoat.*

On voit que, dans la forme réfléchie, l'indice modal est toujours *o*, tandis que dans l'autre il peut permuter en *u* ; mais si le verbe *čavarkré-* se conjuguait comme *nérrè-*, il ferait, par exemple, à la troisième personne du singulier *čavarkréyoark*, et alors les deux formes seraient absolument identiques.

L'innok n'a pas de conjugaison objective double, c'est-à-dire englobant à la fois dans le verbe le régime direct et le régime indirect, disant, par exemple, en un seul mot : « je te le demande, il te l'a donné », comme certaines langues ouralo-altaïques. Il ne possède pas non plus de voix passive.

Section III. — Lexiologie élémentaire.

Je donne sous ce titre, non pas un exposé complet et méthodique des procédés lexiologiques de l'innok, les documents m'ayant complètement fait défaut pour une semblable étude, mais une simple et rapide énumération des principales formations nominales et verbales de cette langue, encore trop peu connue pour qu'il soit possible de se prononcer sur son véritable caractère.

I. Dérivation. — A. *Thèmes nominaux.* — 1° Augmentatifs : *pâk, pik, pôk, par, vâk,* suffixes caractérisés par une labiale initiale et une gutturale finale, avec parfois une gutturale épenthétique servant de ligature : *iglo-r-pôk,* grande maison ; *tuktu,* renne ; *tuktu-vâk,* renne des bois, grand renne.

2° Diminutifs : *aluk, iark, ark : umia-rk,* barque, *umia-r-aluk,* canot ; *itkralu-k,* poisson, *itkralo-ark,* fretin.

3° Contenance, usage, instrument : *vik : krork,* urine, *kror-vik,* vase de nuit ; *irha,* cuisine, *irha-vik,* four de cuisine ; *uğigia-rk,* il pèse (thème *uğig-*), *oğèr-vik,* balance. Ce dernier exemple offre la triple permutation d'*u* en *o, i* en *è, g* en *r.*

4° Nom d'action (nom verbal) : *nèrk,* ainsi qu'on l'a vu dans la conjugaison du verbe.

5° Communauté, ressemblance : *kat, rkat : nuna-rkat,* compatriote.

6° Appropriation, destination : *én, on : nérrén,* couteau de table ; *kraléyu-ark-to-rk,* il écrit, *kraléyu-on,* crayon, plume.

B. *Thèmes nomino-verbaux.* — Nous nommons ainsi

ceux qui peuvent à volonté se conjuguer et se décliner, ceux qui jouent indifféremment dans la phrase le rôle de nom, d'adjectif ou de verbe.

1° Nom d'agent : semblable, on l'a vu, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe : *čavilior-to-ark*, forgeron, il forge.

2° Qualité, propriété, possession : *ark, iark : innor-iark*, humain ; *nuna-r-iark*, terrestre. Ces mots se conjuguent d'après le paradigme des verbes en *ark*, qu'on a vu : *innoriara*, je suis humain ; *innoriaran, innoriark*, etc.

3° Habitation, demeure : *méork : immè-rk*, eau, *immèrméork*, aquatique ; de même *iglo-rméork*, casanier. Conjugaison : *iglorméōa*, je suis casanier ; *iglorméutin, iglorméork*, etc.

Puisque la troisième personne du verbe peut à l'occasion remplir la fonction que dans nos langues nous assignons à l'adjectif, elle est, comme lui, susceptible de degrés de comparaison. On a donc :

4° Comparatif : *ilùra*. V. g. *āéyork*, grand, troisième personne du singulier du verbe *āéyo-*, thème *āé-*, d'où *āé-ilùra*, par emboîtement *āilura*, plus grand, et probablement *āilùra-rk*, il est plus grand. De même *čuina-rk*, mauvais ; *čuina-ilùra* (sans emboîtement), pire.

5° Superlatif : *otkréya*. V. g. *āé-otkréya*, et par emboîtement *āotkréya*, gigantesque. De même, sans emboîtement, *čuina-otkréya*, détestable.

C. *Thèmes verbaux*. — La transformation des thèmes quelconques en thèmes verbaux, par la simple adjonction des affixes de conjugaison, a déjà été étudiée. Mais ce ne sont pas seulement les thèmes primaires ou dérivés qui

peuvent par ce procédé recevoir un sens verbal et se conjuguer ; des formations grammaticales complexes, des mots tout faits, pourvus de suffixes de relation ou de possession, jouissent de la même propriété. Ainsi, comme on dit *inno-ri-yo-*, être homme ; *apa-ri-yōa*, je suis père, on dit également *iglu-mi-to-ark* (maison + dans + affixe du présent de l'indicatif + thème démonstratif), maison dans être lui, il est dans la maison. Et l'on doit par analogie pouvoir dire aussi : *amama-put-iyo-ark*, elle est notre mère ; *nuna-rkat-a-ri-yōa*, je suis son compatriote. Poussant plus loin la puissance agglutinative de l'innok et ne tenant pas compte des emboîtements multiples qui se produisent probablement dans d'aussi longues formations, nous voyons que l'on doit théoriquement pouvoir dire, en un seul verbe, qui se conjugue à tous les temps, modes et personnes : *iglo-r-avut-mi-to-ark*, il est dans les deux maisons de nous plusieurs. Comme d'ailleurs les particules que nous nommons conjonctions sont en innok des postpositions qui s'affixent au verbe, on pourra, toujours théoriquement, former des mots tels que celui-ci : *iglo-r-avut-mi-luarl-ōa-pân*, lorsque je fus dans les deux maisons de nous plusieurs. Mais il existe encore des formations verbales plus compliquées, obtenues au moyen d'infixes insérés entre le thème et la désinence de conjugaison :

1° Impersonnel : *ōa, āa : torkroyark*, il meurt ; *torkrōayak*, on meurt. On remarquera l'affaiblissement du thème démonstratif *rk*, indiquant sans doute que l'action exprimée par le verbe ne s'applique plus à un sujet déterminé.

2° Négatif : *ṅgilak, ṅgitar*. Cet infixe, qui appartient

incontestablement à la langue innok, est en tchiglerk très-rare et tout à fait exceptionnel : *tučao-mayerput*, sensé ; *tučaomāñgitarput*, sot.

3° Causatif : *čiğ : nérrèyoark*, il mange ; *nérrèčiğoark*, il fait manger.

4° Intensif : *mi*, *miyar*, nasalisant la voyelle, soit radicale, soit euphonique, qui le précède : *immèrtoark*, il boit ; *immèrōmiyoark*, ivrogne.

5° Simulatif : *toyar : nérrètoyartuark*, il feint de manger.

Que l'on combine ces divers infixes, les seuls dont la fonction me paraisse hors de doute, avec les agglutinations reconnues jusqu'à présent, et l'on se convaincra que la langue innok est une des plus puissamment agglutinantes qu'il soit donné au linguiste d'étudier.

II. Composition. — C'est sur ce dernier point que les documents me manquent le plus, par la raison que le vocabulaire du P. Petitot n'est pas et ne pouvait pas être, d'après les intentions mêmes de l'auteur, un dictionnaire étymologique. Or, ce n'est pas seulement quelques données étymologiques, c'est la connaissance des racines mêmes de la langue, au moins des plus usuelles, qu'il faudrait posséder, pour reconnaître les éléments des compositions probablement emboîtantes qui pourraient exister dans la langue innok. La lexiologie comparée de deux de ses dialectes jetterait quelque lumière sur bien des points obscurs ; mais celui des Tchiglit pris isolément ne nous révèlera pas le secret de sa structure. Je n'ai donc pu déterminer si l'innok est ou non caractérisé par le procédé lexiologique de la composition. Ce qui est certain, c'est que les Innoit expriment volontiers par des procédés purement grammaticaux les rapports d'idées et

de mots qui, dans d'autres langues, se rendraient par la composition : le lard de renne, *tuktub orkčora*, et non *tuktorkčork*. Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est, en sens inverse, que certains mots, par leur longueur, par la multiplicité des idées qu'ils expriment en les associant, paraissent formés à l'aide d'un procédé de composition fortement emboîtante. Mais dans ces mots le thème initial seul est reconnaissable ; tous les autres, si tant est qu'ils existent, sont tellement fondus ensemble, contractés ou dégradés, que l'analyse la plus minutieuse ne saurait les retrouver, en sorte qu'il est impossible de décider si l'on a affaire à une véritable formation synthétique ou à une simple dérivation verbale à l'aide d'affixes. C'est ce que fera voir un exemple, où j'accumule quelques-unes des principales modifications de l'action d' « aller ».

Il va.	. . . . .	*aulao-rk.*
—	à la chasse.	*tuktu-léa-rk.*
—	à la mer.	*unu-léar-to-ark.*
—	chercher le gibier tué. .	*nérkrè-čar-to-ark.*
—	à la voile.	*tingùlar-autar-to-ark.*
—	ramasser des fruits. . .	*ačiğar-to-ark.*
—	au large (à pied). . . .	*ičuk-a-yo-ark.*
—	au large (en canot). . .	*ičuk-āi-to-ark.*

Séparant de ces mots les thèmes initiaux *tuktu*, renne ; *unu* (?) ; *nérkrè*, viande ; *tingùlara*, voile ; *ačiyark*, fruit ; *itkra*, haute mer, existe-t-il ensuite, en dehors des affixes de conjugaison, un élément commun à toutes ces formations, une seule consonne que l'on puisse rapporter, soit au thème *aulaork*, soit à un autre quelconque exprimant

la même idée? Evidemment non, sauf peut-être cet affixe *léa*, *léar*, commun aux deux premiers verbes. Ce n'est pas sur ce faible indice que nous pouvons nous guider. Bien plus, dans les deux derniers verbes de cette liste, exprimant tous deux la même action, il est impossible de découvrir, non seulement pourquoi l'idée de mouvement, de déplacement, s'y trouve enfermée, mais encore pourquoi l'un signifie que le déplacement s'effectue à l'aide d'un canot, tandis que l'autre renferme le sens d' « aller à pied ».

Voici maintenant quelques-unes des modifications de l'idée d' « eau » :

Eau.	*immèrk, imark.*
— bouillante.	*yoratoark.*
— froide.	*kiǧerčimāitoark.*
— courante.	*čarvartoark.*
— stagnante.	*orkčoartoark.*

Dans aucun de ces quatre mots on ne retrouve le thème *immè*, *ima* (1) ; ce ne sont pas là des noms composés, mais de simples formations verbales dérivées. La première est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *yorato-*, bouillir ; l'analogie doit nous faire penser qu'il en est de même des deux suivantes, bien que nous n'en connaissions pas le thème primaire. Quant au verbe *orkčoarto-*, il dérive de *orkčork*, graisse, et signifie par conséquent « être graisseux, visqueux, stagnant ». On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Ceux-ci suffiront pour faire voir que la dériva-

(1) Sauf peut-être dans *kiǧerč-imā-itoark.*

tion explique aussi bien et mieux que la composition les formes les plus compliquées de la langue innok.

Ce n'est pas que le vocabulaire du P. Petitot ne renferme quelques formes qui paraîtraient dues à un procédé de composition, mais ce sont des cas isolés et douteux. On lit, par exemple : « algues, *èrkloyaluit* (intestins de l'eau) ». Le mot « intestins » *(èrklo)* se retrouve très-bien dans cette prétendue composition, mais non point le mot « eau », et cette forme n'est que dérivée. En effet, *èrkloyalu-it* est évidemment un pluriel dont le singulier serait *èrkloyalu-k,* et cette désinence *aluk* nous indique un diminutif : ce mot signifie donc « petits boyaux », nom qui convient à merveille à l'aspect tubulaire et enchevêtré des algues marines.

Ailleurs nous trouvons *korčork,* résine, que l'auteur nous donne comme composé de *kréyuk,* arbre, et *orkčork,* graisse ; « graisse d'arbre », c'est pour la résine une appellation très-convenable. Voilà donc une formation composée, caractérisée de plus par un fort emboîtement ; mais rien ne nous répond de l'exactitude de cette analyse, et il faudrait évidemment plusieurs étymologies semblables pour la corroborer.

Maintenant, lorsqu'on se trouve en présence d'un mot tel que *amarkrènùroyark,* renne tué par les loups, bien qu'on n'y puisse découvrir que l'élément *amarorkr,* loup, et que les mots « renne, tuer, proie », etc., y soient absolument invisibles, il est difficile, je l'avoue, de ne pas songer à une polycomposition assez compliquée. Mais cette conclusion est entièrement conjecturale, tant que l'on n'est point parvenu à reconnaître et à isoler avec certitude chacun des éléments significatifs de cette formation.

En résumé, la langue innok, telle qu'elle nous apparaît étudiée dans le dialecte des Tchiglit, me semble être très-puissamment agglutinante et user largement du procédé d'emboîtement entre le thème et les suffixes. Mais rien, je crois, n'autorise jusqu'à présent à la ranger parmi les langues polycomposantes.

V. Henry.

DE L'ORIGINE DU SON ARTICULÉ.

Nous mangeons, nous buvons, nous respirons et nous expulsons les matières contenues dans les premières voies à l'aide des mêmes organes dont nous nous servons en parlant. Serait-ce accidentel? Je ne le pense pas. Ces deux ordres de fonctions si différents l'un de l'autre sont unis par un lien caché dont la détermination fera l'objet de ce travail.

L'analyse du langage normal ou anormal des adultes, de nombreuses observations faites sur des nouveau-nés et des enfants en bas âge de nationalité différente, des renseignements recueillis sur la manière d'articuler des sauvages, certains cas pathologiques enfin m'ont mis sur la voie d'une solution qui permet de rattacher le vocabulaire des langues les mieux explorées à des bruits naissant dans le canal buccal et nasal de tous les animaux supérieurs.

Établissons avant tout que la production du langage sonore dépend de deux appareils : 1° le larynx ; 2° les orifices de la bouche et du nez. Le jeu simultané ou alternatif de ces organes donne lieu à des sons, tantôt vocalisés, tantôt chuchotés. La voix renforce par exemple les *v*, les *z*, les *j*, tandis qu'elle fait défaut aux *f*, aux *s*, aux *ch* (*š*). Les maladies du larynx la font souvent disparaître, tout en laissant intacte la faculté d'articuler. D'autre part, les maladies de la bouche et du nez peu-

vent anéantir des séries entières de sons articulés, sans empêcher les manifestations sonores de la glotte. La première enfance exerce séparément les deux éléments constitutifs du langage, et ce n'est qu'à partir du troisième mois que j'ai pu constater des efforts nettement accusés pour unir la voix et le bruit articulé. Notons encore que la voix suit l'épanouissement des instincts sexuels, tandis que l'évolution du son articulé est lié au développement des voies buccale et nasale. En vue de ces faits, on me permettra de réserver le nom de son articulé exclusivement à la parole chuchotée, quoique celle-ci ne soit pas plus indépendante de la voix que le langage lui-même ne l'est du geste.

Le son articulé naît quand le courant respiratoire qui s'échappe par la bouche ou par le nez est momentanément arrêté, soit partiellement, soit complétement, dans un endroit quelconque du canal buccal. Il y a un nombre très-considérable de ces lieux d'arrêt. Toutefois, il est possible de les classer dans deux circonscriptions nettement séparées l'une de l'autre par les dents : celle des lèvres et celle du palais. Dans la première de ces régions, c'est la lèvre inférieure ; dans la seconde, c'est la langue, qui fonctionnent comme organes mobiles, dont l'application contre certains points de la voûte buccale produit les interruptions propres à l'articulation. Le son prend un timbre buccal, nasal ou bucco-nasal, suivant que l'haleine articulée s'écoule par la bouche, par le nez ou par les deux à la fois. Voici, pour un point déterminé de la région labiale, le relevé de tous les sons qui peuvent s'y former pendant l'expiration :

Première série. — La cavité nasale est fermée par le

voile du palais; l'air s'échappe par la bouche, qui fonctionne comme résonnateur et donne aux sons de cette série le timbre buccal.

	Expiration forte.	Expiration faible.
Occlusion initiale des lèvres.	*p*	*b*
Rapprochement fissural des lèvres. .	*f*	*v*
Rapprochement circulaire des lèvres.	*u*	*u*

Deuxième série. — La cavité nasale n'est pas fermée par le voile du palais; l'air s'échappe à la fois par la bouche et le nez, ce qui transforme ces deux cavités en résonnateurs et donne aux sons de cette série le timbre bucco-nasal.

	Expiration forte.	Expiration faible.
Occlusion initiale des lèvres.	*p*	*b*
Rapprochement fissural des lèvres. .	*f*	*v*
Rapprochement circulaire des lèvres.	*u*	*u*

Troisième série. — Le canal nasal est ouvert, la bouche est fermée, l'air passe par le nez. La cavité nasale augmentée de la cavité buccale forme le résonnateur et donne aux sons de cet ordre le timbre nasal.

	Expiration forte.	Expiration faible.
Occlusion initiale du nez accompagnée de la fermeture des lèvres	*p*	*b*
Le canal nasal est ouvert, les lèvres sont fermées.	*m*	*m*

Ces *p* et ces *b*, diversement nuancés, donnent avec les continues correspondantes, c'est-à-dire les *f* et les *v*, les deux espèces d'*u* et les deux espèces d'*m* des syllabes physiologiques déterminées par la forme de la cavité buccale. La région particulière dont il est question ici

compterait donc dix de ces unités distribuées sur trois séries :

1.	*pf*	*bv*	*pu*	*bu*	timbre buccal.
2.	*pf*	*bv*	*pu*	*bu*	timbre bucco-nasal.
3.	*pm*	*bm*			timbre nasal.

L'écriture latine ne possède point de lettres simples pour désigner ces éléments phoniques; elle n'en marque que les parties constituantes ; encore les marque-t-elle incomplétement. Les sons de la deuxième série, ainsi que les *p* et les *b* de la troisième, n'ont point de représentants graphiques. Mais aussi pourquoi les auraient-ils, puisqu'ils ne figurent dans la prononciation normale d'aucun peuple connu? Observation très-juste dans la bouche du policier grammatical chargé du maintien des normes établies, mais souverainement fausse dans celle de l'investigateur qui prétend nous renseigner sur le parler tel qu'il est et non pas tel qu'il devrait être. Or les articulations anormales signalées dans nos deuxième et troisième séries se trouvent chez de nombreux individus auxquels on reproche des vices de prononciation. Libre aux exclusivistes de ranger ces faits dans la pathologie du langage; ils n'en existent pas moins. Notons encore que la parole rapide simulée ou sanglotante réalise souvent durant l'inspiration ce que l'énoncé habituel émet par expiration. Mentionnons enfin les claquements ou bruits de succion dont nous nous servons dans le parler interjectionnel, et que d'après Bleek les Bochimans emploieraient dans le discours continu.

Notre domaine labial présenterait donc trois espèces de phonations : les expirées, les inspirées et les claquements,

dont les premières, de beaucoup les plus employées, peuvent avoir une prononciation vibrée rappelant celle de l'*r*. Ces trois espèces se retrouvent dans les autres domaines de l'articulation, les conditions de production y étant essentiellement de même nature.

Les distinctions que je viens d'établir se fondent en partie sur des faits isolés, j'en conviens ; mais qui peut nous certifier que les phonations actuellement anormales n'aient jamais été normales et *vice versâ ?*

Les labiales de nos trois séries chuchotées durant l'expiration ressemblent à des bruits d'expulsion, tandis qu'une impression contraire est éveillée par les mêmes sons dus au mécanisme de l'inspiration et de la succion. Cette remarque, faite à propos des labiales, s'adresse également aux dentales et aux gutturales, à cette réserve près que les bruits de mastication et de déglutition y figurent à la place des bruits de succion.

Ainsi considérés, les mouvements d'articulation dans toutes leurs nuances si variées se présentent sous la forme d'activités présidant à l'entrée ou à la sortie des substances alimentaires ou sécrétées. La voix vient renforcer ces bruits d'entrée et de sortie, mais elle les oblige de se conformer au mode de production qui lui est propre. Son concours est à ce prix. Or la voix ne se fait jour que durant l'expiration, et elle exige que la cavité buccale soit ouverte. Si les bruits d'expulsion remplissent ces conditions, il n'en est pas ainsi de ceux qui se forment lorsque nous aspirons, et que nous avalons des substances liquides ou gazeuses. Aussi la voix exige-t-elle des sons d'entrée qu'elle doit renforcer un changement qui les assimile aux sons de sortie. Cette circonstance me

suggéra l'idée que, parmi les phonations centrifuges du langage transmis, il pourrait s'en trouver qui auraient eu un jour la valeur de phonations centripètes, de sorte qu'un seul et même son pourrait jouer deux rôles distincts, suivant qu'il aurait été centrifuge ou centripète dans le principe.

Appliquons cette hypothèse à l'explication du vocabulaire indo-européen. Mais n'oublions pas que si la voix ne s'unissait qu'avec difficulté aux bruits d'entrée, et seulement après leur avoir imposé des modifications considérables, il n'en devait pas être de même quand elle avait à se combiner avec les sons de sortie. Les deux se produisant durant la même période respiratoire, ils devaient s'amalgamer avec une facilité relative et donner lieu ainsi à la naissance des voyelles.

Des enfants français et allemands bien portants et constamment entourés mettent, selon mes observations, environ trois mois avant de former un son qui soit à la fois vocalisé et articulé. Des enfants négligés n'y réussissent souvent qu'après le neuvième mois, et nos ancêtres indo-européens paraissent n'y être arrivés que bien plus tard encore. Du moins les nombreuses aspirées qui caractérisent les spécimens les plus anciens du parler indo-européen semblent-ils montrer que nos devanciers souffraient, même à l'âge adulte, de ce défaut de coordination entre les deux appareils phonateurs qui embarrasse encore la première enfance de tout homme civilisé. Nos ancêtres bégayaient donc toute leur vie, mais que bégayaient-ils? Étaient-ce des aggrégations de monosyllabes finement découpés qu'on appelle racines? Certainement, répond le linguiste orthodoxe, avant d'être polysyllabe, la parole de

l'homme était monosyllabe. Mais comment se fait-il, s'il en est ainsi, que l'enfant, durant les premiers temps de sa vie, ne s'exprime pas en monosyllabes, et que, dans le langage humain en général, les mots polysyllabes se changent en monosyllabes, tandis que le contraire n'arrive jamais (1)? Ces scrupules m'ont engagé à mettre la théorie usitée à l'envers et à affirmer qu'un polysyllabisme spasmodique a précédé le monosyllabisme qui, loin d'être un fait primitif, ne serait dû, comme tout mouvement limité, qu'à une éducation soutenue. Ainsi la triplication contenue dans δεδίδαχα dénote un état plus ancien de la langue que le redoublement de διδάσκω ou le radical isolé δι dans δείκνυμι.

Au lieu de dire que le mot *oculus* en latin, son synonyme *akis* en lithuanien, et le mot allemand *achten* « faire attention », cachent la racine *ak,* je dirai plutôt : Dans ces mots se trouve la phrase primitive *ak ak ak ak...* réduite en latin à *ocu,* en lithuanien à *aki,* et en alle-

(1) Les langues dites analytiques semblent donner un démenti à cette assertion. Ces langues cependant ne sont analytiques que dans leur orthographe. On emploie deux divisions graphiques pour écrire *il aime,* tandis que son équivalent latin *amat* n'en occupe qu'une seule. Est-ce à dire qu'en se décomposant le mot latin aurait produit trois mots français? Personne ne l'oserait affirmer. En somme, *il aime* n'est qu'un seul mot comme *amat,* le mot parlé n'étant, selon nous, que la plus petite partie du discours échangé entre deux interlocuteurs quelconques. *Il aime* comptant deux parties, dont chacune pouvait fonctionner en latin comme mot indépendant, tout le monde conviendra que le mot latin est dû à une synthèse. Un raisonnement semblable s'applique au vocabulaire de toutes les langues modernes ; il serait donc urgent de leur retirer le nom de langues analytiques, à moins que l'on ne tienne à la gracieuse image qui assimile la genèse des idiomes modernes à la décomposition d'un corps organique.

mand à *ach*. A la même phrase qui peut encore se figurer par *ka ka ka ka*... remontent les mots pour lesquels on revendique la racine *ka*. Un petit nombre de motifs, résultant eux-mêmes de la combinaison de la voix avec les sons d'entrée et de sortie, me paraît avoir donné naissance à l'immense vocabulaire des langues indo-européennes, et si je réussis à démontrer cette filiation pour les idiomes les mieux explorés, peut-être l'avenir se chargera-t-il de ramener à la même source d'autres systèmes de langues encore peu connues à l'heure qu'il est.

En toussant légèrement, nous produisons des gutturales qui ressemblent plus ou moins aux syllabes *ka, kha, ha*. Ces sons perdent quelque peu leur cachet primitif si l'articulation avance vers la partie médiane du palais, comme cela a dû arriver un jour pour la majeure partie des langues indo-européennes. Il est cependant possible de les reconnaître encore dans les mots où il est question d'expulsion et d'excrétion. Que l'on prononce en chuchotant les sons *pu* et *ti*, on aura également l'air de souffler et de cracher. Or ces sons se trouvent être l'élément caractéristique des mots indo-européens signifiant : tousser, cracher, vomir, éternuer, se moucher. Ce qui est curieux, c'est que ces activités expulsives aient servi de modèle à la dénomination de toute espèce d'excrétion, et qu'en se généralisant ces noms d'excrétion se soient étendus à des domaines qui paraissent leur être complétement étrangers. La meilleure idée que nous puissions nous faire de cette conquête, qui a dû s'accomplir dans les ténèbres du développement préhistorique, nous sera fournie par

quelques groupes de mots dans lesquels se réalisent les motifs d'excrétion figurés par *ka*... *pu*... *ti*... Il est vrai que souvent nous ne possédons de ces motifs que des restes défigurés ; aussi les marquerai-je, pour les mettre en relief, par des caractères italiques.

*char*katj,	tousser pour cracher.	Russe.
*kr*êpat,	id.	Lette.
*sk*reploti,	cracher.	Lithuanien.
*chr*emma,	crachat, salive.	Grec.
*kâ*sa,	toux.	Sanscrit.
*chr*di,	vomissement.	Id.
*sk*aredŭ,	dégoûtant (poussant au vomissement).	Vieux slave.
*ka*pŭô,	je respire.	Grec.
*ka*pnos,	vapeur, fumée.	Id.
*sk*iaudau,	j'éternue.	Lithuanien.
*ko*rŭza,	coryza.	Grec.
*kr*oz,	morve.	Vieux haut-allemand.
*kŭ*stis,	vessie.	Grec.
*cy*uta,	podex.	Sanscrit.
*kakka*ô,	caco.	Grec.
*che*zô,	id.	Id.
*ha*date,	cacat.	Sanscrit.
*ga*vno,	caca.	Vieux slave.
*spu*o,	je crache.	Latin.
*pŭ*tizô,	id.	Grec.
*spu*cke,	id.	Nouveau haut-allemand.
*pu*tys,	souffleur.	Lette.
*pŭ*os,	pus.	Grec.
*pu*s,	id.	Latin.
*pu*le,	id.	Lithuanien.
*pu*ya,	id.	Sanscrit.

apo*müssô*,	je mouche.	Grec.
*mü*kos,	mucus.	Id.
*mü*xa,	id.	Id.
*mü*chmos,	souffle, gémissement.	Id.
*mu*ngere,	moucher.	Latin.
*mu*nkati,	il crache.	Sanscrit.
*mu*nkati,	mingit.	Id.
*mû*tra,	urine.	Id.
*mi*ngere,	id.	Latin.
*pu*ta,	fesses.	Sanscrit.
*fu*dh,	id.	Vieux norse.
*fü*deli,	id.	Allemanique.
*bu*li,	podex.	Sanscrit.
*si*kati,	mingere.	Vieux slave.
*si*čĭ,	urine.	Id.
*sr*atj,	cacare.	Russe.

Dans tous ces mots, l'attention de l'auditeur est appelée à se diriger sur des activités et des produits d'excrétion, et sur les parties de notre corps qui y sont intéressées. Ici, ce n'est pas seulement la bouche qui crache, mais encore le nez, la peau en suppuration et d'autres organes chargés de la police sanitaire.

Les exemples suivants peuvent montrer comment nos ancêtres indo-européens procédaient pour enrichir leur vocabulaire primitivement si pauvre :

*kakkha*ti,	il rit.	Sanscrit.
kakhazô,	je ris.	Grec.
*cach*innus,	rire.	Latin.
*kâ*ikar,	se rire de.	Sanscrit.
*kâ*tthate,	il insulte.	Id.
*kâ*tilinti,	bavarder.	Lithuanien.
*kô*tillô,	je bavarde.	Grec.
*ca*lumniare,	id.	Latin.

Le rire faisait évidemment à l'homme primitif le même effet que la toux. Du rire il glissa facilement à la moquerie, à l'insulte, à la calomnie et au bavardage.

L'expectoration sert de point de départ à une autre suite de notions qui, bien que fort primitive, sera accueillie favorablement par bon nombre de maîtresses de maison :

	Celui qui crache tache.	
	Celui qui tache gâte.	
	Celui qui gâte tourmente.	
*ka*lana,	tache.	Sanscrit.
*ké*lis,	id.	Grec.
*ker*szas,	tacheté.	Lithuanien.
*ken*kiu,	j'endommage.	Id.
*kan*kinti,	tourmenter.	Id.

Ce qui est taché est sombre, ténébreux; et le ténébreux domine dans le nuage, dans le brouillard, dans la nuit et dans le péché :

*ké*las,	nuage orageux.	Grec.
*ca*ligo,	ténèbres.	Latin.
âgas,	faute, péché.	Sanscrit.
*ago*s,	id.	Grec.
* *ra*jas,	brouillard, obscurité.	Sanscrit.
* *ra*jani,	nuit.	Id.
* *ere*bos,	ténèbres.	Grec.

N. B. — Dans les mots marqués d'un astérisque, l'*r* me semble avoir été dans le principe profondément gutturale.

L'image de l'homme expulsant, excrétant, lançant, poussant, donne lieu à un nombre infini de significations, dont voici quelques exemples :

ago,	je pousse.	Latin.
agos,	chasseur.	Grec.
agra,	chasse.	Id.
ajâ,	chèvre.	Sanscrit.
aja,	bouc.	Id.
açna,	pierre.	Id.
kamen,	id.	Russe.
acus,	aiguille.	Latin.
hasta,	lance.	Id.
gaddr.	aiguillon.	Vieux norse.
bukkâ,	chèvre.	Sanscrit.
bukka,	bouc.	Id.
bhuyati,	il pousse de côté.	Id.
bugans,	pliant.	Gothique.
bugti,	effrayer.	Lithuanien.
buditi,	réveiller.	Vieux slave.
buddha,	réveillé.	Sanscrit.
pünthanomai,	je veille, je remarque.	Grec.
sivyati,	il coud.	Sanscrit.
siula,	aiguille.	Vieux haut-allemand.
šiti.	coudre.	Vieux slave.

Celui qui se débarrasse de ses excrétions se purifie. Un semblable résultat est obtenu par celui qui se lave ou se baigne. Ce raisonnement a évidemment présidé à la formation des mots suivants :

punâti,	il purifie.	Sanscrit.
putus,	pur.	Latin.
putare,	nettoyer.	Id.
purus,	pur.	Id.
purgare,	purger.	Id.
pür,	feu.	Grec.
bukhti,	purification.	Zend.
ukshati,	il mouille.	Sanscrit.
udra,	animal aquatique.	Id.

Les recherches étymologiques nous font souvent assister

au spectacle d'un glorieux passé aboutissant à un triste présent, du pessimisme gagnant sur l'optimisme. Heureusement que le contraire arrive également, et peut-être devons-nous des noms de dieux à une origine assez impure.

***di*ghda,**	**oint.**	**Sanscrit.**
***didhy*ate,**	**il reluit.**	**Id.**
***dy*aush,**	**ciel, jour, dieu.**	**Id.**

La logique primitive semble rattacher le brillant, l'illustre, le divin, au lustre dû à la salive ou à un corps graisseux quelconque.

Arrivé à la notion la plus élevée que les motifs d'excrétion ont pu fournir, il me sera permis de poursuivre la destinée des motifs issus des sons d'entrée. Nous y verrons se répéter un fait que nous avons déjà pu constater. L'homme primitif, se prenant lui-même comme point de départ de toute chose, transporte les noms de certaines activités à lui appartenant, à d'autres activités exercées par lui ou par d'autres agents, prêtant aux mots transmis une portée d'autant plus générale que son cercle d'idées grandit, et qu'il attire tout dans le domaine de sa nomenclature. Chez des centaines de peuples, les noms des personnes qui subviennent aux premiers besoins de l'enfance offrent les ressemblances les plus frappantes. Ainsi l'enfant européen, né au sein d'une civilisation raffinée, appelle sa mère du même nom que l'enfant du nègre, de l'Esquimau ou du Malais. Serait-ce là un hasard? Impossible. Comment tant de langues seraient-elles d'accord sur ce point sans qu'il y eût en jeu une nécessité naturelle?

Langage des besoins de nutrition, *pa, ma, fa, ka, ga, ta, da, na,* le plus souvent plusieurs fois répétés et parfois différemment vocalisés, forment partout les mêmes motifs articulés. Dans le principe, bruits de succion et de déglutition, ils ne perdirent leur cachet primitif qu'en se réunissant à la voix.

En faisant le relevé du vocabulaire de quinze enfants âgés de douze à dix-huit mois, de nationalités différentes, je remarquai que des phonations gutturales vibrantes, que l'on pourrait désigner aussi bien par *r* que par *kh*, étaient les premiers sons articulés qui se manifestaient. La voix venant s'y ajouter produisait fatalement un *a*, et je suppose que l'approbation obtenue par les enfants à l'apparition de cette première voyelle les engageait à la combiner également avec les phonations dentales et labiales, rognant ainsi le domaine naturel des voyelles *u* et *i*. Si ce fait avait une portée générale, il expliquerait pourquoi la voyelle *a* joue parmi ses semblables, dans les premières phases historiques de notre idiome indo-européen, un rôle si prépondérant. Il pourrait également contribuer à écarter l'étonnement auquel l'apparition de la voyelle *a* donne lieu, quand nous la rencontrons là où la nature des choses nous aurait fait attendre soit un *u*, soit un *i*.

Pour être admis à téter, l'enfant exécute souvent des mouvements de succion ; qu'à ces sollicitations s'associe l'image du sein maternel, et nous nous voyons en face des premiers germes d'un langage où domine l'amour, tandis que les motifs d'ordre expulsif servent surtout à exprimer le dégoût et la répulsion :

mamma,	nourriture.	Grec.
Id.	sein maternel.	Latin, grec.
Id.	mère.	Id.
mama,	id.	Lithuanien.
Id.	id.	Vieux slave.
muomâ,	id.	Vieux haut-allemand.
mâ,	id.	Zend, sanscrit.
mâtar,	id.	Id.
mater,	id.	Latin.
mêter,	id.	Grec.
môdar,	id.	Vieux saxon.
kuca,	sein maternel.	Sanscrit.
akka,	id.	Id.
Akkô,	nourrice de Demeter.	Grec.
Acca,	mère des Lares.	Latin.
papa,	nourriture.	Latin.
Id.	mamelle, tetin.	Lette.
papilla,	id.	Latin.
pippalaka,	id.	Sanscrit.

Pappa me paraît avoir été primitivement un nom de mère. La légitimité de cette supposition me semble être garantie par les faits que voici : la suite d'idées qui découle du mot *papa* est parfaitement semblable à celle que produit le mot *mama ;* il a même gardé sa signification première dans le mot grec *pappos* « grand-père du côté maternel », c'est-à-dire « le maternel ». Du reste, dans quelques langues qui n'appartiennent pas à la souche indo-européenne, le mot *mama* est également devenu un nom de père ; et dans nos langues indo-européennes elles-mêmes, le motif *ma...* a donné plusieurs noms de père :

Manu,	père des hommes.	Sanscrit.

Manês,	ancêtre des Phrygiens.	Grec.
Mannus,	ancêtre des Germains selon Tacite.	
Manna,	homme (signification primitive = père, et non pas penseur, comme on dit habituellement).	Gothique.

On ne s'étonnera pas que le père porte le nom de la mère si on rapproche ce phénomène de celui que l'ethnographie désigne sous le nom de « couvade ». Dans les deux cas, le père simule la maternité pour reconnaître comme siens les enfants de sa femme. Cette manière de voir reçoit une nouvelle confirmation par les phases du développement du nom de mère *tata* ou *atta* :

dadhan,	lait.	Sanscrit.
dhayati,	elle allaite.	Id.
dhâtrî,	nourrice.	Id.
dhârana,	mamelles.	Id.
tutâ,	mamelle, teton.	Vieux haut-allemand.
titthos,	teton.	Grec.
titthê,	nourrice.	Id.
totâ,	mère.	Vieux haut-allemand.
attâ,	id.	Sanscrit.
tetà,	tante.	Lithuanien.
dède,	id.	Id.
têthis,	id.	Grec.
nanna,	id.	Id.
dède,	grand'mère.	Lithuanien.
têthê,	id.	Grec.
atta,	père.	Id.
tata,	id.	Id.
atta,	id.	Latin.
tata,	id.	Id.
tata,	id.	Sanscrit.
tat,	id.	Cornish.
toto,	id.	Vieux haut-allemand.
tèta,	id.	Lithuanien.
nannas,	oncle.	Grec.

Il résulte de ce tableau que le nom de la mère n'a pas seulement donné naissance aux noms des parents féminins, mais encore à celui du père et à ceux des parents mâles. Ces mots devinrent à leur tour la source vive d'où jaillirent d'innombrables termes rappelant les faits et gestes de l'homme en général.

Le trésor de mots que l'on s'est approprié dans le sein de la famille suffit à la plupart des hommes pour exprimer les expériences qu'ils feront à l'état adulte. Entrés dans l'âge viril, ils n'apprennent plus de mots nouveaux ; en revanche, les anciens gagnent en portée, profondeur et précision. Les choses se passèrent de la même façon chez nos ancêtres. L'idylle des clameurs enfantines leur fournissait le texte pour le drame de l'amour sexuel ; ils empruntaient à la vie conjugale des termes pour une foule d'activités, de manipulations et d'outils, identifiant de cette façon les faits nouveaux à ceux qu'ils connaissaient d'ancienne date.

Une fatalité organique associait dans leur esprit les bruits de succion à trois images :

1° Le sein maternel et le nourrisson ;

2° Le père, protecteur et dominateur de la famille ;

3° Les époux.

Ces images types, empruntées à la vie de famille naturelle, sont dans la plus étroite connexion les unes avec les autres. Voici les significations provenant du premier type :

1. Sein maternel, lait, boisson, nourriture, nourrir.

2. Sein maternel, gonfler, enflé, rempli, pustule, vésicule.

3. Boire, manger, mâcher, ronger.

4. Désirer, se souvenir.

5. Bégayer, dire.

6. Sein maternel, courbure, voussure, bosse, mont, tas, écuelle, tête, sommet.

7. Absorber, désirer, demander, aimer.

Exemples :

1.

*dhâ*rana,	les deux mamelles de la femme.	Sanscrit.
*dadha*n,	lait.	Id.
*dhe*nâ,	boisson, nourriture.	Id.
tutto,	poitrine, teton.	Vieux haut-allemand.
*titho*s,	id.	Grec.
*tar*pati,	il nourrit, fortifie.	Sanscrit.
*tet*rophe,	il a nourri.	Grec.

2.

mamma,	sein maternel.	Latin.
*papa*s,	teton.	Lithuanien.
*ma*tis,	nourriture.	Gothique.
*pa*yas,	lait des femmes.	Sanscrit.
*pa*nis,	pain.	Latin.
*pe*nŭ,	je nourris.	Lithuanien.
*pa*yate,	il est gonflé.	Sanscrit.
*pam*palas,	enflé.	Lithuanien.
*pipa*rti,	il remplit, nourrit.	Sanscrit.
*pi*lnas,	plein.	Lithuanien.
*po*lüs,	beaucoup.	Grec.
*pomph*os,	bulle.	Id.
*pa*pa,	pustule.	Lithuanien.
*pap*ula,	vésicule.	Latin.

3.

*pepô*ka,	j'ai bu.	Grec.
*pepa*smai,	je me nourris.	Id.

bharbati,	il dévore.	Sanscrit.
bravara,	rongeur.	Zend.

4.

memaa,	j'aspire, je désire.	Grec.
menainô,	je suis avide de.	Id.
memini,	je me souviens.	Latin.

5.

babazô,	je balbutie.	Grec.
bŭbati,	je bégaie.	Vieux slave.
baja,	je dis.	Id.

6.

kuca,	sein.	Sanscrit.
kukŭ,	sinueux, courbe.	Vieux slave.
kumpis,	courbe.	Lithuanien.
câpa,	arc.	Sanscrit.
kamptô,	je courbe.	Grec.
kaofa,	mont, bosse.	Zend.
kaufa,	mont.	Vieux persan.
kupstas,	colline.	Lithuanien.
kupŭ,	tas.	Vieux slave.
hûfe,	id.	Vieux haut-allemand.
kamara,	voûte.	Zend.
kameredha,	tête.	Id.
kakubha,	éminent.	Sanscrit.
cucurbita,	courge.	Latin.
kümbê,	tête.	Grec.
kumbha,	pot.	Sanscrit.
kümbos,	vase.	Grec.

7.

camati,	il absorbe en aspirant.	Sanscrit.
achên,	désireux.	Grec.
egeo,	j'ai besoin.	Latin.
kayamâna,	aimant.	Sanscrit.

A la seconde image correspondent les images suivantes :

1. Dominer, trôner, diriger.

2. Père, possesseur, protecteur, berger, troupeau, pâturage, paître ; propriété, bétail, attacher, lier, attraper, prendre, prendre terre (tomber, voler, frapper, sol = ce qui est saisi, pied = ce qui saisit).

3. Homme avisé, sage, héros, homme.

4. Nourrir, donner, distribuer, disposer, enseigner, dompter.

Exemples :

1.

rájan,	roi.	Sanscrit.
rájati,	il domine, trône.	Id.
rex,	chef.	Latin.
regit,	il dirige.	Id.

2.

papas,	père.	Grec.
pepamai,	je garde.	Id.
pâpa,	protecteur.	Zend.
payu,	berger, pasteur.	Sanscrit.
pôü,	troupeau.	Grec.
paya,	pâturage.	Zend.
poa,	herbe.	Grec.
pasco,	je mène paître.	Latin.
pecus,	bétail.	Id.
pégnümi,	j'attache.	Grec.
paciscor,	je m'arrange.	Latin.
fahan,	attraper.	Gothique.
fezil,	fers.	Vieux haut-allemand.
fassen,	prendre, saisir.	Allemand.
popadą,	je saisirai.	Vieux slave.
popadu,	je tomberai.	Russe.

pada,	je tombe.	Vieux slave.
*pe*tit,	il atteint.	Latin.
*pa*tati,	il atteint, vole.	Sanscrit.
*pe*don,	sol.	Grec.
*pa*da,	pied.	Sanscrit.

3.

*bhâ*va,	homme avisé.	Sanscrit.
*man*tis,	homme sage.	Grec.
*phô*s	homme brave, héros.	Id.
*ma*nna,	homme.	Gothique.

4.

*da*inümi,	je nourris, je distribue.	Grec.
*didô*mi,	je donne.	Id.
unga*ta*ssa,	désordonné.	Gothique.
*de*dae,	il enseigna.	Grec.
*do*minus,	maître.	Latin.
*do*mitor,	qui maîtrise.	Id.

Voci enfin les unités significatives qui remontent à notre troisième type :

1. Engendrer, produire, créer, vivifier, guérir.
2. *Uterus gravidus,* ventre, enflure, creux.
3. Coït, volupté, amour, repos.
4. *Coire,* percer, labourer.
5. Gros, grossesse, plénitude, semence.
6. Être enceinte, porter.
7. *Mentula,* remuer.
8. Utérus, contenir, mesurer, considérer.
9. Être tendu, rigide, dressé, se dresser, bâton.
10. Percer, frotter, agiter, toucher au but, but, terme.
11. Semence, jet, source, couler, courir, fondre.

Exemples :

1.

*ge*nitor,	père.	Latin.
*ce*rus,	créateur.	Vieux latin.
*ka*ra,	faisant.	Zend.
*ga*jus,	salutaire, vivifiant.	Lithuanien.
*ja*yaiti,	il vivifie.	Zend.

2.

*ga*rbha,	utérus.	Sanscrit.
*ga*stêr,	utérus, ventre.	Grec.
*cu*mulus,	amas (enflure).	Latin.
*ca*vus,	creux.	Id.

3.

*ra*ti,	coït, volupté.	Sanscrit.
*era*mai,	j'aime.	Grec.
*ra*mate,	il repose.	Sanscrit.

4.

*pi*sti,	coire.	Lithuanien.
*pa*sas,	penis.	Sanscrit.
*ba*renâiti,	il perce.	Zend.
*pha*raô,	il laboure.	Grec.
*fo*rat,	il perfore.	Latin.

5.

*pe*plêsthai,	être enceinte.	Grec.
*pi*lnas,	enceinte, gonflé.	Lithuanien.
*po*lno,	plein.	Russe.
*pl*êsma,	conception, semence.	Grec.

6.

*bha*rati,	elle est enceinte, elle porte.	Sanscrit.
*bai*ran,	porter.	Gothique.

7.

*men*tula,		Latin.
*me*ta,	bâton pour remuer.	Vieux slave.
*mo*titi se	bouger.	Id.
*ma*thnôte (i).	il remue.	Sanscrit.
*mo*thos,	tumulte.	Grec.

8.

*mê*tra,	utérus.	Grec.
*mê*ra,	mesure de capacité, mesure.	Russe.
*mê*tior,	je mesure.	Latin.
*mê*domai.	je considère.	Grec.

9.

*tâ*tos,	tendu.	Grec.
*to*rpet,	il est rigide.	Latin.
*sto*ras,	gros, épais.	Lithuanien.
*sta*kati,	il se dresse.	Sanscrit.
*sta*t,	il est dressé.	Latin.
*sta*bis,	bâton.	Gothique.
*sto*chos,	pieu.	Grec.

10.

*te*rebrum,	perçoir.	Latin.
*te*rit,	il frotte.	Id.
*ta*rassei,	il agite.	Grec.
*ta*rati,	il touche au but.	Sanscrit.
*ta*ras,	but.	Id.
*te*rminus,	terme.	Latin.

11.

*dhâ*ra,	semence, jet.	Sanscrit.
*tho*ros,	id.	Grec.
*fo*ns,	source.	Latin.
*dha*vati,	il coule.	Sanscrit.
*the*ein,	courir.	Grec.
*ta*ją,	je dégèle.	Vieux slave.
*tha*lpô,	je fonds.	Grec.

Dans les exemples cités jusqu'à présent, il n'a été question que de la partie significative des mots. Les éléments déterminatifs et désinentiels seraient-ils de nature différente ? Nullement ; leur origine est la même. Ce qui les distingue, c'est leur rôle de subalternes et la perte de leur primitive individualité. L'*m* caractérisant la première personne, le nominatif passif et l'accusatif, naquit de ce même motif *ma,* qui, lorsqu'il se trouve placé en relief, désigne les parents, les adultes, les hommes pensants et sentants en général. Réduit à l'état de pâle appendice, il ne réveilla plus dans l'esprit de l'auditeur que les rapports de cause et de lieu les plus généraux. Désinence personnelle ou casuelle, il indique ce qui est intérieur et passif, tandis que les désinences de la seconde et de la troisième personne du nominatif actif, de l'ablatif et du génitif marquent ce qui est extérieur et actif. Cette différence d'emploi s'explique du moment que l'on fait remonter les désinences du premier groupe à des motifs d'ordre centripète et ceux du second à des motifs d'ordre centrifuge. Devenues des formations rudimentaires, les terminaisons des mots rendirent de plus grands services que si elles avaient persisté dans l'éclat de leur jeunesse. Leur effacement permit au mot indo-européen d'arriver à l'unité complète et d'éveiller dans l'esprit les nuances de rapports les plus délicates.

Mais ce point de perfection ne fut pas atteint du premier coup. Le mot n'avait-il pas été un jour une formation aussi indistincte, aussi uniforme que *mamama*... ou *amama*... insensible aux additions comme aux retranchements et possédant dans chacune de ses parties la même vie que dans le tout?

Grâce à la multiplication des expériences et des pensées, la variété et la précision rompent la vague monotonie de la parole naissante. Les motifs s'amalgament, produisent de nouvelles unités et permettent d'émettre plusieurs idées dans le même temps qu'il avait d'abord fallu pour en exprimer une seule. Voici *maga* = grand, *madha* = salutaire, *mara* = nuisible. Ces nouvelles formations présentent malgré leur brièveté un sens plus riche et mieux déterminé que *mamama*... Ici, plus d'addition ou de retranchement sans altération de sens; à une lâche collection s'est substituée une véritable unité.

Mais la condensation des motifs continue; les sens se spécifient, et la solidarité la plus intime s'établit désormais entre les parties du mot. La première partie servira à la signification la plus générale, la dernière au rapport le plus général, et les parties du milieu modifieront, soit la signification, soit le rapport. Le corps du mot se différencie si bien qu'on a de la peine à concevoir qu'un seul et même élément puisse recevoir des sens si différents, suivant qu'il fonctionne à l'un ou à l'autre bout du mot. Le *ma* de nos exemples *maga, madha, mara,* signifie « homme adulte ». La syllabe *mu,* originairement identique à *ma,* que nous trouvons dans le mot latin *animum* « âme = être respirant », désigne un être vivant en général, tandis que l'*m* de l'accusatif est la marque de l'être sentant et passif, et remonte en dernière analyse également à *ma*. Nous voyons ici très-bien que la différence fonctionnelle de *ma, mu, m,* ne dépend point d'une différence originelle, mais bien de la place qui leur est tombée en partage dans le mot. La place elle-même n'est importante que parce qu'elle détermine l'accentuation pri-

mordiale qui paraît avoir produit les nuances de sens qu'un seul et même élément subit, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin du mot.

La formation de pronoms indépendants me semble remonter à des temps relativement récents. Le sens d'un élément modificateur devait-il être mis en relief, on ne faisait probablement pas autre chose que le répéter en lui prêtant une accentuation plus forte. De cette façon-là, nous serions arrivés à nos pronoms personnels et démonstratifs ; ces derniers, à leur tour, se seraient scindés en démonstratifs déterminés à base dentale et en démonstratifs indéterminés à base gutturale convenant également à l'interrogation.

Nous venons d'ébaucher les phases préhistoriques de l'épanouissement verbal des peuples indo-européens, et nous avons essayé de briser le mur derrière lequel on cache la période durant laquelle les types sonores dits radicaux sont censés avoir été créés. On prétend que le souffle glacial de la corruption phonétique aurait détruit ce bon vieux temps dans le sombre crépuscule des âges préhistoriques. Depuis, dit-on, il n'a plus poussé une seule racine dans le jardin indo-européen. Cependant, si l'on veut entendre par racine une formation monosyllabe et significative, les peuples de l'Europe moderne, et notamment les Anglais, ne pourraient-ils pas faire valoir la part active qu'ils prennent à l'élaboration de types semblables? De plus, il me paraît que la corruption phonétique ne passe pour un caractère du développement historique de la langue que parce que nous n'en connaissons pas les évolutions préhistoriques. Selon moi, la

tendance à la concision et à la brièveté, que l'on appelle corruption phonétique, a toujours existé. Dès le temps où les phonations centripètes et centrifuges se sont mariées à la voix pour produire des motifs sonores, le rude labeur de la vie a dû pousser l'homme à dire beaucoup de choses en peu de temps. Aussi les peuples qui ont le plus lutté ont-ils créé le langage le plus bref et le plus riche en idées.

Alexandre MAURER.

LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION

ET

LA SCIENCE DU LANGAGE

De toutes les théories mises en avant pour expliquer le mode de formation de l'univers, au moins de la partie qui est le plus directement accessible à notre observation, la théorie dite de l'évolution est celle qui se trouve le plus en faveur dans le monde scientifique. Il faut reconnaître, en effet, que c'est la théorie la plus naturelle, et que les faits constatés expérimentalement semblent la confirmer entièrement. On sait que, suivant ce système, dont les champions les plus éminents sont en histoire naturelle les Darwin, les Wallace, les Hæckel, les phénomènes sont les manifestations légitimes d'un développement continu chez les êtres animés, et que rien n'existe qui n'ait eu un précédent et qui ne soit né de quelque chose d'antérieur. Rien ne se crée, mais tout se transforme dans la nature, et le langage, cette faculté distinctive de ce genre dans l'ordre des primates qu'on appelle le genre humain, échappe moins que tout autre à la loi de l'évolution.

L'application de la théorie de Darwin à l'étude de la linguistique et la confirmation de cette théorie par les résultats de cette science furent pour la première fois tentées, et cela avec un rare bonheur, par Auguste

Schleicher. Professeur à l'Université d'Iéna, ce savant illustre, bien connu des lecteurs de cette *Revue,* qu'une mort prématurée enleva à ses disciples et à ses amis en 1868, avait en quelque sorte aperçu les lois du transformisme dans la glottique (comme il disait) dès 1860, où il les exposait dans son livre : *Die deutsche Sprache* (Stuttgard, Cotta édit.). Or, il faut remarquer que ce livre, daté de 1860, fut réellement fait en 1859, ainsi que l'indique la préface terminée et signée le 10 décembre de cette dernière année ; si l'on rapproche de ce fait cet autre fait que l'ouvrage de Darwin parut en Angleterre en novembre 1859, l'esprit le plus soupçonneux ne pourra révoquer en doute l'assertion de Schleicher affirmant qu'il ne connaissait rien de la doctrine darwinienne quand il publia son livre sur la langue allemande (voy. *Die Darwinsche Theorie und die Sprachwissenschaft*, p. 4 ; 1 broch. in-8°, Weimar, H. Böhlau édit., 1863). Dans ce livre, et notamment pp. 43 et 44, Schleicher s'explique sur « la lutte pour l'existence », sur la disparition des formes anciennes, sur la grande extension et la grande différenciation d'une espèce unique, dans le domaine de la glottique, d'une manière qui concorde, en faisant la part des expressions, étonnamment avec les vues de Darwin.

Aussi, lorsque Schleicher eut lu le livre du grand naturaliste anglais, s'empressa-t-il d'adhérer à ses doctrines, et de leur apporter l'appui et l'aide de ses profondes connaissances linguistiques aussi bien que de sa méthode si précise, si scientifique, si positive ; et la brochure dont nous venons de donner le titre fut son acte d'adhésion au transformisme.

On se demandera comment et pourquoi le linguiste Schleicher s'occupait tant de la théorie de Darwin et l'appliquait à la science du langage. Nous répondrons avec lui que « les langues sont des organismes naturels qui, sans être dépendants de la volonté de l'homme, naissent, croissent, se développent, puis vieillissent et meurent selon des lois déterminées ; à elles aussi est donc propre cette série de phénomènes que l'on a coutume de comprendre sous le nom de « vie ». La glottique, la science du langage, est par conséquent une science naturelle ; sa méthode est en tout et pour tout la même que celle des autres sciences naturelles. — Il n'est naturellement pas question ici de la philologie, qui est une science historique » (*Die Darwinsche Theorie,* etc., pp. 6-7). Du reste, Schleicher aimait à répéter une boutade empruntée à ses études favorites en dehors de la linguistique : « Le linguiste, disait-il, est un botaniste, tandis que le philologue n'est qu'un horticulteur ».

Cette façon de considérer la linguistique comme une branche de l'histoire naturelle a fait naturellement accuser Schleicher de matérialisme par ces métaphysiciens qui ne peuvent se décider à considérer l'homme autrement qu'en dehors de l'univers, dont il est cependant, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, une partie intégrante.

En reconnaissant avec les naturalistes les plus éminents de notre époque « qu'il n'y a ni matière sans esprit (sans la nécessité qui la détermine), mais pas davantage aussi d'esprit sans matière », il proclame bien haut que ce point de vue est aussi éloigné à ses yeux du matérialisme que du spiritualisme (*loc. cit.,* p. 8).

M. Max Müller combat énergiquement cet ordre de

conceptions. Dans une série de leçons traduites et publiées en 1874 par la *Revue politique et littéraire* (2e série, 3e année, nos 11, 13, 15, 19 et 21), il s'élève avec force contre la théorie de Darwin, particulièrement dans la philosophie du langage. Nous ne sommes pas surpris de l'intervention de M. Max Müller, et surtout dans un sens rétrograde ; l'homme qui écrivit un jour que la science du langage commença le jour de la Pentecôte ne peut pas admettre, au moins publiquement, qu'une doctrine exclusivement scientifique soit une doctrine fondée sur des bases sérieuses. Aussi invoque-t-il tous les maîtres de la métaphysique allemande contre une théorie aussi hétérodoxe ; il nous affirme que « le langage sans la pensée est aussi impossible que la pensée sans le langage », oubliant que les animaux ne parlent pas et pensent pourtant, puisqu'ils jugent et comparent ; il s'attaque particulièrement à « une nouvelle école de philosophie qui a surgi en Angleterre, qui conteste énergiquement la justesse de l'analyse de Kant et revient à la position occupée autrefois par Locke et Hume... qui traite la loi de causalité, sur laquelle repose, à vrai dire, toute la question des conditions *a priori* de la connaissance, comme elle l'a été par Hume, de pure illusion, produite par une répétition de phénomènes ; et l'analyse psychologique, fortifiée par les recherches physiologiques, est invoquée à son tour, pour prouver que l'esprit n'est que le produit passager et fortuit de la matière, que le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile. Sans physique, point de pensée ! tel est le cri de guerre triomphant de cette école », ajoute M. Max Müller avec ironie. Cette même ironie, il l'emploie encore lorsque, essayant d'écarter du

débat l'intelligence des animaux, point fort gênant pour les gens de son parti philosophique, il nous dit : « Que savons-nous de la vie intérieure du mollusque ? Nous pouvons admettre qu'il vit dans des ténèbres épaisses, que ce n'est qu'une masse de pulpe ; mais nous pouvons admettre aussi qu'étant à l'abri de tous les désordres causés par les impressions des sens, à l'abri de toutes les causes d'erreur auxquelles l'homme est en proie, il pénètre peut-être d'un regard plus sûr et plus profond dans l'essence de l'absolu, il arrive à une possession plus entière des vérités éternelles que l'intelligence humaine ». On ne peut être moins grave, et ce n'est pas avec de semblables plaisanteries tudesques que l'on combat une doctrine sérieuse et sérieusement exposée par ceux qui la suivent.

Ces joyeusetés, d'un goût douteux, ont du reste été relevées comme elles le méritent par un linguiste aussi éminent que M. Max Müller, par l'Américain M. Whitney, qui cependant est loin d'appartenir à l'école transformiste. Dans un article récent (*Darwinism and language*, publié par la *North american Review*), à la prétention, par exemple, d'écarter l'étude des phénomènes intellectuels chez les animaux, sous prétexte tantôt qu'ils ne possèdent pas le moindre germe des facultés d'abstraction ou de généralisation, tantôt que leur esprit est une *terra incognita* fermée absolument à toute science positive, M. Whitney répond très-sensément que l'esprit des autres hommes est aussi bien une *terra incognita* pour nous que celui des bêtes, que nous ne sommes pas complètement sûrs que notre voisin voit l'herbe verte et le ciel bleu de la même façon que nous, et que nous avons tout

lieu de croire qu'un cheval a la perception du vert, jouit du goût de l'eau ou du pain et en a la connaissance absolument comme les hommes peuvent le faire. Il est vrai que chez l'homme le langage est une preuve concluante de ce fait ; mais il serait téméraire d'affirmer que c'est la seule. Le savant linguiste américain accorde également aux animaux la faculté d'abstraction et de généralisation : « Un chien connaît parfaitement ce qu'est un homme, ne le confond jamais avec une autre créature, sait ce qu'il a à en craindre ou à en espérer, etc. ». Il admet seulement, et cela est tout à fait exact à notre sens, que cette faculté ne diffère de la nôtre que par son degré de développement.

M. Max Müller ne peut ou ne veut pas se figurer des concepts sans une forme ou un corps extérieur ; partant, point de pensée sans langage : l'un est aussi indispensable à l'autre que l'écorce à l'orange. Mais nous ferons observer que, suivant cette théorie, on ne pourrait concevoir un objet inconnu jusqu'ici et qui n'aurait point de nom pour le désigner. Pour M. Whitney, au contraire, ce ne sont que les pensées complexes qui ont besoin de symboles, et M. George Darwin, fils du célèbre naturaliste, ajoute *(On the origin of language,* dans la *Contemporary Review)* à ce sujet que les chiens doutent, hésitent, et en définitive prennent une détermination quelconque, sans que souvent il y ait une circonstance extérieure déterminante.

Bien que M. Whitney soit d'accord avec Darwin sur ce fait que l'homme ne doit pas son existence, *comme homme,* au langage, mais que le langage lui a permis d'atteindre un plus haut degré dans l'échelle de l'humanité, il ne

pense pas qu'on puisse jamais découvrir les intermédiaires entre « l'expression toute instinctive des animaux » et « l'expression toute conventionnelle de l'homme », parce qu'elles sont essentiellement différentes. Et pourtant une phrase du savant professeur de Yale College fait pressentir qu'il ne peut échapper à l'inéluctable nécessité d'accepter, peut-être sans le vouloir, la théorie transformiste; il dit : « Il n'y a point de *saltus,* parce que le langage humain est un développement historique de commencements infinitésimaux qui peuvent avoir été même de moindre importance que le langage instinctif d'une bête ». N'y a-t-il pas là, sur le domaine linguistique, un aperçu analogue à celui de certains zoologistes qui, devant les différences constatées entre les singes anthropomorphes et l'homme, leur donnent à tous un ancêtre commun placé à un degré inférieur parmi les mammifères? Nous avouons que rien ne nous choque dans cette manière de voir, et que, tout en la laissant à l'état hypothétique, elle ne nous paraît pas indémontrable scientifiquement.

C'est cette démonstration que M. Whitney ne croit pas possible de faire jamais. M. George Darwin estime pourtant qu'il n'est pas sage de dire que la science n'atteindra point quelque objet. « Je ne saisis point, dit-il, les motifs pour lesquels M. Whitney nie qu'un état de transition soit possible dans la formation du langage. Il n'imagine pas qu'une langue, bien qu'incomplète, naquit toute caparaçonnée d'une seule génération de singes anthropoïdes. Il est certainement probable que bien des générations de quasi-hommes passèrent, qui se servaient d'un petit vocabulaire de cris conventionnels, et que ces cris

devinrent de plus en plus conventionnels en s'éloignant de plus en plus des sons ou des exclamations d'où ils avaient tiré leur origine. Bien des racines se seront multipliées par scission et auront donné naissance à de nouveaux radicaux, qui devaient être plus tard graduellement séparés de leurs onomatopées originelles. J'imaginerais que l'origine initiative des quasi-mots (employés comme verbes, adjectifs et substantifs) a été dans les temps primitifs une sorte de mnémotechnie de leurs significations. Il est évident qu'un système de signes verbaux fera une bien plus profonde impression sur la mémoire, lorsque ces signes auront une relation même faible avec les objets qu'ils représentent. Un enfant apprend et se rappelle le mot *bê-mouton,* et nomme une vache *môu* longtemps avant de pouvoir conserver dans sa mémoire les simples signes *mouton* et *vache ;* il commence fréquemment par appeler les chiens et les vaches *oua-oua* et *moû*, et continue à employer ces mots même après qu'il prononce ces syllabes d'une façon toute conventionnelle. N'est-il pas arrivé à coup sûr quelque chose de ce genre dans l'enfance des races humaines ? » Cela nous semble plus que probable, car de même que les phénomènes d'embryogénie apportent de solides arguments à la théorie transformiste, de même l'étude de l'enfance de l'individu-homme jette des clartés intenses sur l'enfance aujourd'hui si lointaine de l'humanité.

Du reste, l'étude physiologique de la faculté du langage tend à confirmer cette manière de voir. Dans un travail intéressant sur cette matière, M. le docteur Onimus (*Journal d'anatomie et de philosophie,* 1873) s'exprime dans des termes qui sont loin de contredire la théorie darwinienne en linguistique :

« Quant au langage, où nous croyons que l'on retrouve tous les caractères des actes réflexes d'éducation, les mouvements d'ensemble ne se forment que peu à peu et par une éducation longue et difficile ; mais c'est absolument le même procédé que pour des mouvements d'ensemble moins compliqués, tel que la marche.

« Les premiers actes sont limités, simples, mais encore incoordonnés ; puis, peu à peu les mouvements qui ont lieu le plus souvent deviennent plus réguliers et plus étendus, et ce n'est que lorsque chaque mouvement simple est devenu bien net que les mouvements d'ensemble se font, d'abord indécis, puis coordonnés ».

Or, de ces actes réflexes d'éducation, M. Onimus donne un peu plus haut, dans le même mémoire, de curieux exemples : « Tel est, dit-il, pour les pigeons, l'action de placer la tête sous l'aile lorsqu'ils dorment, ainsi que celle de se lisser les plumes. Jamais nous n'avons observé ces faits chez les jeunes pigeons, auxquels nous avons enlevé le cerveau, tandis que chez les pigeons âgés cet acte d'habitude subsiste après cette opération ».

Il semble donc que le langage articulé n'est point une faculté innée et complète chez l'homme, mais quelque chose d'acquis à l'aide du temps et d'évolutions nombreuses. C'est ce qu'expose très-brillamment un rédacteur de la *Westminster Review* (octobre 1874), et dont nous nous plaisons à reproduire le passage si spirituel et si sensé à la fois que voici :

« L'acquisition du langage rationnel a donné sans aucun doute à l'esprit humain une supériorité gigantesque sur celui de tout autre animal, mais cette même supériorité a été acquise graduellement, aidée considérablement par

d'autres acquisitions faites plus ou moins dans la partie connue de notre histoire. Tels sont les arts d'écrire et d'imprimer, l'emploi de la vapeur et de l'électricité, et même l'algèbre et la construction des routes, puisque tout cela a contribué à rendre la sagacité exceptionnelle de certaines individualités la propriété commune de toute la race et son héritage durable.

« On se demande souvent pourquoi, si l'homme était à l'origine un animal muet, d'autres créatures sont restées aussi longtemps muettes, notamment les chiens, les singes et les éléphants, puisqu'on leur attribue les rudiments de raison comme à l'ancêtre supposé et sans langage de l'humanité. Pour répondre, il faut se rappeler que, en comparaison de toute la carrière de l'homme sur la terre, le temps pendant lequel il a possédé un langage articulé peut n'être qu'une courte période, et que les autres animaux peuvent être à une période relativement moindre derrière nous que nous ne sommes capables de la supposer. Dans vingt mille ans d'ici, quand les chiens auront appris à parler, mais non pas encore à imprimer, les philosophes orthodoxes d'alors soutiendront que la forteresse de la presse « reste inexpugnable et inébranlée sur la frontière qui sépare le règne animal de l'homme », et « ils en appelleront à un fait palpable : c'est que, quoique les bêtes puissent faire ou ne pas faire, aucune n'a encore *imprimé* ».

« Dans la privation du pouvoir généralisateur, les langues des sauvages, comme le docteur Farrar (*Chapters on language,* p. 177) le montre très-bien d'après de nombreux auteurs, présentent justement cette particularité sur laquelle M. le professeur Max Müller s'appuie tant à

l'égard des facultés mentales des animaux inférieurs. Entre la tribu qui la première acquit quelque faible forme de langage humain et les tribus d'anthropoïdes ses voisines, il n'y a pas de raison d'admettre qu'une différence bien grande ait existé dès le principe. Mais cette différence telle qu'elle était s'est rapidement accrue de deux façons : d'abord l'être humain a dû perfectionner et appliquer à des usages variés sa nouvelle faculté, tandis que le simien, n'ayant pas le pouvoir de commencer, ne dut faire aucun progrès. Ensuite la tribu humaine, avec ses moyens perfectionnés de combinaison, fut à peu près sûre d'éliminer ses inférieurs immédiats, qui étaient ses plus puissants adversaires dans la lutte pour l'existence. Ce fut dans son pouvoir, ce fut son intérêt d'agir ainsi. Peut-on douter de ce résultat à une période primitive de civilisation quand on voit de nos jours des races humaines moins cultivées tomber continuellement devant la marée anglo-saxonne, et rendre ainsi de plus en plus large la distance entre les hommes et les animaux » ? Telles sont les vues pleines d'*humour* d'un écrivain qui n'a point pour les vues du professeur d'Oxford cette admiration béate qu'on rencontre chez les gens qui ne veulent point s'écarter de l'orthodoxie.

Mais, pour cesser cette longue digression, et quoi qu'il en soit, constatons que M. Whitney considère les observations de Darwin sur le langage comme parfaitement sérieuses et scientifiques, tandis que M. Max Müller ne veut bien reconnaître à celui-ci que le mérite et l'honneur « d'avoir nettoyé les écuries d'Augias de l'infinité des espèces, d'avoir expliqué par l'action lente de causes naturelles maints phénomènes qui paraissaient d'abord

exiger une intervention créatrice, directe et spéciale (p. 293) ». Mais, en ce qui concerne l'application de la théorie transformiste à la science du langage, il s'y refuse absolument. Il nous faut remarquer que, dans ces leçons fort récentes, il n'est point fait mention des ouvrages de Schleicher. Son nom n'est cité que deux fois, et toujours à propos d'une boutade de celui-ci concernant l'importance de la faculté du langage articulé comme caractéristique humaine. M. Max Müller reconnaît avec tout le monde que cette faculté constitue « une barrière qu'aucun animal n'a jamais passée », et invoque le nom de Schleicher pour appuyer cette vérité incontestée. « Si un pourceau, disait un jour en riant le grand linguiste, me disait jamais : Je suis un pourceau, il cesserait *ipso facto* d'en être un ». Voilà tout le rôle qu'un savant à qui, parmi les linguistes, on ne peut comparer que le seul et célèbre Bopp, joue dans l'argumentation du trop vanté professeur d'Oxford. C'est aussi que ses brochures, ses livres, gênaient fort M. Max Müller ; et celui-ci a trouvé plus facile de les passer sous silence que d'en réfuter les puissantes et inébranlables conclusions.

Il est en effet impossible de révoquer en doute cette définition de Schleicher : « Le langage est la manifestation constatable par l'oreille de l'activité d'un ensemble de conditions matérielles dans la conformation du cerveau et des organes de la parole avec leurs nerfs, leurs os, leurs muscles, etc. Le principe matériel du langage et de ses variétés n'est sans doute pas encore démontré ; mais aussi, à ma connaissance, un examen comparatif des organes de la parole chez les peuples de divers idiomes n'a pas non plus encore été entrepris. Il est possible,

peut-être même vraisemblable, qu'une telle recherche ne conduirait par hasard à aucun résultat satisfaisant ; néanmoins, la conviction de l'existence des conditions corporelles et matérielles du langage ne saurait en aucune façon être ébranlée ». (*Ueber die Bedeutung der Sprache für die Naturgeschichte des Menschen*, p. 8 ; 1 broch. in-12, Weimar, H. Böhlau édit., 1865.) « ... Je crois pouvoir me dispenser de réfuter la théorie par laquelle le langage serait l'invention d'un individu, ou bien par laquelle il aurait été communiqué du dehors à l'homme. Le langage, que, dans la courte période de la vie historique actuelle de l'homme, nous voyons livré à une modification incessante, n'est donc pour nous que le produit d'un *devenir* continuel suivant certaines lois vitales que nous sommes en état d'exposer dans leurs traits essentiels. A la conception du principe matériel du langage dans la constitution du corps humain se lie celle de la naissance et du développement du langage, concurremment avec le développement du cerveau et des organes de la parole ». (*Op. cit.*, pp. 20, 21.)

Ces dernières paroles sont formelles en ce qui regarde l'introduction de la glottique dans les sciences naturelles. Aussi bien Schleicher n'ignorait pas les travaux de M. le professeur Broca sur la troisième circonvolution frontale de l'hémisphère gauche du cerveau considérée comme le siége de la faculté du langage articulé. Par ce fait, voilà donc les linguistes obligés d'en référer à l'anatomie comparée et à l'anthropologie. Nous n'ignorons pas que sur ce terrain il a été fait peu de progrès sensibles. Cependant, nous citerons le passage d'une lettre de M. Charles Vogt, qui est loin d'être sans importance pour notre sujet :

« Le cerveau de l'homme et celui des singes, spécialement des singes anthropomorphes (orangs, chimpanzés, gorilles), sont construits absolument sur le même type, type *sui generis,* et qui est caractérisé, entre autres choses, par la scissure de Sylvius et par la manière dont l'île de Reil est formée et recouverte ; ainsi, chez l'homme, la troisième circonvolution frontale est extraordinairement développée, tandis que les circonvolutions transversales et centrales sont d'une beaucoup moins grande importance. Chez le singe, d'autre part, la troisième circonvolution frontale n'est que légèrement développée, tandis que les circonvolutions transversales et centrales sont très-considérables. Pour démontrer l'influence que tout cela a sur le siége de l'organe du langage, je m'en référerai aux microcéphales, qui ne parlent point ; ils apprennent à répéter certains mots comme les perroquets, mais ils n'ont pas de langage articulé. Or, les microcéphales ont la même conformation de la troisième circonvolution frontale que les singes ; ils sont donc singes autant que le comporte la partie antérieure de leur cerveau. Ainsi, l'homme parle ; les singes et les microcéphales ne parlent pas. Certaines observations ont été signalées qui semblent placer le langage dans la partie qui est développée chez l'homme, et restreinte chez les microcéphales et le singe ; l'anatomie comparée vient donc à l'appui de la doctrine de M. Broca ».

Certains polémistes, en cherchant dans la glottique des arguments à opposer à la théorie de l'évolution, croient l'avoir réfutée en proclamant que le langage établit entre l'homme et les animaux une barrière considérable, une différence non seulement de *degré,* mais d'*espèce.* En

réservant la définition du mot *espèce,* nous ferons observer que c'est là ce qu'on appelle vulgairement enfoncer une porte ouverte; car actuellement la plupart des linguistes et des anthropologistes, à quelque école qu'ils appartiennent, reconnaissent dans la faculté du langage *articulé* la seule ou la principale caractéristique humaine.

Nous insistons sur le mot *articulé,* parce que, selon nous, il est indubitable que les animaux ont un langage, si par langage on entend une série de sons et d'assemblages de sons plus ou moins réguliers, correspondant à des sensations diverses et définies, et servant de moyen de communication entre des individus de même *race* ou de même *espèce,* comme on voudra; bien des exemples peuvent être donnés à l'appui de cette assertion. Nous n'en citerons pas d'autre que celui emprunté toujours à l'article de la *Westminster Review* signalé plus haut, et qui concerne les babouins : « Les chefs ont une manière particulière de communiquer leurs commandements à leurs subordonnés, et ceux-ci à leurs inférieurs, qui consiste en un langage d'intonations curieusement varié. Des aboiements brefs et aigus, des hurlements prolongés, des cris subits, un baragouin précipité et même des gestes et attitudes du corps sont employés avec une singulière rapidité et répétés de l'un à l'autre ». Qu'on vienne dire après cela que les animaux ne possèdent point, même virtuellement ou rudimentairement, la faculté du langage.

En outre, il y a une supposition d'ordre tout scientifique, qui a fait l'objet d'une communication de M. de Mortillet au congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences,* à Lyon, en 1873, et qui consiste à considérer l'être qui fit éclater des silex à l'aide du feu

pendant l'époque tertiaire, non comme un homme, mais comme le *précurseur de l'homme,* l'être de transition entre le pithécoïde ancêtre de l'homme et des anthropomorphes. M. Hovelacque est venu, au nom de la linguistique et en rappelant les vues de Schleicher sur ce point, confirmer la probabilité de cet aperçu lumineux, et, dit-il, « si l'on ne peut admettre que la faculté du langage ait été acquise à l'homme un beau jour, sans cause, sans origine, *ex nihilo*, il nous faut bien croire alors qu'elle est le fruit d'un développement progressif, le produit d'un perfectionnement organique ». C'est bien là la théorie transformiste, et nous pouvons supposer que l'être qui se servait des silex éclatés de Thenay, s'il n'avait point encore de langage *articulé,* communiquait ses impressions, ses sentiments, ses pensées, disons le mot hardiment, à l'aide d'un système glottique imparfait, mais supérieur à celui des animaux les plus élevés de la faune de nos jours.

Ce qui n'a jamais été détruit par personne, ce sont les lois absolument darwiniennes qui président à la vie des diverses langues de l'humanité. S'il est impossible de ramener toutes les langues mères que nous connaissons à une langue primitive, si même pareille hypothèse est invraisemblable, indémontrable et combattue par des faits positifs, si au contraire il est plus que probable que dans la période antéhistorique et vieille de plusieurs millions d'années le nombre des langues primitives fut considérable et ne diminua dans une proportion énorme que par suite d'une action incontestable de la sélection naturelle (comme cela arrive encore de nos jours pour les innombrables dialectes des tribus américaines), les langues

qui ont subsisté ont passé par différents degrés de transformation parfaitement connus et étudiés. Un linguiste sérieux et véritablement digne de ce nom ne peut s'empêcher de reconnaître que le premier état du langage articulé que nous constatons est l'état dit monosyllabique (celui du chinois, de l'annamite, du siamois, du birman), où chaque mot est un radical invariable, et où il n'y a, phonétiquement différenciés, ni conjugaison, ni déclinaison ; cet état se transforma par une progression naturelle en ce qu'on appelle le système agglutinatif ou polysynthétique (celui de la plus grande partie des langues de l'univers, des langues ouralo-altaïques, dravidiennes, caucasiennes, du basque, des idiomes africains, des dialectes américains, etc.), où aux racines invariables se joignent des suffixes, des préfixes, des infixes qui en varient le sens ; vient enfin le troisième et dernier état, celui des langues dites *à flexion* (telles que les langues aryennes et les langues sémitiques), où les radicaux et les suffixes et préfixes s'incorporent, se modifient phonétiquement et forment ainsi des mots. Pareille transformation n'est-elle pas conforme à la doctrine de Darwin ? et les physiologistes du langage qui, dans un idiome à flexion, découvrent les traces de polysynthétisme antique et de monosyllabisme plus ancien encore, apportent à cette doctrine une puissante et magistrale confirmation.

L'histoire plus récente des diverses familles de langues vient encore à l'appui de ce point de vue. De chaque langue mère, de chaque *souche de langues,* comme dit Schleicher *(Sprachsippe)*, sortent de nombreuses branches qui donnent chacune naissance à leur tour à de nouveaux rameaux, formant ainsi, au moins pour les langues

les mieux étudiées jusqu'ici (le groupe aryen et le groupe sémitique), de véritables arbres généalogiques parfaitement réels et tout à fait concordants à ceux que les darwiniens essaient de restituer pour les espèces animales.

C'est, du reste, ce qu'a surabondamment démontré notre ami et collaborateur, M. Abel Hovelacque, dans son remarquable ouvrage : *La Linguistique* (1), arrivé en un an à sa deuxième édition. D'après lui, et à juste titre, la faculté du langage articulé n'est pas apparue tout d'un coup et à un état de développement appréciable chez l'être que par elle-même elle allait faire homme. L'art de parler est un art difficile qui s'est lentement perfectionné; de la période si reculée dans les âges, où la parole a dépassé dans son expression la limite des exclamations et des onomatopées, à l'époque actuelle, de longues séries de siècles se sont écoulées, durant lesquelles le langage a traversé des phases diverses dont nous retrouvons quelques témoins, non des plus antiques, dans les idiomes de tous les peuples du globe. Nous en avons d'ailleurs la preuve dans l'éducation de l'enfant, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Mais si cette faculté du langage articulé n'est arrivée que lentement à son complet développement, c'est que l'humanité qui la possédait peut-être virtuellement n'en a été pourvue d'une façon sensible qu'à un moment donné de son évolution. Cela est si évident, qu'un éminent linguiste, M. Whitney, bien connu de nos lecteurs, n'a fait que répéter cela dans son livre sur la *Vie du langage* (2). « Chaque individu, dit-il,

(1) Un fort vol. in-18. Paris, Reinwald et Cie, éditeurs.

(2) Un vol. in-8 de la *Bibliothèque scientifique internationale*, 2e édit. Paris, Germer-Baillère, éditeur.

recommence pour son compte le chemin qu'a fait la race tout entière. Seulement, il marche avec la rapidité de l'éclair comparé à l'humanité, parce qu'il est conduit par la main sur un terrain uni et battu ». Le langage envisagé de la sorte est donc comme une institution qui s'est transmise d'âge en âge, de génération en génération, en subissant des changements incessants, en évoluant. Aussi varie-t-il aussi bien suivant les peuples que suivant les individus ; il se prête, s'emprunte, se modifie, revêt des apparences diverses suivant les circonstances extérieures, et ne demeure point affecté exclusivement à la race qui l'a créé. Que de races ont adopté des idiomes étrangers à peu près complètement en n'y introduisant prèsque aucun des éléments de leurs parlers propres! Tel a été le cas pour le latin des Gaules, qui est devenu le français et qui ne contient qu'un nombre infiniment petit de mots provenant de l'idiome ou des idiomes que parlaient les vaincus de César.

Cette évolution perpétuelle du langage est donc une démonstration concluante en faveur des doctrines transformistes ; elle se manifeste surtout d'une façon frappante dans les trois modes successifs de formation que subit le langage et dont nous avons parlé plus haut en peu de mots. Il ne nous paraît pas inutile de revenir sur cette question, qui est d'une importance de premier ordre dans la science du langage, en prenant pour guide M. Abel Hovelacque. La première forme est le monosyllabisme ou système des langues dites *isolantes*. Les représentants actuels de cette forme, par laquelle toutes les autres familles linguistiques ont dû passer, sont le chinois, l'annamite, le siamois, le birman, le thibétain et quelques

autres idiomes isolés de la péninsule indo-chinoise. Nous ajouterons que certaines langues de l'Amérique centrale seraient, dit-on, monosyllabiques. Tous ces idiomes, bien que jouissant d'un procédé de formation identique, sont absolument indépendants les uns des autres, et leurs matériaux constitutifs, c'est-à-dire leurs racines, sont entièrement différents.

Dans l'état monosyllabique, le mot, c'est la racine telle quelle, la racine invariable. « La langue, dit M. Hovelacque, dans cette première étape, n'est formée que d'éléments dont le sens est éminemment général ». On n'y trouve, en effet, ni suffixes, ni préfixes, qui modifient en quoi que ce soit le radical et qui constituent une relation quelconque. La phrase est formée d'une série de mots racines placés l'un à côté de l'autre. Prenons, par exemple, le signe R pour représenter le mot, la phrase prend ainsi l'apparence de cette espèce de formule algébrique R + R + R, etc. Dans ce groupe de langues, il n'y a point, à proprement parler, de grammaire; mais en revanche ce système exige une syntaxe rigoureuse qui détermine la place du mot-racine dans la phrase, suivant la valeur qu'il doit avoir, suivant la qualité qu'il doit prendre, sujet ou régime, épithète ou substantif, verbe ou nom, etc. Pour bien faire sentir toute l'économie de ce système, M. Hovelacque a consacré au chinois une monographie fort bien faite, très-complète, malgré sa brièveté, et qui donne des idées très-précises sur une langue si célèbre et si importante dans l'extrême Orient. Le chinois, en possession d'une littérature considérable, organe d'une civilisation particulière, mais relativement très-avancée, divisé en trois dialectes principaux (la langue

mandarine, le dialecte de Canton et de celui du Fo-Kien) assez distincts pour que ceux qui les parlent se comprennent malaisément entre eux, le chinois n'a pas un matériel phonétique très-compliqué, sans qu'il soit cependant des plus simples. Dans le dialecte mandarin, les consonnes *g*, *d* et *b* font défaut ; le *d* seul manque au dialecte du Fo-Kien ; les *y* sont moins variées ; enfin l'*r* est inconnu à la famille chinoise ; les voyelles sont souvent diphthonguées et nasalisées. A une exception près, le mot monosyllabique chinois commence par une consonne et se termine par une voyelle ; car les terminaisons en *n* ou en *ng* ne sont que des transcriptions européennes pour exprimer des voyelles nasales. L'exception unique est le mot *eul* « deux » et « oreille ».

Mais un écueil redoutable pour une langue chargée d'exprimer les pensées complexes d'un peuple tel que celui de l'immense empire chinois était la multiplicité des sens d'un même monosyllabe. On s'en est tiré par un procédé fort ingénieux, qu'un exemple emprunté au livre de M. Hovelacque fera très-bien saisir. Le mot *tao* veut dire entre autres choses « chemin » ; isolé dans la phrase, on ne peut savoir s'il ne signifie pas cette fois « ravir », « mener », « drapeau », « froment »; aussi le juxtapose-t-on à un autre mot *lu*, qui compte aussi parmi ses sens nombreux celui de « chemin », et *tao-lu* ne peut ainsi avoir d'autre signification que celle-ci. Ce n'est point là une composition, puisqu'il n'y a pas de relation, mais seulement accumulation de synonymes.

Nous avons dit que la position dans la phrase déterminait la valeur et la nature du mot. En chinois, cependant, certains termes viennent aider à ces détermina-

tions ; ainsi le genre se marque par un terme additionnel, *nan* « mâle », et *nin* « femelle », de là *nan-tse* « enfant mâle, fils », et *nin-tse* « enfant femelle, fille ». Le pluriel est aussi indiqué parfois à l'aide du terme *to* « multitude ». De même des racines accessoires concourent à former une sorte de déclinaison. Ce n'est plus là déjà du monosyllabisme pur, et le chinois s'élève ainsi vers une forme glottique supérieure. Aussi ce qu'on appelle grammaire en Chine distingue-t-elle des mots *pleins* et des mots *vides :* les premiers sont les racines dont le sens a conservé toute sa plénitude ; les seconds sont celles dont la valeur s'est un peu obscurcie et qui servent à déterminer, à préciser le sens des mots pleins.

La deuxième forme linguistique s'appelle l'agglutination. C'est à cette classe qu'appartient le plus grand nombre des idiomes parlés sur le globe. Les mots n'y sont plus composés d'une seule racine monosyllabique ; mais autour d'une racine principale qui garde sa valeur réelle, son sens propre et initial, viennent se juxtaposer, s'agglutiner une ou plusieurs racines dont la signification individuelle s'amoindrit, et qui ne servent plus qu'à préciser le mode d'être ou d'action de la racine principale dont le sens primitif a persisté. Le mot, dans ce système glottique, est donc devenu complexe. C'est un degré supérieur au monosyllabisme dans le procès évolutionnel du langage.

Si nous avons recours à la formule que nous avons déjà employée, et si nous désignons par R le radical principal et par *r* ceux dont la valeur a été modifiée, nous avons des mots qui présentent les formes suivantes : *r*R avec un préfixe, R*r* avec un suffixe, *r*R*r*, *r*R*rr*, etc. « La

racine principale, dit M. Hovelacque, maintenue dans sa forme primitive, les racines accessoires (si nous pouvons employer ce terme), perdant leur indépendance et se juxtaposant à la racine principale, voilà ce qui constitue l'agglutination ».

On a vu tout à l'heure que le plus grand nombre des langues du globe appartient au système agglutinant. Mais il ne s'en suit pas de là qu'elles soient toutes parentes, au contraire ; nous reviendrons sous peu à cette question, et nous allons passer en revue cette longue série linguistique, dont quelques-uns des termes ont joué dans l'univers un rôle très-considérable.

Le japonais est une langue agglutinante bien supérieure au chinois monosyllabique dont l'influence littéraire et graphique a nui énormément à sa clarté. C'est un idiome tout à fait isolé : en vain on a voulu le faire rentrer dans le giron des langues ouralo-altaïques, on n'a rien pu établir. Il est cependant hors de doute que le japonais est d'origine étrangère à l'archipel où il est parlé aujourd'hui. M. Hovelacque cite le continent asiatique comme le pays d'où il serait venu ; le fait est possible, mais les traditions japonaises font venir ce peuple de régions méridionales, ce qui nous reporterait plutôt vers l'archipel indien. Bref, il y a là un profond mystère que l'étude et le temps seuls peuvent pénétrer. La phonétique japonaise est assez simple ; les cas s'expriment distinctement par des racines secondaires se suffixant à la racine principale : *hitono* « de l'homme », *hitode* « avec l'homme ». Le genre s'exprime à l'aide des préfixes *o*, masculin, et *me*, féminin : *o neko* « matou », *meneko* « chatte ». Pour marquer le pluriel, on insère le suffixe *tatsi* entre le

radical principal et le suffixe du cas : *hitotatsino* « des hommes ». Enfin le verbe japonais, comme celui de toutes les langues agglutinantes, présente des séries d'éléments juxtaposés les uns aux autres : éléments négatif, optatif, causatif, etc. On a voulu rattacher aussi le coréen, idiome agglutinant, au japonais; mais les rapports n'ont pu être démontrés; c'est, du reste, une langue encore mal connue.

Au point de vue ethnographique, les langues maléo-polynésiennes jouent un rôle excessivement important. Leur domaine s'étend sur une aire immense, depuis Madagascar jusqu'à Formose, dans la mer de Chine et jusqu'aux archipels Hawaïï, des Marquises, et Pomotou à l'orient de l'océan Pacifique. M. Frédéric Müller, le linguistique et l'ethnographe éminent de l'expédition autrichienne de circumnavigation sur la frégate *la Novara*, divise cette famille en trois groupes : le groupe mélanésien qui comprend tous les dialectes parlés aux îles Fidji, aux Nouvelles-Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie, etc.; le groupe polynésien composé des langues de la Nouvelle-Zélande (Maori), de Tonga, de Tahiti, des Samoa, des Marquises, d'Hawaïï ; le groupe malais où l'on rencontre à la fois le tagal et le malgache, les dialectes des Mariannes et celui de Formose d'une part, et d'autre part le malais, le javanais et les langues de Sumatra, de Bornéo, des Célèbes, des Moluques et des autres îles du grand archipel Indien. L'espace nous manque pour décrire les caractères de cette grande famille linguistique ; qu'il nous suffise de dire qu'elle forme un tout à part, sans aucune relation avec d'autres familles, même voisines, comme les idiomes papous encore peu connus, il est vrai,

mais qui paraissent bien distincts, et les langues australiennes qui, peut-être, sont elles-mêmes divisées en plusieurs familles bien tranchées.

Les langues des nègres de l'Afrique font également partie du système agglutinant, mais on les connaît juste assez pour leur assigner ce caractère ; cependant on a de sérieux motifs pour affirmer qu'elles constituent plusieurs familles foncièrement diverses et sans aucune relation de parenté entre elles. On connaît mieux, par exemple, les langues des Cafres, qui forment ce qu'on appelle la famille *bantou,* dont le domaine est considérable, puisqu'il s'étend de l'équateur au cap de Bonne-Espérance et qu'on rencontre de ses dialectes, non seulement sur la côte orientale d'Afrique, mais aussi sur la côte occidentale, le *herero* et le *mpongoué,* par exemple ; la préfixation presque systématique est, dans la formation des mots, un caractère particulier à la famille bantou. Sans avoir rien de commun entre elles, en dehors de leur situation géographique à l'extrémité méridionale du continent africain, les langues des Hottentots et celles des Bochimans sont agglutinantes aussi.

Avant de quitter l'Afrique, signalons encore le *poul,* dont nous devons une intéressante grammaire à M. le général Faidherbe, et qui présente cette singulière particularité de ne point connaître de féminin ni de masculin, mais qui divise tous les êtres et tous les objets en deux classes : d'un côté, tout ce qui appartient à l'humanité ; de l'autre, tout ce qui ne leur appartient pas, animaux et choses inanimées ; M. Faidherbe désigne ces deux genres par les noms de : *genre hominin* et *genre brute.* Les langues nubiennes parlées dans la vallée du Nil au sud

de l'Égypte et de la première cataracte sont aussi des idiomes agglutinants, mais n'ont pas encore été ramenées à une origine commune. Ainsi tous les peuples d'Afrique, à l'exception d'une étroite bande au nord et au nord-est, malgré leur état de civilisation inférieure et parfois tout à fait sauvage, sont, linguistiquement parlant, à un degré plus relevé que les Chinois si industrieux et policés. C'est là un fait qui ne laisse pas d'avoir une grande portée dans l'histoire générale de l'humanité.

Le Caucase présente, sur une étendue relativement étroite, une véritable mosaïque d'idiomes agglutinants, pour la plupart sans rapports aucuns entre eux ; seul le groupe méridional, composé du *géorgien,* du *suane,* du *mingrélien* et du *laze,* semble former une véritable famille ; mais celle-ci est absolument distincte des autres dialectes *lesghiens*, *kistes* et *tcherkesses*, qui forment à leur tour peut-être autant de familles indépendantes.

Les langues dravidiennes, qui forment un autre groupe agglutinant, sont parlées par trente-cinq millions d'hommes dans cette partie de la péninsule indienne qui s'appelle le Dekhan ; avec six ou sept dialectes sans importance, elles sont au nombre de cinq, à savoir : le *tamoul*, le *télinga,* le *kanara*, le *malayâla* et le *toulou.* Plusieurs de ces idiomes présentent un intérêt tout spécial pour la France, puisque quatre de nos colonies de l'Inde sont en pays dravidien : à Pondichéry et à Karikal, on ne parle que *tamoul ;* à Mahé, *malayâla,* et à Yanaon, *télinga.* On s'étonne à bon droit que ces langues ne soient pas chez nous l'objet d'un enseignement spécial, et qu'à notre école des langues orientales il n'y ait pas une chaire de langues dravidiennes où les employés que le gouverne-

ment envoie dans l'Inde française puissent étudier le parler des populations avec lesquelles ils doivent être en rapport. La grammaire des langues dravidiennes est d'une remarquable simplicité, et son matériel phonétique peu considérable ; de celui-ci faut-il citer cependant une série de consonnes qui paraissent constituer un caractère particulièrement distinctif de cette famille glottique : ce sont les consonnes linguales, désignées ordinairement, mais à tort, sous le nom de consonnes cérébrales. « L'*l* des finales anglaises en *ble,* dit M. Hovelacque, donne une idée approximative de ce que sont ces consonnes linguales ; les langues dravidiennes en connaissent cinq : un *t,* un *d,* un *n,* un *j,* un *r* ». Dans cette famille, le monosyllabisme primitif se fait encore sentir, et elle occupe une place peu élevée dans la série des langues agglutinantes ; les idiomes dravidiens ont été, en quelque sorte arrêtés dans leur développement, et cela très-probablement par l'invasion aryenne dans l'Inde. Le *singhalais* ou *élou* de l'île de Ceylan et le *braouhi* des montagnes du Beloutchistan sont des langues agglutinantes qu'on n'a pu, malgré quelques ressemblances, rattacher encore avec certitude au groupe dravidien.

En Europe, la langue basque forme un îlot agglutinant et *sui generis* au milieu des langues aryo-latines de l'Europe occidentale. C'est, en effet, un cas singulier que celui que présente ce dernier vestige des langues parlées dans notre pays à des époques préhistoriques. On a dit un nombre infini de sottises sur le basque, sur son origine, sur sa parenté. En réalité, le basque est le basque, et ne se rattache à aucun autre idiome. M. Hovelacque en trace dans son livre très-soigneusement le domaine

géographique à l'aide de plusieurs travaux, notamment de la carte dressée par M. Broca (*Revue d'anthropologie*, t. IV, Paris, 1875). Les travaux de nos collaborateurs, MM. Van Eys et Julien Vinson, sur la question, nous dispensent d'en dire davantage sur ce sujet.

A l'exception de quelques idiomes monosyllabiques de la partie centrale du nouveau continent, les langues américaines sont agglutinantes. Bien qu'on puisse les diviser en un grand nombre de familles foncièrement diverses, — on en a compté jusqu'à vingt-six, — elles présentent cependant une physionomie toute spéciale, qui a poussé quelques linguistes à constituer une quatrième classe. C'est là une erreur, et ces caractères si frappants des langues américaines ne sont pas assez importants pour les enlever au système agglutinant. Ces caractères sont le *polysynthétisme* et l'*incorporation*, sur lesquels, dans son *Ethnographie générale*, M. Frédéric Müller s'exprime en ces termes :

« Les langues américaines reposent, dans leur ensemble, sur le principe du polysynthétisme ou de l'incorporation. En effet, tandis que dans nos langues les conceptions isolées que la phrase relie entre elles se présentent sous la forme de mots détachés, elles se trouvent réunies, au contraire, dans les langues américaines en une indivisible unité. Par conséquent, mot et phrase s'y confondent tout à fait ».

L'incorporation n'est cependant pas uniquement propre aux langues américaines ; ainsi la conjugaison nominale possessive dont on fait une des manifestations de ce phénomène se retrouve dans d'autres familles, et à côté de l'algonquin *nindawema* « ma sœur », composé du

substantif et du pronom possessif, se placent non seulement le magyar *atyank* « mon père », et même l'hébreu *eli* « mon dieu ». Les variations du verbe, afin de nuancer l'action, se retrouvent dans la plupart des grandes familles du système agglutinant ; il en est de même de la réunion des régimes au verbe, et l'algonquin *nadholineen* « amenez-nous le canot », formé de *naten* « amener », *amochol* « canot », *i* euphonique, et *neen* « à nous », n'est pas sans analogie avec le *portandovelo* « vous le portant », des Italiens.

Mais il en est autrement pour le polysynthétisme qui paraît exclusivement américain : c'est la composition indéfinie des mots par syncope et par ellipse, qui réunit ainsi un grand nombre d'idées sous la forme d'un seul et même mot. Celui-ci est en général fort long, car il n'est en réalité que l'agglomération intime de mots divers, qui souvent sont réduits à de simples lettres que l'on intercale. Nous voulons, avant d'en finir avec les langues américaines, en donner deux exemples vraiment curieux. Ainsi le groënlandais *aulisariartorasuarpok* « il s'est hâté d'aller à la pêche », est composé de *aulisar* « pêcher », *peartor* « être à faire quelque chose », *pinnasuarpok* « il se hâte » ; ainsi encore le mexicain *notlazomahuizteopixcatâtzin* « ô mon père, divin protecteur estimé et vénéré », est formé de *no* « mon », *tlazontli* « estimé », *mahuiztic* « vénéré », *teopixqui* « Dieu protecteur », et *tatzi* « père ».

Nous entrerions volontiers dans des détails circonstanciés sur les langues ouralo-altaïques, qui ont joué un rôle considérable dans l'histoire et qui constituent le degré le plus élevé du système agglutinant. Malheureuse-

ment, il nous faut abréger, car, à mesure que nous arrivons à des sujets plus complexes, notre bref examen risque de prendre des dimensions incompatibles avec l'étendue raisonnable d'un article de *Revue*. Ces langues se divisent en cinq groupes : le groupe *samoyède*, dont il y a peu de chose à dire ; le groupe *finnois*, qui se divise en cinq sous-groupes : finnois occidental (suomi, karélien, tchoude, courlandais ou krevin, esthonien), lapon, finno-permien (syriène, permien, votiaque), finnois du Volga (mordvin, tcheremisse), ougrien (magyar, vogoul, ostiaque) ; le groupe *tuak* ou *tatar*, qui comprend cinq familles, qui sont : le yakout, le kirghiz, l'ouïgour, le nogaïque et le turk proprement dit ; le groupe *tongouse*, composé seulement du mandchou, du lamoute et du tongouse proprement dit ; enfin le groupe *mongol* avec ses trois dialectes : le mongol oriental, le kalmouk, qui a pénétré jusqu'en Europe, et le bouriate des rives du lac Baïkal.

Nous voilà enfin arrivés à la troisième forme du langage articulé, aux langues à flexion, aux langues dont le développement supérieur a coïncidé généralement avec celui de la civilisation. Mais qu'est-ce que la flexion ?

« C'est, répond M. Hovelacque, la possibilité pour la racine d'exprimer par une modification de sa propre forme les rapports qu'elle affecte avec telle ou telle autre racine. Dans tous les mots d'une langue à flexion, la racine *n'est pas nécessairement modifiée ;* elle demeure parfois telle quelle, comme dans la période de l'agglutination, mais *elle peut être modifiée*. Les langues dans lesquelles les relations que les mots affectent entre eux peuvent ainsi être exprimées, non seulement par l'annexe de suffixes et de préfixes, mais encore par une variation

de la forme même de la racine, sont des langues à flexion, des langues inflectives. Si nous représentons par un exposant ^{x} cette puissance de la racine, la formule R*r* de l'agglutination peut devenir $R^{x}r$ dans la période de la flexion ».

Mais cette dernière formule n'est pas la seule ; la racine secondaire peut être à son tour modifiée, et nous pouvons rencontrer aussi cette autre formule $R^{x}r^{x}$, ainsi qu'une série très-variée d'autres combinaisons.

Les langues à flexion se divisent en deux groupes qui ont fait bien du bruit dans le monde : le groupe *sémitique* et le groupe *indo-européen* ou *aryen*. Les langues de ces deux groupes sont trop connues de nos lecteurs et ont été trop souvent l'objet ici même de travaux sérieux pour que nous entrions à leur endroit dans de plus amples détails. Il nous suffit de montrer les divers degrés que le langage sous ses formes les plus complètes a gravis, et d'établir ainsi que les lois de la théorie de l'évolution se vérifient à ce point de vue. Là, comme en histoire naturelle, nous voyons se superposer des organismes dont les inférieurs sont, comme dirait un géologue, les *témoins* d'états anciens par lesquels ont passé les organismes supérieurs. Il ne s'en suit pas de là que toutes les langues aient eu une origine commune, et que le turk vienne du chinois, parce qu'il a été originairement monosyllabique, ni que le sanskrit ou l'hébreu soient issus du turk ou d'un idiome dravidien, parce qu'ils ont traversé la phase de l'agglutination. L'identité de procédés de formation n'a jamais impliqué l'identité d'origine.

M. Max Müller, disons-le avant de finir, n'a pas voulu laisser sans réponse la critique de M. Georges Darwin sur

ses théories, et la *Contemporary Review* contenait dans son numéro de janvier 1875 une apologie complète de ce linguiste. Celle-ci est-elle concluante et victorieuse ? Nous ne le trouvons pas. Les points principaux sur lesquels roule l'argumentation du professeur d'Oxford sont que M. Whitney n'est point transformiste, ce que personne n'ignore, et qu'il emploie, surtout à l'égard de son collègue germano-anglais, un ton acerbe et peu parlementaire, ce qui est affaire à débattre entre eux. Mais quand M. Max Müller entre dans le vif de la question, il arrive à présenter des arguments de cette force : « Si M. Darwin Junior estime que l'esprit de l'homme n'est point identique en substance avec celui de l'animal, s'il admet une lacune quelque part dans l'échelle ascendante qui va du protogène au premier homme, nous serons amenés alors à la vieille conclusion, c'est-à-dire que l'homme fut formé de la poussière du sol, mais que Dieu lui insuffla dans les narines le souffle de vie, et que l'homme devint une créature vivante ». Des considérations aussi extra-scientifiques, mais aussi orthodoxes, sont bien dignes de celui qui ne craignit pas d'écrire que la science du langage fut constituée lorsque des langues de feu descendirent sur les apôtres assemblés !

Et plus loin : « Voici ma réponse : J'estime que les animaux n'acquièrent leurs connaissances que par les sens, parce que je puis leur appliquer un double critérium et montrer que si je leur ferme les yeux, ils ne peuvent voir. J'estime qu'ils ne possèdent point la faculté d'abstraction et de généralisation, parce que je ne connais point de preuve suffisante pour démontrer qu'ils peuvent abstraire et généraliser ».

En vérité, on est étonné qu'un homme auquel on ne peut refuser une intelligence remarquable emploie de pareils raisonnements ; la forme en est quelque peu empruntée à celle des dictons du La Palisse de la chanson. Nous voudrions bien savoir également comment fait l'homme pour acquérir des connaissances autrement que par les sens ; et quant à ce qui regarde la faculté d'abstraire et de généraliser dédiée aux animaux, il faut n'avoir jamais observé un peu ceux-ci pour oser émettre pareille énormité. Que de fois un chien qui a reçu des coups de bâton de son maître évite tout individu porteur du moindre bâton ! il généralise donc ; le vieux proverbe qui veut que le chat échaudé craigne jusqu'à l'eau froide est né d'une observation séculaire qui implique chez le chat la faculté de généralisation, puisqu'il redoute l'eau en général, froide ou chaude.

Pour revenir à la grande question de doctrine qui nous occupe, un fait subsiste et la domine jusqu'à présent : c'est que dans les controverses transformistes, dans celle qui a trait à la science du langage en particulier, les remarques et les observations de Schleicher n'ont pas été victorieusement combattues du tout. M. Max Müller a préféré se porter sur le terrain de la philosophie générale que de se placer en face de Schleicher sur le domaine absolument scientifique ; en conséquence, tout l'appui que le grand linguiste d'Iéna a apporté à la thèse transformiste n'a pas jusqu'ici été diminué ; et, pour notre part, nous estimons qu'il n'est pas possible que cela arrive.

GIRARD DE RIALLE.

GRAMMAIRE FUTUNIENNE

INTRODUCTION.

Le groupe des îles Futuna (îles de Horn) est situé au nord-est et à moins de cent lieues de l'archipel des Viti, qui vient d'être placé dernièrement sous la domination de l'Angleterre.

Il a été découvert en 1616 par Lemaire et Schouten, et depuis le commencement de ce siècle visité par plusieurs navires de notre marine de guerre.

Les officiers de l'*Allier*, en 1841, ont fait un croquis de ce groupe qui se compose des deux îles Futuna et Alofi, et ils ont pris quelques vues de côte.

De ces dessins on peut conclure à une identité d'origine avec les îles Viti et avec beaucoup d'autres archipels de l'Océanie. Futuna est évidemment le produit d'une poussée volcanique.

L'île Futuna proprement dite a quarante kilomètres de tour ; elle est dominée par une montagne haute de huit cents mètres qui, sur les cartes, est appelée mont Schouten ; les naturels le nomment mont Puke.

La deuxième île, Alofi, dont les dimensions sont plus de

moitié de Futuna, en est séparée par un canal étroit dont la profondeur est considérable.

Ce sont là les renseignements géographiques pris par les navigateurs, on peut dire en passant, ces îles n'ayant pas de port et aucun navire de guerre n'étant resté mouillé quelques jours dans l'anse de Sigave, ouverte à la houle du sud-est.

Mais, heureusement pour l'histoire de l'Océanie et aussi pour le bonheur des Futuniens, la charité ayant conduit vers eux quelques Français, ce petit coin du monde peut montrer aujourd'hui, non seulement ce que deviennent des anthropophages entre les mains de missionnaires catholiques, mais aussi comment un travail de savant, j'allais dire de bénédictin, comme celui que nous présentons aujourd'hui, peut être mené de front avec la conversion d'indigènes.

A partir de 1837, date de l'arrivée du R. P. Chanel, mariste, à Futuna, il y a peu de volumes des *Annales de la Propagation de la Foi* qui ne donnent quelques détails sur les mœurs, le caractère ou l'histoire des indigènes, et je ne saurais mieux faire, pour servir d'introduction à l'œuvre si complète du missionnaire auquel nous devons ce volume, que de résumer brièvement ce qui est contenu dans les lettres de ses collègues.

Les îles Futuna ont une origine volcanique ; leur squelette, formé de roches basaltiques, est entouré comme à Tahiti d'une ceinture de corail ; mais elle est ici simple, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lagons en forme de couronne autour des îles.

La végétation, sous une latitude de 14° sud, a la même exubérance qu'à Tahiti. Pendant la saison des pluies, on voit en réalité pousser les feuilles des bananiers.

Le sol est assez arrosé ; des brouillards se forment souvent autour des sommets et mouillent abondamment la végétation qui les couvre; on compte douze ruisseaux dans la partie S.-E.-O. de Futuna.

La terre est cultivée dans les vallées, où les indigènes font pousser les légumes océaniens : le taro, la patate, l'igname, l'ufiléi (espèce d'igname), l'arbre à pain (mei); ils sèment aussi

quelques plantes européennes apportées par les missionnaires : ananas, melons, cannes à sucre, etc.

Le bord de la mer présente une ceinture de cocotiers.

La faune de l'île est assez pauvre ; les chiens et les cochons sont les animaux domestiques trouvés dans l'île par les premiers navigateurs ; les uns et les autres servaient à l'alimentation.

Les oiseaux sont ceux des îles Wallis : perruches vertes et rouges, pigeons et canards sauvages, moineaux noirs (*miti uli*), rossignols (*miti tokiko*), etc. On trouve dans les bois un serpent python de taille énorme, non venimeux. Ajoutons, pour le revers de la médaille, que l'île est visitée de temps à autre, aux mois de décembre, janvier, février et mars, par des cyclones qui renversent les cases des naturels, détruisent leurs récoltes et brisent les cocotiers.

Les tremblements de terre sont également fréquents, mais ils font plus de bruit que de mal, des cases en bois n'ayant pas grand chose à redouter d'une secousse, quelque violente qu'elle soit.

Les naturels croient alors que le dieu *Mafuikefulu*, qui dort près d'un bon feu à une grande profondeur sous l'île, se retourne dans son lit.

Ces naturels appartiennent à la pure race polynésienne, race douée de qualités guerrières remarquables et d'instincts nautiques plus sérieux que ceux des anciens Grecs. Si l'on en croit la tradition, elle a pour point de départ les îles Samoa, et de là se répandant à l'est et au sud ; elle a écrasé ou assujetti dans toute l'Océanie centrale et jusqu'en Nouvelle-Zélande cette autre race noire à cheveux crépus, qui, venue antérieurement de l'ouest, l'avait précédée dans tous les archipels.

On rencontre encore des familles à cheveux laineux jusque dans les îles Tuamotu, à l'est de Tahiti. On sait d'ailleurs que les indigènes de l'île de Pâques appartenaient à cette même race noire.

Les affinités de la langue des Futuniens avec celle des habitants d'Uvea, de Samoa, de Tonga, de Tahiti et avec les Maoris

sont très-grandes. C'est un des dialectes d'une vieille langue, dont il est d'autant plus intéressant de fixer la grammaire et le sens propre des mots que, sous l'influence des étrangers, il se fera probablement sous peu d'années un langage barbare, un *petit sabir* emprunté à trois ou quatre idiomes, qui masquera à jamais la trace la plus nette de la parenté des Futuniens avec d'autres peuplades.

Je ne parle point ici de la disparition même des Futuniens sous l'influence de la *civilisation* ou, si l'on veut, des maladies apportées par les Européens. Je pense que l'île échappera à tous les dangers résultant du contact avec les commerçants, par le seul fait que sa population est catholique.

Les missionnaires qui ont sauvé les indigènes de la dépopulation causée par la guerre et par l'anthropophagie, suite de la guerre et de la famine, ont su élever ici, comme dans les colonies espagnoles, comme au Canada, le moral des habitants assez haut pour que ces grands enfants deviennent des hommes et ne soient pas la dupe de leurs passions et des commerçants bien peu scrupuleux qui les exploitent.

Avant de croire au Christ, les Futuniens avaient une religion polythéiste agrémentée de fétichisme. Ils croyaient à quelques divinités bonnes et à beaucoup d'autres mauvaises. Les premières présidaient aux actes heureux de la vie; les autres, et c'étaient celles-là auxquelles on faisait le plus d'offrandes, apportaient dans leurs mains toutes les calamités. Les plus grands chefs étaient *habités* par la divinité suprême *Fakavelikele*, double motif pour lui apporter des présents; après la mort du chef, le dieu n'hésitait point à loger chez son successeur.

Les guerres auxquelles ont assisté les missionnaires montrent les Futuniens sous un jour absolument inédit pour celui qui les voit aujourd'hui assister le dimanche à la messe et ne plus savoir ce que c'est que prendre le bien d'autrui.

Leur courage, comme celui des Maoris, était au mode héroïque. Ils chantaient en combattant; les jeunes gens seuls avaient le droit de se sauver dans les montagnes après une

défaite. Les vieillards devaient attendre la mort impassibles ; elle leur venait après des tortures inouïes. Il était temps, du reste, au dire des indigènes, que le catholicisme leur fût apporté ; l'état de guerre était devenu permanent, et les cultures abandonnées entraînaient la mort successive des plus faibles.

Si les Maristes ont payé leur bienvenue dans ce pays par le martyre de leur premier missionnaire, le R. P. Chanel, son sang a été une semence féconde, car, en quelques années, la famille reconstituée donnait un nombre de naissances double de celui des décès.

Nous espérons que ces progrès ne s'arrêteront pas, et que la petite île de Futuna, dans laquelle le missionnaire auquel nous devons ce travail a passé vingt ans, saura conserver le souvenir de celui qui en a fixé la langue par un travail des plus consciencieux (1).

(1) Pour plus amples renseignements sur Futuna, voir : *Vie du vénérable P. M. L. Chanel,* par le P. Bourdin, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, à Paris.

NOTES GRAMMATICALES.

La langue de Futuna admet cinq voyelles : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et dix consonnes : *f*, *g*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *s*, *t*, *v*.

1° Les voyelles sont longues ou brèves, et peuvent être prononcées de deux manières : la première est simple et coulante, et ressemble à la langue française : v. g. *mau*, abondance en général ; *fale*, maison ; *nofoaga*, résidence. La seconde, qu'un étranger a de la peine à distinguer de la première, est pourtant très-distincte parmi les naturels. Elle consiste à prononcer légèrement du gosier, en coupant le son nettement, sans le lier à un son précédent ou suivant : v. g. *toò*, prendre ; *maù*, fixe, ferme ; *aì*, placer, mettre. Ces voyelles, que nous appelons gutturales, sont généralement indiquées dans le dictionnaire par un accent grave au-dessus d'elles. Elles se trouvent tantôt au commencement, tantôt à la fin, tantôt dans l'intérieur des mots.

2° *E* est toujours fermé et quelquefois ouvert, mais assez rarement.

3° *U* se prononce toujours comme la diphthongue française « ou ».

4° *G* a toujours le son dur, même avec *e* et *i*; ainsi *ge, gi,* se prononce comme si c'était écrit *gue, gui.* De plus, le *g* se prononce toujours nasalement, comme s'il était précédé d'un *n,* ce qui a lieu même lorsque le *g* est initial. Ainsi *aga, agi, ga,* se prononcent comme si c'était écrit *anga, angui, nga.* Cependant il ne faut pas prononcer séparément *n* et *g,* mais confondre les deux lettres par un certain son nasal que la pratique seule peut apprendre.

5° *L,* dans le dictionnaire et les imprimés, remplit quelquefois la fonction de *r,* outre sa signification propre. Dans la conversation des naturels on entend souvent le son de *r* bien distinctement, mais on peut le remplacer par le son de *l,* et être également compris; ce qui a fait que, pour plus de simplicité, on n'a admis qu'un seul caractère dans l'alphabet futunien, savoir *l,* auquel l'habitude apprendra à donner le son de *r* lorsqu'il faudra.

6° *S* a toujours le son dur, même entre deux voyelles; jamais elle n'a celui de *z.* C'est par *s* qu'on remplace le *j*; ainsi *Jesu* se prononce *Sesu.*

7° Le *t,* placé devant *i,* a une prononciation sifflante; on le prononce comme s'il était écrit *tsi.*

8° Jamais on n'emploie deux voyelles pour former un seul son, mais chaque son est figuré par une voyelle seule, ou par une consonne et une voyelle. Ainsi le mo *mai* se prononce presque comme s'il y avait un tréma sur *i.*

9° Il n'y a jamais deux consonnes de suite dans le même mot, et tous les mots finissent toujours par une

voyelle ; c'est pour cela que les naturels intercalent toujours des voyelles dans les mots étrangers quand ils essaient de les prononcer.

10° Il faut avoir soin en parlant de bien faire ressortir les syllabes longues, brèves et gutturales, afin d'être bien compris des Futuniens, car il y a des mots qui sont écrits de la même manière, et dont la signification propre ne se connaît que par la prononciation. Ainsi *mātaga*, voir une curiosité ; *mătăga*, décollé, désuni. *Mālo*, vainqueur ; *malō*, sec, sèche. *Fau*, hibiscus ; *faù*, lier. *Lau*, feuille ; *laù*, semence d'ignames. *Kākā*, trompeur, hâbleur ; *kăkă*, tissu de cocotier. *Oa*, pourquoi ; *ôa*, les deux planches les plus élevées de chaque côté d'une pirogue. *Pōpō*, attraper, saisir ; *pŏpŏ*, gâté, usé. *Sāìa*, frapper, battre ; *săiă*, avoir le dessous. *Mānogi*, folâtrer, s'amuser ; *mănogi*, odoriférant. *Păki*, palette de danse ; *pāki*, imprimé. *Pipi*, nom d'un arbre, d'un coquillage ; *pipī*, bouillir.

11° La langue polynésienne est un assemblage d'un assez petit nombre de mots radicaux qui, pour rendre les idées dans la conversation, se combinent avec certaines particules qui déterminent le vrai sens des mots, et font du même mot tantôt un verbe, tantôt un adjectif, tantôt un nom... Malgré cela, on peut dans l'analyse des phrases y reconnaître les différentes espèces de mots qu'on rencontre dans les langues d'Europe. C'est pour cela que, pour plus de clarté, nous suivrons dans ces notes la division et l'ordre ordinaire, et nous parlerons successivement de l'article, de l'adjectif, du nom, du pronom, du verbe, de l'adverbe, de la conjonction, de la préposition et de l'interjection.

DE L'ARTICLE.

La langue futunienne a deux articles : le défini et l'indéfini.

1. Article défini. — C'est *le* pour le singulier et pour tous les genres ; v. g.: *le tagata*, l'homme ; *le fafine*, la femme ; *le laà*, le soleil. Au pluriel, il n'y a pas d'article défini, puisque c'est son retranchement qui indique le pluriel, à moins que le pluriel ne soit exprimé par un collectif, comme *u, kau, potoi ;* alors on joint un de ces collectifs à l'article *le ;* v. g.: *le u tagata*, les hommes ; *le kau tagata, le potoi tagata,* les hommes. — Dans ce cas-ci et autres semblables, la phrase est singulière, quoique exprimant un pluriel, ou plutôt un ensemble, une collection de personnes.

De l'article défini *le* se compose l'adjectif possessif *loku, laku*, et le pronom possessif *looku, laaku*, le mien, la mienne, ou « le de moi, la de moi ». Voir ci-après, aux *Adjectifs* et *Pronoms possessifs.*

2. Article indéfini. — L'article indéfini « un, une, de, du, des », se rend par *se* pour le singulier, et par *niiki* pour le pluriel. Exemple : *mai se fatu,* apporte une pierre ; *mai niiki fatu,* apporte des pierres.

Niiki veut proprement dire « quelques » ; il se décompose quelquefois devant un adjectif possessif ; il ne prend que la première syllabe. Ex. : *mai ni aku fatu*, apporte-moi des pierres. Autrement on met tantôt *niiki* tout entier, tantôt *iki* seulement : *mai iki fatu,* donne-moi des pierres.

De l'article indéfini comme du défini se forme une espèce d'adjectif et de pronom possessif très-usités dans la langue : *soku, saku,* et *sooku, saaku,* pour *se oku, se aku; ni oku, ni aku* pour le pluriel, « quelque de moi, pour moi ».

DU NOM.

Il y a deux espèces de noms : le nom commun et le nom propre.

I. Du nom commun. — Il n'a pas de genre, mais il a les deux nombres, et il se décline par le moyen de particules comme il suit :

SINGULIER.	PLURIEL.
N. *E, ko* (*a*), *le tagata,* l'homme.	N. *E, ko, a, tagata,* les hommes.
G. *O, a, le tagata,* de l'homme.	G. *O, a, tagata,* des hommes.
D. *ki le tagata,* à l'homme.	D. *ki tagata,* aux hommes.
Acc. *le tagata,* l'homme.	Acc. *a tagata* ou *tagata,* les hommes.
V. *ei, ko, tagata,* ô homme.	V. *ei, ko, tagata,* ô hommes.
Abl. *i le tagata,* de l'homme.	Abl. *i tagata,* des hommes.

Pour le pluriel, on retranche l'article *le* dans tous les cas. On a alors une sorte de pluriel, car il y a une autre manière de l'exprimer : c'est de conserver l'article *le* et y joindre les particules *u, kau, potoi,* et autres qui renferment une idée de collection, de troupe ou toute autre qui indique le pluriel. Ex.: *le u tagata, le kau tagata, le potoi tagata,* les hommes. Les mots « tous, plusieurs, quelques », dispensent des signes du pluriel.

Déclinaison des noms communs au pluriel par le moyen des mots collectifs.

N. *E le u tagata, e le kau tagata, e le potoi tagata,* les hommes.
G. *O, a le u tagata, le kau tagata, le potoi tagata,* des hommes.
D. *ki le u tagata, le kau tagata, le potoi tagata,* aux hommes.
Ac. *le u tagata, le kau tagata, le potoi tagata,* les hommes.
V. *ei, ko u tagata, kau tagata, potoi tagata,* ô hommes.
Ab. *i le u tagata, le kau tagata, le potoi tagata,* des hommes.

Il faut observer que le pluriel obtenu de ces deux manières, c'est-à-dire en retranchant l'article *le,* ou en y ajoutant un mot collectif, ne désigne qu'une pluralité déterminée ; ainsi *fakapuli a manu, le u manu, le kau manu* « détruire les animaux », s'entend de certains animaux dont il est question par le contenu de la conversation, mais non pas des animaux en général. Pour exprimer la totalité ou la généralité indéterminée, on est obligé d'ajouter les mots *tous, divers* ou autres semblables.

Remarques sur chaque cas de la déclinaison des noms communs.

1° *Nominatif.* — Les signes du nominatif ou sujet sont ordinairement *e* et quelquefois *ko* et *a.* Ils ne s'emploient pas indifféremment.

E se met devant les sujets des verbes actifs, et quelquefois devant les sujets de certains verbes passifs ou autres qui suivent la voix active. Ex. : *kua ave le pusa e le tagata,* l'homme a emporté la caisse ; *kua tukuna au e le matua,* le vieux m'a mis de côté.

A et *ko* se placent devant les sujets des verbes non

actifs : *kua fano a tagata,* les hommes sont partis. Quand la particule *ko* accompagne le sujet du verbe, ce sujet se place toujours avant le verbe. Ex.: *ko le tagata kua ano ;* le sens de cette phrase est : « il est parti un homme » ; c'est l'homme, un homme qui est parti.

La particule *a,* dans la langue futunienne, a à peu près le même sens que le *ia* de Wallis ; seulement son usage est plus restreint. Pour les noms, on ne l'emploierait : 1° qu'au nominatif singulier des *noms propres* principalement ; 2° au nominatif des *noms communs de deux syllabes* seulement ; 3° au nominatif et à l'accusatif *pluriels* des noms communs, mais jamais à l'accusatif singulier.

Pour les pronoms, ce monosyllabe ne se placerait que devant celui de la deuxième et troisième personne, comme on le verra en son lieu.

Exemples sur l'emploi de la particule *a : Na mauli fefeaki a Noe i le lomaki ?* Comment Noé a-t-il été sauvé du déluge ? — *E mamae loku a lima,* ma main me fait mal, ou : je souffre de la main. — *Ke koutou ulufaki matou, ke motou tonu i le aso o lomatou a mate,* vous autres, priez pour nous, afin que nous soyons justes au jour de notre mort. — *E to a ua,* la pluie tombe (en parlant de plusieurs grains qui se succèdent continuellement) ; mais s'il n'y avait qu'un nuage, il faudrait dire : *e to le ua.* — *Na fefeaki a tagata o le kutuga-na i le sili o lolatou kauga,* qu'ont fait les hommes de cette parenté après leurs travaux ? — *Kofea a fatu,* où sont les pierres ? — *Fatu a (quæ),* quelles pierres ? — *A fatu na kau tae i leia,* les pierres que j'avais réunies là. — *Na ave e tagata e eti à i gakola,* les hommes qui font le mur là-bas les ont emportées. — *Na tuku i le aleka a fatu o*

folafola tapu, on plaça dans l'arche les tables de la loi divine. — *Kua ave a tagata mei leava e le kau-vaka, ke fakafolau,* les matelots ont conduit des hommes du port à bord pour les emmener, les faire voyager.

Nota. — Les susdites particules se retranchent souvent dans la conversation, surtout *a* et *ko*, signes des sujets des verbes non actifs. Ainsi on dit très-bien : *kua ano le tagata*, l'homme est parti. — Quant à la particule *e*, signe des verbes actifs, elle ne peut se retrancher qu'autant qu'il n'y a pas de danger de confondre le régime avec le sujet. Elle sert à éviter toute amphibologie. Dans cette phrase : *kua tamate le fafine e le tagata*, l'homme a frappé la femme ; sans la particule *e*, on ne saurait quel est celui qui a frappé, si c'est l'homme ou la femme, et par conséquent on ne pourrait distinguer le sujet du régime.

2° *Génitif.* — Les vrais signes du génitif sont *o* et *a*. Je dis les vrais signes, car il y a quelque autre manière de rendre certains génitifs qui n'expriment pas proprement une idée de génitif, mais plutôt un ablatif pris dans un sens indéterminé. On dit : *le fua i laakau*, le fruit de l'arbre *(fructus ex arbore) ; le fulu i manu*, le poil de bête ; *kili i pusi*, peau de chat, etc., sans pourtant qu'il faille dire que la particule *i* soit signe du génitif. Les mots *arbre, bête, chat*, ne sont pas déterminés. Il est assez difficile de préciser le cas où il faille mettre *o* ou *a*, signe du génitif ; c'est pourtant assez important. Voici quelques règles que l'on peut établir à ce sujet :

Première règle. — La particule *a* désigne une propriété d'action, d'opération extérieure ; elle désigne que

le sujet fait l'action marquée par le verbe : *le ta a Paulo*, Paul qui frappe ; *le manatu a Joanne*, le souvenir de Jean, ou : Jean qui se souvient ; tandis que la particule *o* indique une propriété personnelle inhérente ; elle désigne que le sujet reçoit l'action déterminée par le verbe de la phrase : *le leo o Petelo*, la surveillance de Pierre, ou : Pierre surveillé ; *le ta o Paulo*, le coup de Paul, ou : Paul frappé. En d'autres termes, *a* indique l'agent et *o* le patient. Ex.: *na tamate au e loku tinana ko loku akonaki*, ma mère m'a frappé, c'est ma correction (que je reçois) ; on met *loku*, parce que l'enfant est le patient. — *E tagi a ia, ko laku akonaki (kiate ia)*, il pleure parce que je lui ai fait ma correction.

De là tous les verbes actifs et neutres qui indiquent une opération extérieure, en dehors de son sujet, sont des mots en *a*, quand ils sont employés comme substantifs. Ainsi on dit : *le leo a Soane*, la surveillance de Jean, ou : qui est faite par Jean ; *le moe a Petelo*, le sommeil de Pierre ; *le nofo, le saele a Paulo*, le séjour, la marche de Paul. Au contraire, tous les mots qui indiquent une idée passive sont des mots en *o*, c'est-à-dire que quand on veut exprimer une idée passive, inhérente à la personne dont on parle, il faut se servir de la particule *o* pour exprimer le génitif. Ex.: *le kini o le tama*, la fustigation de l'enfant, ou : l'enfant étant fustigé.

Deuxième règle. — Tous les membres du corps, les mots qui expriment les facultés intérieures, les passions, les sensations, sont des mots en *o*, pourvu que ces mots ne puissent pas être employés comme verbes actifs. Ainsi on dit : *le lima o*, la main de... ; *le finegalo o le Atua*, la volonté de Dieu ; *le fiafia o le fenua*, l'allégresse

des gens ; *le fifita o le kakai,* la fatigue du peuple. Les mots qui, tout en désignant une opération intérieure, peuvent être employés activement, sont des mots en *a,* à moins qu'ils n'indiquent une idée passive.

Ainsi *manatu, tokaga,* etc., sont ordinairement des mots en *a ;* mais ils sont aussi en *o,* lorsqu'ils expriment l'idée passive : *ko lou masalosalo veli ai kia Paulo,* c'est ton soupçon sur Paul.

Troisième règle. — Sont en *o* les mots qui expriment les lieux où l'on est, où l'on fait quelque chose. Ex. : *le nofoaga o le matua,* la demeure du vieux ; *le gaoiaga o le tufuga,* l'atelier du maître ouvrier ; *le kokaga o le fafine,* le lieu où la femme fait le koka ; *le èkeèkeaga o le tama,* le siége de l'enfant. Ainsi de tous les mots terminés en *aga* ou *ga* et qui indiquent l'endroit où se trouve une chose, où une personne est, où l'on fait quelque chose.

De même les choses que quelqu'un a faites, mais qu'il ne possède pas, sont des mots en *o.* Ex. : *ko le vaka o ai e ke faùsia,* de qui est cette barque que tu construis ? — *Ko le vaka o Paulo,* c'est la barque de Paul. — *Le fale o Soane,* la maison de Jean. — *Le paopao o le matua,* la baleinière du vieux.

De même les choses que l'on possède, surtout celles on s'habille, dont on se couvre, etc., sont *généralement* des mots en *o.* Ainsi on dit : *le lava o le tama,* le ment de l'enfant ; *le kofu o le fafine,* la robe de la e ; *le nonoa o le tagata,* la ceinture de l'homme. dit *généralement,* car parmi les meubles, les outils nsiles, il y en a un certain nombre qui sont en *a,* e étant un objet de propriété, et parmi ces mots

en *a* on classe tous les animaux domestiques. Ainsi on dit : *le fana a*, le fusil de... ; *le pusa a*, la caisse de...; *le puaka a*, le cochon de...; *le asino a*, l'âne de...; *le sele a*, le couteau de... ; mais on dira : *le toki o*, la hache de...

Dans cette catégorie des mots (exprimant propriété extérieure), c'est l'usage plutôt qu'aucune règle qui apprend ceux qui sont en *a* et ceux qui sont en *o*.

3° *Datif*. — *Ki* est toujours signe du datif pour les noms communs tant au singulier qu'au pluriel, et pour les noms propres de lieu. On emploie *kia* pour le nom propre personnel et pour tous les pronoms personnels mis au pluriel. On met *kiate* devant les pronoms de la première, deuxième et troisième personne du singulier, et *kiato* ou *kiate* devant le pronom de la deuxième personne du singulier seulement. Les naturels emploient l'un ou l'autre dans la conversation, et lorsqu'elle est animée, on entend surtout et plus souvent *kiato koe* que *kiate koe*. — *Kiato koe* est le vrai style futunien ; ce n'est que depuis quelques années qu'on a adopté la locution *kiate koe*, par suite des relations des Futuniens avec les Wallisiens.

4° *Accusatif*. — On trouve quelquefois la particule *a* devant l'accusatif pluriel des noms communs, mais on la retranche le plus souvent.

5° *Vocatif*. — Le signe du vocatif est *ei* ou *ko* ; mais il est peu usité pour les noms communs. Les hommes font usage entre eux seulement du mot *aloa* pour le singulier et *faoa* pour le pluriel. Ces mots répondent à l'idée de « monsieur, messieurs ». Quand les hommes adressent la parole aux femmes, ils ajoutent la particule *ei* au mot *fafine*, et disent : *ei fafine*, si c'est une femme mariée ou une vieille fille ; *ei taine*, si c'est une jeune fille ou

une enfant; ou bien ils disent simplement *fafine*, ô femme; *taine*, ô fille. Les femmes font usage entre elles du mot *gaaliki*, mademoiselle, madame. Si elles parlent à un petit garçon ou à un homme, elles diront : *ei tama*, ô enfant; *ei tagata*, ô homme; mais jamais *'aloa* ni *faoa*, à moins qu'elles ne soient prises par une passion mauvaise. — Pour les substantifs des noms propres, le signe *ei* du vocatif est fort en usage : *ei Paulo*, ô Paul; *ei Soane*, ô Jean, etc.

Le mot *koe* se place souvent après un nom propre, surtout de la part des femmes, quand elles appellent quelqu'un, *Soane koe, Malia koe*. La particule *lo* joue aussi le même rôle, mais c'est de la part des hommes, quand ils appellent, etc.

6° *Ablatif*. — Le signe de l'ablatif est *i* toutes les fois que le datif est exprimé par *ki*, et il se rend par *ia* ou *iate, iato*, lorsque le datif est exprimé par *kia* ou *kiate, kiato*. Cette règle s'applique aux pronoms comme aux noms.

Remarque. — Quand le nom commun est dans un sens indéfini, on se sert de *se* au lieu de *le* pour le singulier, en conservant les mêmes signes de la déclinaison. (Voyez plus haut l'article défini et indéfini.)

II. Du nom propre. — Le nom propre n'admet point d'article devant lui; il n'a aucun sens général ou particulier auquel on puisse se méprendre. Il se décline aussi par le moyen des particules.

N. *ko, e, a Paulo*, Paul.	Acc. *Paulo*, Paul.
G. *a, o Paulo*, de Paul.	V. *ei, ko Paulo*, ô Paul.
D. *kia Paulo*, à Paul.	Abl. *ia Paulo*, de Paul.

Remarque. — On peut supprimer les signes du vocatif

et ne rien placer devant le nom si l'on veut. Ainsi *ei Paulo* ou bien *Paulo*, ô Paul.

Les noms propres de lieu se déclinent comme les noms propres de personnes, à l'exception que le signe du datif est *ki* pour les noms propres de lieu, et *kia* pour les personnes ; celui de l'ablatif est *i* pour les noms propres de lieu, et *ia* pour celui des personnes.

Noms de nombres.

Les noms de nombres cardinaux s'expriment ainsi à Futuna :

1, *tasi*, ou bien *tokatasi*.
2, *lua*, — *tokalua*.
3, *tolu*, — *tokatolu*.
4, *fa*, — *tokafa*.
5, *lima*, — *tokalima*.
6, *ono*, — *tokaono*.
7, *fitu*, — *tokafitu*.
8, *valu*, — *tokavalu*.
9, *iva*, — *tokaiva*.
10, *kau-agafulu*.
11, *kau-agafulu tupu tasi*.
12, — *tupu lua*.
13, — *tupu tolu*.
14, — *tupu fa*.
15, — *tupu lima*.
20, *kau-lua*.
21, *kau-lua tupu tasi*, etc.
30, *kau-tolu*.
31, *kau-tolu tupu tasi*, etc.
40, *kau-fa*.
41, *kau-fa tupu tasi*.
50, *kau-lima*.
51, *kau-lima tupu tasi*.
60, *kau-ono*.
61, *kau-ono tupu tasi*.
70, *kau-fitu*.
71, *kau-fitu tupu tasi*.
80, *kau-valu*.
81, *kau-valu tupu tasi*.
90, *kau-iva*.
91, *kau-iva tupu tasi*.
100, *kaulelau*.
101, *kaulelau tupu tasi*, etc.
200, *kaulelau e lua*.
300, *kaulelau e tolu*.
400, *kaulelau e fa*.
500, *kaulelau e lima*.
600, *kaulelau e ono*.
700, *kaulelau e fitu*.
800, *kaulelau e valu*.
900, *kaulelau e iva*.
1000, *afe*.

Première remarque. — La particule *toka*, jointe à un nom de nombre, n'est que pour les substantifs des êtres animés ; son emploi ne dépasse pas le nombre neuf, comme on vient de le voir.

Deuxième remarque. — On peut retrancher l'article *le* dans l'énumération des centaines, et dire simplement *kau-lau*, 100, au lieu de *kaulelau ; kau-lau e lua*, 200 ; *kau-lau e tolu*, 300, etc.

Troisième remarque. — Outre le mot *kau*, dont se servent les Futuniens pour exprimer leurs dizaines, ils en emploient encore trois autres, selon les objets, les personnes ou les choses qu'ils veulent énumérer et préciser. Ils ne les emploient jamais indistinctement. Ces mots sont *tino, mata, fua.* Voici quelques remarques à ce sujet :

1° Le mot *kau*, joint à *agafulu* pour exprimer une dizaine, est celui qui a le sens le plus général et qui joue le plus grand rôle dans l'énumération des choses, des biens, richesses, meubles, immeubles, ustensiles quelconques, outils, animaux domestiques, ignames, *ufilei*, cocos, talos, bananes, etc. Ainsi on dit : *ko puaka kau-agafulu*, ou bien : *le kau-agafulu puaka*, 10 cochons ; *ko le kau-agafulu puaka, mo puaka e lima*, 15 cochons ; *kau-lua puaka*, 20 cochons. *Kau-tolu moa*, ou bien : *ko moa kau-tolu*, 30 poules. — Dans l'ancienne énumération futunienne des ignames, *kau ufi e tasi* désignait 20 ignames ; *kau ufi e lua*, 40 ignames, etc. Quand il y avait dix *kau ufi* (ou 200), on les nommait un *vusi ;* mais depuis que le commerce s'est établi entre les naturels et les étrangers, soit Européens, soit autres, on a mis de côté cette manière de compter pour les ignames seulement. Ainsi

quand on dit : *ko le kau ufi e tasi*, on veut désigner 10 ignames ; *kau ufi e lua*, 20 ignames. Un *vusi* désigne 100 ignames. Dix *vusi* font un *kau-lau ufi* ou 1,000 ignames ; dix *kau-lau ufi* font un *afe* ou 10,000 ignames.

En sus de ce nombre, le calcul futunien est à bout ; on n'en sait pas davantage ; c'est alors *le lau vale*, « compter en imbécile ».

Les *ufilei* se comptent absolument comme les ignames.

On se sert aussi de *kau* pour désigner les centaines de cocos. On dit : *ko le kau niu e tasi*, 100 cocos ; *ko kau niu e tolu*, 300 cocos ; *ko kau niu e valu*, 800 cocos. Lorsqu'il y a dix *kau niu*, c'est un *vusi* ou 1,000 cocos. Vingt *kau niu* font deux *vusi* ou 2,000 cocos. Quand il y a dix *vusi*, c'est un *kau-lau niu* ou 10,000 cocos. Lorsqu'il y a dix *kau-lau niu*, c'est un *afe* ou 100,000 cocos. (Là se termine le calcul futunien.)

Pour les bananes, on compte par bouquet. Un bouquet de bananes se nomme *kau futi e tasi*. Dix *kau futi* ou dix bouquets de bananes font un *vusi*. Dix *vusi* font un *kau-lau futi* ou 100 bouquets de bananes. Dix *kau-lau futi* font un *afe* ou 1,000 bouquets de bananes. En sus, on ne sait plus rien.

Taros. — L'énumération des taros est la plus compliquée. Les Futuniens lient les taros par la tige en petits paquets de quatre taros chacun. Cela fait, ils prennent deux de ces paquets ensemble, et disent *tasi*, un ; puis deux autres, et disent *lua*, deux ; ensuite deux autres, etc. Ainsi de suite jusqu'à dix. A la dizaine, ils énoncent *ko le kau taro e tasi*, ou 80 taros. Quand ils ont dix *kau taro*, c'est un *vusi*, ou bien 800 taros. Lorsqu'ils ont réuni dix *vusi*, ou 8,000 taros, c'est un *kau-lau e*

tasi de taros. Quand il y a dix *kau-lau* taros réunis, ils disent que c'est un *afe e tasi* de taros, ou 80,000 taros. En sus de ce nombre, c'est le *lau vale.*

2° Le mot *tino* se joint à *agafulu* pour désigner les dizaines, les centaines et milliers de personnes seulement. Ainsi on dit : *ko le tino agafulu e tasi*, 10 hommes, ou bien *ko tagata tino agafulu.* Pour 20 hommes et en sus, on retranche le mot *agafulu,* et on dit tout simplement : *tino lua,* 20 hommes ; *tino tolu,* 30 hommes ; *tino valu,* 80 hommes; *tino iva,* 90 hommes; *tino le lau,* 100 hommes ; *tino le lau e lua,* 200 hommes ; *tino le lau e lima,* 500 hommes; *tino afe,* 1,000 hommes. En sus de *tino afe,* tout devient obscur pour le futunien.

Remarque. — On ne peut pas dire *ko le tino e tasi* pour désigner 10 hommes, mais il faut absolument ajouter le mot *agafulu* à la première dizaine, et dire *ko le tino agafulu e tasi,* 10 hommes. Cette observation s'applique aussi aux autres mots *kau, mata, fua,* lorsqu'ils sont employés pour énoncer la première dizaine.

3° Le mot *mata* se joint à *agafulu* pour énumérer les dizaines de poissons pris à une pêche, les dizaines d'oiseaux tués à une chasse. Ainsi on dira, en parlant de poissons : *ko le mata agafulu,* 10 poissons ; *ko ika mata lua,* 20 poissons ; *ko le mata tolu,* 30 poissons ; *ko le mata lima mo ika e lua,* 52 poissons ; *ko mata le lau e tasi,* 100 poissons ; — *ko lupe mata agafulu,* 10 pigeons ; *ko mata le lau e fa, mo lupe e lima,* 405 pigeons. Dix *mata le lau* font un *afe* (1,000). Là se termine la science futunienne.

4° Le mot *fua* se joint à *agafulu* pour compter les dizaines de certains vivres qu'ils cuisent en petits paquets,

comme *kanaka*, *faikai*, etc. Ainsi on dit : *ko le fua agafulu i kanaka* pour désigner 10 petits paquets de *kanaka* ou une dizaine. Puis on dit : *ko le fua lua*, *fua tolu*, *fua fa*, 20, 30, 40. Dix dizaines, ou dix *fua* de *kanaka*, font un *fua le lau* ou 100 paquets. Dix *fua le lau* font un *afe* ou 1,000 paquets. Là se termine la science énumérative du futunien.

On se sert aussi des mots *fua*, *pulupulu*, pour compter les dizaines de cocos. Ainsi on dit : *fua agafulu niu e tasi* pour désigner 10 cocos, ou bien : *ko le pupulu niu e tasi*, 10 cocos ; *ko le fua tolu*, 30 cocos ; *ko le fua lima*, 50 cocos ; *ko le fua iva*, ou bien : *ko le pulupulu niu e iva*, 90 cocos. Pour désigner 100 cocos, on dit : *ko le kau niu e tasi*. (Voyez plus haut, au mot *kau*, p. 340.)

Remarque. — Pour compter les poissons que les indigènes appellent *atu* « bonites », on en prend deux à la fois, comme on faisait autrefois pour les ignames, et on les énumère comme s'il n'y en avait qu'une, en disant : *tasi*, *lua*, *tolu*, etc. A la dizaine, on annonce : *ko le lekau e tasi* ou 20 bonites. Mais si on les compte une à une jusqu'à la dizaine, alors cette sorte de dizaine prend le nom de *mata agafulu* ou 10 bonites. Deux *mata agafulu* font un *lekau* ou 20 bonites ; 30 bonites font un *lekau* et un *mata agafulu* ; 40 bonites font deux *lekau* ; 50 bonites font deux *lekau* et un *mata agafulu* ; 60 bonites font trois *lekau* ; 80 bonites donnent quatre *lekau* ; 100 bonites font cinq *lekau*. Voilà deux manières d'énumérer ces poissons-là. — Quand il y a dix *lekau* ou 200 bonites, alors ce nombre prend le nom de *vusi* ; un *vusi* ou 200 bonites sont une même chose. Quand il y a dix *vusi* de *atu*, ou 2,000 bonites, on dit : *ko le kau-lau e*

tasi. Quand il y a dix *kau-lau* de bonites (20,000), on lui donne le nom de *afe*. Là se termine cette sorte d'énumération pour le futunien.

Siapo. — Pour compter leurs *siapos* « étoffe fabriquée avec l'écorce du papyrus », les Futuniens se servent des mots *sala*, *fuataga*, *lau*. Ces mots tirent leur origine du dessin que les femmes tracent avec le jus de certaines écorces d'abres sur la *tapa* préparée pour cela. De l'unité à la dizaine de ces dessins, on emploie les mots *sala* ou *fuataga*, joints au nom de nombre un, deux, trois, etc. Arrivés au nombre 10, les naturels se servent du mot *lau*, qu'on joint à *agafulu*, et on dit : *ko le lau agafulu*. Quand il y a deux dizaines, on retranche le mot *agafulu*, et on dit : *ko le lau lua*. Ensuite *lau tolu*, 30 ; puis *ko le lau fa*, 40 ; *ko le lau valu*, 80 ; *ko le lau iva*, 90. Arrivé à 100, les naturels emploient le mot *tefui*, et disent : *ko le lau tefui*, 100 ; *ko le lau tefui e lua*, 200. Ce mot *tefui* est de la langue wallis. Les Futuniens ne faisaient autrefois que de petits *siapos ;* c'est pourquoi ils n'avaient pas de terme pour exprimer les grands *siapos* qu'ils ont fabriqués plus tard. Aussi leur calcul sur cette partie est le plus borné de tous ; jamais on n'avait vu de pièces de *tapa* dépasser cent dessins.

Palā « couronne ». — Il y a à Futuna certains oiseaux habitant les gorges des montagnes dans l'intérieur des terres, lesquels oiseaux ont à la queue deux longues plumes entre autres, dont les naturels se servent pour fabriquer des couronnes *(palā)* qu'ils adaptent à leur tête dans des fêtes publiques, dans des jeux, des danses guerrières, etc. Ces oiseaux sont le *tavake* à plumes blanches, le *nanai* à plumes rouges, le *lafulafu* à plumes

grises ou cendrées. Dix plumes de ces animaux réunies ensemble se nomment un *tuulaga-e tasi* « une rangée ». Dix dizaines de ces plumes réunies complètent la couronne *(kua tuu le palā)*. Quand ils arrangent avec symétrie quarante de ces plumes sur une même ligne, à prendre d'une oreille à l'autre, lorsque la couronne est placée sur le front, alors ils les appellent *fakalauniu*.

Première remarque. — On emploie aussi le mot *ulu* pour compter les dizaines en général seulement. On connaît le nombre des dizaines par l'unité qui accompagne le mot *ulu*. Ainsi *ko ulu e tolu*, c'est trois dizaines; *ko ulu e valu*, c'est huit dizaines. On n'emploie jamais le mot *ulu* pour énumérer les centaines et au-dessus.

Deuxième remarque. — Lorsque les naturels comptent, à chaque dizaine ils reprennent à l'unité, et à la fin ils énoncent toutes les dizaines qu'ils ont comptées. S'ils n'ont pas les objets sous leurs yeux, ils se servent ordinairement de leurs doigts.

Les noms de nombres ordinaux se forment en mettant devant les noms de nombres cardinaux l'article *le* ou l'adjectif possessif *lona* de la troisième personne du singulier; v. g.: *lona uluaki*, le premier; *lona lua*, le deuxième; *lona ono*, le sixième. On dit aussi *le uluaki*, *le lua*, etc.; *ko le lua o aso*, c'est le second des jours. Lorsque le nom de la chose comptée est énoncé, on le met entre l'adjectif possessif et le nom de nombre; v. g.: *lona aso fitu*, le septième jour; on dit encore : *lona lima o aso*, ou bien : *le lima o aso*, le cinquième jour. *Ko le lua o aliki-sau talu le fai o le lotu*, c'est le deuxième roi depuis qu'on pratique la religion. *Vae-lua*, la moitié;

vae-tolu, le tiers ; *vae-fa*, le quart ; *vae-lima*, le cinquième ; *vae-ono*, le sixième, etc. Ainsi de suite pour exprimer les différentes parties de l'unité divisée.

DE L'ADJECTIF.

Les mots qui sont le plus souvent employés comme adjectifs ne diffèrent pas de leurs substantifs. Ainsi les mots qui signifient « bon, méchant, beau », etc., signifient aussi « bonté, méchanceté, beauté ». Ce sont souvent les *adjuncta* de la phrase qui font connaître s'ils sont employés comme adjectifs ou comme substantifs.

Quant aux mots qui sont le plus souvent employés comme substantifs, on leur ajoute souvent les finales *a*, *ia*, pour les employer comme adjectifs. Ex. : *vao*, bois, brousse ; *vaoa*, couvert de broussailles, de bois. *Koloa*, richesses ; *koloaia*, riches. *Fatu*, pierre ; *fatua*, pierreux. Ou bien on fait longue leur dernière syllabe ; ex. : *ika*, poisson ; *ikā*, poissonneux. C'est l'usage seul qui apprend quelles sont les finales que veulent les mots pour devenir adjectifs. Quelques-uns n'en admettent qu'une ; la plupart en admettent plusieurs. Ex. : *talo*, *taloia*, *taloa*, où il y a beaucoup de taros ; *ufi*, *ufia*, plein d'ignames ; *niu*, *niua*, beaucoup de cocos. Ce n'est pourtant pas tout à fait indifférent d'employer l'une ou l'autre finale ; cela dépend de certaines circonstances, par exemple de proximité ou d'éloignement de l'objet.

Quant aux adjectifs qui sont formés des verbes et qui pourraient aussi s'appeler participes passés passifs, ils diffèrent toujours du verbe par une finale, comme *a*, *ia*,

ina, na, lina, fia, lia, mia, sia, faki, fakia, fakiia, fakina.

Une autre manière de former ces sortes d'adjectifs ou de participes passés passifs, c'est d'ajouter devant le verbe la particule *ma*. Ex.: *siki*, lever; *masiki*, levé. Mais cette particule exprime plutôt le pouvoir d'être fait que l'étant fait; aussi est-elle le plus souvent employée dans les phrases négatives qui indiquent l'impuissance de faire une chose. Ex.: *e leaise ma fai*, cela ne peut pas se faire; *e leaise ma folo*, on ne peut l'avaler.

Comparatif. — Les Futuniens expriment leur comparatif de supériorité par le mot *ake*, qui veut dire « au-dessus », et celui d'égalité par le mot *tatau, tataufuai*, qui veut dire « également », ou bien ils se servent de périphrases. Ex.: je suis plus grand que Paul, *e lasi ake au ia Paulo*, ou bien : *e lasi au, kae ikiiki Paulo*, ce qui revient à dire « je suis grand, Paul est petit ». — *E malie le laakau-nei, kae veli lena*, cet arbre-ci est plus beau que celui-là. — Je suis aussi grand que Jean, *e mā lasi tataufuai mo Joane*. — Je suis moins grand que Pierre, *e ikiiki au, kae lasi a Petelo*, c'est-à-dire « je suis petit, Pierre est grand », ou bien *e taulalo au, kae taualuga Petelo*.

Superlatif. — Il s'exprime par le mot *ai*, qui veut dire « tout à fait, entièrement », et quelquefois par le mot *kese* dans le sens de « extraordinairement ». Ex.: *e agatonu ai le tagata-nei*, cet homme-ci est très-sage; *e savili kese le moana*, la mer est extraordinairement agitée. Ou bien on dira, en employant quelquefois le mot *ake* « davantage » : *e lasi ake ai a Petelo i tamaliki fuli*, Pierre est le plus grand de tous les enfants.

Quelquefois le superlatif s'exprime par un redoublement de syllabes. Ex. : *masaè*, déchiré ; *masaèsaè*, très-déchiré ; — *lasi*, grand ; *lalasi*, très-grand. D'autres fois par des particules ou autres mots équivalents : *Vale*, imbécile ; *vale uka*, comblé de folie ; *vale uka kafauga*, archibête. On se sert de périphrase pour exprimer certaines locutions. Ex. : il n'est ni grand, ni petit, mais d'une taille médiocre, *e leaise lasi, leaise ikiiki, kae lasilasi malie*.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent la signification du nom, en y ajoutant une idée de possession. Ils se forment des génitifs des pronoms personnels, auxquels on ajoute l'article défini ou indéfini, en faisant l'élision de la voyelle *e*. Ainsi *loku, laku* est pour *le oku, le aku ; soku, saku,* pour *se oku, se aku*. De là deux sortes d'adjectifs possessifs : le défini et l'indéfini.

ADJECTIFS POSSESSIFS DÉFINIS.

SINGULIER.

Loku, laku, mon, ma.
Lokita, lakita, ou *lotā, latā* (de *kita*).
Lou, lau, ton, ta.
Lona, lana, son, sa.

DUEL.

Lotaua, lotā ; lataua, latā, le tien et le mien (nôtre).
Lomaua, lomā ; lamaua, lamā, le sien et le mien (nôtre).
Lokoulua, lokulu ; lakoulua, lakulu, le tien et le sien (le vôtre).
Lolaua, lolā ; lalaua, lalā, le d'eux deux (le leur).

SINGULIER-PLURIEL.

Lotatou, lotou; latatou, latou, le vôtre et le mien (le nôtre).
Lomatou, lomotou; lamatou, lamotou, le leur et le mien (le nôtre).
Lokoutou, lokotou; lakoutou, lakotou, le vôtre.
Lolatou, lolotou; lalatou, lalotou, le leur.

PLURIEL.

Oku, aku, mes, miens.
Okita, akita, ou *otă, ată,* mes, miens (conversation familière).
Ou, au, tes, tiens.
Ona, ana, ses, siens.

DUEL.

Otaua, otā; ataua, ată, miens et tiens (nos).
Omaua, omā; amaua, amā, siens et miens (nos).
Okoulua, okulu; akoulua, akulu, tiens et siens (vos).
Olaua, olā; alaua, alā, les d'eux deux.
Otatou, otou; atatou, atou, les vôtres et les miens (nos).
Omatou, omotou; amatou, amotou, les leurs et les miens (nos).
Okoutou, okotou; akoutou, akotou, vos, les vôtres.
Olatou, olotou; alatou, alotou, les leurs.

Première remarque. — Pour avoir le pluriel des adjectifs possessifs dans la langue futunienne, on n'a qu'à retrancher la lettre initiale *l* du singulier.

Deuxième remarque. — Il y a deux mots pour exprimer « mon, ma », savoir : *loku, laku,* qui est formé de *au,* et *lotŭ, lată,* qui semble formé de *kita,* et qui est pour *lokita, lakita.* Le dernier indique une plus grande précision et voudrait dire « mon propre de moi-même, de moi en particulier ». Il se forme de *o kita, a kita,* génitif de *kita.* Il semblerait encore avoir le sens de « on, son, chacun », et donnerait à ces mots la même précision que

« de moi propre ». Cette locution s'emploie plus rarement et dans la conversation familière.

Troisième remarque. — La différence entre *lotă,* mon, ma, et *lotā,* nôtre, de nous deux, consiste en ce que la finale de ce dernier est longue, tandis que la finale du premier est brève.

ADJECTIFS POSSESSIFS INDÉFINIS.

Ce sont ceux qui sont combinés avec l'article indéfini *se* et les génitifs des pronoms personnels *oku, aku ; ou, au ; ona, ana,* en faisant l'élision de la voyelle *e.* Même règle pour les adjectifs définis.

SINGULIER.

Soku, saku, mon, ma.
Sokita, sakita, sotă, sată, mon, ma.
Sou, sau, ton, ta.
Sona, sana, son, sa.

DUEL.

Sotaua, sotā ; sataua, satā, le tien et le mien (nôtre).
Somaua, somā ; samaua, samā, le sien et le mien (nôtre).
Sokoulua, sokulu ; sakoulua, sakulu, le tien et le sien (le vôtre).
Solaua, solā ; salaua, salā, le d'eux deux (le leur).

SINGULIER-PLURIEL.

Sotatou, sotou ; satatou, satou, le vôtre et le mien (le nôtre).
Somatou, somotou ; samatou, samotou, le leur et le mien (le nôtre).
Sokoutou, sokotou ; sakoutou, sakotou, le vôtre.
Solatou, solotou ; salatou, salotou, le leur.

PLURIEL.

Ni oku, ni aku ; ni okita, ni akita, ni ota, ni ată, des choses pour moi.
Ni ou, ni au, des choses pour toi.
Ni ona, ni ana, des choses pour lui.

DUEL.

Ni otaua, ni otā; ni ataua, ni atā, des choses pour toi et moi.
Ni omaua, ni omā; ni amaua, ni amā, des choses pour lui et moi.
Ni okoulua, ni okulu; ni akoulua, ni akulu, des choses pour vous deux.
Ni olaua, ni olā; ni alāua, ni alā, des choses pour eux deux.
Ni otatou, ni otou; ni atatou, ni atou, des choses pour vous autres et moi.
Ni omatou, ni omotou; ni amatou, ni amotou, des choses pour eux et moi.
Ni okoutou, ni okotou; ni akoutou, ni akotou, des choses pour vous autres.
Ni olatou, ni olotou; ni alatou, ni alotou, des choses pour eux.

Remarque. — On trouve encore, dans la langue futunienne, une sorte d'adjectif indéfini négatif qui veut toujours être précédé de la négation *leai;* aussi on ne l'emploie que dans ce sens. Ex.: *leai noku pulapula,* je n'ai pas de semence; *leai naku sele,* je n'ai pas de couteau; *leai noku kofu,* je n'ai pas de blouse ou chemise. Ces adjectifs sont les précédents qui se forment des génitifs *oku, aku; ou, au; ona, ana,* et de la particule *ni* avec élision de la voyelle *i.* Quoi qu'il en soit, pour avoir ces adjectifs, on n'a qu'à substituer la lettre *n* à la lettre *s* dans les adjectifs *soku, saku.* On n'en voit d'exemples que pour le singulier, et encore assez rarement: *nomāua, nolāua, nolā,* etc., pour *ni omaua, ni olaua, ni ola.*

GRÉZEL.

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

Osnove srpskoga ili hrvatskoga Jezika. — Napisao Gj. Daničić. — U Biogradu, 1876, in-8 de VI et 463 pp. — *Korijeni s riječima od njih postalijem u hrvatskom ili srpskom Jeziku.* — Napisao Gj. Daničić. — U Zagrebu, 1877, in-8 de IV et 369 pp.

Les deux grands ouvrages que M. Daničić vient de faire paraître, et dans lesquels il a pris pour base le *Vergleichendes Wörterbuch* de Fick, se complètent l'un l'autre et ne sauraient être séparés. Dans le premier, l'auteur a classé tous les mots de la langue serbe ou croate d'après leur terminaison, et en tenant compte de leur formation et de leur dérivation ; dans le second, au contraire, il les a groupés autour des racines aryaques auxquelles ils se rattachent. C'était là une tâche des plus ardues, et que la méthode rigoureuse, la sûreté de critique de M. Daničić, aussi bien qu'une patience prodigieuse, pouvaient seules lui permettre de mener à bonne fin. On ne peut qu'admirer la manière dont il a suivi le plan qu'il s'était tracé. Grâce à ces deux répertoires, que terminent des tables alphabétiques générales, le linguiste possède un arsenal inépuisable, d'où il peut tirer à son gré des exemples de tous les phénomènes particuliers qui rendent si intéressante l'étude du groupe yongoslave. Au lieu d'en être réduit à l'indication d'un petit

nombre de faits que citent les grammairiens, on voit se dérouler devant soi la série complète des mots et des formes de la langue.

De semblables travaux font le plus grand honneur à l'école linguistique serbo-croate si bien représentée aujourd'hui par MM. Daničić, Jagić et Novaković. Depuis que Vuk Stefanović Karadžić a frayé la voie, qu'il a débarrassé l'idiome national des emprunts faits aux livres liturgiques et l'a ravivé en recueillant les chants, les contes, les jeux, les proverbes, en un mot toutes les parcelles de la langue populaire, Serbes et Croates ont su dignement continuer l'œuvre du maître; on peut dire que leurs écrits occupent aujourd'hui le premier rang dans la linguistique slave. Nul n'a plus contribué que M. Daničić au développement et à la gloire de cette école. Sa Morphologie serbe (*Oblici srpskoga Jezika,* 6, zdanje, u Zagrebu, 1871, in-8); sa Syntaxe serbe (*Srbska Sintaksa,* deo I, u Beogradu, 1858, in-8); son Dictionnaire de l'ancien serbe (*Rječnik iz knjzevnih starina srpskih,* u Biogradu, 1863-1864, 3 vol. in-8); ses Proverbes (*Poslovice,* u Zagrebu, 1871, in-8), sans parler d'une foule d'éditions critiques de textes anciens, sont au nombre des productions les plus importantes de la linguistique moderne. Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui couronnent cette série de travaux. Nous en saluons l'apparition avec d'autant plus de joie que nous y voyons comme l'annonce du grand dictionnaire serbo-croate que l'académie yongo-slave de Zagreb nous fait espérer depuis longtemps et dont M. Daničić est le plus actif collaborateur. E. P.

Évangile selon saint Matthieu, traduit par LIÇARRAGUE, 1571, réédité par W.-J. VAN EYS. — *Paris,* Maisonneuve et Cie, 1877. — In-8 de (iv)-ij p. et 61 feuillets.

Cette publication splendide, au point de vue de l'exécution typographique, fait en quelque sorte suite à celle que j'ai commencée il y aura bientôt quatre ans sous le titre de *Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque,* et dont le premier fascicule contient une réimpression de l'évangile de saint Marc de Liçarrague. On sait que Liçarrague était un pasteur protestant envoyé par Jeanne d'Albret dans la Basse-Navarre ; on trouvera, du reste, quelques détails sur cet homme remarquable et sur son œuvre dans l'avant-propos de la publication que je viens de rappeler.

Inutile d'insister sur l'importance de ces réimpressions et sur la haute valeur de ces textes linguistiques d'il y a trois siècles. En rééditant l'évangile de saint Mathieu, plus considérable que celui de saint Marc, M. Van Eys nous a donc rendu un très-grand service, et le nouveau livre qui porte son nom est aussi bon que beau, ce qui n'est pas peu dire.

Il est seulement très-fâcheux que la correction de ce livre ait été faite d'une façon assez irrégulière pour qu'il y soit resté, comme M. Van Eys s'en excuse modestement lui-même, des fautes typographiques toujours trop nombreuses. Je ne vois qu'un moyen d'y remédier : que M. Van Eys publie aussitôt que possible une autre partie du *Testament* de 1571 ; il aura là une occasion toute naturelle de nous donner l'*erratum* que réclame son saint Mathieu.

Julien VINSON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Ascoli (G. J.). Studj critici, t. II. — Saggi e appunti, Saggi italici, indiani, greci. In-8, VIII-528 p. Turin, 1877.

Bréal (Michel). Mélanges de mythologie et de linguistique. In-8, VII-416 p. Paris, Hachette et Cie, 1877.

Hoffory. Phonetische streitfragen. (*Zeitschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 525-558.) Berlin, 1877.

Holden (Ed. S.). The vocabularies of children under two years of age. (*Proceed. of the americ. philol. assoc.*, p. 23.) Hartford, 1877.

Hovelacque (Abel). Langues, races et nationalités. 2e édition. In-8. Paris, 1874.

Humboldt (W.). Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues. (Nouvelle édition publiée par D. F. Pott.) 2 vol. petit in-8. Berlin, 1876.

Julien (Félix). Voyage au pays de Babel. In-12. Paris, 1876.

Klotz. Philosophorum græcorum de linguæ natura sententiæ. In-4, 14 p. Stettin, 1876.

Kraeuter. Zur Lautverschiebung. In-8, 154 p. Strasbourg, 1877.

Kuhl. Darwin und die Sprachwissenschaft. In-8, 72 p. Leipzig, 1877.

Liscomb (W. S.). Forms of assimilation. (*Proceed. of the americ. philol. assoc.*, p. 28.) Hartford, 1877.

Picot. Tableaux phonétiques des principales langues usuelles. (*Revue de linguistique*, t. VI, no 4.) Paris, 1877.

Saussure (F. de). Remarques de grammaire et de phonétique. In-8, 23 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*.) Nogent-le-Rotrou, Daupeley, 1877.

Withney. Surd and sonant. (*Proceed. of the americ. philol. assoc.*, p. 8.) Hartford, 1877.

— The principle of economy as a phonetic force. (*Proceed. of the amer. phil. assoc.*, p. 14.) Hartford, 1878.

Généralités indo-européennes.

Aufrecht. Zur Accentlehre. (*Ztschrf. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 599-601.) Berlin, 1877.

Bechtel. Ueber gegenseitige Assimilation und Dissimilation der beiden zitterlaute in den æltesten phasen des indogermanischen. In-8, 68 p. Gottingue, 1877.

Benfey (Théodore). Das Indogermanische Thema des Zahlworts zwei ist *Du*. (*Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingue*, t. XXI, 1876.)

— Die zwei tœnenden zischlaute der arischen periode und des æltesten sanskrits. Gottingue, 1877.

Bezzenberger. Beitræge zur kunde der indogerm. sprachen. T. I. In-8, 356 p. Gottingue, 1877.

Brugmann. Zur geschichte der nominalsuffixe *as*, *jas* et *vas*. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIV, p. 1-99.) Berlin, 1877.

Douse (Le Marchant, T.). Grimm's law, a study or hints towards an explanation of the socalled « Lautverschiebung. » To which are added some remarks on the primitive indoeuropean K and several appendices. In-8. Londres, Trübner, 1876.

Faust (Ad.). Zur indogermanischen augmentbildung. In-8, 42 p. Strasbourg, 1877.

Grassmann. Ursprung der præpositionen im indogermanischen. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 559-579.) Berlin, 1877.

Osthoff (Hm.). Das Verbum in der Nominalcomposition im Deutschen, Griechischen, Slavischen und Romanischen. In-8, XVI-372 p. Iéna, Costenoble. 1878.

Papillon. A Manual of comparative Philology as applied to the illustration of greek and latin inflections. In-8, 252 p. Oxford, 1876.

Penka. Die nominalflexion der indogermanischen sprachen. In-8, X-205 p. Vienne, 1878.

Peschek (Ant.-Alb.). Groszes Wörterbuch der modernen europœischen sprachen, 18e et 19e fasc. In-4, p. 137-152. Brünn, 1877.

Pezzi (Domenico). Glottologia aria recentissima cenni storico-critici. In-8. Turin, E. Loescher, 1877.

Schleicher (Auguste). Compendium der vergleichenden Gram-

matik der indogermanischen Sprachen. 4e édition. In-8. Weimar, Böhlau, 1876.

Withney. On the current Explanation of the middle endings in the indo-european verb. (*Proceed. of the amer. oriental. soc.*, p. XIII.) Boston, 1877.

Groupe hindou.

Benfey (Théodore). Die Quantitätsverschiedenheiten in den Samhitâ-und Pada-Texten der Veden, 3e partie. (*Abhandlungen der K Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen*, t. XXI.) 1876.

— Vedica und verwandtes. In-8, 177 p. Strasbourg, 1877.

Bronson. A Dictionary in essames and english. In-8, 609 p. Londres, 1876.

Fallon. A new Hindustani-english dictionary. P. I-IV. Benares, 1876.

Forbes. A smaller Hindustani and English dictionary. In-16, 480 p. Londres, 1876.

Haskell. On the accent of vocatives in the Rig-Veda. (*Proceed. of the amer. oriental. soc.*, p. XXII.) New-York, 1877.

Jacobi (H.). Ueber vocaleinschub und vocalisirung des *Y* im pâli und prâkrit. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 594-599.) Berlin, 1877.

Kâlidasa. Málaviká. Ett indisk skådespel. Från sanskrit öfvers. af. H. Edgren. In-8, IV-105 p. Götelborg, 1877.

Kellner (Camille). Kurze elementar grammatik der Sanskritsprache. Mit vergleichender berucksichtigung des Grieschischen und selbststudium um zum gebrauche bei akademischen vorträgen. 2e édition. In-8, XV-250 p. Leipzig, Brockhaus, 1877.

Kellog. A grammar of the Hindi languages. In-4, 380 p. Calcutta et Londres, 1877.

Lindner (Br.). Altindische Nominalbildung. Nach den Samhitâs dargestellt. In-8, 167 p. Iena, Costenoble, 1878.

Rig-Véda. Uebersetzt und mit kritischen und erläuternden anmerkungen versehen von Hermann Grassmann. 2e fasc. In-8. Leipzig, 1877.

Soupé (A. Philibert). Études sur la littérature sanscrite. In-8, 364 p. Paris, Maisonneuve, 1877.

Introduction. — Les Védas. — Le Mahâbhârata. — Le Râmâyana. — Kalidasa. — Le théâtre indien. — Poèmes secondaires. — Ouvrages didactiques. — Conclusion. T. II des *Littératures de l'Orient*.

Vinson (Julien). Le R vocal sanscrit. (*Revue de linguistique*, t. VI, nº 4, 1870.)

Whitney. The system of the sanskrit verb. (*Proceed. of the american philol. assoc.*) 1876.

Groupe éranien.

Darmesteter (James). Iranica. In-8, 20 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. III.) Nogent-le-Rotrou, 1877.

Dervischjan. Armeniaca I. Das altarmenische *Kh*. In-8, 118 p. Vienne, 1877.

Geldner. Ueber die metrik des jüngeren Avesta. In-8, 174 p. Tubingue, 1877.

— Beiträge zur altbaktrischen lexicographie. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIV, p. 128-158.) Berlin, 1877.

Hübschmann. Ueber aussprache und umschreibung des altarmenischen. (*Ztschr. d. d. morgenl. ges.*, t. XXX, p. 53-73.)

Lagarde (P. de). Armenische studien. In-4, 216 p. (Extrait des *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften.*) Göttingue, 1877.

Mockler. A grammar of the baloochee language. In-8, 126 p. Londres, 1877.

Müller (Fr.). Zendstudien, IV. (Ueber die Zischlaute des altbaktrischen.) Vienne, 1877.

Palmer. A concise dictionary of the persian language. In-16. Londres, 1876.

Roth. Ueber Yaçna XXI. In-4, 31 p. Tubingue, 1876.

Wellhausen. Ueber den bisherigen gang und den gegenwærtigen stand der Keilinschriften. (*Rhein. Museum*, t. XXXI, p. 153-175.)

Groupe hellénique.

Beermann. De dialectica boeotica. Leipzig, 1875.

Curtius (Georg). Das verbum der griechischen sprache, seinem bau nach dargestellt. T. II. Gr. in-8. Leipzig, 1877.

Curtius (Georg) et Brugman (Karl). Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik. T. IX. In-8. Leipzig, S. Hirzel, 1876.

Jannarákis (Ant.). Neugriechische grammatik nebst lehrbuch

der neugrechischen volkssprache und einem methodischen wörteranhang. In-8, XXIV-354 p. Hanovre, 1877.

Dufour (L.). Les dialectes grecs dans leurs formes de mots. Manuel pour aider à l'étude des auteurs grecs. In-12, 80 p. Genève, John Julien, 1875.

Koumanoudis (Étienne). Αττικης επιγραφαι επιτυμβιοι. Inscriptions funéraires de l'Attique. In-8. Athènes, 1871.

Osthoff. Griech. ἴσθι. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 579-587.) Berlin, 1877.

Roemheld (F.). De epithetorum compositorum apud Euripidem usu et formatione. In-8, XVI-212 p. Giessen, 1877.

Schmidt (J.-H.-H.). Synonymik der griechischen sprache. T. I. In-8. Leipzig, 1876.

Schroeder. Die accentgesetze der homerischen nominal composita. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIV, p. 101-128.) Berlin, 1877.

Zacher (Kr.). De nominibus græcis in αιος, αια, αιος. In-8, VIII-280 p. Halle, Leipert, 1877.

Groupe italique.

Andrews. Vocabulaire français-mentonnais. In-8, 174 p. Nice, 1877.

Atger (Aimé). Poésies populaires en langue d'oc. In-8, 68 p. Montpellier, 1865.

Azaïs (Gabriel). Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France, comprenant les dialectes du haut et du bas Languedoc, de la Provence, de la Gascogne, du Béarn, du Quercy, du Rouergue, du Limousin, du Dauphiné. T. Ier, 3e livr. In-8, p. 497-687. (Publications spéciales de la Société pour l'étude des langues romanes.) Paris, Maisonneuve.

Boucoiran (L.). Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant..... ainsi qu'une collection de proverbes locaux..... Fasc. 7 à 18. In-8, p. 241-720. Nîmes, Baldy-Riffard, 1877.

Buchholtz (Hm.). Priscæ latinitatis originum libri III. Liber III. In-8, p. 229-336. Berlin, 1877.

Caix (N.). Die streitfrage über die ital. sprache. (*Italia*, t. III, p. 121-154.) Leipzig, 1876.

Chabaneau (C.). Grammaire limousine. Phonétique. Parties du discours. In-8. Paris, Maisonneuve, 1877.

Cipariu (Trin.). Gramatec'a limbei romane. Parte I, analitica. In-8. Bucarest, 1870.

Constantin (Aimé). Études sur le patois savoyard. I. Projet d'alphabet à l'usage de notre patois. In-8, 20 p. (Extrait de la *Revue savoisienne*.) Annecy, 1877.

Cornu (J.). Phonologie du Bagnard. In-8, 59 p. (Extrait de la *Romania*, t. VI.) Nogent-le-Rotrou, Daupeley, 1877.

Demattio. Morfologia italiana con ispeciale riguardo al suo sviluppo storico dalla lingua primitiva latina. In-8, 123 p. Innsbruck, 1876.

Doniol (H.). Les patois de la basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature. In-8. Paris, Maisonneuve, 1877.

Fanfani. Il vocabolario novello della crusca. Milan, 1877.

Fesquet (le pasteur **P.**). Proverbes et dictons populaires recueillis à Colognac. In-8, 34 p. Maisonneuve, 1874.

Foth. Die verschiebung lateinischer tempora in den romanischen sprachen. In-8, 92 p. Strassbourg, 1876.

Giovanni. Sulla stabilità del volgare siciliano dal secolo XII al presente. (*Nuove effemer. siciliane*, fasc. VII). 1876.

Georgian. Essai sur le vocalisme roumain, précédé d'une étude historique et critique sur le roumain. In-8, 105 p. Bucarest, 1876.

Gérard (Charles). Les patois lorrains. In-8, 29 p. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1877.

Jung. Roemer und Romanen in den Donaulændern. In-8, 316 p. Innsbruch, 1877.

Mazel et **Vigouroux.** Poésies patoises de Dom Guérin (de Nant), publiées pour la première fois. In-8. 1876.

Meschieri. Vocabulario mirandolese-italiano. In-16, 288 p. Bologne, 1877.

Mussafia (Adolph). Die catalanische metrische versein. In-4. Vienne, 1876.

Michaëlis (C.). Studien zur romanischen Wortschöpfung. In-8. Leipzig, Brockhaus, 1876.

Neumann. Die romanische sprachforschung in den lebzten beiden jahren. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIV, p. 158-200.) Berlin, 1877.

Nisard (Ch.), de l'Institut. De quelques parisianismes populaires, et autres locutions non encore ou plus ou moins imparfaitement expliquées des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. In-12. Paris, 1877.

Noulet (J.-B.). Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle. In-8, 233 p. Paris, Maisonneuve, 1877.

Roque-Ferrier (Alph.). Recueil de poésies rumensches (dialecte

de la Haute-Engadine). Notice et extraits. In-8, 24 p. Maisonneuve, 1877.

Sardou (A.-L.). L'idiome niçois, ses origines, son passé, son état présent. Etude accompagnée : 1° de courtes notices biographiques sur les troubadours de l'ancien comté de Nice et d'extraits de leurs œuvres ; 2° d'un tableau sommaire des progrès et de l'influence de la littérature provençale en Espagne et en Italie, et terminée par un projet de réforme orthographique. In-8, 88 p. Paris, Champion, 1877.

Saussure (F. de). Sur une classe de verbes latins en *eo*. (*Mémoires de la Société de linguistique*, t. III, p. 279-293.) Paris, 1877.

Serra. Bibliotheca catalana, dirigida per en Aguilô y Fuster. Vol. I. (*Genesi de scriptura trelladat del provençal a la llengua catalana*, per Mossen Guillen Serra en l'any 1451, y que per primera vegada ha fet estampar en Miquel Victoria Amen.)

Stickney. On the single case-form in Italian. (*Proceed. of the americ. philolog. assoc.*, p. 7.) Hartford, 1877.

Tortoli. Il vocabolario della Crusca e'un suo critico. In-16, 368 p. Florence, 1876.

Vaschalde (H.). Une inscription en langue d'oc, du XVe siècle, à Largentière (Ardèche). In-8. Montpellier, Maisonneuve, 1877.

— Anthologie patoise du Vivarais (documents inédits). In-8. Montpellier, Paris, Maisonneuve, 1875.

Groupe celtique.

Arbois de Jubainville (H. d'). Étymologies celtiques (Auxerre, Châlons, Reims). In-8, 8 p. Paris, 1877.

Croggan (Edmund). Keltic element in the Lycian Inscriptions. (*Anthropologia*, avril-juillet 1875, p. 517 à 552.) Londres.

Ernault. De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, ou la langue bretonne devant la science. In-8, 18 p. Saint-Brieuc, 1877.

Harrison (J. Park). Ancient characters at Cissbury. (*Nature*, 3 mai 1877.) Londres.

Nigra (Constantino). Reliquie celtiche. I. Il manoscritto irlandese di S. Gallo. In-4, 53 p. et pl. Turin, Florence et Rome, Loescher. — Ce manuscrit daterait du IXe siècle. Il contient les seize premiers livres de la grammaire latine de Presciano, et ce qui le rend précieux, avec des notes marginales en ancienne langue irlandaise.

Groupe germanique.

Bezzenberger (**H.-L.**). Randbemerkungen zu den von der Berliner konferenz aufgestellten regeln für die deutsche orthographie. In-8. Halle, 1876.

Jellinghaus (**Hm.**). Westfälische grammatik. Die laute and flexionen der ravensbergischen mundart, mit einem wörterbuch. In-8, VIII-156 p. Brême, Kühtmann et Ce, 1877.

Madwig (**J. Nik**). Kleine philologische schriften. Vom verfasser deustch bearbeitet. In-8, VIII-560 p. Leipzig, Teubner, 1875.

Meister (**J.-H.**). Die flexion im Oxforder Psalter grammatikalische untersuchung. In-8, X-121 p. Halle, Lippert, 1877.

Meyer (**Charles**). Sprache und sprachdenkmäler der Langobarden. (Bibliothek der ältesten deutschen litteratur-Denkmäler. In-8, Paderborn, F. Schöningh, 1877.

Meyer (**L.**). Zur lehre von der deutschen adjectivflexion. (*Ztschr. f. deutsche philol.*, t. IX, p. 1-16.) Halle, 1878.

P. (**Hm.**) et **Braune** (**W.**). Beiträge zur geschichte der deutschen sprache und literatur herausgegeben von. T. IV. In-8, VII-556 p. Halle, Lippert, 1877.

Pfister (**H.**). Zur Vorgeschichte der hochdeutschen oder suewischen stämme. In-8, avec carte linguistique. Cassel et Leipzig, Luckhardt, 1875.

Varnhagen (**Hermann**). An inquiry into the origin and different meanings of the english particle : but. In-8. Göttingue, 1875.

Volmar. Das steinbuch. Ein altdeutsches gedicht. Mit einleitung, anmerkungen und einem anhang herausgegeben von Hs. Lambel. In-8, XXXIII-137 p. 1877.

Groupe slave.

Bartoš. O českém dativě prestém i předložkovem (sur le datif simple, ou pourvu d'une préposition, en tchèque). Brünn, 1877.

Boehtlingk. Ein paar worte gegen die altslavischen wurzeln mit silbenbildender *r* und *l*. (*Bulletin de l'Académie des sciences*, t. XXII, p. 312-315.) Saint-Pétersbourg.

Brückner. Litu-slavische studien. I theil. Die slavischen fremdwœrter im litanischen. Weimar, 1877.

Daničić. Korigeni s riječima od njih postaligem u hrvatskom ili srpskom jeziku. (Les racines croato-serbes et leurs dérivés.) In-8, 369 p. Zagreb, 1877.

Gebauer. Uvedeni do mluvnice české. (Introduction à la grammaire tchèque.) Prague, 1876.

— Hláskosloví jazyka českého. (Phonétique de la langue tchèque.) Prague, 1877.

Geitler. Etimologija imena Hrvat (Étymologie du nom : croate). In : *Actes de l'Académie sud-slave,* t. XXXIV, p. 111-118.) (En croato-serbe.) Agram, 1876.

Grot. Recherches philologiques. T. I. Histoire de la langue russe; l'orthographe russe. (En russe.) 2e édition. Pétersbourg, 1876.

Kott. česko-německý slovník. (Dictionnaire tchèque-allemand.) Prague, 1877.

Masing. Die hauptformen des serbisch-chorwatischen accents. (*Mémoires de l'Académie de Pétersbourg.*) 1876.

Nehring. Ueber den einfluss der altčechischen sprache und literatur auf die altpolnische. (*Archiv. f. slavische philol.*, t. II, p. 409-436.) Berlin, 1877.

Scholvin. Beitræge zur declination in den pannonisch-slovenischen denkmælern des altkirchenslavischen. (*Archiv. f. slavische philol.*, t. II, p. 482-569.) Berlin, 1877.

— Spicilegium monumentorum archaeologicorum in terris quas Slavi australes incolunt repertorum. Agram, 1876.

Valjavac. Novoslovenski Komparativ prema staroslovenskomu glede na formaciju. (Le comparatif en néo-slovène.) (In : *Actes de l'Académie sud-slave,* t. XXXV, p. 50-135.) Agram, 1876.

Groupe lettique.

Bezzemberger (Ad.). Beiträge zur Geschichte der litanischen sprache auf Graud litanischer Texte des XVI und XVII Jahrunderts. In-8, XXXVII-356 p. Göttingue, 1877.

Kurschat (Fr.). Grammatik der litanischen sprache. In-8, Halle, 1876.

Langues sémitiques.

Coupry (H.). Traité de versification arabe. In-8. 1874.

Dozy (R.). Supplément aux Dictionnaires arabes. 1re et 2e livraisons. In-4, 424 p. Paris, Maisonneuve, 1877.

Halévy (J.). Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. (Explication de dix-neuf inscriptions.) In-8, 183 p. Paris, Maisonneuve, 1877.

Kœnig (Ed.). Neue Studien über Schrift, Aussprache und allgemeine, Formenlehre des Aethiopischen, aus den Quellen geschöpft, comparativ und physiologisch erläutert. In-8, XII-164 p. Leipzig, Hinrichs'verl, 1877.

Lenormant (F.). La langue primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens. In-8, VIII-455 p. Paris, Maisonneuve, 1877.

Nestle (Eb.). Psalterium tetraglottum : græce, syriace, chaldaice, latine, quadringentesimo post primum hebraici psalterii editionem anno. In-4, pars prima. Psalmos 1-50 complectens. Tubingue, 1877.

Oppert et **Ménant**. Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée. Gr. in-8, VIII-367 p. Paris, Maisonneuve, 1877.

Oppert (J.). Sumérien ou Accadien? In-8. Paris, Ernest Leroux, 1876.

Roller (E.). Mémoire sur l'inscription funéraire du sarcophage d'Eschmounezer, roi de Sidon. In-8, avec fac-simile de l'inscription.

Schodde (George H.). Hêrmâ nabî. The ethiopic version of Pastor Hermæ examined. A Dissertation presented to the philosophical Faculty of the University of Leipzig. In-8. Leipzig, 1876.

Sperling (A.-G.). Die nota relationis im Hebraïschen grammatik. In-8. Leipzig, 1876.

Toy (C. H.). The nominal basis of the hebrew verb. (*Proceed. of the amer. phil. assoc.*, p. 29.) Hartfort, 1877.

Wüstenfeld (F.). Die uebersetzungen arabischer werke in das Lateinische seit den XI. Jahrundert. In-4, 133 p. Göttingue, Dieterich, 1876.

Langues khamitiques.

Birch (S.). Archaic Classics. Egyptian Texts; Selected and edited for the Use of Students. In-4. Londres, Bagster (sans date).

Chabas. L'Égyptologie. Journal mensuel, n° 1er, janvier 1874. In-4, 16 p. Paris, Maisonneuve.

Faidherbe. Le zénaga des tribus sénégalaises. Contribution à l'étude de la langue berbère. Deux parties, 20+95 p. Lille, 1877. Paris, Leroux.

Langues ouralo-altaïques.

Donner. Revue de la philologie ougro-finnoise dans les années 1873-1875. (*Mémoires de la Société de linguistique,* t. III, p. 81 ss.) Paris, 1876.

Europæus. Die finnisch-ungarischen sprachen und die urheimath des menschengeschlechtes. Helsingfors, 1876.

Langues dravidiennes.

Vinson (J.). Le verbe dans les langues dravidiennes (tamoul, canara, télinga, malayala, tulu, etc.). In-8. Maisonneuve, 1878.

Japonais.

Aston (W.-G.). A Grammar of the Japanese written language. In-8. XII-212 p. et LXX-VIII p. Londres, 1877.

Langues américaines.

Adam (Lucien). Du polysynthétisme et de la formation des mots dans les langues quiché et maya. In-8, 43 p. Paris, Maisonneuve et Cie, 1878.

Gass (J.). Account of the discovery of inscribed tablets; with a description, par R.-J. Farquharson. (*Proceedings of the Davenport Academy of natural sciences*, t. II.) 1877.

Gatschet (Albert S.). On the Timucua language. (*Americal philosophical Society.*) Philadelphie, avril 1877.

Hoffmann (W.). Notes on the migrations of the Dakotas. (*Proceed. of the americ. philol. assoc.,* p. 15.) Hartford, 1877.

Platzmann (Jules). Verzeichniss einer auswahl amerikanischer grammatiken. In-8. Leipzig, 1876.

Langues maléo-polynésiennes.

Jansz (P.). Praktisch Javaansch-Nederlandsch woordenboek met Latinjsche Karakters. In-8, XIV-675 p. Amsterdam, 1877.

Matthes (B.-F.). Boegineesch-hollandsch woerdenboek met hollandsch-boeginesche Woodenlijst. Gr. in-8, 1180 p. à 2 colonnes et planches in-fol. Amsterdam, 1874.

Langues africaines.

Müller (Friedrich). Die sprachen Basa, Grebo und Kru in westlichen Africa. In-8, 20 p. Vienne, Gerold, 1877.

Nicolas. La langue veï et la race kroumane. (*Bulletin de la Société d'anthropologie* de Paris, p. 380-388, année 1877.)

Mythologie.

Anderson. Norse mythologie; or the religiondoof our forefatherb. Chicaco, in-12, p. 473. 1876.

Benfey. Hermes, minos, tartaros. In-4, 42 p. Gœttingue.

Brandl. Příspěvek K mythologii česke. (Contribution à la mythologie tchèque.) (In : *časopis matice moravske*, t. VIII, p. 59-76.) Brünn, 1876.

Calmet (Dom). Des divinités païennes adorées autrefois dans la Lorraine et dans d'autres pays voisins, et de l'origine du jeu de cartes. Travaux publiés, annotés, précédés d'une préface sur les manuscrits de Dom Calmet, par F. Dinago. In-8, 97 p. Saint-Dié, Humbert, 1877. (Publication des œuvres inédites de Dom Calmet, 1re série.)

Chevalier. Der deutsche mythus in der pflanzenwelt. In-8, p. 44. Smichow, 1876.

Hecquet-Boucrand (Paul). La trinité védique : Dyauspitar, Agni, Vayu. In-8, 14 p. Paris, Hennuyer, 1877.

Hillebrandt. Ueber die gœttin Aditi. In-8, 51 p. Breslau, 1876.

— Varuṇa und Mitra. Ein beitrag zur Exegese des Veda. In-8, XIII-159 p. Breslau, 1877.

Hoffmann (Emmanuel). Mythen aus der wanderzeit der grœco-italischen stämme. I Kronos und Zeus. In-8, Leipzig, Teubner, 1876.

Jagić. Die südslavischen volkssagen. (*Archiv. f. slavische philol.*, t. II, p. 437-481.) Berlin, 1877.

Karlovicz. La belle Mélusine et la reine Vanda. (*Archiv. f. slavische philol.*, t. II, p. 594-608.) Berlin, 1877.

Koerner. Deutsche goetter und goettersagen, soweit sie sich in dichtung, sprichwort und brauch lebendig erhalten haben. In-8, p. IV-412. Leipzig, 1876.

Ledrain (l'abbé **E.**). La stèle du collier d'or. Un grand seigneur antérieur à Moïse, décoré du collier. La vie future dans l'ancienne Egypte. In-8. Paris, Maisonneuve, 1876.

Miller. Esquisse de mythologie aryenne. T. I : Les Açvins, les Dioscures. (En russe.) Moscou, 1876.

Myriantheus. Die Açvins oder arischen Dioscuren. In-8, 186 p. Munich, 1876.

Neustadt (Heinrich von). Appolonius von Gotes zukunft. Im auszuge mit einleitung anmerkungen und glossar herausgegeben von Jos. Strobl. In-8, XXXVII-298 p. Vienne, Braumüller, 1875.

Perls. Altdeutsche goetterlehre. Leipzig, 1876.

Westall. Tales and Legends of Saxony and Lusatia. Londres, 1877.

Zimmer. Parjania Fiœrgyn, vâta wôdan. (*Ztschr. f. deutsch. alterth.*, t. XIX, p. 164-181.)

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES I A X.

I. — TABLE DES LANGUES ÉTUDIÉES.

Linguistique générale, I, 304, 432; II, 133, 285, 428; III, 122, 240, 327; IV, 76, 182, 183, 308; V, 120; VII, 54, 57; VIII, 246; X, 170.

LANGUES ISOLANTES.

Chinois, IV, 349; VII, 16.

Stieng (Moi), VII, 356, 370.

Tiam (Cham), VII, 348, 359.

Annamite, III, 36.

Loutze (Thibet), VIII, 333.

Pagni (Thibet), VIII, 333.

LANGUES AGGLUTINANTES.

§ Ier.

Africaines (Langues) du Soudan, VII, 195, 291; — des nègres et du groupe Bantou, IX, 26; — du Rio-Nunez, X, 75.

Hadendoa, III, 175.

Poul, VII, 195, 291.

Sérère, VII, 195, 291.

Wolof, VII, 195, 291.

Zénaga (Dialecte berbère), X, 172.

§ II.

Dravidiennes (Langues), II, 40; III, 294, 306; IV, 399, 403; VI, 120; IX, 90, 282, 375; X, 98, 160.

Tamoul, II, 40; III, 294, 306; IV, 399, 403; VI, 120; VII, 44, 286; VIII, 52, 340; X, 160.

§ III.

Langues ougriennes, IV, 29, 127, 229; V, 303; VI, 296; VII, 177, 179; X, 163.

Finnois, VIII, 152.

Lapon, VIII, 339.

Vogoul, V, 307.

Mandchou, V, 415.

Tongouse, VI, 129, 217.

§ IV.

Basque, I, 381; II, 282; III, 5, 208, 236, 294, 366, 423; IV, 43, 55, 73, 75, 118, 289, 293, 295; V, 5, 10, 190, 220, 221, 276, 389, 434; VI, 183, 197, 204, 238, 337; VII, 3,

59, 70, 99, 269, 282, 322, 378; VIII, 70, 73, 112, 153, 310, 241; IX, 74; X, 148, 164, 165, 167, 168, 195, 210, 353.

Ibère, VII, 3.

§ V.

Américaines (Langues), IX, 404.

Chibcha, IX, 99.

Dakota, IX, 3.

Innok, X, 223.

Kéchua, IX, 345.

Mame-huastèque (Langues de famille), V, 129.

Maya, VI, 42; VIII, 320; X, 61.

Nahuatl, IX, 231.

Quiché, X, 34.

Tupi, IX, 255.

§ VI.

Caucaso-transgangétiques (Langues), II, 375.

LANGUES A FLEXIONS.

A. — *Sémitisme.*

Sémitiques (Langues), V, 186.

Hébreu, VI, 120.

Phénicien, III, 411.

Arabe, III, 135; IV, 321; VII, 380.

Assyrien, VI, 291.

B. — *Indo-européisme.*

Indo-européennes (Langues), I, 1, 51, 125, 128, 138, 166, 204, 254, 282; II, 5, 55, 171, 184, 267, 276, 316, 449, 465, 469; III, 23, 25, 235, 355; IV, 101, 159, 173, 187, 285, 313; V, 83, 85, 105, 115, 168, 181, 267, 311, 312, 328, 395, 429, 431; VI, 105, 189; VII, 110, 169; VIII, 99, 129.

§ I.

Sanskrit, I, 67, 215, 328, 422; II, 104, 223, 457; III, 49, 81, 243, 245; IV, 173; V, 17, 84, 333; VI, 110; VIII, 6, 99, 340; IX, 46; X, 159.

§ II.

Eraniennes (Langues), III, 113, 248.

Zend, III, 156, 219, 245; VII, 54, 242, 268; VIII, 248, 187, 343; IX, 115, 300; X, 127, 158.

Perse, I, 106; III, 61, 459; IV, 204; VI, 365; VII, 242; VIII, 3.

§ III.

Celtiques (Langues), IV, 81; V, 436.

§ IV.

Italiques (Dialectes), VI, 266; VII, 279.

Latin, I, 410; II, 447, 462; V, 314, 404.

Ombrien, VII, 279.

§ V.

Grec, II, 40, 51, 314; IV, 5, 281, 232; V, 124, 306; VI, 284, 291; VII, 58.

§ VI.

Slaves (Langues), IV, 40, 401; V, 295; VIII, 140, 351.

Letto-slaves (Langues), IV, 261 ; V, 124.

Bulgare, V, 423 ; VI, 200.

Serbe-croate, V, 263 ; VI, 101, 128, 191, 201 ; VII, 57 ; IX, 88.

Polabe, V, 101.

§ VII.

Germaniques (Langues), I, 84 ; II, 199, 294 ; IV, 298, 338 ; V, 127 ; VI, 1, 101, 102, 298 ; VIII, 140.

Gotique, II, 308.

Nordique (Vieux), V, 325.

Allemand, VIII, 160 ; X, 171, 175.

Anglais, VII, 382.

§ VIII.

Romanes (Langues), IV, 71 ; V, 427 ; VI, 266, 286.

Français, I, 36, 223, 349, 354, 456 ; VIII, 263 ; IX, 144, 190, 195 ; X, 169, 172, 175.

Patois français, I, 456 ; IX, 88.

Roumain, II, 78, 327 ; IV, 268 ; V, 225 ; VI, 61 ; VIII, 167.

§ IX.

Albanais, IV, 97.

Arménien, X, 172.

Kurde, VI, 89, 363.

II. — TABLE DES SUJETS.

A « sicut ». — Hovelacque. — IV, 284.

Aditi, adityas. — Voyez *Védiques* (Etudes).

Adjectif et génitif. — Voyez *Syntaxe.*

Agni, petit-fils des eaux dans le Véda et l'Avesta. — Girard de Rialle. — III, 49. — Voyez *Védiques* (Etudes).

An. — Hovelacque. — IV, 282.

Αμρ. — Hovelacque. — IV, 281.

Aoriste composé. — Voyez *Verbe.*

Arabe (Notes sur la grammaire). — H. Derenbourg. — III, 135 ; IV, 321.

Ari. — Hovelacque. — IV, 282.

Aryaque et sanskrit. — M. Bréal. — I, 125.

Aspirées organiques. — Hovelacque. — I, 282.

Asséner (étymologie française). — A. Scheler. — I, 349.

Assiette (étymologie française). — A. Scheler. — I, 354.

Athênê. — Voyez *Ma.*

Augures. De la science augurale dans le Véda et l'Avesta. — Girard de Rialle. — VIII, 7.

Avesta (Études sur l'). — A. Hovelacque. — Morale, VI, 253 ; — le chien, VIII, 187 ; — les deux principes, IX, 175, 300 ; — les médecins et la médecine, X, 127.

Bantou (Les langues du groupe). — Hovelacque. — IX, 37.

Basque (Coup d'œil sur l'étude de la langue). — J. Vinson.

— I, 381. = Les études basques et la critique. — J. Vinson. — X, 210.

Bibliographie. Les premiers livres basques. — J. Vinson. — VIII, 70.

Bibliographique (Bulletin). — A. Dureau. — V, 337, 416; VI, 205, 302; VII, 82, 185; VIII, 89, 161, 249; IX, 302, 411; X, 186, 354.

Caecus. — A. Joannon. — IV, 395.

Cas (Principes de l'étude comparative des). — B. Delbrueck. — II, 469. = Formes des cas des radicaux en *a* en ancien indien. — Fr. Mueller. — VII, 6.

Caucaso-transgangétiques (Recherches sur les langues.) — H. de Charencey. — II, 375.

Celtiques (Les études). — V, 436.

Centaures (Le nom des). — Hovelacque. — II, 465. = Chiron. — J. Baissac. — VIII, 13.

Cerveau (Action réflexe du). — H. Chavée. — II, 184.

Cheval (Introduction du) en Chine. — Piétrement. — IV, 349.

Chibcha (La langue). — L. Adam. — IX, 99.

Chien (Le) dans l'Avesta. — Hovelacque. — VIII, 187.

Chinois (L'origine des). — Piétrement. — IV, 349. = Examen critique des jugements portés sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires et scientifiques des Chinois; structure de leur langue envisagée sous le rapport de sa capacité scientifique. — E. Martin. — VII, 16.

Chiron (Le Centaure). — J. Baissac. — VIII, 13.

Concours de poésie basque à Sare. — J. Vinson. — En 1869, III, 366; — en 1871, V, 5.

Congrès des orientalistes à Saint-Pétersbourg. — VIII, 351.

Conjugaison (La) dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — IX, 375; X, 98.

Consonnes (Les attraits sexuels des) et l'action réflexe du cerveau. — H. Chavée. — II, 184.

Conversations loutze et pagni. — A. Desgodins. — VIII, 333.

Cours de langue roumaine à l'école des langues orientales vivantes. — Em. Picot. — VIII, 167.

Critique de notre dictionnaire basque-français. — W.-J. Van Eys. — VII, 269.

Culte. Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses. — Hovelacque. — VII, 242.

Cunéiformes (Inscriptions). — H. Chavée. — I, 106. = Sur l'origine de quelques caractères des inscriptions aryennes des Achéménides. — I. Ménant. — III, 61. = Sur le signe perse de L. — J. Oppert. — III, 459. = Essais sur l'explication des inscriptions perses. — Fr. Mueller. — VIII, 3.

Ç sanskrit. — Hovelacque. — II, 457; III, 243; — J. Vinson. — III, 81.

Daktyles (Les). — J. Baissac. — VIII, 13.

Darva. — Hovelacque. — IV, 283.

Déclinaison basque (Notes sur la). — J. Vinson. — III, 5. = Note sur les prétendus génitifs et datifs pluriels de la langue basque. — L.-L. Bonaparte. — II, 282.

Déclinaison indo-européenne. — A. de Caix de Saint-Aymour. — I, 51, 204; II, 316. = Formation du nominatif singulier. — III, 235.

Déclinaison ouralo-altaïque. L. Adam. — IV, 127, 229.

Dérivation (Les éléments de la). — Hovelacque. — I, 166.

Dérivation verbale spécifique en dakota. — L. Adam. — IX, 3.

Dialectes de l'Italie septentrionale. — Em. Picot. — VI, 266. = Roumains (Documents pour servir à l'étude des). — E. Picot. — V, 225; VI, 62. = Basques (Spécimens de variétés dialectales). — J. Vinson. — VIII, 310; IX, 74; X, 195.

Dieu (Le mot) en basque et dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — III, 294.

Dis (Le préfixe roman) en albanais. — Fr. Miklosich. — IV, 97.

Dravidiennes (Étude des langues). — J. Vinson. — IX, 282.

Durus. — Hovelacque. — II, 447.

Εαρ. — IV, 282.

Emboîtement. — Voyez *Polysynthétisme*.

Emprunts. Mots étrangers en kurde. — Justi. — VI, 89.

Eran. De la place occupée par les langues éraniennes dans famille linguistique indo-germanique. — Fr. Spiegel. — III, 113. = Examen d'une suite de publications sur les idiomes et les littératures de l'éran. — Hovelacque. — III, 248.

Errata. — II, 245, 255; III, 244, 382; IV, 127, 413; V, 128, 445; VI, 103, 216, 312; VII, 384; VIII, 164.

Esthétique du vers allemand. — Ch. Wiener. — VI, 1.

Etymologie. — Voyez *A*, *An*, Ανηρ, *Ari*, *Assénér*, *Assiette*, *Athênê*, *Caecus*, *Darva*, *Dieu*, *Durus*, Εαρ, *Fraêsta*, *Ganva*, *Geben*, *Ghr*, *Gotiques*, *Grâv*, *Hic*, *Homo*, Κωφος, *Ma*, *Mar*, *Mars*, *Mercurius*, *Minerve*, *Mithridate*, *Napât*, *Regret*, *Regretter*, *Théophile*, *Théophobe*, *Thukiyim*, *Tiridate*, *Tout*, *Vab*, *Weben*.

Étymologies basques (Les). — J. Vinson. — V, 10.

Euphonie sanskrite. — Hovelacque. — V, 17.

Évolution (Théorie de l') dans la science du langage. — Girard de Riall. — X, 288.

H grec (Valeur de l') au XIe siècle. — E. Picot. — II, 51, 314.

Faust. — J. Baissac. — VIII, 13.

Fraêsta. — Fr. Mueller. — VII, 268.

Française (Langue). Son enseignement par la méthode historico-comparative. — Hove-

lacque. — I, 36. = Voyez *Patois*.

Futur. — Voyez *Verbe*.

Ganva. — Hovelacque. — IV, 283.

Geben. — Hovelacque. — VI, 101.

Génitif et adjectif. — Voyez *Syntaxe*.

Germaniques (Langues). Étude et enseignement. — M. Fuehrer. — I, 84. = Essai de grammaire comparée. — L. de Baecker. — IV, 338.

Germaniques (Études). — Hovelacque. — II, 294.

Gotiques (Examen de quelques vocables). — Hovelacque. — II, 308.

Ghr (Les huit) de l'aryaque. — H. Chavée. — V, 267.

Grammaire arabe (Notes sur la). — H. Derenbourg. — III, 135.

Grammaire tongouse. — L. Adam. — VI, 129.

Grammaire innok (Esquisse d'une). — V. Henry. — X, 223.

Grammaire zend. — Voyez *Zend*.

Grâv, grav (Teari). — F.-W. Pasanisi. — IV, 159.

H basque est-il primitif? — J. Vinson. — V, 221.

H serbo-croate. — Hovelacque. — VI, 128.

Hadendoa (Études sur les idiomes de l'Afrique : de la place de la langue hadendoa). — J. Halévy. — III, 175.

Hérodote (Observations sur un passage d') concernant certaines institutions perses. — Hovelacque. — VII, 242.

Hic, hœc, hoc. — Hovelacque. — II, 462.

Hiéroglyphes des saisons égyptiennes. — G. Rodier. — III, 122.

Homo. — Hovelacque. — I, 410; IV, 285.

Hugo (Victor) et la langue basque. — J. Vinson. — V, 433.

Ibérienne (La langue) et la langue basque. — Van Eys. — VII, 3.

Idiomes (Répartition par) des enfants allant dans les écoles publiques de Prusse. — IV, 96.

Images dans la parole indo-européenne. — H. Chavée. — II, 55; V, 85.

Incorporation. — Voyez *Polysynthétisme*.

Indo-européennes (Langues). Leur étude positive. — H. Chavée. — I, 1. = Leur subdivision. — A. Hovelacque. — VIII, 129.

Indra. — Hovelacque. — VII, 111. = Voyez *Védiques* (Études).

Instruction publique en Russie. — IV, 95. = En Prusse. — IV, 96.

Intonations (Notice sur les) du discours chez les Annamites. — A. des Michels. — III, 36.

Juif-Errant (La légende du). — Ch. Schœbel. — IX, 307; X, 3.

J'âina (La religion des). — J. Vinson. — III, 306.

Κυρός. — A. Joannon. — V, 395.

L perse (Sur le). — J. Oppert. — III, 459.

L védique. — J. Vinson. — II, 81.

Langage (La science du) et M. Taine. — H. Chavée. — V, 120.

Langues anciennes et langues modernes (extrait du *Journal des Débats*). — III, 240.

Lautverschiebung. Essai d'interprétation. — L. Gaussin. — II, 199. = Critique. — Hovelacque. — II, 294.

Léry (*Jean de*) et la langue tupi. — Paul Gaffarel. — IX, 255.

Ma (La racine). — Ch. Ploix. — IV, 101, 173.

Manouantaras (Date initiale des). — G. Rodier. — III, 327.

Mar (La racine). — Ch. Ploix. — V, 168.

Mars. — Ch. Ploix. — V, 168.

Médecins (Les) et la médecine dans l'Avesta. — Hovelacque. — X, 127.

Mercurius. — Ch. Ploix. — V, 168.

Méthode (De la) en mythologie. — Girard de Rialle. — II, 285, 428 ; IV, 14, 161.

Minerve. — Voyez *Ma*.

Mithridates. — Girard de Rialle. — IV, 223.

Morale de l'Avesta. — Hovelacque. — VI, 253. = Les deux principes dans l'Avesta. — Hovelacque. — IX, 175.

Morphologie des langues lettoslaves. — Fr. Mueller. — IV, 261.

Musique. Air basque. — III, 369.

Mythologie. De la méthode en mythologie et des divers systèmes de critique mythologique. — Girard de Rialle. — II, 285, 428 ; IV, 14, 161. = *Lettere critiche*. — G. Ascoli. — VI, 105.

Mythologie basque. — J. Vinson et W. Webster. — VIII, 112 ; = Le Petit-Poucet et la Grande-Ourse, légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Napât-, naptr. — Hovelacque. — V, 83.

Nègres d'Afrique (Langues des). — Hovelacque. — IX, 26.

Notes grammaticales sur la langue futunienne. — Is. Grézel. — X, 321.

Orthographe de la langue roumaine. — Em. Picot. — II, 78, 327 ; = du bas-allemand. — V, 127.

Ourse (Le Petit-Poucet et la Grande-), légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Parjanya sous ses formes slaves et germaniques. — Girard de Rialle. — VIII, 140. = Voyez *Védiques* (Etudes).

Patois français (Projet d'enquête sur les). — Girard de Rialle. — I, 456.

Perse. Sur le *L* perse. — J. Oppert. — III, 459. = Mélanges perses. — J. Oppert. — IV, 204.

Poucet (Le petit) et la Grande-Ourse, légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Phénicien. La langue phénicienne. — H. Chavée. — III, 411.

Philologues contemporains. — Ed. Le Héricher. — VIII, 263 ; IX, 144, 195.

Phonologie (La) de Volney. — A. Hovelacque. — II, 171. = Phonologie basque. — J. Vinson. — III, 423 ; IV, 113 ; V, 276. = Tableau phonétique des principales langues usuelles. — E. Picot. — VI, 362. = Lois phonétiques en mame-huastèque. — De Charencey. — V, 129.

Poésie basque (Concours de) à Sare. — J. Vinson. — En 1869, III, 366 ; — en 1871, V, 5.

Poésie tamoule (Le Tasse dans la). — J. Vinson. — VIII, 52.

Πολλο. — Fr. Mueller. — VII, 110.

Polysynthétisme, emboîtement et incorporation en dakota. — L. Adam. — IX, 3 ; — en nahuatl, IX, 230 ; — en kechua, IX, 345 ; — en quiché et en maya, X, 34.

Poul (Essai sur la langue) et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres langues du Soudan occidental. — Général L. Faidherbe. — VII, 195, 291.

Présent. — Voyez *Verbe.*

Prix Gobert en 1872. — V, 125.

Programme de la *Revue.* — I, v.

Prométhée. — Voyez *Ma.*

Pronom de la première personne (Thème du) en ougrien. — L. Adam. — IV, 29.

Pronom démonstratif basque. — W.-J. Van Eys. — VI, 183.

Prononciation du grec ancien. — J. Vinson. — II, 40. = Valeur de l'*H* grec au XIe siècle. — E. Picot. — II, 51, 314.

Prononciation et transcription de deux sifflantes sanskrites. — A. Hovelacque. — II, 457. = Sur le *Ç* sanscrit. — Hovelacque. — III, 243. = Prononciation de *r, s, ç, ṣ, l* védique. — J. Vinson. — III, 81. = *r* vocal. — Hovelacque, V, 84 ; J. Vinson, VI, 336. = Sifflante linguale du sanskrit, *ṣ*. — Hovelacque. — V, 84.

Prophétie (Une ancienne) en langue maya. — H. de Charencey. — V, 389 ; VIII, 320.

Prosodie. Esthétique du vers allemand. — Ch. Wiener. — VI, 1.

Races humaines (Pluralité originelle des). — H. Chavée. — I, 432.

Racines indiennes (Sur les). Discussion. — L. Adam, Hovelacque. — III, 23, 25.

Racines verbales en basque. — H. de Charencey. — V, 389.

Rectifications. — VI, 383 ; VII, 81, 384.

Redoublement de cinq formes grecques. — V, 124.

Regret, regretter. — H. Chavée. — I, 223.

Rio-Nunez (Idiomes du), côte occidentale d'Afrique. — Docteur A. Corre. — X, 75.

Roumaine (Langue). Son orthographe. La Société littéraire de Bucharest. — Em. Picot. — II, 78, 327 ; IV, 268.

R vocal sanskrit. — J. Vinson. — III, 81 ; VI, 336 ; = Hovelacque. — V, 84 ; VIII, 99.

Sanskrit et aryaque. — M. Bréal. — I, 125.

Satan ou le Diable. — J. Baissac. — IX, 55, 134.

Schleicher (August). Notice. — Hovelacque. — II, 261. = Portrait. — III, frontispice.

Son articulé (Origine du). — A. Maurer. — X, 261.

Stiengs (Les) et les Tiams. — A. Morice. — VII, 347.

Syntaxe comparée. Adjectif et génitif. — L. Feer. — II, 138.

S sanscrit. — Hovelacque. — II, 457 ; — J. Vinson. — III, 81.

Table des tomes I à III, III, 487 ; — des tomes IV à VI, VI, 375.

Taine (M.) et la science du langage. — H. Chavée. — V, 120.

Tamoul (Le mot). — J. Vinson. VII, 44.

Tasse (Le) dans la poésie tamoule. — J. Vinson. — VIII, 52.

Thèmes (De la désignation des). — Hovelacque. — II, 449 ; = grecs en art (Prétendus). — Hovelacque. — IV, 5. = Temi grâv, grav. — Pasanisi. — IV, 159.

Théophile, Théophobe. — Ch. Schœbel. — V, 181.

Thuki-im (Paons). Origine de ce mot hébreu. — J. Vinson. — VI, 120.

Thwâsha, dieu de l'espace céleste. — Fr. Spiegel. — IV, 20.

Tiams (Les) et les Stiengs. — A. Morice. — VII, 347.

Tiridates. — Girard de Rialle. — IV, 223.

Tongouse (Grammaire). — L. Adam. — VI, 129.

Tout. — H. Chavée. — IV, 187.

Transcription du serbe. — S. Novaković. — V, 263 ; = Hovelacque. — V, 282 ; VI, 99.

Transcription et prononciation de deux sifflantes sanskrites. — Hovelacque. — II, 457.

V aryaque. Ses variations. — J. Oppert. — I, 128.

Vab, vabh (Les racines). — Hovelacque. — VI, 101.

Varia. — III, 235, 366 ; IV, 76, 81, 82, 95, 96 ; VIII, 351.

Vâyu et Vâta, les dieux du vent dans le Rig-Véda et dans l'Avesta. — Girard de Rialle. — VI, 352.

Védique (Époque). — G. Rodier. — Commencement, III, 327 ; — fin, I, 304.

Védiques (Études). — Girard de Rialle. — Introduction, Agni, I, 67 ; — Indra, I, 215, 325 ; — Parjanya, I, 432 ; — Aditi, II, 104 ; — Adityas, Visnu, II, 223 ; — la déesse des bois, V, 273 ; — Vâyu et Vâta, VI, 352 ; — les déesses des eaux, IX, 46.

Vendidad (Observations critiques sur le XVIIIe fargard du). — A. Hovelacque. — VI, 313.

Verbe. Formation de l'aoriste composé. — Hovelacque. — II, 276. = Formation du

présent. — Hovelacque. — II, 5. = Formation des futurs. — Joh. Schmidt. — III, 355, 383. = Trois prétendus verbes simples (*as, ad, an*). — Hovelacque. — II, 267. = Famille naturelle des idées verbales dans la parole indo-européenne. — H. Chavée. — I, 133, 254. = Le verbe basque. — J. Vinson. — VI, 238; — De Charencey. — VI, 337; — J. Vinson. — VII, 99, 322; — De Charencey. — VIII, 73. = La conjugaison dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — IX, 375; X, 98.

Vienna civitas sancta. — J. Baissac. — VII, 112.

Visnu. — Voyez *Védiques* (Etudes).

Voyelles (Notes musicales caractéristiques des). — J. Weber. — IV, 101.

Weben. — Hovelacque. — VI, 101.

Zend. Questions de grammaire zende. — Hovelacque. — III, 156; V, 74, 291.

III. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES BIBLIOGRAPHIQUES.

Adam (L.). — Grammaire de la langue mandchou. — J. Vinson. — V, 415.

Adam (L.). — De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. — J. Vinson. — VII, 179.

Alexandre. — Oracles sibyllins. Larocque. — III, 214.

Arbois de Jubainville (H. d'). — La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne. — A. Prost. — V, 314.

Ascoli (G.). — Di un gruppo di desinenze indo-europee. — Hovelacque. — II, 340.

Ascoli. — Corsi di glottologia. — Hovelacque. — IV, 308.

Attwell. — A table of the aryan languages. — S. Novakovič. — V, 431.

Autenrieth (Dr G.). — Terminus in quem. — Hovelacque. — II, 362.

Autenrieth (G.). — Wörterbuch zu den homerischen gedichten. — VI, 291.

B. E. — La légende de Mélusine. — Girard de Rialle. — V, 189.

Bailly (A.). — Manuel pour l'étude des racines grecques et latines. — Hovelacque. — III, 475.

Baissac (J.). — Origine des dénominations ethniques dans la race aryane. — Girard de Rialle. — I, 231.

Bancroft. — Native races of the pacific states of North America. — G. Maspero. — IX, 404.

Barbe (P.). — La vérité sur la langue d'O. — A. Hovelacque. — VI, 286.

Bartsch (K.). — Sancta Agnes, provençalisches geistliches schauspiel. — E. Picot. — IV, 71.

Baudry (Fr.). — Grammaire comparée des langues classiques. — H. Chavée. — I, 468.

Baudry et Delérot. — Les dieux et les héros (traduit de l'anglais de Cox). — Chavée. — I, 362.

Beaufils (G.). — Phonétique latine. — Hovelacque. — V, 404.

Beaujean. — Petit dictionnaire universel (abrégé de Littré). — J. Roche. — IX, 190.

Benfey (Th.). — Sur quelques formations du pluriel dans le verbe indo-germanique. — Hovelacque. — I, 238.

Beschi (C.-J.). — Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis. — J. Vinson. — X, 160.

Blackley (W.-L). — Word gossip. — H. Chavée. — III, 210.

Bladé. — Études sur l'origine des Basques. — H. de Charencey, J. Vinson. — IV, 43, 55.

Bonaparte (L.-L.). — Le verbe basque, les dialectes d'Aescoa, de Salazar et de Roncal, et autres publications basques. — J. Vinson. — V, 189.

Brachet (A.). — Dictionnaire des doublets de la langue française. — Hovelacque. — II, 350.

Brasseur de Bourbourg. — Quatre lettres sur le Mexique. — Girard de Rialle. — III, 485.

Brücke. — Grundzüge der philologie und systematik der sprache. — X, 170.

Budenz (J.). — Ugrische sprachstudien. — J. Vinson. — V, 303.

Budenz (J.). — Finn nyelvtan. — J. Vinson. — VIII, 152.

Burgaud des Marêts. — Notes d'Oihenart sur Pouvreau. — — J. Vinson. — IV, 293.

Burnell. — Aindra school of sanskrit grammarians. — J. Vinson. — VIII, 340.

Burnouf (Ém.). — La science des religions. — H. Chavée. — V, 328.

Caix de Saint-Aymour. — La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne. — M. Fuehrer. — I, 358.

Caldwell (R.). — Comparative grammar of the Dravidian languages. — J. Vinson. — IX, 90.

Cerquand. — Légendes et récits populaires du pays basque. — Webster, VIII, 112; — J. Vinson, X, 164.

Chabas (F.). — Les pasteurs en Egypte. — Girard de Rialle. — II, 248.

Chabas (F.). — Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne. — Girard de Rialle. — V, 104.

Charencey (H. de). — Recherches sur les noms d'animaux, etc., chez les Basques. — J. Vinson, Girard de Rialle. — III, 107; IV, 73.

Charencey (H. de). — Le mythe de Votan. — Girard de Rialle. — V, 187.

Charencey (H. de). — Les animaux de la vision d'Ezéchiel et la symbolique chaldéenne. — J. Vinson. — VIII, 88.

Charencey (H. de). — De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze

fils de Jacob. — J. Vinson. — VII, 78.

Chassang. — Nouveaux exercices grecs élémentaires. — Hovelacque. — VII, 58.

Chavée (H.). — Enseignement scientifique de la lecture. — V, 417.

Chertzl (V.). — Sravnitelnaia grammatika slavianskikh, etc. — S. Novaković. — V, 295.

Chodzko (Al.). — Grammaire paléo-slave. — Hovelacque. — III, 465.

Coelho (F.-Ad.). — Bibliographia critica de historia e litteratura. — V, 422.

Coignet et Delon (MMmes). — Rapport sur la réforme de l'instruction primaire. — H. Chavée. — IV, 297.

Collection philologique, premier fascicule. — Hovelacque. — II, 476.

Corssen (W.). — Aussprache, vokalismus und betonung der lateinischen sprache (2e édition). — Hovelacque. — III, 89.

Cox. — Voyez Baudry et Delérot.

Culmann (F.-W.). — Die Namen der raubthiere in verschiedenen sprachen. — E. Picot. — IV, 72.

Culmann (F.-W.). — Aspiraten; *dslb*. Zahlworter der indo-germanischen. — V, 311.

Culmann (F.-W.). — Geheimniss des spiritus asper. — VI, 199.

Curtius (G.). — Grundzüge der griechischen etymologie. — Hovelacque. — I, 98.

Curtius (G.). — Studien zur Griech. und Latein. grammatik. — Hovelacque. — II, 358; III, 84.

Daničić. — Dictionnaires mythologiques serbes. — E. Picot. — X, 351.

Daremberg et Saglio. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. — Girard de Rialle. — VII, 79.

Darmesteter. — Haurvatât et Ameretât. — Hovelacque. — VIII, 248.

Dasconaguerre. — Atheka gaitzeko oihartzunak. — J. Vinson. — IV, 75.

Dechepare (B.). — Poésies basques (1545), nouvelle édition. — W.-J. Van Eys. — VII, 70.

Delbrueck (B.) — Syntaxe indo-germanique; ablatif, locatif et instrumental. — H. Chavée. — I, 476.

Derrécagaix (V.). — Notice sur les Basques. — J. Vinson. — X, 168.

Didot (A.-F.). — Orthographe française. — H. Chavée. — II, 251.

Donner (O.). — Finsk-Ugriska sprakforkningens historia. — J. Vinson. — VI, 296.

Donner (O.). — Vergleichendes Wörterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen. — J. Vinson. — VII, 177; X, 163.

Donner (O.). — Lieder der Lappen. — J. Vinson. — VIII, 339.

Drouin (E.). — Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise. — Girard de Rialle. — VII, 382.

Drouin (E.). — Grammaire théorique et raisonnée de la langue allemande. — X, 175.

Edmonston. — La parabole du Semeur en écossais des Shetlands. — J. Vinson. — VI, 298.

Eguren (J.-M. de). — Metodo practico para enseñar el castillano en las escuelas vascongadas. — J. Vinson. — III, 208.

Eichhoff. — Grammaire générale indo-européenne. — Hovelacque. — I, 228.

Esquer (A.). — Les castes dans l'Inde. — J. Vinson. — V, 398.

Eys (Van). — Dictionnaire basque-français. — J. Vinson. — VII, 59.

Eys (Van). — Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques. — J. Vinson. — VIII, 153.

Eys (Van). — Évangile selon saint Mathieu, en basque, par Liçarrague (1571). — J. Vinson. — X, 353.

Fabre. — Dictionnaire français-basque. — J. Vinson. — IV, 289.

Faidherbe (Le général). — Le zénaga des tribus sénégalaises. — Girard de Rialle. — X, 172.

Fauche. — Traduction française du Mahâbhârata. — Girard de Rialle. — I, 490.

Favre (L.). — Revue historique de l'ancienne langue française. — X, 172.

Festschrift Herrn Prof. Fleischer zu seinem funfzigjaehrigen Doctorjubilaeum. — Hovelacque. — VIII, 87.

Fick. — Wörterbuch der indogermanischen grund sprache, 1re et 2e éditions. — H. Chavée, A. Hovelacque. — I, 368; V, 105.

Fiske. — Myths and Myth-makers. — Girard de Rialle. — VII, 71.

Fligier. — Zur præhistorische ethnologie der Balkanhalbinsel. — Hovelacque. — X, 153.

Fumi. — Illustrazioni filologico comparative alla grammatica greca del Dr G. Curtius. — H. Chavée. — II, 480.

Garcin (E.). — Les Français du Nord et du Midi. — H. Chavée. — I, 483.

Geiger (L.). — Ursprung und entwickelung der menschlichen sprache und vernunft. — H. Chavée. — III, 85.

Geiger (W.). — Die pehleviversion des ersten capitels des Vendîdâd. — Hovelacque. — X, 158.

Gèze (L.). — Grammaire basque. — J. Vinson. — VI, 197.

Gilly (A.). — Premiers éléments de linguistique. — H. Chavée. — I, 474.

Gubernatis (A. de). — Zoological mythology. — G. Ascoli. — VI, 106.

Guide de la conversation français-basque. — J. Vinson. — VI, 204.

Hadley. — Greeck pronunciation of the tenth century. — VI, 284.

Harlez (G. de). — Avesta. — Hovelacque. — VIII, 343.

Hecquard (Ch.). — Éléments de grammaire franco-serbe. — J. Vinson. — IX, 88.

Hecquet-Boucrand. — Dictionnaire étymologique des noms

propres d'hommes. — H. Chavée. — I, 481.

Hippeau. — Dictionnaire de la vieille langue française. — E. Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144.

Hœpfner et Zacher. — Zeitschrift fuer deutsche philologie. — Hovelacque. — II, 119.

Hovelacque. — Grammaire de la langue zende. — E. Picot. — III, 219.

Hovelacque. — La linguistique. — J. Vinson. — VIII, 246.

Hübschmann (H.). — Ein zoroastrisches lied. — V, 324.

Hübschmann (H.). — Avesta studien. — VI, 187.

Humbert. — Clé de la langue allemande. — VIII, 160.

Hunfalvy (P.). — A kondai vogul nyelv. — E. Picot. — V, 307.

Hunter (W.-W.). — A comparative dictionary of the non aryan languages of India and high Asia. — H. Chavée. — II, 364.

Huss (H.). — Lehre vom accent der deutschen sprache. — X, 171.

Husson (H.) — Mythes et monuments comparés. — H. Chavée. — II, 136.

Indo-germanische chrestomathie. — Hovelacque. — III, 227.

Inman (Th.). — Ancient faiths embodied in ancient names. — H. Chavée. — I, 479.

Jacolliot (L.). — La Bible dans l'Inde, Voyage au pays des Bayadères. — J. Vinson. — VII, 285.

Jireček. — Bibliographie de la littérature bulgare moderne. — E. Picot. — V, 423.

Jolly (G.). — Vergleichende syntax. — V, 336.

Justi (F.). — Traduction du Bundehesh. — Hovelacque. — II, 247.

Koch (C.-Fr.). — Historische grammatik der englischen sprache. — Hovelacque. — II, 352; III, 84.

Kossowicz. — Sarat'ustricæ Gat'æ posteriores tres. — A. Hovelacque. — IV, 316.

Kraushaar (L.). — De radicum quarundam indo-germanicarum variatione. — Hovelacque. — III, 377.

Kurelac (F.). — Chants populaires croates. — J.-G. Jireček. — VI, 202.

Lancereau (Ed.). — Pañćatantra, traduction française. — Chavée. — V, 333.

Laude. — Dupleix, le siége de Pondichéry en 1748. — J. Vinson. — IV, 403.

Lefèvre (André). — Les dialectes italiques : l'ombrien. — E. Picot. — VII, 279.

Lenormant. — Lettres assyriologiques. — Girard de Rialle. — V, 188.

Lespy (V.). — Proverbes du pays de Béarn. — J. Vinson — IX, 88.

Liçarrague. — Voyez Eys (Van), Vinson (J.).

Littré. — Dictionnaire de la langue française. — Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144.

Luebbert (Ed.). — Der con-

junctiv perfecti und das futurum exactum im ælteren latein. — Hovelacque. — I, 242.

Mahn. — Denkmæler der Baskischen sprache. — J. Vinson. — II, 236.

Maytie (A.-F. de). — Les prières du prône en basque soulettin (1676), nouvelle édition. — J. Vinson. — VII, 378.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. — Hovelacque. — I, 488.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. — A. Hovelacque. — VI, 299.

Ménant (J.). — Éléments de la grammaire assyrienne. — H. Chavée. — II, 114.

Méril (Du). — Essai philosophique sur la formation de la langue française. — E. Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144.

Miklosich (Fr.). — Die negation in den slavischen sprachen. — L. Léger. — IV, 40.

Miklosich (Fr.). — Ueber den accusations cum infinitivo. — E. Picot. — IV, 313.

Miklosich (Fr.). — Die genitivendung go im slavischen. — IV, 401.

Mœbius (Th.). — Die altnordische sprache. — V, 325.

Mortillet (G. de). — Indicateur de l'archéologue. — V, 335.

Mueller (Fr.). — Suffixlehre des indog. verbums. — Hovelacque. — V, 312.

Mueller (Fr.). — Allgemeine Ethnographie. — Hovelacque. — VII, 54.

Mueller (Fr.). — Ueber die stellung des armenischen im kreise der indo-germanischen sprache. — X, 172.

Mueller (G.) et Pezzi (D.). — Rivista di filologia. — Hovelacque. — V, 323.

Mueller (M.). — Ueber die resultate der sprachwissenschaft. — Hovelacque. — V, 311.

Mussafia (A.). — Darstellung der altmailændischen mundart nach Bonvesin's schriften. — E. Picot. — III, 381.

Mussafia (A.). — Zur rumænischen vocalisation. — Picot. — III, 483.

Mussafia (A.). — Darstellung der romagnolischen mundart. — E. Picot. — V, 427.

Notby (Edwin). — Comparative grammar of the french, italian, spanisch and portuguese languages. — H. Chavée. — II, 361.

Novaković (Stojan). — Jezik i stil. — V, 414.

Novaković (Stojan). — La physiologie des sons du serbe. — A. Hovelacque. — VI, 191.

Novi rječnik hrvatskoga i njemačkoga jezika. — Novaković. — VII, 53.

Peiffer. — Philologie topographique, légende territoriale de la France. — Le Héricher. — X, 175.

Piétrement. — Les origines du cheval domestique. — E. Picot. — IV, 313.

Piétrement. — Les chevaux à trente-quatre côtes de l'époque védique. — IV, 420.

Philological association (proceedings of the fifth annual session of the American). — Hovelacque. — VII, 57.

Politis (N.-G.). — Mythologie néo-hellénique. — Girard de Rialle. — VI, 189.

Pott. — Wurzelwörterbuch der indo-germanischen sprachen. — H. Chavée. — I, 242.

Ralston. — Les chants du peuple russe. — Girard de Rialle. — VIII, 81.

Rambault (A.). — La Russie épique. — Girard de Rialle. — VIII, 349.

Revue celtique. — IV, 81.

Revue ethnographique. — V, 102.

Revue de la Société littéraire bulgare de Braïla. — J.-C. Jireček. — VI, 200.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire. — Girard de Rialle. — VII, 81.

Ribáry. — Essai sur la langue basque, traduit du hongrois par J. Vinson. — Hovelacque. — X, 167.

Rivista di filologia. — V, 420.

Rosny (L. de). — Archives paléographiques. — Girard de Rialle. — III, 484.

Rosny (L. de). — De l'origine du langage. — III, 102.

Sallaberry. — Chants populaires du pays basque. — J. Vinson. — IV, 295.

Sayce (A.-H.). — Assyrian grammar. — J. Vinson. — VI, 291.

Scherer (G.). — Zur geschichte der deutschen sprache. — H. Chavée. — II, 124.

Schleicher. — Laute und formenlhere der polabischen sprache. — V, 101.

Schmidt (J.). — Zur geschichte der indo-germanischen vocalismus. — Hovelacque. — V, 115.

Schultze (E.). — Gothisches Wörterbuch. — H. Chavée. — I, 368.

Sergi (G.). — Ἑκατόν, centum. — V, 328.

Simonin (L.). — La Toscane et la mer Tyrrhénienne. — H. Chavée. — II, 126.

Soury (J.). — La Bible d'après les nouvelles découvertes archéologiques. — Girard de Rialle. — V, 186.

Spiegel (Fr.). — Zur erklærung des Avesta. — V, 422.

Spiegel (Fr.). — Zur erklærung des Avesta (2e mémoire). — Hovelacque. — VII, 54.

Spiegel (Fr.). — Arische studien. — Hovelacque. — VII, 169.

Steinthal. — Die mande-neger sprachen. — H. Chavée. — I, 234.

Summer (Mme Mary). — Les religieuses bouddhistes. — Girard de Rialle. — VI, 188.

Tourtoulon (Ch. de) et O. Bringuier. — Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil. — Hovelacque. — X, 169.

Tubino. — Le marteau de Thor. — Girard de Rialle. — VII, 75.

Tubino. — Los aborigenes ibericos ó los Beréberes en la peninsula. — J. Vinson. — X, 148.

Vaillant (J.-A.). — Grammaire, dialogues et vocabulaire de la langue des Bohémiens ou Cigains. — E. Picot. — II, 346.

Valerga. — Il divano d'Omar

ben Al Fared. — H. Derenbourg. — VII, 380.

Vedârthayatna or an attempt to interpret the Vedas. — Girard de Rialle. — X, 159.

Vinson (J.). — Documents pour servir à l'étude de la langue basque. — J. Vinson. — VII, 282.

Weber (A.). — Indische studien, t. XIV (sommaire). — IX, 192.

Weber (A.). — Aussprache des griechischen. — J. Vinson. — V, 306.

Webster (W.). — Basque legends. — Girard de Rialle. — X, 165.

Whitney. — Mueller's translation of the Rig-Veda-Sanhita. — N..., Girard de Rialle. — V, 421, 425.

Wilhelm (E.). — De infinitivi forma et usu. — V, 429.

Zeitschrift fuer deutsche philologie. — H. Chavée. — IV, 298.

IV. — TABLE DES AUTEURS.

Adam (L.). — III, 23; — IV, 29, 127, 229; — VI, 129, 217; — IX, 3, 99, 231, 345; — X, 34.

Ascoli (G.-I.). — VI, 105.

Bæcker (L. de). — IV, 338.

Baissac (J.). — VII, 112; — VIII, 13; — IX, 55, 134.

Bonaparte (L.-L.). — II, 282.

Bréal (M.). — I, 125.

Caix de Saint-Aymour (A. de). — I, 51, 204; — II, 316.

Charencey (H. de). — II, 375; — IV, 43; — V, 129, 220, 389; — VI, 42, 337; — VII, 81; — VIII, 73, 320.

Chavée (H.). — I, 1, 106, 138, 223, 234, 242, 254, 262, 368, 406, 432, 468, 474, 476, 479, 481, 483; — II, 55, 114, 119, 124, 126, 184, 251, 361, 364, 480; — III, 85, 210, 411; — IV, 187, 297, 298; — V, 85, 120, 267, 328, 333.

Corre (Dr A.). — X, 75.

Delbrueck (B.). — II, 469.

Derenbourg (H.). — III, 135 — IV, 321; — VII, 380.

Desgodins (A.). — VIII, 333.

Dureau (A.). — V, 337, 446; — VI, 205, 302; — VII, 82, 185; — VIII, 89, 161, 249; — IX, 302, 411; — X, 186, 354.

Eys (W.-J. Van). — VI, 183, 383; — VII, 3, 70, 269.

Faidherbe (Général L.). — VII, 195, 291.

Feer (L.). — II, 133.

Fuehrer (M.). — I, 84, 358.

Gaffarel (Paul). — IX, 255.

Gaussin (L.). — II, 199.

Girard de Rialle. — I, 67, 215, 231, 328, 422, 456, 490; — II, 104, 223, 248, 285, 428; — III, 49, 484; — IV, 14, 73, 161, 223; — V, 102, 104, 186, 187, 188, 189, 273, 425; — VI, 188, 189, 352; — VII, 71, 75, 79, 81, 382; — VIII, 7, 81, 140, 349; — IX, 46; — X, 159, 165, 172, 288.

Grézel (Is.). — X, 321.
Halévy (J.). — III, 175.
Henry (V.). — X, 223.
Hovelacque (A.). — I, 36, 98, 166, 228, 238, 242, 282, 410, 488 ; — II, 5, 171, 247, 261, 267, 276, 294, 340, 350, 352, 358, 362, 447, 449, 457, 462, 465, 476 ; — III, 25, 84, 89, 102, 156, 227, 248, 377, 465 ; — IV, 5, 281, 285, 308, 316 ; — V, 17, 74, 83, 84, 101, 105, 115, 202, 291, 311, 312, 323, 324, 325, 328, 335, 336, 404, 414 ; — VI, 99, 101, 102, 128, 187, 191, 199, 253, 284, 286, 299, 313 ; — VII, 54, 57, 58, 111, 169, 242 ; — VIII, 99, 129, 343, 187, 248 ; — IX, 26, 175, 300 ; — X, 127, 153, 158, 167, 169.
Jireček (J.-G.). — VI, 200, 202.
Joannon. — V, 395.
Justi (F.). — VI, 89.
Larocque. — III, 214.
Léger (L.). — IV, 40.
Le Héricher (Ed.). — VIII, 263 ; — IX, 144, 195 ; — X, 175.
Martin (E.). — VII, 16.
Maurer (A.). — X, 261.
Maspéro (G.). — IX, 404.
Ménant (J.). — III, 61.
Michels (Des). — III, 36.
Miklosich. — IV, 97.
Morice (A.). — VII, 347.
Mueller (Fr.). — IV, 261 ; — VII, 110, 268 ; — VIII, 3, 6.
Novakovič (Stojan). — V, 263, 295, 370 ; — VII, 53.
Oppert (J.). — I, 128 ; — III, 459.
Pasanisi. — IV, 159.
Picot (Ém.). — II, 51, 78, 314, 327, 346 ; — III, 219, 381, 483 ; — IV, 71, 72, 268, 313, 401, 402 ; — V, 225, 307, 423, 427 ; — VI, 61, 266, 362 ; — VII, 279 ; — VIII, 167 ; — X, 351.
Piétrement. — V, 349.
Ploix. — IV, 101, 173 ; — V, 168.
Prost. — V, 314.
Rédaction (La). — I, v ; — III, 235, 245.
Roche (J.). — IX, 190.
Rodier (G.). — I, 304 ; — III, 122, 327.
Scheler (A.). — I, 349, 354.
Schmidt (J.). — III, 355, 383.
Schœbel. — V, 101 ; — IX, 307 ; — X, 3.
Spiegel (Fr.). — III, 113 ; — IV, 20.
Vinson (J.). — I, 381 ; — II, 40, 236 ; — III, 5, 81, 107, 208, 294, 306, 366, 423 ; — IV, 55, 75, 118, 289, 293, 295, 403 ; — V, 5, 10, 190, 221, 276, 303, 306, 398, 415, 434 ; — VI, 120, 197, 204, 238, 291, 296, 298 ; — VII, 44, 59, 78, 99, 177, 179, 282, 285, 322, 378, 384 ; — VIII, 52, 70, 88, 112, 152, 153, 310, 339, 340, 241, 246 ; — IX, 74, 88, 90, 282, 375 ; — X, 98, 148, 160, 163, 164, 168, 195, 210, 353.
Webster (W.) — VIII, 117.
Wiener (Ch.). — VI, 1.